LE DEVOIR

Vol. LXXVII — No 30 ★★ Ensoleillé, vents modérés. Max.: −10 (détail page 19) Montréal, jeudi 6 février 1986 extérieur de Montréal métropolitain: 50 cents Côte-Nord, Gaspésie, Toronto, Nouveau-Brunswick: 60 cents **50 CENTS**

Le Caveau
La petite boîte où l'on mange bien

2063, rue Victoria
844-1624

Bourassa prévoit des coupures additionnelles de $250 millions

GILLES LESAGE

QUÉBEC — La situation financière du Québec est « plus difficile » qu'il ne le croyait à l'automne, a déclaré le premier ministre, hier.

Rencontrant la presse, au terme de deux jours de délibérations avec ses ministres, M. Robert Bourassa:

- accuse le précédent gouvernement péquiste de « camouflage », à propos des hausses de taxes sur le tabac, la bière et les carburants, telles qu'annoncées mardi soir;
- accuse également le PQ d'avoir sous-estimé de façon considérable les dépenses prévues pour 1986-87 et, donc, le déficit projeté de $3 milliards pour la prochaine année financière;
- juge bizarre la situation financière laissée par l'ancien gouvernement, tant au chapitre des dépenses que des revenus;
- estime que, pour maintenir le déficit au plafond de $3 milliards, le gouvernement devra faire des compressions supplémentaires pour au moins $250 millions, sans affecter les services essentiels; mais il se refuse à confirmer le chiffre de $1 milliard, avancé par certains ministres, dont Mme Lise Bacon, vice-première ministre;
- donne l'assurance que ses engagements électoraux seront remplis, notamment en matière d'urgences-santé, sans augmenter les taxes et le déficit.

Voir page 10: Coupures

Le silencieux

EN FAIT d'érudition, un esprit borné, c'est déjà la moitié du chemin.

■

Certains perdent la moitié de leur temps à tenter de récupérer l'autre moitié qu'ils ont gaspillée.

■

Ce sont les femmes qui civiliseront les hommes. Espérons que, pour y arriver, elles ne seront pas obligées d'en supprimer la majorité.

— ALBERT BRIE

DURS MOMENTS POUR MARCOS

Photo AP

Le président philippin, M. Ferdinand Marcos, fait le signe de la victoire lors du dernier rassemblement avant le vote de demain.

S'il y a fraude lors du scrutin

Le cardinal de Manille envisage la désobéissance civile

MANILLE (AFP) — La campagne électorale pour les élections présidentielles de demain aux Philippines s'est officiellement achevée hier soir à Manille par un rassemblement autour du président sortant, M. Ferdinand Marcos, qui a réuni bien moins de monde que la candidate de l'opposition, Mme Corazon Aquino, la veille au même endroit.

Avant ce rassemblement, au cours duquel de nombreux participants ont déclaré aux journalistes qu'ils avaient été payés pour y assister, le cardinal-archevêque de Manille, Mgr Jaime Sin, avait déclaré que ce meeting ne « serait pas spontané » car ceux qui y assistaient « étaient payés ». Le cardinal Sin n'a par ailleurs pas écarté la possibilité d'un appel de l'Église à la désobéissance civile

Voir page 10: Marcos

INTERVENTION MASSIVE DE LA BANQUE DU CANADA

Le dollar CAN remonte au-dessus des 70 cents US

JEAN CHARTIER

Après un mois de quasi-inactivité, la Banque du Canada est finalement intervenue massivement hier pour défendre le dollar canadien. À Tokyo, très tôt hier matin, le taux de change du dollar canadien était tombé aussi bas que 69.01 cents US. Il a rebondi à 70.11 cents hier midi et a fermé à 70.42 cents au moment de la fermeture des marchés interbancaires à Toronto et à Montréal, soit 1.18 cent de plus que la veille à la même fermeture.

La poussée a été très rapide. À midi, le Canada a emprunté $ 750 millions US sur les marchés financiers européens, ce qui a notamment contribué à propulser le dollar au-dessus des 70 cents. Plus tard, cet emprunt a été même été porté à $ 1 milliard, le plus fort emprunt jamais contracté en eurodollars par le Canada.

Juste avant la fermeture des marchés de devises, le Canada annonçait un autre emprunt d'un milliard US sur une ligne de crédit de $ 7.5 milliards déjà consentie par un consortium de banques.

Le directeur du service de négociation du dollar à la Banque Toronto-Dominion, M. David Cameron, a déclaré au DEVOIR que les marchés financiers évaluaient entre $ 300 et $ 500 millions l'ampleur de l'intervention du Canada sur les marchés financiers pour la seule journée d'hier.

Jusqu'à maintenant, la Banque du Canada disait

L'évolution du dollar CAN ces deux dernières semaines

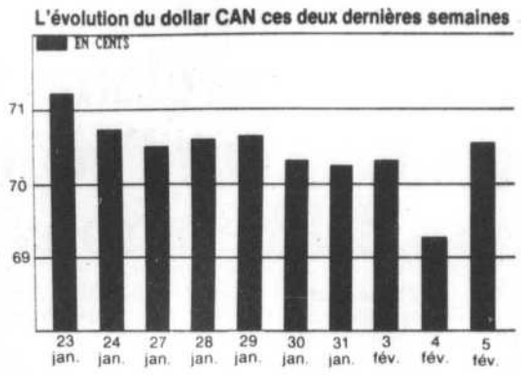

ralentir la chute du dollar de manière ordonnée. Quelle blague! de s'exclamer M. Cameron. Elle s'est finalement décidée à intervenir hier matin. C'était la première fois en un mois que cette intervention était majeure. Et, ce fut nettement l'intervention la plus importante des dernières années. Reste à savoir s'il s'agissait là de l'affaire d'une

Voir page 10: Dollar

■ Le $ à 77 cents en 1994? — Page 11

AU SOMMAIRE

UN BUDGET US QUI RISQUE DE FAIRE MAL

Le président américain, M. Ronald Reagan, se propose de réduire le déficit et, pour y arriver, de continuer à sabrer dans les dépenses sociales. Seule la défense serait épargnée. **Pages 6 et 8.**

CULTURE

LA QUINZAINE DE QUÉBEC

Le directeur artistique de la Quinzaine internationale de théâtre de Québec, Alexandre Hausvater, a dévoilé, hier, une partie de la programmation de la seconde édition de ce festival bisannuel créé en 1984. C'est la comédienne suédoise Bibi Andersson qui présidera le jury de cette Quinzaine théâtrale qui aura lieu du 30 mai au 14 juin et recevra une vingtaine de troupes d'Europe et d'Amérique. **Page 7**

DEMAIN

L'ÉDUCATION

Le Devoir publiera dans son édition de demain un cahier spécial de 20 pages consacré à « L'école, milieu de vie ».

DUVALIER A DEMANDÉ L'ASILE POLITIQUE À TROIS PAYS

Le Canada devra accueillir plusieurs ministres haïtiens

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — Le gouvernement canadien s'attend à devoir accueillir un certain nombre de ministres et proches du président à vie d'Haïti, M. Jean-Claude Duvalier, lorsque le gouvernement du dictateur haïtien tombera.

Par ailleurs, tout indique que M. Duvalier a bel et bien demandé, mais en vain, l'asile politique à la Grèce, l'Espagne et la Suisse. Le ministre de l'Information d'Haïti, M. Adrien Raymond, a nié en qualifiant ces informations de « farfelues » mais les trois gouvernements européens ont confirmé avoir reçu, hier et mardi, de telles demandes.

D'autre part, à Port-au-Prince, des soldats se sont répandus pour faire appliquer un décret ordonnant la réouverture des magasins, les Haïtiens ne semblant pas disposés à reprendre leurs activités normales.

À Ottawa, un porte-parole de la ministre des Relations extérieures, Mme Monique Vézina, a confirmé hier que le Canada sera dans l'obligation juridique d'accueillir un certain nombre de personnage du régime Duvalier, soit parce qu'ils ont la double citoyenneté canadienne et haïtienne, soit parce que leurs enfants sont installés au Canada et ont déjà la citoyenneté canadienne.

L'arrivée éventuelle au Canada de personnages importants de ce régime dictatorial pourrait créer une situation délicate, voire explosive compte tenu de la réaction prévisible de la communauté haïtienne. MMe Vézina, consciente de ce danger a d'ailleurs prévenu au cours des dernières heures son collègue ministre de l'Immigration, Walter McLean, lui suggérant de se préparer.

Le chef de cabinet de la minis-

Voir page 10: Duvalier

Bhopal: les risques sont très élevés au Canada

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Un Bhopal au Canada demain matin?

Oui, c'est possible, répond un groupe d'experts du gouvernement fédéral, car le potentiel de risque lié à l'usage des produits chimiques au Canada est très élevé et les autorités gouvernementales, tout comme les producteurs et les utilisateurs de matières dangereuses, commencent à peine à identifier et à circonscrire la réalité de ces risques.

Ce verdict inquiétant émane d'un Groupe de travail formé le 12 juillet dernier par le ministre fédéral de l'Environnement, M. Thomas McMillan. Ce groupe est formé de 14 experts issus de la fonction publique fédérale et de l'industrie chimique. Le *task force* a soumis un rapport « préliminaire » à l'automne aux groupes industriels et environnementaux ainsi qu'aux gouvernements provinciaux pour recueillir leurs réactions avant de coucher définitivement ses recommandations sur papier. Ce rapport a été remis pour la première fois hier à la presse montréalaise en marge du 3e Colloque sur les déversements de produits chimiques oganisé par Environnement Canada.

Le document, intitulée *Etude des répercussions de Bhopal: évaluation de la situation au Canada*, constitue le résultat d'une analyse de l'accident du 4 décembre 1984 en Inde, qui provoquait la mort de 2,500 personnes à proximité de l'usine d'insecticide d'Union Carbide. La grille d'analyse tirée de cet accident par les experts a été par la suite appliquée au Canada. Le résultat de l'exercice est clair: il ne s'agit pas d'une situation liée au contexte économique ou politique de l'Inde mais d'un risque inhérent à l'utilisation de certains produits chimiques et à la méconnaissance du risque que pose leur production et leur utilisation. Et aussi à l'ignorance des autorités

Voir page 10: Bhopal

L'ACQUISITION DE T.-M. PAR POWER CORPORATION

III. Ailleurs, des lois limitent la concentration

LAURENT SOUMIS

BIEN QUE la concentration de la presse soit plus forte chez nous que dans la plupart des pays occidentaux, le Canada se classe dans le peloton de queue pour sa contribution au pluralisme de la presse.

Voilà le constat posé, en 1981, par la Commission royale d'enquête sur les quotidiens.

Cinq ans plus tard, la prise de contrôle de Télé-Métropole par Power Corporation illustre la faiblesse relative de la législation canadienne sur la propriété concomitante de quotidiens et d'entreprises de radiodiffusion et, d'une façon globale, sur la concentration des entreprises de presse.

Le phénomène de la concentration n'est pas exclusif à l'industrie des communications, ni même à l'économie canadienne. Mais l'attitude manifestée par les pouvoirs publics, ailleurs en Occident, diffère considérablement de la liberté quasi-totale accordée ici aux magnats de l'information.

Apparu chez nous dès le début du siècle, le phénomène de la concentration a connu une accélération marquée au lendemain de la crise de 1929 et vers la fin de la Révolution tranquille.

Comme l'écrivait le journaliste et professeur Florian Sauveageau, « les énormes investissements requis pour lancer un journal (ou acquérir une entreprise de radiodiffusion) limitent à une minorité l'exercice d'un droit dont la jouissance était plus facilement accessible au XIXème siècle, lorsque la liberté de presse s'est développée ».

Depuis deux décennies, ces contraintes financières conjuguées à l'introduction d'innovations technologiques et à la capacité concurrentielle des grands groupes financiers ont favorisé la multiplication des mainmises, des fusions, des ententes et des fermetures qui ont tous conduit à une concentration jusque là inégalée.

En 1914, le Canada comptait 138 quotidiens pour autant d'éditeurs. En 1979, onze groupes se partageaient 70 % des 127 quotidiens.

Deux ans plus tard, la Commission Kent constatait que trois chaînes détenaient 90 % du tirage des quotidiens francophones au pays, alors que trois autres chaînes se partageaient le deux tiers du tirage des journaux et les trois quarts de celui des quotidiens de langue anglaise.

Dans l'ensemble des provinces canadiennes, à l'exception du Québec, de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse, une seule chaîne pouvait prétendre contrôler les deux tiers du tirage global.

À eux seuls, Southam Press et Thompson Newspapers contrôlent maintenant plus de la moitié des quotidiens canadiens-anglais et sont en situation monopolistique dans certaines villes.

Southam publie 14 quotidiens, un hebdomadaire financier et 52 magazines spécialisés. Thompson publie environ 40 quotidiens et une douzaine d'hebdomadaires au Canada, et plus de 160 quotidiens et 180 magazines aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en Australie et en Afrique du Sud.

Un troisième groupe, Torstar, possède 25 % des actions votantes de Southam qui, en retour, contrôle 30 % de ses actions non-votantes.

Au Québec, cette concentration a mené à la création de grandes chaînes dont les activités économiques se situent principalement dans le secteur des mass-médias.

Ainsi, le groupe Québecor de M. Pierre Péladeau contrôle deux quotidiens, *Le Journal de Montréal* et *Le Journal de Québec*, 33 hebdomadaires régionaux, quatre hebdomadaires populaires, sept magazines, des imprimeries et un réseau de distribution, Les Messageries dynamiques.

De son côté, Unimédia, dirigée par M. Jacques Francoeur, a sous son emprise *Le Soleil*

Voir page 10: Lois

Un roman plein d'humour et de tendresse

Jean-Paul Fugère, déjà auteur de trois romans, est aussi réalisateur à Radio-Canada.

POPA, MOMAN ET LE SAINT HOMME
Jean-Paul Fugère

Georges-Aimé Laberge (Popa) vit seul, rue Fabre «entre Laurier et la track», entouré de ses souvenirs, d'un vieux numéro du *Devoir* et des *Confessions* de saint Augustin.

Il y a bien «le jour de Mimi», la jeune auxiliaire familiale, et les visites des enfants, avec leurs confidences et leurs débordements. Mais Georges-Aimé laissera-t-il ceux-ci organiser sa vie?

«Voilà un personnage qui n'a pas fini de hanter les lecteurs...»
(Réginald Martel, *La Presse* janvier 86)

168 pages
8,95 $

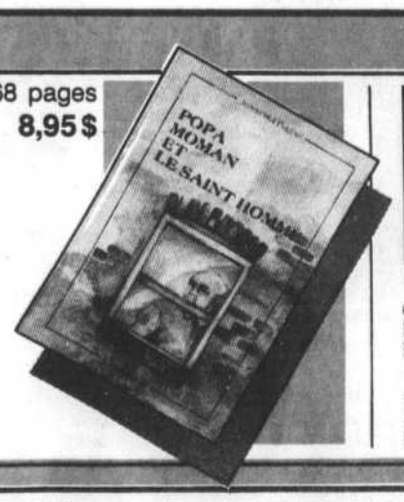

éditions hurtubise hmh ltée
7360, boulevard Newman
Ville LaSalle (Québec)
H8N 1X2
Téléphone (514) 364 0323

Ottawa estime irréaliste une baisse immédiate des prix de l'essence

OTTAWA (PC) — Les demandes de la coalition de citoyens qui réclament des baisses immédiates du prix de l'essence sont « irréalistes », estime le gouvernement fédéral.

« Tout le monde voudrait voir des prix plus bas, mais ce qu'on demande est irréaliste », a soutenu hier aux Communes, M. John McDermid, le secrétaire parlementaire de Mme Pat Carnery, ministre de l'Energie.

En Chambre, libéraux et néo-démocrates ont fait écho à la pétition lancée à Montréal par le Comité national canadien pour la baisse du coût de l'essence.

Compte tenu de la baisse du prix mondial du pétrole brut, ce groupe réclame qu'Ottawa ordonne une baisse immédiate de 6 cents le litre à la pompe et d'autres réductions totalisant 5 cents le litre, d'ici deux mois, si le prix international reste bas.

Pour M. McDermid, il est « totalement irresponsable » de demander à Ottawa de poser un tel geste sans tenir compte des profits et pertes des compagnies. Le prix devrait « baisser une fois que l'approvisionnement (à prix moindre) aura traversé le pipeline », a-t-il expliqué.

Le député libéral de Saint-Jacques, M. Jacques Guilbault, s'est retrouvé dans une position inconfortable, hier, après avoir soutenu, chiffres à l'appui, que les raffineries canadiennes n'avaient des réserves que pour 20 jours.

Pour M. Guilbault, le gouvernement ne peut donc prétendre que les consommateurs devront attendre de 45 à 60 jours avant de bénéficier des rabais consentis sur le marché international.

Par la suite, M. Guilbault a dû reconnaître que le gouvernement avait probablement raison en soutenant qu'il fallait deux mois pour qu'une baisse au niveau international se reflète sur le marché intérieur.

Si les réservoirs des raffineries ont une capacité de 20 jours d'approvisionnement, il faut ajouter de 21 à 33 jours pour que le pétrole fasse le voyage de la tête du puits dans les Prairies jusqu'aux raffineries de l'Est, a-t-on expliqué au ministère de l'Energie.

De son côté, le néo-démocrate Cyril Keeper a soutenu qu'en refusant de dicter ses prix à Petro-Canada, le gouvernement faisait gonfler la facture des consommateurs canadiens de $8 millions par jour.

Le ministre de l'Energie, Pat Carney, a télégraphié aux pétrolières canadiennes pour leur demander de refiler aussitôt que possible la baisse de prix aux consommateurs, a rappelé, de son côté, le premier ministre Mulroney.

« Un changement majeur », dit Mulroney

Les crises du dollar et du pétrole affectent la préparation du budget

MARIE TISON

OTTAWA (PC) — La chute du prix du pétrole et la crise du dollar canadien entraîneront quelques modifications au budget, mais ils ne le retarderont pas.

C'est ce qu'a déclaré hier le premier ministre Brian Mulroney, à l'entrée du caucus conservateur.

Le premier ministre a souligné que la chute des prix internationaux du pétrole affectera les plans du gouvernement.

« Il s'agit d'un changement majeur d'orientation, et ça va demander de la réflexion », a-t-il déclaré.

Il a cependant soutenu que le budget, prévu pour la fin du mois de février, ne devrait pas être retardé.

« Bien que les prix du pétrole provoquent des bouleversements au niveau des calculs, on s'attend à ce que le tout suive l'échéancier annoncé », a-t-il déclaré.

Le ministre des Finances Michael Wilson a expliqué de son côté qu'en raison de la chute des prix du pétrole, les revenus de taxation du gouvernement diminueront.

« Mais l'effet net sera probablement équilibré par les conséquences

M. Michael Wilson

globales de ces changements », a-t-il soutenu.

Le premier ministre Mulroney a attribué la faiblesse du dollar d'une part à la chute imprévue des prix internationaux du pétrole, qui s'échangeait mardi à $15 le baril, et d'autre part, au « déficit effroyable dont nous sommes les héritiers ».

« De cette combinaison résulte le cauchemar dans lequel nous vivons », a soutenu le premier ministre.

Il n'a pas manqué pas d'affirmer que le chef de l'opposition John Turner est le « père du déficit » actuel, les dépenses gouvernementales ayant augmenté d'environ 20 % par année alors qu'il était ministre des Finances.

M. Mulroney n'a pas manqué non plus de souligner que les indicateurs économiques autres que la valeur de la devise canadienne sont encourageants, que ce soit en matière de création d'emplois, de niveau d'investissement et de taux d'inflation.

La devise canadienne a marqué une hausse hier, pour clôturer à $0.7042.

Le chef libéral John Turner a cependant soutenu que la « crise était loin d'être terminée », et a demandé au ministre des Finances ce qu'il entendait faire pour résoudre le problème.

M. Wilson a continué de défendre la politique gouvernementale, qui consiste à stabiliser les mouvements du dollar et des taux d'intérêt, à réduire le déficit et à encourager les investissements.

Les néo-démocrates se sont toutefois emmenés en Chambre avec une série de statistiques sur les investissements au pays.

Le chef néo-démocrate Ed Broadbent a soutenu que les Canadiens avaient investi plus de $5 milliards à l'étranger l'an passé, une augmentation de 50 pour cent par rapport à l'année précédente.

Le leader néo-démocrate Ian Deans a affirmé de son côté que les investissements étrangers au Canada avaient diminué de $1.7 milliards.

Les deux députés ont mis en doute l'efficacité des politiques du gouvernement visant à encourager l'investissement au pays et ont affirmé que cette situation avait une forte responsabilité dans la faiblesse du dollar canadien.

Le ministre Wilson a recommandé aux néo-démocrates de remettre ces statistiques dans leur contexte, et de constater que les activités d'investissement ont augmenté de 11 pour cent l'an passé, par rapport à l'année précédente.

L'affaire Nielsen

Les libéraux réclament une enquête sur l'écoute de leurs délibérations

OTTAWA (PC) — L'opposition libérale a réclamé une enquête sur les allégations d'un ancien technicien selon lesquelles un dispositif d'écoute clandestin aurait été installé dans la salle du caucus libéral au cours des années soixante.

Le député libéral Don Boudria a fait une requête auprès du Conseil d'administration interne pour obtenir une copie d'un rapport rempli par un technicien au début de l'été 1966, faisant état de la découverte d'un câble d'origine inconnue dans le système de sonorisation de la salle du caucus libéral.

M. Boudria a également réclamé une enquête pour faire la lumière sur cette question.

Lundi, le vice-premier ministre Erik Nielsen s'est excusé pour avoir écouté les délibérations du caucus libéral au cours des années soixante.

Il a expliqué que des câbles avaient été croisés accidentellement.

Le député Boudria a souligné que rien ne permet encore de relier les allégations de l'ancien technicien, Edward Ayoub, à l'affaire Nielsen.

« C'est pour cela que j'ai demandé à ce qu'on dépose le rapport pour qu'on prenne connaissance de son contenu, et de là, on pourra voir s'il y a un lien entre les deux affaires », a-t-il déclaré.

M. Ayoub, après avoir découvert le câble au cours d'une vérification de routine en 1966, a rempli un rapport et l'a remis au sergent-d'arme D.V. Currie.

M. Currie, maintenant retraité, a déclaré n'avoir aucun souvenir du rapport, mais il se souvient qu'il y avait « quelque chose d'anormal avec les câbles ».

Le député libéral Jean Chrétien, qui, avant que M. Nielsen ne présente ses excuses, s'apprêtait à mettre son siège en jeu pour tirer les choses au clair, ne sait pas encore s'il fera de même si un lien est découvert entre les deux affaires.

« On ne met pas son siège en jeu tous les jours, a-t-il déclaré hier à l'issue de la période des questions. Ca va dépendre du type de défense qu'ils vont présenter ».

Enseignement post-secondaire

Ottawa n'entend pas exiger que les provinces justifient l'utilisation de l'aide fédérale

JOCELYN COULON

OTTAWA — « Il n'est pas question que je demande, aux provinces, le mois prochain, de justifier l'utilisation de l'argent qu'Ottawa leur verse au chapitre de l'enseignement post-secondaire. » C'est ce qu'a déclaré au DEVOIR, le secrétaire d'État, M. Benoît Bouchard, après avoir déposé, hier, à la Chambre un rapport sur l'aide fédérale et provinciale à l'enseignement post-secondaire au Canada.

Ce rapport, le premier du genre, porte sur l'aide fédérale directe, la totalité des transferts fiscaux et de la péréquation et les dépenses de chaque province et celles des organismes fédéraux de recherches.

Le ministre Bouchard doit rencontrer les ministres provinciaux de l'éducation à la fin mars, pour des discussions sur des problèmes de financement de l'éducation.

En 1984-85, les dépenses au titre de l'enseignement post-secondaire et de la recherche universitaire au Canada ont totalisé $9,03 milliards. Les provinces et les territoires ont fourni $6,45 milliards, le gouvernement fédéral $1,1 milliard, alors que $843 millions provenaient des frais de scolarité et $635 millions de dons et de revenus d'investissement.

Selon les chiffres publiés dans ce rapport, qui proviennent tous de Statistique Canada, le fédéral à fourni des contributions aux provinces de l'ordre de $4,366 milliards qui, théoriquement, servent à financer la part des provinces à l'éducation post-secondaire. Cela voudrait dire que les fonds fédéraux comptent pour presque 80% du montant global accordé par les provinces aux institutions d'enseignement post-secondaire.

« Voilà toute la question, déclare le ministre Bouchard. Nos chiffres sont-ils faux? Les provinces le croient car ils contestent les informations contenues dans ce rapport. Certaines provinces m'ont demandé d'attendre avant de publier ce rapport, mais j'ai refusé car je n'ai pas l'intention de les pointer du doigt sur cette question. Les provinces reçoivent des montants d'argent du fédéral qu'elles affectent selon leurs propres priorités. »

Le ministre estime préférable pour Ottawa de maintenir l'ancienne formule, antérieure à 1977, où le fédéral accordait des fonds pour l'éducation sans pouvoir contrôler si les fonds étaient bel et bien affectés à ce secteur.

Le prédécesseur conservateur de M. Bouchard, M. Walter MacLean, estimait que les provinces devaient dépenser davantage pour leur enseignement supérieur, rappelant que les fonds spéciaux n'étaient pas transmis aux institutions par les provinces.

Sur les $5,47 milliards que le gouvernement fédéral consacrait en 1984-85 à l'éducation post-secondaire, $1,1 milliard représentait une aide directe aux universités et collèges canadiens. De cette somme, $523 millions étaient consacrés à la recherche universitaire et provenaient principalement des conseils subventionnaires comme le Conseil de recherches en sciences humaines ou le CRSNG. Cela représente une augmentation de près de 14 % par rapport à 1983-84 dans un secteur cruellement frappé par les coupures budgétaires.

En ce qui concerne l'aide aux étudiants, le Programme canadien de prêts aux étudiants à augmenté de 23%, passant de $178 millions en 83-84 à $208 millions en 84-85. Les provinces ont suivi ce rythme, avec une hausse de 26,1% pour atteindre $505 millions.

Enfin certaines provinces ont reçu plus d'argent du fédéral qu'elles n'en ont consacré pour l'enseignement post-secondaire. Ainsi, pour 1984-85, l'Ile du-Prince-Édouard a reçu $21 millions alors qu'elle ne consacrait que $20 millions pour l'éducation. Le Québec a obtenu $1,1 milliard et dépensé $2,1 milliards.

Le libre-échange

Les provinces veulent voir Mulroney

OTTAWA (PC) — Insatisfaites de leurs discussions avec le responsable des négociations sur le libre-échange, Simon Reisman, les provinces veulent rencontrer le premier ministre Brian Mulroney, a indiqué mercredi le premier ministre ontarien David Peterson.

Il a déclaré que le porte-parole des 10 provinces, le premier ministre albertain Don Getty, commencera par essayer de régler le problème avec le premier ministre Mulroney.

Si les deux hommes ne parviennent pas à s'entendre, alors les 10 premiers ministres des provinces et le premier ministre Mulroney devront se réunir pour résoudre l'impasse, a dit M. Peterson.

Selon ce dernier, les discussions des provinces avec M. Reisman achoppent sur le degré et le type de participation et de consultation des provinces quant aux pourparlers canado-américains sur le libre-échange.

Les premiers ministres ont convenu, en novembre dernier, qu'il y aurait « pleine participation » des provinces à d'éventuelles négociations sur le libre-échange avec les Etats-Unis et se sont donné 90 jours pour déterminer comment se traduira, concrètement, l'implication provinciale.

guérin l'éditeur qui édite

Chimie par objectifs opérationnels

(462-442 / 151-141)

Wilner Bien-Aimé

guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514) 842-3481

Ce document est spécialement conçu pour un apprentissage individualisé ou un enseignement par objectifs en groupe. On y trouvera: les objectifs; l'échéancier des chapitres et séquences en périodes de 60 minutes; des expériences intégrées; des films intégrés; un tableau schématique pour chaque expérience; des cours de synthèse du professeur; un moyen d'évaluation continue, des moyens d'émulation; une série d'expériences supplémentaires suggérées; une série de films supplémentaires.

Sec. adultes
Tome I - ISBN-2-7601-0279-3 (302 p.) 6,50$
Tome II - ISBN-2-7601-0295-5 (260 p.) 6,50$
Maître - Tomes I et II
ISBN-2-7601-1565-8 (105 p.) 11,50$

Informez-vous de notre nouvelle politique de remise.

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél: (514) 843-6241

ACTIVITÉS DU SALON

★Stand thématique sur les options gagnantes
Présenté par Emploi et Immigration Canada

★Pavillon de l'industrie aérospatiale au Québec
Présenté par CAMAQ

★Pleins feux sur la formation professionnelle

★Clinique sur les techniques d'entrevues et la préparation d'un C.V.
Présentée par l'Association des professionnels en ressources humaines

★L'industrie du textile
Une révolution technologique

★Conseils gratuits des orienteurs professionnels

★Atelier de graphologie

★Information sur les stages à l'étranger

★Les femmes et le marché du travail

★Le pavillon des jeunes diplômé(es)
Dialoguez avec des jeunes qui réussissent

★Comment lancer son entreprise
- Comment choisir une franchise
- L'entrepreneurship féminin
- Les coopératives de travail
- Création d'entreprises en haute technologie

★Conférences sur:
- l'éducation
- l'emploi
- la planification de carrière

Aussi sous le même toit
5e Anniversaire! SALON DE L'ÉPARGNE PLACEMENTS
Deux Salons pour le prix d'un!

BILLETS À MOITIÉ PRIX EN VENTE DÈS MAINTENANT
(dans les Caisses Populaires Desjardins et dans les succursales de la Banque Nationale et la Banque d'Épargne)

7 au 11 FÉVRIER
PLACE BONAVENTURE
VENDREDI AU DIMANCHE: 12h à 22h — LUNDI, MARDI: 10h à 22h

la presse CKAC 73 CFTM 10 LA TÉLÉVISION DE MONTRÉAL

Graphisme Avant-Première

LE MIRACLE HYUNDAI SE POURSUIT

VOICI L'EXCEL. LA SPORTIVE ET PERFORMANTE VOITURE À HAYON DONT TOUT LE MONDE PARLE.

Révolutionnaire, le système de suspension indépendante à l'avant comme à l'arrière! Fameuse, la traction avant! Excellente, l'économie de carburant! Démesuré, l'espace de rangement! Et ça continue: allure européenne exaltante, caractéristiques standard en abondance et un long hiver d'essais au grand froid dans le nord canadien. L'Excel: une valeur sûre. Toute une voiture à prix exceptionnel! Découvrez vite pourquoi chez votre concessionnaire Hyundai.

HYUNDAI EXCEL. LE SENS DES VALEURS.

HD HYUNDAI

OUEST

Garage St-Louis Ltée
356, boul. Sauvé
St-Eustache 491-1292

Hyundai Pony Centreville
2077 ouest,
rue Ste-Catherine
Montréal 931-8243

Autos Visa Inc.
500 boul.
Mgr. Langlois
Valleyfield 377-1985

Luciani Automobile (1985) Inc.
4040 ouest,
rue Jean-Talon
Montréal 340-1344

Lac St-Louis Automobiles Enrg.
30, boul. Don Quichotte
Ville Île Perrot 453-6363

Automobiles Ulsan Ltée
2355, boul. Hymus
Dorval 683-5702

SUD

C.W. AutoSud Inc.
3839, boul. Taschereau
St-Hubert 678-1220

Seray Auto Inc.
730, boul. Perigny
Chambly 658-4482

Automobiles Corée Longueuil Ltée
1680, boul.
Marie-Victorin
Longueuil 670-2080

Les Automobiles Cloginor Inc.
9, rue Frontenac
St-Jean-sur-Richelieu
347-4003

Moteurs Châteauguay
83, St-Jean-Baptiste
Châteauguay
692-9630

Safari Automobiles Inc.
300, rue Lafleur
LaSalle 364-3124

NORD

Chomedey Hyundai
2480, boul. Curé Labelle
Chomedey 682-6000

Desmeules Hyundai
1237, boul.
des Laurentides
Ville de Laval 668-6393

Hyundai Auto St-Jérome
1180, boul. des
Laurentides
St-Antoine 432-4252

Hyundai Auto Mascouche
1990, ch. Gascon
St-Louis de
Terrebonne 471-7669

Pie IX Pony
9390, boul. Pie IX
Montréal 324-6821

Hyundai Auto Lachute
125, rue Principale
Lachute 562-2488

Hyundai Auto Joliette
1165, de Lanaudière
Joliette 759-7669

EST

Pointe-aux-Trembles Pony
12150, rue Sherbrooke est
Montréal 645-2233

Le Carrefour de la Voiture Importée Inc.
2499, boul. Casavant
St-Hyacinthe 774-6344

Pony de Montréal
5187, avenue Papineau
Montréal 521-3201

Les Automobiles Lise Grenier Inc.
1250, Rte. Marie-Victorin
Tracy 743-1244

Principale Autos Ltée
1196, rue Principale
Granby 378-4666

Les milieux culturels acceptent plutôt bien le moratoire dans les cas de l'OSM et du MAC

ANGÈLE DAGENAIS

Étrangement, les milieux culturels montréalais visés par le moratoire de huit mois décrété hier par la ministre des Affaires culturelles, Mme Lise Bacon, semblent considérer cette mise entre parenthèse des dossiers avec beaucoup de philosophie.

Au Musée d'art contemporain on se dit même très heureux de cette décision qui tient compte des préoccupations énoncées par le conseil d'administration et le nouveau directeur Marcel Brisebois à l'effet que la structure architecturale proposée pose des difficultés d'aménagement pour le musée jugées jusqu'à ce jour d'insurmontables.

Pour le moment, précise la directrice des Communications du musée, Mme Suzanne Bourbonnais, il n'est pas question de relocaliser le musée ailleurs qu'à côté de la Place des arts où il a été prévu. Jusqu'à maintenant les travaux entrepris pour relocaliser le MAC se sont limités à l'excavation des fondations et au renforcement des piliers de soutènement du stationnement de la Place des arts sur lesquel le musée sera partiellement assis. Ces travaux ont pris fin en novembre et ne devaient reprendre qu'en février après la réception des soumissions publiques pour les phases subséquentes du développement.

À l'Orchestre symphonique de Montréal ce n'est pas davantage la panique même si ce nouveau délai reporte une nouvelle fois l'inauguration éventuelle de la salle de concert, sans doute, à septembre 1989. «On nous a demandé d'étayer notre proposition et de démontrer comment nous comptons gérer et occuper la salle que nous réclamons. C'est très légitime», d'expliquer Mme Claudette Dionne de l'OSM.

Pour l'OSM il est également crucial d'«éclaircir en profondeur» l'impact qu'aura le retrait de l'Orchestre sur la Place des arts. Contrairement à ce que le président de la PdA, M. Guy Joron soutient aujourd'hui sur les baisses du nombre de spectacles et de spectateurs à la Place des arts, souligne Mme Dionne, il faisait valoir en audiences publiques (Cadillac-Fairview, juillet 1984) qu'avant la fin de la décennie l'Orchestre devrait avoir sa salle et la Place des Arts se concentrer en priorité sur l'opéra et le ballet, compte tenu du «rythme où se développaient l'orchestre et l'opéra». «Peut-être sommes-nous en avance sur les statitiques», d'ajouter Mme Dionne.

«Pourvu que ce ne soit pas un enterrement de première classe», commentait hier le conseiller municipal du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM), M. John Gardiner.Le RCM comprend et admet que le nouveau gouvernement veuille faire un examen critique des principaux projets en cours à Montréal. Il s'en félicite dans la mesure où les délais permettront au public d'en débattre davantage, notamment au cours du sommet sur le développement de Montréal, s'il y trouve une place pour s'exprimer.Mais il tient à ce que le gouvernement québécois reconnaisse qu'il faut doter Montréal d'importants équipements culturels afin d'en soutenir le rayonnement.

«Nous tenons à ce que les équipements prévus se réalisent dans le centreville de Montréal», affirme M. Gardiner en soulignant que le moratoire de huit mois de Mme Bacon se terminerait en pleine campagne électorale municipale. Qu'elle le veuille ou non, l'affaire deviendra *de facto* un thème électoral l'automne prochain.

Pour le critique du Parti Québécois en matière de culture, M. André Boulerice, qui qualifie ce sabrage de la nouvelle ministre de *chain-saw massacre*, c'est un retour à l'inculture des Libéraux des années 70. Il craint que la décision gouvernementale de geler le dossier de l'OSM ne cache le dessein de déménager la salle dans l'ouest de la ville ou d'en confier la construction à un autre développeur. La salle pourrait peut-être s'intégrer dans le complexe Hydro-La Laurentienne, selon Boulerice, mais il exige que sa construction demeure dans l'est de la métropole.

Photo Jacques Grenier

Serge et Jane sur le plateau de tournage du prochain *Tapis Rouge*.

Déçu, le RCM se préoccupe déjà d'un second schéma d'aménagement pour l'île de Montréal

ALAIN DUHAMEL

Persuadé que les audiences publiques en cours ne joueront pas d'un poids considréable dans l'adoption du schéma d'aménagement, le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) se préoccupe déjà de la préparation d'un second schéma d'aménagement, plus conforme à l'idéal qu'il se fait d'un réel effort de planification et de concertation dans le développement de l'île.

« Nous croyons qu'il est trop tard pour refaire toute la démarche » affirme M. Hubert Simard, conseiller muncipal du RCM, dans le mémoire qu'il dépose aujourd'hui à la Commission d'aménagement de la Communauté urbaine de Montréal. « Nous pensons qu'il est temps de commencer l'évaluation du schéma d'aménagement comme instrument de planification et de concertation de manière à préparer le terrain pour la revision qui doit se faire après cinq années. »

Le version définitive du schéma d'aménagement soumis en fin de parcours à un examen public sommaire apparaît au RCM « minimaliste » et et rigoureusement légaliste en ce qu'elle s'en tient strictement au cadre défini par la loi sans rechercher plus loin une vision d'ensemble cohérente du développement de l'île de Montréal.

Le RCM remet en cause l'une des principales orientations d'aménagement proposées: le développement de sous-centres hors de la zone centrale.

« Malgré une santé financière relativement bonne, c'est la perte de vitesse de la zone centrale qu'annoncent les constats du schéma d'aménagement et c'est pourquoi le RCM insiste pour que le schéma, au lieu de favoriser la création artificielle de sous-centres, opte pour la regénération de la zone centrale ».

C'est un point de vue auquel l'administration municipale n'est pas insensible puisqu'elle l'a déjà exprimé dans un mémoire qu'elle présentait à la CUM il ya plus d'un an. Depuis, cependant, elle s'est ralliée au point de vue des villes de la banlieue de peur de compromettre un fragile consensus, auquel les administrations municipales sont parvenues, 15 ans après la constitution de la CUM.

D'autant plus que l'administration municipale n'accorde guère d'importance au schéma d'aménagement. « La Ville de Montréal, affirme le RCM, valorise si peu le schéma d'aménagement qu'elle entreprend l'étude du plan de développement du centre-ville une fois que la version définitive du schéma est adoptée, bien qu'elle ait eu l'occasion de réaliser ce plan depuis longtemps ... »

Plusieurs organismes connus pour leurs proccupations à l'égard de l'environnement naturel et l'environnement urbain déposeront aujourd'hui leur mémoire.

Ainsi, la fondation Héritage Montréal incline dans le même sens que le RCM en ce qu'elle juge le schéma incomplet, imprécis et doute que le public puisse en influencer la teneur.

« Le processus a été organisé pour dissumuler les choix qui s'imposent plutôt que de les mettre en évidence. L'information et l'implication du public ont été réduites au minimum exigé par la loi et ont eu lieu si tardivement dans le processus que des changements au schéma sont difficilement faisables », lit-on dans le bref mémoire de la fondation.

Le Sommet: Bouchard soutient qu'Ottawa s'est montré « généreux » envers Québec

OTTAWA (PC) — L'ambassadeur du Canada en France et délégué principal du premier ministre Brian Mulroney à l'organisation du prochain Sommet de la francophonie a indiqué, hier, que le rôle consenti par le gouvernement fédéral à celui du Québec était tout à fait généreux.

Au cours d'une conférence de presse, en fin de journée hier, M. Lucien Bouchard a tenté de faire disparaître l'impression que le Québec était devenu, par un accord avec le fédéral sur sa place au Sommet de Paris, une province comme les autres, face plus particulièrement au Nouveau-Brunswick.

« C'est généreux, a souligné M. Bouchard, parce que le chef d'un gouvernement provincial se retrouvera entre autres à la séance de clôture du Sommet (le 19 février), sous les feux des caméras internationales à Paris, à côté du président de la France, M. François Mitterand, en train de prononcer un discours de 10 minutes sur les lignes de force qui se dégagent de ce sommet; et, espérons-le, si d'autres y consentent, en train d'annoncer que ces autres pays sont conviés à la prochaine rencontre de la francophonie au Canada, plus particulièrement à Québec. »

M. Bouchard a ensuite longuement expliqué que, même si le Québec devait répondre aux mêmes règles que le Nouveau-Brunswick lors de ce sommet, il aurait de toute évidence un poids plus évident.

Reprenant l'expression du premier ministre québécois Robert Bourassa, l'ambassadeur canadien en France s'est plu à parler du Québec comme étant le foyer de la francophonie en Amérique.

« D'ailleurs, a-t-il ajouté, la réalité juridique au Canada, c'est que nous avons une Constitution qui fait en sorte que nous avons 10 provinces et un gouvernement fédéral. Alors qu'est-ce que vous voulez que je vous dise de plus? »

Selon lui, à partir du moment où existe cette réalité juridique, l'accord conclu s'aligne sur cette réalité. Le Québec pourra parler de coopération et de développement au cours des séances à huis clos, au même titre que le Nouveau-Brunswick, alors que le gouvernement fédéral sera le seul à prendre la parole lorsqu'il s'agira de discuter de politique et d'économie.

Le discours d'ouverture sera prononcé par le premier ministre Mulroney au nom de tous les Franco-Canadiens. L'allocution de clôture sera présentée par Robert Bourassa, tel que convenu entre les deux chefs de gouvernement.

« Il faut distinguer, toutefois, a ajouté M. Bouchard, entre la réalité juridique et la réalité politique et sociologique. Il est évident que le poids du Québec, réel et quotidien, au sein de la francophonie est plus considérable que celui du Nouveau-Brunswick.

« Ce n'est pas faire injure au Nouveau-Brunswick, a-t-il poursuivi, que de dire qu'il y a moins de francophones, qu'ils sont moins bien organisés, moins féconds qu'au Québec, et ce décalage de la réalité va apparaître au plan de la visibilité. Ca va paraître quelque part qu'il y a six millions de francophones au Québec et quelques centaines de milliers au Nouveau-Brunswick, comme ça va aussi paraître qu'il y a 55 millions de Français en France et 600,000 au Gabon. »

Cette nouvelle position de fermeté du gouvernement canadien, qui tient à sa place prépondérante aux dépens du Québec, ne semble pas décevoir Lucien Bouchard, un vibrant défenseur des intérêts des Québécois et ex-organisateur du clan du Oui lors du référendum québécois en 1980.

Toi, Gainsbourg, moi Jane

NATHALIE PETROWSKI

La conférence de presse avait lieu au fin fond de Verdun dans un studio de télévision. Toute la presse montréalaise était au rendez-vous et ne voulait pour rien au monde manquer le show de Serge (Tarzan) Gainsbourg flanqué de sa fidèle et éternelle Jane (Birkin), reçus au champagne par Jean-Pierre Ferland pour enregistrer le *Tapis Rouge* du 30 mars.

En lieu et place du tapis rouge, un immense drap argenté avait été déroulé pour recevoir les invités de marque. Les journalistes sommés de se mettre à genoux, ont pu observer pendant près d'une heure, ce couple étrange qui faisait jadis scandale avec des disques suggestifs et qui aujourd'hui se borne à faire danser les bougalous.

Fidèle à lui-même, Gainsbourg faisait la gueule en marmonnant des paroles incompréhensibles tandis que Jane offrait aux photographes un oeil humide et un visage de porcelaine à peine abusé par le temps. Que s'est-il dit pendant une heure? Tout et rien, des formules toutes faites et quelques réflexions venues du fond du coeur, révélant chez l'agent provocateur préféré des Français, l'âme tâtillonne d'un grand judéo-chrétien. «C'est vrai que je suis un puritain, j'ai une conscience très marquée du bien et du mal, déclarait Gainsbourg avant de sombrer dans son coma esthétique et son désespoir ethylique.

On n'a pas su pourquoi en 25 ans de carrière et en 58 ans de vie active, Gainsbourg n'a jamais pris la peine de venir faire un saut au Québec. «Je ne suis pas un conquistador, offrit-il seulement en guise d'explication, avant d'ajouter qu'il serait de retour d'ici un ou deux mois pour une minitournée à Montréal, Québec et Ottawa.

La seule chose dont le couple a bien voulu nous entretenir en long et en large, c'est le destin de leur fille Charlotte. Pour ceux qui ne seraient pas au courant, Charlotte, 14 ans, est une vedette consacrée en France. Papa et maman maintiennent qu'ils n'ont rien à voir dans l'histoire.

En plus de tenir le premier rôle dans le film *L'Effrontée*, elle a fait sa renommée avec un video-clip, intitulé *Lemon Incest* et signé Serge Gainsbourg. Charlotte y apparaît en petite culottes couchée sur un drap de satin noir aux côtés de son papa en chantant de sa petite voix chevrotante *L'amour que nous ne ferons pas ensemble*. Malheureusement, le clip a été refusé par les autorités de la télé canadienne, qui le jugent trop osé.

Gainsbourg n'avait rien à redire sur le sujet. Quant à Jane, elle a expliqué qu'elle était très fière de sa petite fille. «Le drame des enfants de stars, c'est que la plupart du temps ils ne sont rien d'autre que les enfants de leurs parents. Charlotte au moins existe par elle-même et non parce qu'elle est la fille de Serge Gainsbourg» offrit la mère attendrie et parlant sans doute en connaissance de cause.

Le sujet de la conversation dérapa sur la fierté. Gainsbourg déclara que sa fierté c'était d'être aimé par les plus humbles, par les flics par les parachutistes, comme par les gamins de 15 ans, qui viennent frapper à sa porte pour lui demander la main de Charlotte. Quant à l'amitié, il semble que ce unit aujourd'hui Serge et Jane, n'appartient pas à ce domaine virile. C'est du moins ce que Gainsbourg prétend. Jane, elle n'est pas d'accord. Malheureusement pour elle, c'est Serge qui porte encore le pantalon.

EN PLEIN AIR... FAITES-LE DONC, POUR VOIR!
PARTICIPACTION

TÉLÉVISION

12h00
2 11 PREMIÈRE ÉDITION
3 THE NEWS
4 7 8 LE MONDE
5 6 MIDDAY (1h. appr.)
5 SUPER PASSWORD
7 WWNY NEWS — 7 AT NOON
8* 12 THE FLINTSTONES
8 22 RYAN'S HOPE
10 ICI MONTRÉAL
(SE) ADIEU BONAPARTE
(FC) THE FLAMINGO KID

12h05
11 FARIBOLES

12h10
3 ACROSS THE FENCE

12h15
4 8 10 CINÉ-QUIZ
L'INTRUS MAGNIFIQUE. (2h.15)
7 CINÉ-QUIZ
LA TRAHISON SE PAIE CASH. (2h.15)

12h20
2 TÉLEXARTS

12h25
9 LE 9 VOUS INFORME

12h30
2 9 11 13 VIVRE À TROIS
Chrissy a un intérêt nouveau pour les courses de chevaux. La chance va-telle lui sourire?
3 7 THE YOUNG & THE RESTLESS (1h.)
5 SEARCH FOR TOMORROW
8* MIDDAY NEWSLINE
6 22 LOVING
12 PULSE 12:30
15 17 30 SCIENCES ET CULTURES
99 BIZARRE, COMME C'EST BIZARRE

12h57
6 COMMUNITY NOTES

13h00
2 9 11 13 TERRE HUMAINE
Laurent n'a pas encore repris le cours normal de sa vie. Il a une longue conversation avec Hector. François fait une drôle de proposition à son père. REPRISE.
5 6 8 22 ALL MY CHILDREN (1h.)
5 DAYS OF OUR LIVES (1h.)
8* 12 LIFETIME
Interview avec l'actrice Teri Austin, l'animatrice de "Thrill Of A Lifetime". Portrait de Barbara Halseg, correspondante à l'étranger. (1h.)
15 17 30 QUEBEC SCHOOL TELECAST
99 LA CHANCE AUX CHANSONS

13h30
2 9 11 13 AU JOUR LE JOUR (1h.)
3 7 AS THE WORLD TURNS (1h.)
15 17 30 LE MARCHÉ AUX IMAGES (1h.) Reprise de 10h30
99 DROIT DE RÉPONSE (2h.)

14h00
5 6 DALLAS (1h.)
5 8* 12 ANOTHER WORLD (1h.)
8 22 ONE LIFE TO LIVE (1h.)
(SE) LA VENGEANCE DU SERPENT À PLUMES
(FC) SOMETHING WICKED THIS WAY COMES

14h30
2 9 11 13 TÉLÉ-FEUILLETON
L'ILE AUX TRENTE CERCUEILS (1ère de 6). Avec Claude Jade, Jean-Paul Zehnacker, Yves Deneyton et Georges Marchal. — En 1917, Véronique D'Hergemont apprend la mort de son ex-mari, le comte Vorski. Peu après, elle aperçoit sur un écran de cinéma ses initiales surmontant une flèche. Fortement intriguée, elle se rend en Bretagne où la scène avait été tournée et y fait une macabre découverte. (1h.)
3 7 CAPITOL
4 8 10 LA PETITE MAISON DANS LA PRAIRIE
L'APPEL. (1h.)
7 MATINÉE AVEC...
(1h.) Voir, 10h00
15 17 30 ACTION-DÉBAT
Anim.: Pierre Craig. REPRISE.
33 NOVA (1h.)

15h00
3 7 GUIDING LIGHT (1h.)
5 6 CORONATION STREET
5 MASK
8* 8 12 GENERAL HOSPITAL (1h.)
15 17 30 PAUSE MUSICALE
22 HE-MAN

15h30
2 9 11 13 LE ROBINSON SUISSE
4 8 LES SATELLIPOPETTES
5 6 PARENTING
5 VOLTRON
7 ODYSSÉE
10 LA BANDE À NIMÉE
15 17 30 L'UNIVERS D'ARMAND VAILLANCOURT (1h.) Reprise de mercredi, 22h00
22 SCOOBY DOO
33 THE SECRET CITY
99 QUOI DE NEUF?

15h50
99 RADIO-FRANCE-INTERNATIONALE

16h00
2 9 11 13 FÉLIX ET CIBOULETTE
3 DYNASTY (1h.)
4 7 8 REVUE VIDÉO
5 6 HAPPY DAYS
5 LOVE CONNECTION
7 SCOOBY DOO
8* WHEEL OF FORTUNE
8 HART TO HART (1h.)
10 LES SATELLIPOPETTES
12 MUSIC VISION
22 TRANSFORMERS
33 SESAME STREET (1h.)
(SE) LE TRÉSOR DE LA MONTAGNE SACRÉE
(FC) CITY LIGHTS

16h30
2 9 11 13 TRABOULIDON
Avec Sylvie Léonard et Denis Mercier.
4 7 8 10 GALAXIE
Avec la participation de Marguerite Blais, Roger Baulu, Augustin Roy, Ruis Mascarenhas et Thérèse Laporte.
5 6 WHAT'S NEW?
Anim.: Howard Green et Jennifer Gibson.
5 DIVORCE COURT
7 BEWITCHED
8* DIFF'RENT STROKES
12 TAKE A BREAK
15 17 30 QUÉBEC SCOPE
Reprise de lundi, 20h30
22 G.I. JOE
99 LE VILLAGE DANS LES NUAGES

16h37
12 WHEEL OF FORTUNE

16h50
99 BIZARRE, COMME C'EST BIZARRE

17h00
2 9 11 13 LE TRAIN DE 5 HEURES (1h.)
3 BENSON
4 7 8 10 MONTRÉAL EN DIRECT (1h.)
5 6 VIDEO HITS
5 JEOPARDY
7 THE ROPERS
8* WKRP IN CINCINNATI
8 QUINCY (1h.)
12 THE PRICE IS RIGHT (1h.)
15 17 30 REFLETS DE RUSSIE
MOSCOU. (1h.) REPRISE.
22 DIFF'RENT STROKES
33 MR. ROGERS' NEIGHBORHOOD

17h15
99 LES AMOURS DES ANNÉES FOLLES

17h30
3 PEOPLE'S COURT
5 6 THREE'S COMPANY
5 THE NEW NEWLYWED GAME
7 BENSON
8* TOO CLOSE FOR COMFORT
22 NEWS CENTER 22
33 3-2-1- CONTACT
99 LE JOURNAL
(FC) INSPECTOR GADGET

18h00
2 11 CE SOIR
3 THE NEWS (1h.)
4 7 8 LE MONDE (1h.)
5 THE PRICE IS RIGHT (1h.)
5 NIGHTLY NEWS ON 5
6 NEWSWATCH (1h.)
7 WWNY NEWS
8* NEWSLINE (1h.)
8 TV8 NEWS
9 LE 9 VOUS INFORME
10 ICI MONTRÉAL
12 PULSE (1h.)
13 LE 13 VOUS INFORME
15 17 30 PASSE-PARTOUT
22 DIFF'RENT STROKES
33 THE MACNEIL/LEHRER NEWSHOUR (1h.)
99 LES JOURS HEUREUX
(SE) LE CHOIX D'UN PEUPLE
(FC) 2010

18h05
11 LES NOUVELLES RÉGIONALES

18h19
11 LES NOUVELLES DU SPORT

18h24
11 ARTS ET SPECTACLES

18h26
2 LES NOUVELLES DU SPORT

18h29
2 11 LA MÉTÉO

18h30
2 9 11 13 AVIS DE RECHERCHE
5 NBC NIGHTLY NEWS
7 CBS EVENING NEWS
8 22 ABC WORLD NEWS TONIGHT
10 PAUL ET LES JUMEAUX
Avec Andrew Sabiston, Marnie McPhail et Sunny Besen-Thrasher. — Paul, un piètre vendeur de billets.
15 17 30 TÉLÉSERVICE
(1h. appr.) En reprise à 23h00 à l'exception duet30 .
99 INTERMÈDE: PALUEL

18h50
99 UN TEMPS POUR TOUT
L'ASTROLOGIE. Anim.: Monique Cara et Alain Valentini. — L'astrologie est aujourd'hui partout présente. Adeptes, dont Françoise Hardy, et adversaires débattent le sujet. Variétés: Dorothé, Étienne Daho et Diane Tell. (1h.10)

19h00
2 9 13 À PLEIN TEMPS
LE BAZAR... — Bousculés par les événements, Estelle et Phil oublient que les plus petites bêtes ont les plus grandes oreilles.
3 CBS NEWS
4 7 8 10 ARNOLD ET WILLIE
Avec Conrad Bain, Gary Coleman, Todd Bridges et Dana Plato. — Lorsque monsieur Drummond assiste à une réunion à l'école de son fils Arnold, il devient amoureux de son professeur. Cette liaison provoque cependant la jalousie des compagnons de classe d'Arnold. Celui-ci tente alors de regagner l'affection de ses amis en utilisant plusieurs moyens.
5 THE WORLD TODAY
5 7 WHEEL OF FORTUNE
6 THE FACTS OF LIFE
8* 12 ENTERTAINMENT TONIGHT
Philip Michael Thomas (Miami Vice) nous parle de son premier album, "Living The Book of My Life", et de son 45 tours.
8 THE NEW NEWLYWED GAME
11 GILLET... PURE LAINE
22 THREE'S COMPANY
33 THE NIGHTLY BUSINESS REPORT

19h27
15 17 30 TIRAGE "LA QUOTIDIENNE"

19h30
2 9 11 13 LES GRANDS FILMS
PERMIS DE TUER. (2h.)
3 THE PRICE IS RIGHT
4 7 8 10 MAGNUM
PRÉMONITION. (1h.)
5 6 4 ON THE FLOOR
Avec les Frantic.
5 M*A*S*H
7 FAMILY TIES
Avec Michael Gross et Meredith Baxter-Birney.
8* 12 THE CAMPBELLS
FREE AND CLEAR avec Malcolm Stoddard, Eric Richards, John Wildman et Amber-Lea Weston. — Les Campbell doivent lutter pour conserver leur terre. Leurs voisins leur prêtent main-forte.
8 CARSON'S COMEDY CLASSICS
Anim.: André Payette. En reprise aux30 à 23h00 En reprise lundi suivant, 17h30
22 THE BENNY HILL SHOW
30 BLOC-NOTES
En reprise au réseau vendredi, 15h00
33 THE COMPUTER CHRONICLES
INVESTMENT SOFTWARE.

20h00
3 7 MAGNUM P. I.
Avec John Hillerman, Roger E. Mosley et Tom Selleck. (1h.)
5 MURDER, SHE WROTE
Avec Angela Lansbury. (1h.)
5 8* 12 THE COSBY SHOW
CLIFF GOES TO THE DENTIST avec Bill Cosby et Phylicia Ayers-Allen.
6 CBC THURSDAY NIGHT
AGAINST REASON: A PORTRAIT OF JACK McCLELLAND / SILENT PARTNER: A PORTRAIT OF FLOYD CHALMERS. — Portrait de Jack McClelland, président de McClelland & Stewart. M. McClelland a vendu sa compagnie à un investisseur privé. Cet homme a toujours cru que les écrivains canadiens pouvaient réussir chez eux; documentaire sur la vie et la carrière de Floyd Chalmers. (1h.30)
8 22 RIPLEY'S BELIEVE IT OR NOT
Anim.: Jack Palance et Marie Osmond. (1h.)
15 17 30 LA VIE SUR LA TERRE
UNE INFINIE VARIÉTÉ. Anim.: David Attenborough. — Un voyage aux îles Galapagos, au Grand Canyon, puis en Australie jusqu'aux jardins sous-marins de la Grande barrière de corail. (1h.) En reprise samedi suivant, 22h30
33 HOTLINE
Conseils sur les déductions d'impôts et sur les nouvelles lois. Inv.: Paul Hanlon, avocat, Kathy Bushnell, du Service du Revenu, et Paul Toomey, comptable. Ligne-ouverte. (1h.)
99 INTERMÈDE: PAS DE SIGNAUX, PAS DE TRAIN
(SE) UN ÉTÉ POURRI
(FC) 1984

20h30
4 7 8 10 CHACUN CHEZ SOI
IL FAUT CE QU'IL FAUT.
5 8* 12 FAMILY TIES
Avec Michael Gross et Meredith Baxter-Birney.
99 LA CHANCE AUX CHANSONS
Inv.: Mouloudji avec son fils Gricha, Yves Duteil, Anny Gould et Raymond Boissière.

21h00
3 7 8* 12 SIMON AND SIMON
Avec Jameson Parker et Gerald McRaney. (1h.)
4 7 8 10 CINÉMA DU JEUDI
LES TUEURS SONT LACHÉS. (2h.)
9 HEE HAW (1h.)
5 CHEERS
Avec Ted Danson et Shelley Long.
8 22 DYNASTY II: THE COLBYS
Avec Charlton Heston, Barbara Stanwyck et Maxwell Caulfield. (1h.)
15 17 30 CITÉ DES JEUNES
L'AMOUR. — Cette émission-débat a été conçue sous le signe de l'amour mais aussi de l'humour. Les jeunes gens de la région de Sept-Îles, qui l'ont conçue à l'occasion de l'Année de la jeunesse, ont voulu traiter du sujet de l'amour avec un brin de fantaisie et sur un ton léger. (1h.)
33 MYSTERY!
THE ADVENTURES OF SHERLOCK HOLMES avec Jeremy Brett et David Burke. — Mr Melas est conduit de force dans une maison secrète où un Grec a été fait prisonnier. Il lui sert d'interprète. Après avoir raconté le tout à Holmes, il disparaît à nouveau. (1h.)
99 DROIT DE RÉPONSE
L'ESPRIT DE CONTRADICTION; REVUE DE PRESSE. Anim.: Michel Polac. — Évocation de l'actualité du mois et contradiction autour du livre de Thierry Pfister "La vie quotidienne à Matignon" (Hachette). (2h.)

21h30
2 9 11 13 VEDETTES EN DIRECT
Inv.: Richard Cociante.
5 NIGHT COURT
Avec Harry Anderson.
6 RED SERGE
(5e de 6). — L'hôtel a été loué à Lord Eckersley. Abe et les filles devront-ils quitter les lieux?

22h00
2 9 11 13 LE TÉLÉJOURNAL
3 7 KNOTS LANDING
Avec Donna Mills, Julie Harris et Lisa Hartman. (1h.)
5 6 THE NATIONAL
5 HILL STREET BLUES
I WANT MY HILL STREET BLUES avec Daniel J. Travanti et Veronica Hamel. (1h.)
8* 12 MIAMI VICE
FLORENCE, ITALY avec Don Johnson, Philip Michael Thomas et Edward James Olmos. (1h.)
8 22 20/20
Anim.: Barbara Walters et Hugh Downs. (1h.)
15 17 30 KAREN AKERS
Un spectacle enregistré de cette grande chanteuse américaine qui donne la pleine mesure de son talent, de son originalité et de sa personnalité. (1h.) REPRISE.
33 HERITAGE: CIVILIZATION AND THE JEWS
(3e partie). — La naissance du christianisme a changé le cours de l'histoire juive. (1h.) REPRISE.
(SE) ADIEU BONAPARTE
(FC) THE WICKER MAN

22h25
2 9 11 13 LE POINT
5 6 THE JOURNAL

23h00
2 9 13 LA MÉTÉO
3 THE NEWS
4 7 8 10 LES NOUVELLES TVA
5 BENNY HILL
5 NIGHTLY NEWS ON 5
6 NEWSWATCH
7 WWNY NEWS
8* 12 CTV NATIONAL NEWS
8 TV8 NEWS
11 LES NOUVELLES RÉGIONALES
15 17 TÉLÉSERVICE
(1h.) Reprise de 18h30 À l'exception du,30 .
22 NEWS CENTER 22
30 NORD-SUD
Reprise de 19h30 au réseau.
33 FRONT ROW FEATURE
CLEOPATRA. (2h.)
99 QUOI DE NEUF?

23h04
2 9 13 LES NOUVELLES DU SPORT

23h06
11 L'ENTREVUE

23h12
11 LES NOUVELLES DU SPORT

23h15
2 TÉLEXARTS
9 LE 9 VOUS INFORME
13 LE 13 VOUS INFORME

23h19
11 LA MÉTÉO

23h20
2 11 CINÉMA
MIEUX VAUT TARD QUE JAMAIS. (2h.05)
99 COCORICOCOBOY

23h21
12 PULSE

23h23
8* NIGHTLINE

23h30
3 7 CBS REPORTS
THE PHILLIPINES ELECTION.
4 LE MONDE
5 COUNTRY WEST
5 THE TONIGHT SHOW (1h.)
6 CBC LATE NIGHT
EDGE OF DARKNESS. (2h.)
7 8 LE MONDE RÉGIONAL
8 22 ABC NEWS NIGHTLINE
9 CINÉ-SOIR
LA CHEVAUCHÉE DES 7 MERCENAIRES. (2h. appr.)
10 ICI MONTRÉAL
13 CINÉ-SOIR
UN DRAME BOURGEOIS. (2h. appr.)

23h33
99 LE JOURNAL

23h35
4 7 8 10 LES SPORTS

23h50
4 7 8 10 LA COULEUR DU TEMPS

00h00
3 7 NIGHT HEAT (1h.10)
4 10 CINÉMA DE FIN DE SOIRÉE
LA VALLÉE DES POUPÉES. (2h.35)
5 ALL NIGHT LONG (6h.)
7 8 LES SUPER ÉTOILES DE LA LUTTE (1h.)
8* THE FALL GUY (1h.)
8 EYE ON HOLLYWOOD
12 AIRWOLF (1h.)
22 100 HUNTLEY STREET (1h.)
(SE) L'EXÉCUTEUR DE HONG KONG
(FC) SOMETHING WICKED THIS WAY COMES

00h30
5 LATE NIGHT WITH DAVID LETTERMAN (1h.)
8 LAVERNE & SHIRLEY

01h00
7 8 REVUE VIDÉO
8* LATE NIGHT MOVIE
THE SAVAGE IS LOOSE. (2h.18)
8 COMEDY TONIGHT
12 CINEMA 12
THE IMPOSTOR. (2h.)
33 PLANET EARTH (1h.)

01h10
3 7 THE CBS LATE NIGHT MOVIE
THE ULTIMATE WARRIOR. (1h.20)

01h30
8 TV8 NEWS
9 LES NOCTAMBULES
PLANÈTE INTERDITE. (1h.55 appr.)
13 LES NOCTAMBULES
L'AMÉRICAINE ET L'AMOUR. (2h.10 appr.)
(FC) THE PARK IS MINE

01h40
(SE) LA VENGEANCE DU SERPENT À PLUMES

03h00
12 SECOND FEATURE
SINS OF THE FATHER. (2h.)

03h30
(SE) UN ÉTÉ POURRI
(FC) SEVEN TIMES A DAY

2 CBFT 2 noir
3 WCAX 3 blanc
4 CFCM 4 noir
5 CKMI 5 noir
5 WPTZ 5 blanc
6 CBMT 6 noir
7 CHLT 7 noir
7 WWNY 7 blanc
8 CHEM 8 noir
8* CJOH 8 noir avec '*'
8 WMTW 8 blanc
9 CKSH 9 blanc
10 CFTM 10 noir
11 CBVT 11 noir
12 CFCF 12 noir
13 CKTM 13 noir
15 CIVQ 15 noir
17 CIVM 17 noir
22 WVNY 22 blanc
30 CIVO 30 noir
33 WETK 33 noir
99 TVFQ 99 noir
(SE) super ecran
(FC) first choice

Colloque organisé samedi par l'UdeM et l'Université Laval

Les lendemains du rapport Beaudry

FRANÇOIS LEMENU

Le rapport de la Commission consultative sur le travail a suscité de vives réactions depuis sa publication le 20 janvier dernier. Satisfaction à peine dissimulée de la part des syndicats, levée de bouclier du côté du patronat, c'est à coup de manchettes et de déclarations parfois incendiaires que le rapport Beaudry est commenté depuis deux semaines.

À travers ce tumulte verbal, l'Ecole de relations industrielles de l'Université de Montréal et le Département des relations industrielles de l'Université Laval ont donc décidé d'apporter un nouvel éclairage au débat en organisant un colloque ayant pour titre « Les lendemains du rapport Beaudry ».

Ce colloque réunira, samedi prochain à l'Hôtel Méridien, des intervenants des milieux syndical et patronal qui discuteront les thèmes des conditions minimales de travail et des rapports collectifs du travail.

En matinée, M. Rodrigue Blouin, professeur à l'Université Laval, fera un exposé sur les conditions minimales de travail. M. Jean-Paul Hétu, président de la Centrale des syndicats démocratiques, Mme Claire Bonenfant de la Fédération des femmes du Québec et un porte-parole du Conseil du patronat du Québec participeront ensuite à une table-ronde, animée par M. Gilles Laflamme, professeur à l'Université Laval.

En après-midi, M. Jacques Desmarais, professeur à l'UQAM, fera un exposé sur les rapports collectifs du travail. Une table-ronde, animée par M. Marcel Pepin, ancien président de la CSN aujourd'hui professeur en relations industrielles à l'U de M, réunira M. Denis Beauregard, directeur de la recherche du CPQ, M. Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Gérald Larose, président de la Confédération des syndicats nationaux, et M. Robert Savoie, du Centre des dirigeants d'entreprise.

Selon M. Fernand Morin, professeur à l'Université Laval et responsable du plan de codification des lois du droit du travail de la CCT, le colloque devrait permettre un dialogue plus serein et surtout plus réfléchi entre les différents partenaires sociaux. « Ce colloque se veut être un carrefour d'échanges plus intelligents qui donnera l'occasion aux intervenants de nuancer leurs positions, dit M. Morin. Nous visons un public spécialisé qui ne se satisfait pas de manchettes et de déclarations intempestives. » Celui-ci ajoute que le colloque donnera également au gouvernement une autre occasion de commenter le rapport même si le ministre du Travail, M. Pierre Paradis, a refusé l'invitation des organisateurs.

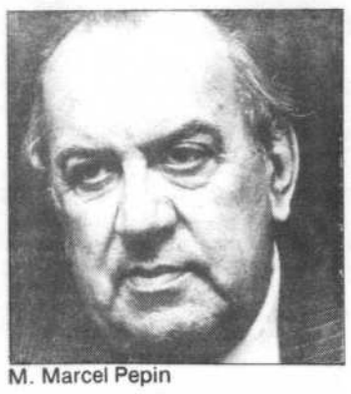
M. Marcel Pepin

Le rapport Beaudry suscite par ailleurs beaucoup d'intérêt chez les étudiants en relations industrielles. M. Pepin note que le rapport fait l'objet de nombreuses questions à chacun de ses cours et que les étudiants au niveau du baccalauréat spécialisé sont particulièrement intéressés par la question des rapports collectifs. Au niveau de la maîtrise, constate M. Morin, les étudiants sont surtout sensibilisés par les réformes administratives et les facteurs de déjudiciarisation dans les relations de travail.

Au sujet du rapport lui-même, M. Pepin se dit satisfait des progrès réalisés au chapitre des rapports collectifs. Il déplore toutefois que les commissaires n'aient pas retenu l'accréditation multipatronale, tant décriée par le patronat. L'ex-dirigeant syndical se montre également favorable à la création d'un Conseil des relations de travail. Il doute toutefois de la légalité des pouvoirs discrétionnaires dévolus au CRT. M. Pepin croit enfin que le rapport aurait dû aller un peu plus loin dans ses recommandations sur les normes minimales, en particulier les articles touchant le salaire minimum et les vacances.

Le colloque se déroulera de 8 h 30 à 17 h, et les frais d'inscription sont de $ 100 par personne. Pour renseignements: 343-7312, à Montréal, et 656-2794, à Québec.

Le CLSC de Pointe-aux-Trembles

Nouveau délai dans l'enquête

Les médias ignorent toujours s'ils auront ou non accès aux milliers de pages de témoignages présentés au cours des derniers mois devant la commission d'enquête sur le fonctionnement du CLSC de Pointe-aux-Trembles.

Le commissaire-enquêteur dans cette affaire, Me Mario Bilodeau, a en effet décidé hier de reporter à aujourd'hui sa décision quant à la levée de l'ordonnance de non-publication couvrant plusieurs témoignages importants présentés devant la commission.

Le commissaire a aussi ordonné la non-consultation des notes sténographiées de la commission.

Les représentants des 150 employés du CLSC J.-Octave Roussin ont dénoncé récemment le climat « de terreur » qui règne dans ce CLSC de l'est de la métropole et demandé au ministère de la Santé du Québec de relever de leurs fonctions, pour la durée de l'enquête, deux des cadres de l'établissement.

Construction : la CSN souhaite un front commun syndical pour préserver le règlement de placement

(PC) — Le mouvement syndical pourrait envisager une action concertée pour empêcher le gouvernement d'abolir le règlement de placement dans l'industrie de la construction au Québec.

Le secrétaire général de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), M. Michel Gauthier, a lancé un appel, hier, aux dirigeants de la FTQ-Construction et du Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International), les invitant à participer à une démarche commune pour s'opposer au projet du nouveau gouvernement libéral.

A son arrivée au conseil des ministres, hier matin, le ministre du Travail, Pierre Paradis, a réaffirmé pour sa part son intention d'abolir le permis de travail dans les meilleurs délais mais il n'a pas fourni plus de précisions.

La CSN a déjà fait savoir qu'elle s'opposera avec vigueur à tout geste en ce sens.

M. Gauthier a exprimé le voeu que tous les travailleurs de la construction, peu importe leur allégeance, se mobiliseront pour faire comprendre au gouvernement qu'il doit maintenir ce règlement.

Selon lui, les travailleurs membres de la CSN-Construction se sont déjà prononcés, au cours de 65 assemblées générales tenues au cours des deux dernières semaines de janvier, en faveur du maintien du règlement de placement et du renouvellement automatique des cartes de classification qui viennent à échéance le 1er mars prochain.

Depuis son entrée en vigueur, en 1977, ce règlement a contribué à protéger les emplois des travailleurs de la construction et à assurer une amélioration de leurs revenus, soutient la CSN-Construction.

Citant des statistiques émanant de l'Office de la construction du Québec, M. Gauthier a souligné que la moyenne d'heures travaillées par les syndiqués était passée de 916 heures en 1983 à 971 heures en 1984.

COURS D'INTRODUCTION GRATUIT

COMMENT REUSSIR A L'EXAMEN DU SERVICE EXTERIEUR DE 1986"

Il n'est pas facile d'entrer dans le corps diplomatique canadien. Pour se distinguer, il faut s'être préparé consciencieusement à l'examen et aux entrevues. Nous vous invitons à un cours d'introduction GRATUIT de 90 minutes, donné par un ex-agent du Service extérieur, pour vous montrer quel sera l'encadrement que vous offre le seul séminaire spécialement conçu pour bien vous préparer à l'examen du Service extérieur.

ADRESSE DU COURS GRATUIT

MONTRÉAL: Université de Montréal
Vendredi, 7 février
12:15 - 1:45 p.m.
Pavillon Maximilien-Caron
Local 2403
3200, rue Jean Brillant

* Nous regrettons, mais les séminaires ne pourront se dérouler qu'en anglais.

LE SERVICE DE CONSULTATION POUR L'EXAMEN DU SERVICE EXTÉRIEUR
Bureau 508, 404 avenue Laurier est,
Ottawa, Ontario, K1N 6R2
(613) 232-3497

vente
des MILLIERS de livres
à prix INCROYABLES!
aux librairies flammarion
1243 UNIVERSITY 866-6381
4380 ST-DENIS 284-3688
débarras

L'UNIVERSITÉ POPULAIRE et la CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC présentent

C'EST LE TEMPS D'INVESTIR!

5e Anniversaire!
SALON DE L'ÉPARGNE-PLACEMENTS

CHANGEZ VOTRE STRATÉGIE DE PLACEMENTS:

Intérêts sur compte d'épargne	6%
Moins impôts*	−3%
Moins inflation	−4%
Rendement réel	**−1%**

(*Impôts calculés sur un revenu imposable de 20,000$, l'exemption de revenus d'intérêts ayant été utilisée).

ABRIS FISCAUX
★ Épargne-retraite
★ Épargne-actions

LIQUIDITÉS
★ Certificats de dépôts
★ Obligations d'épargne

IMMOBILIER
★ Résidences
★ Propriétés à revenus

BOURSE
★ Actions
★ Obligations

PROGRAMME D'ACTIVITÉS DU SALON
★ Parquet de la Bourse de Montréal
★ Clinique de consultations sur l'épargne-actions
★ Clubs d'investissement
★ Conférences sur les compagnies inscrites à la Bourse
★ Conseils gratuits des notaires, C.A. et évaluateurs agréés
★ Clinique sur les propriétés à revenus
★ Mini-théâtre sur l'immobilier
★ **Retraite et pré-retraite:** Conférences dans l'atelier de l'ACCAP

CONCOURS
★ **25 000$ d'or** offerts par McLeod et la Banque d'Épargne
★ **5 000$ d'actions** à gagner
★ **Concours** «planifiez votre retraite»

BILLETS À MOITIÉ PRIX EN VENTE DÈS MAINTENANT
(dans les Caisses Populaires Desjardins et dans les succursales de la Banque Nationale et la Banque d'Épargne)

7 au 11 FÉVRIER
PLACE BONAVENTURE
VENDREDI AU DIMANCHE 12h à 22h — LUNDI, MARDI 10h à 22h
la presse CKAC 73 cftm 10 LA TÉLÉVISION DE MONTRÉAL

GRAPHISME AVANT PREMIÈRE

RESTAURANT CAFE d'EUROPE
27 Ste-Angèle
Québec
692-3835
PRÉPOSÉ AU STATIONNEMENT ou STATIONNEMENT GRATUIT RUE STE-ANGÈLE

Les moules, sauce poulette
Le potage à la lyonnaise
L'agneau de lait façon Café d'Europe
ou
L'omble de l'Artique en papillotte
Les aubergines gratinées
Les pommes au romarin
Les petits pois au prosciutto
Le napoléon à l'amaretto
Le café
17.95$
Le vendredi, samedi et dimanche soir

Quel plaisir de recevoir chez-soi!

Anjou Québec offre des préparations **bouchères crues exclusives.**

De l'entrecôte moelleuse au tendre bourguignon, sans oublier la bavette savoureuse et la prestigieuse côte de boeuf, **redécouvrez le goût vrai des bonnes choses de la vie.**

- **le rôti de veau aux écorces d'oranges confites**
- **le rosbif mille feuille**
- **le délice d'agneau**
- **le râble de lapin aux pruneaux**

Mon boucher, c'est un artiste à vous d'en profiter!

PLAT DU JOUR
Jeudi: Cuisses de canard aux petits navets glacés
Vendredi: Médaillons de veau à la confiture de poireaux
Samedi: Quenelles de poisson à la bouillabaisse

1953 Anjou QUÉBEC 1986
La boucherie charcuterie traiteur c'est notre métier
1025 rue Laurier ouest
272-4065 272-4086

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Le président américain présente un projet de budget

Reagan veut réduire le déficit en comprimant l'enveloppe sociale

■ L'État poursuit son entreprise de « désengagement »

WASHINGTON (AFP) — Le président américain, M. Ronald Reagan, a présenté hier un projet de budget pour l'exercice 1987 qui sacrifie de nombreuses enveloppes civiles au profit de la défense.

L'opposition démocrate a exprimé son hostilité au projet qu'elle a l'intention de bloquer.

Conçu pour la première fois sous la menace de la loi Gramm-Rudman de retour à l'équilibre budgétaire, le budget de l'année fiscale 1987 débutant le 1er octobre prochain prévoit une réduction spectaculaire du déficit. Il serait abaissé d'un tiers pour tomber à $143.6 milliards, contre plus de $208 millards attendus cette année.

Le projet de la Maison-Blanche s'appuie sur des hypothères économiques, souvent jugées optimistes (notamment 4 % de croissance en 1986 et 1987), qui permettraient d'accroître les recettes de 12 % ($850.4 milliards) sans augmentation du barême des impôts, ainsi que s'y est engagé M. Reagan.

En regard, les dépenses n'augmenteraient que de 1.4 %, malgré l'accélération de l'effort militaire. L'enveloppe du département de la Défense, budget le plus lourd, marquerait un accroissement de 6.2 % plus particulièrement centré sur l'Iniative de Défense Stratégique (IDS).

« Ce budget montre qu'il est possible d'éliminer le déficit sans augmenter les impôts, sans sacrifier la capacité de défense, et sans réduire les dépenses légitimes pour les personnes démunies et âgées », a affirmé M. Reagan dans le message au Congrès qui accompagne son projet.

L'agriculture est en première ligne dans les coupes pratiquées par le président Reagan. Les programmes agricoles sont amputés du cinquième et leur budget tombe $24.7 à $19.5 milliards. Il s'agit principalement des dépenses de soutien au prix des récoltes et au revenu des agriculteurs.

Les économies touchent la quasi-totalité des autres postes de dépenses, y compris les régimes de protection sociale. *Medicare* et *Medicaid*, les deux systèmes de santé destinés aux personnes âgées et aux plus démunis, perdraient respectivement $4 et $1.3 milliards de subventions fédérales. Les cotisations individuelles seraient relevées en proportion.

Un parlementaire démocrate texan, M. Jim Chapman, a estimé hier que la seule famille à laquelle le président Reagan veut venir en aide est celle des fournisseurs du département de la Défense.

La Maison-Blanche a saisi l'occasion pour accélérer la marche du désengagement de l'État. Plusieurs services fédéraux, comme la Small Business Administration (aide aux petites entreprises), sont condamnées par le projet de budget.

D'autres agences, comme le Service des forêts, jugé trop coûteuses seront réduites. Enfin, se dessine un vaste mouvement de privatisation, récemment illustré par la décision de vendre la société de chemins de fer Conrail.

Cette compression des dépenses fédérales permettra de réduire le déficit fédéral de 4.9 à 4 % par rapport au PNB des États-Unis l'an prochain. Sur sa lancée, le déséquilibre du budget aurait atteint $181.8 milliards pour l'année fiscale 1987, au lieu des $143.6 milliards attendus par la Maison-Blanche.

■ Les programmes de soutien aux agriculteurs disparaissent

Une part appréciable de ce redressement provient de l'accélération de l'activité économique prévue, qui viendrait gonfler les recettes fédérales. La croissance atteindrait 3.4 % en 1986 et 4 % l'an prochain. Selon les derniers chiffres officiels, les États-Unis ont connu une croissance de 2.3 % en 1985.

Le président a proposé hier une hausse de $1,2 milliard de l'aide américaine à la sécurité internationale, nécessaire, selon lui, pour permettre aux pays amis des États-Unis d'acquérir « les équipements militaires modernes nécessaires à leur défense ».

Le projet de budget pour l'année fiscale 1987, présenté hier au Congrès, prévoit d'autre part une réduction de 16 % des crédits alloués à l'Organisation des nations unies et à ses agences spécialisées, qui passent de $349.9 à $292,7 millions .

Au total, les dépenses consacrées à la conduite des affaires internationales atteignent $18.6 milliards contre $17,1 milliards pour l'année fiscale en cours. Dans ce budget, l'aide à l'étranger, militaire et économique, représente $15.9 milliards, comparés à $14,6 cette année.

Les programmes d'assistance à la sécurité, qui permettent à des pays étrangers d'acquérir des équipements militaires, passe de $9,7 à 10,9 milliards. En revanche, l'augmentation de l'aide humanitaire et au développement est beaucoup plus faible : $76 millions, les dépenses prévues passant de $4,902 à 4,978 milliards.

Avant même que le budget ne soit rendu public, des responsables du Congrès, tant démocrates que républicains, ont averti que toute augmentation des crédits d'aide à l'étranger était extrêmement improbable du fait de la lutte contre le déficit.

M. Dante Fascell, président de la commission des Affaires étrangères de la Chambre des représentants, a estimé que ces crédits pourraient être réduits de 15 à 30 %. Un autre représentant, M. David Obey, président d'une sous-commission sur les attributions de crédit, a estimé pour sa part que les coupes pourraient aller jusqu'à 50 %.

La réduction des crédits alloués à l'ONU et ses agences spécialisées est conforme une loi votée l'an dernier par le Congrès. Cette loi limite la contribution américaine à 20 % du budget de l'organisation, à moins que l'ONU accepte de donner aux États-Unis un rôle plus important en matière budgétaire.

Le projet de budget présenté ne détaille pas pays par pays l'aide américaineà l'étranger, dont Israël et l'Égypte doivent cependant rester les principaux bénéficiaires, estiment les observateurs.

L'Italie expulse à son tour deux Soviétiques

ROME (AFP) — Deux jours après l'annonce de l'expulsion de France pour espionnage de quatre fonctionnaires soviétiques, l'Italie a fait savoir à son tour que deux ressortissants soviétiques avaient été priés de regagner leur pays pour la même raison, a-t-on appris hier à Rome de sources bien informées.

Ces deux fonctionnaires, selon ces mêmes sources, sont MM. Victor Kopytine, premier secrétaire de l'ambassade d'URSS, en poste à Rome depuis septembre 1984 et chargé de questions administratives, et Andrei Tcheloukhine, chef d'escale de la compagnie aérienne Aéroflot à l'aéroport de Rome-Fiumicino.

Il s'agit de la onzième affaire d'espionnage mettant en cause des ressortissants soviétiques résidant en Italie, depuis 1970. La dernière avait concerné celle d'un directeur commercial adjoint d'Aeroflot, M. Viktor Pronine, arrêté au printemps 1983 à Rome dans une affaire de divulgation de micro-films concernant l'avion de combat européen Tornado. Remis en liberté provisoire, M. Pronine avait regagné son pays et n'est jamais plus revenu en Italie.

À la Farnesina (ministère des Affaires étrangères), on refusait pour l'instant de confirmer les expulsions. Dans les milieux diplomatiques de la capitale italienne, on s'attend cependant à une mesure de rétorsion imminente du Kremlin, analogue a celle prise à l'encontre de quatre fonctionnaires français en poste à Moscou.

L'ambassade soviétique observait un silence analogue tandis que dans les milieux soviétiques de la capitale, on affirmait ne rien savoir de cette affaire. C'est la première fois que j'en entends parler, a déclaré le directeur de l'Agence Tass à Rome, M. Eugenio Babenko.

La compagnie Aeroflot a indirectement confirmé l'expulsion de son chef d'escale à Fiumicino en déclarant que M. Tchéloukhine, en poste à Rome depuis quatre ans, devait partir dans les prochains jours, son contrat arrivant à échéance.

Parmi les autres ressortissants soviétiques expulsés d'Italie depuis 1970 pour espionnage, figurent un attaché militaire adjoint, le lieutenant-colonel Ivan Cheliag (décembre 1982), tenu pour chef d'antenne du GRU (espionnage militaire) en Italie, un responsable du bureau commercial soviétique à Turin, M. Ivan Bibicov (même date) et un attaché commercial de l'ambassade, M. Anatoly Zazouline (janvier 1981).

Par ailleurs, à Hambourg, l'on a appris que l'Est et l'Ouest libéreraient chacun cinq espions lors de l'important échange attendu pour les prochains jours, qui comprendrait, outre le dissident soviétique Anatoly Chtcharansky, trois autres personnes.

En plus des cinq espions, l'URSS libérerait M. Chtcharansky et trois personnes condamnées pour des délits économiques mais qui ne sont pas considérées comme des espions.

Il est également certain que le lieu de l'échange ne sera pas le Glienicker Bruecke de Berlin où se sont déjà rassemblés plusieurs équipes de télévision et des correspondants occidentaux. Le lieu de l'échange est gardé secret afin que celui-ci ne se fasse pas devant les caméras de télévision, ajoute l'agence allemande.

PÉROU

Un chef de l'armée est tué dans un attentat

LIMA (AFP) — Un commandant de l'armée de terre péruvienne a été tué par balles, hier, à Lima, au moment où il quittait son domicile, par un couple de jeunes gens en voiture, a annoncé la Garde civile.

Cet attentat contre le commandant Ruben Martinez Izquierdo survient au lendemain d'un incendie qui a ravagé quatre grands magasins à Lima, ainsi que plusieurs boutiques, un hôtel et des logements près du Palais du gouvernement. Selon la police, cet incendie pourrait être l'oeuvre du Sentier lumineux.

Dans la nuit de lundi à mardi, des guérilleros du Sentier lumineux avaient commis une quarantaine d'attentats à la bombe à Lima contre des agences bancaires, des locaux de l'APRA (parti au pouvoir) et du gouvernement, ainsi que des installations électriques en différents points de Lima.

Le 10 janvier dernier, des guérilleros avaient abattu un commandant de la garde civile, Juan Oscar Vera, et le 31 un capitaine de la Garde civile, Leon Augusto Torres Huaman.

Dimanche dernier, un capitaine de frégate, Alvaro Artaza Adrianzen, a été enlevé par des guérilleros, selon les autorités.

Soixante-sept morts ont déjà été attribués à la guérilla depuis le début de 1986.

La guérilla est en fait en voie de devenir un problème majeur pour le président Alan Garcia dont les efforts ont avant tout porté sur l'économie du pays mais dont l'image de progressiste sera ternie s'il n'arrive pas à calmer le Sentier lumineux.

Des palestiniens anti-OLP parlent de représailles

Insultée par Israël, la Libye appelle à la mobilisation des pays arabes

DAMAS (Reuter, AP, AFP) — Radio-Tripoli a lancé, hier soir , un appel à la mobilisation générale des pays arabes, 24 heures après le détournement d'un avion civil libyen par des chasseurs israliens.

La radio a appelé toutes les forces militaires et paramilitaires, ainsi que les élèves des écoles, à se mobiliser.

La Libye avait déjà décrété la mobilisation totale lors de l'annonce des manoeuvres aéronavales de la VIe flotte américaine au large de ses côtes. Cette mobilisation avait duré une semaine .

Toujours à Tripoli, six mouvements palestiniens radicaux ont annoncé que les passagers des avions commerciaux américains et israéliens risquent d'être pris pour cibles des représailles de l'interception par Israël d'un appareil libyen.

« Nous vous demandons de dire au monde entier de ne pas embarquer à bord des avions américains ou israéliens. À partir de ce jour, nous ne respecterons pas les civils qui prendront ces avions », a déclaré M. Ahmed Jibril, chef du Front de libération de la Palestine — commandement général (FLP-CG soutenu par la Libye), lors d'une conférence de presse à Tripoli.

Les condamnations internationales se sont par ailleurs multipliées hier.Non seulement les pays arabes ont -ils dénoncé le geste mais de nombreux pays européens ainsi que la Chine ont-ils fait de même.

À Londres, sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office, a condamné l'interception qui a eu lieu « sans aucune justification ».

Le monde arabe a réagi avèc colère à cette action. Pour la Syrie, le geste risque d'embraser la région du Proche-Orient.

L'aviation israélienne a forcé un biréacteur assurant la liaison Tripoli-Damas à se poser dans le nord de l'État juif, certains renseignements ayant conduit l'état-major à penser que des responsables de la guérilla palestinienne se trouvaient à bord de l'appareil. Les 12 passagers ont été autorisés à remonter à bord de l'avion après vérification de leurs identités. Des hommes politiques syriens et libanais se trouvaient à bord.

Côté israélien, la radio nationale a cité le président du conseil, M. Pérès, qui a déclaré devant une commission parlementaire : « la décision d'intercepter l'avion libyen était de celles que l'on prend en quelques minutes. Il est clair que c'était une erreur ».

L'Égypte, la Syrie, la Tunisie , l'Algérie et l'Arabie saoudite ont toutes dénoncé l'interception.

Le gouvernement français a réagi aussi, par la voix de son ministre des Relations extérieures, M. Roland Dumas, qui a fait part de « son inquiétude en ce qui concerne le développement de cette affaire, qui accroît la tension dans une région qui n'en avait pas besoin ».

Une inquiétude qui ne semble pas partagée par le grand quotidien du soir « Le Monde », qui indique dans un éditorial : « À tout prendre, la nouvelle tactique n'est-elle pas préférable à tant d'opérations précédentes où l'État hébreu, ne faisant pas le détail, arrosait copieusement de bombes tel ou tel repaire palestinien, tuant par dizaines les pauvres gens qui avaient la malchance de vivre trop près de l'objectif ».

La Belgique « ne peut approuver l'interception d'avions civils dans l'espace aérien international », a déclaré pour sa part le porte-parole du ministère belge des Relations extérieures, M. Frans Van Daele.

Nouvel attentat à Paris

PARIS (AFP) — Un attentat à l'explosif s'est produit, hier soir, dans un magasin d'articles de sport du Forum des Halles à Paris, faisant 10 blessés, dont trois grièvement atteints, selon un bilan communiqué par les sapeurs-pompiers.

Cet attentat survient après ceux de la Galerie Claridge aux Champs-Elysées (huit blessés), lundi soir, et de la librairie Gibert Jeune (quatre blessés), mardi soir. Une bombe placée au 3e étage de la Tour Eiffel avait pu d'autre part être désamorcée à temps, lundi soir.

L'explosion, qui n'a pas été suivie d'un incendie, s'est produite au niveau 3 du Forum des Halles, le plus grand complexe commercial du centre de Paris. Selon un témoin, l'engin a fait explosion près du rayon d'articles de chasse de la FNAC-Sports.

Parmi les trois blessés graves, une personne est gravement brulée et une autre souffre de fractures aux jambes.

Quelques minutes avant la déflagration, un appel anonyme était parvenu par téléphone au commissariat des Halles, pour prévenir qu'une bombe allait exploser à 18 h. 05 à la FNAC-Sports.

Selon un témoin, les rideaux de sécurité ont parfaitement fonctionné, isolant le périmètre autour de l'explosion. Par ailleurs, les policiers ont découvert, toujours à la FNAC-Sports, une mallette et un sac suspects et mis en place un périmètre de sécurité dans l'attente des spécialistes du laboratoire.

INSTITUT DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL ET DE COOPERATION
INSTITUTE FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT AND CO-OPERATION

PROGRAMME D'ÉTUDES EN DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL
(PRODEV)

Le programme
— est conçu dans une optique interdisciplinaire
— se donne à temps complet (septembre à avril) et à temps partiel
— mène à l'obtention d'un Diplôme en développement international et coopération

Conditions d'admission
— baccalauréat universitaire ou l'équivalent
— expérience en développement international ou intention de travailler dans ce domaine
— connaissance pratique de la deuxième langue officielle est souhaitable

On peut obtenir une brochure explicative ou poser sa candidature en s'adressant au:

Secrétaire de l'Institut
INSTITUT DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL ET DE COOPÉRATION
Université d'Ottawa
Ottawa (Ontario)
K1N 6N5
Tél.: (613) 564-4910

OTTAWA ONTARIO CANADA

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272
Télex: 05-268656
Cable: MARION
Télécopieur

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESION URGENTS?
SCRIBEC
45 rue Jarry est — 387-2486
OUVERT LE SOIR ET LE SAMEDI

Une approche globale
...des services intégrés

Montréal	(514) 871-1515
Laval	(514) 668-8910
Longueuil	(514) 670-4270

Samson Bélair
Comptables agréés

ARTS ET SPECTACLES

Une autre consultation publique...

CINÉMA

ANGÈLE DAGENAIS

Le ministre des Affaires culturelles, Mme Lise Bacon, faisait savoir, à l'issue du conseil des ministres, mardi, qu'elle ferait republier dans la *Gazette officielle* le projet de réglementation soumis à l'automne par la Régie du cinéma et qu'une nouvelle ronde d'audiences publiques se tiendrait probablement en avril, à Montréal.

Le président de la Régie, M. André Guérin, refuse de dire qu'il s'agit là, pour le gouvernement, d'acheter du temps pour mieux rallier les *majors* américains à ses vues. « À titre de président d'un tribunal administratif, je ne peux me permettre de tels jugements, affirme-t-il. Je dois rencontrer Mme Bacon ces jours-ci et nous analyserons la situation. Des audiences publiques ne s'improvisent pas comme ça. »

Pour M. Guérin, ce gouvernement-ci, comme le précédent, avait un problème politique sur les bras, soit celui de décider si les modifications proposées par la Régie à l'automne étaient d'une ampleur telle qu'elles devaient être à nouveau débattues dans le milieu cinématographique avant d'être sanctionnées par le gouvernement. D'après certains juristes, explique M. Guérin, il ne s'agissait pas uniquement de modifications de forme mais de fond qui nécessitaient la tenue de nouvelles audiences. « C'est comme en médecine, ajoute M. Guérin, il y a différentes écoles de pensée. L'ancien gouvernement avait décidé de surseoir à la décision; celui-ci a tranché en faveur de la republication des règlements. »

M. Guérin ignore, par ailleurs, qui sont ces « représentants » du gouvernement qui seront mandatés pour expliquer « notre » position aux *majors* américains, comme Mme Bacon le laissait entendre en ces termes, mardi. Ces personnes doivent également explorer avec les grandes compagnies de production et de distribution américaines « des avenues de solution quant à la partie de la réglementation qui fait problème pour eux ».

À la Société générale du cinéma, on se réjouit de la republication des règlements. « C'est la preuve que le dossier n'est pas mort et qu'on n'a pas à recommencer à zéro », faisait savoir, hier, le directeur des communications, M. Marc Boudreau, en l'absence de la présidente, Mme Nicole Boisvert, retenue chez elle pour maladie. M. Boudreau estime qu'il s'agit du « processus législatif normal » que de s'astreindre à ces nouvelles démarches et que la Société générale du cinéma participera certainement aux audiences d'avril si elles ont lieu (il faut que quelqu'un en fasse la demande écrite et motivée après la publication des règlements dans la *Gazette officielle*).

À la seconde édition de la Quinzaine de Québec

Vallone, Noiret, et *Being at home with Claude*

ROBERT LÉVESQUE

Les comédiens Bibi Andersson, Andrée Lachapelle, Raf Vallone et Philippe Noiret seront parmi les invités d'honneur de la seconde édition de la Quinzaine internationale de théâtre de Québec. Mme Andersson, comédienne suédoise et membre du clan Bergman, présidera le jury de la Quinzaine 86, qui réunira une vingtaine de troupes de théâtre dans la Vieille Capitale, du 30 mai au 14 juin.

Le metteur en scène Alexandre Hausvater, directeur artistique de la Quinzaine depuis sa création en 1984, dévoilait à la presse, hier midi, une partie de la programmation de ce festival qui, dès sa première manifestation en juin 84, a réussi à s'imposer comme un rendez-vous théâtral d'importance en Amérique.

Pour l'instant, il est assuré que la Pologne sera représentée à Québec ainsi que la Belgique, l'Espagne, l'Angleterre, le Québec et le Canada. On prévoit conclure sous peu des ententes avec l'Italie, la Suède, les États-Unis. Et l'on affirme être en négociation avec des troupes de Suisse, de Hollande, du Portugal, d'Israël, des Indes et de l'Afrique du Sud.

Afin de faire le pont avec la première édition, M. Hausvater a invité la *Cuadra de Sevilla*, cette troupe espagnole qui avait remporté la mention de la meilleure production en 84 avec *Nanas de Espinas*. La troupe de Salvador Tavora offrira son plus récent spectacle, *Piel de Toro*, où, à travers des visions goyesques, l'histoire de l'Espagne depuis Franco est traitée au centre d'une arène.

L'acteur-mime espagnol Alberto Vidal présentera son *Homme urbain*, un étrange spectacle où, enfermé durant 24 heures, Vidal s'installe avec tout ce qu'il faut à l'homme moderne pour vivre, dormir, manger. En octobre 84, c'est au zoo de Miami qu'il a donné ce spectacle ...

La Pologne, qui avait envoyé en 84 le théâtre *Stu*, sera représentée, cette fois-ci, par le Théâtre-Studio de Jozef Szajna, le spécialiste du « théâtre-tableau » où la vision plastique dramatisée intervient dans la conception traditionnelle du théâtre. La troupe offrira *Replika VI*, une série de tableaux issus de souvenirs, un hommage aux artistes de Varsovie. C'est la première fois que cette troupe d'avant-garde polonaise effectue un voyage en Amérique.

La Quinzaine présentera, en marge de ses spectacles, une exposition de 120 affiches polonaises, et le directeur des relations extérieures du centre de l'Art-Studio de Varsovie, Wladyslaw Serwatowski, sera à Québec pour une conférence sur l'art de l'affiche.

Le dramaturge Arnold Wesker viendra de Londres pour lire (une lecture-spectacle, assure-t-on) une de ses pièces, *Annie Wobbler*. L'auteur de *La Cuisine*, qui a connu plutôt une mauvaise fortune à Montréal cette saison avec la production de sa pièce par le TNM, donne de plus en plus de lectures publiques de ses oeuvres.

De Bruxelles, l'*Epigonenteater ZLV*, une troupe flamande, amènera deux spectacles : *Couteauoiseau* et *Incident*. Il s'agit d'une compagnie de théâtre expérimental qui se situe, selon M. Hausvater, dans la lignée des travaux de Pina Bausch et d'Herbert Achtenbusch.

Au Québec, la direction de la Quinzaine a choisi la pièce de René-Daniel Dubois, *Being at home with Claude*, dans la production de la création, signée par le metteur en scène Daniel Roussel au Quat'Sous. La pièce de Dubois, qui est la plus grande réussite de la saison 85-86 jusqu'à maintenant, sera jouée par ses créateurs, Lothaire Bluteau et Guy Thauvette.

Photo Jacques Grenier

De gauche à droite : M. Alexandre Hausvater, Mme Andrée Lachapelle et M. François Tassé.

Signe concret des nouveaux rapports Québec-Canada (?), une troupe québécoise (le théâtre de la Commune) jouera une traduction de *Blood Relations* de Sharon Pollock, alors qu'une troupe canadienne (le *Manitoba Theatre Centre*) créera la version anglaise des *Anciennes Odeurs* de Michel Tremblay sous le titre de *Remember Me*.

Les dirigeants de la Quinzaine annonceront plus tard les noms des autres compagnies invitées, mais il n'est plus question de la venue du metteur en scène français Patrice Chéreau, directeur du théâtre des Amandiers.

En rencontrant la presse, Alexandre Hausvater a précisé que la Quinzaine de Québec visait à « remplir un vide, dans un pays comme le Québec où il n'y a ni théâtre national qui joue le répertoire, ni théâtre commercial qui peut offrir une pièce plus qu'un mois, pas assez de classiques d'une part et de théâtre expérimental d'autre part ». M. Hausvater a dit souhaiter que les directeurs de théâtre du Québec assistent à son festival pour que le théâtre d'ici s'intègre dans les grands mouvements de théâtre internationaux.

Andrée Lachapelle, invitée à prendre la parole, a fait avec passion une défense du théâtre et elle s'est adressée, par-delà la presse, aux autorités gouvernementales qui devraient, selon elle, être plus sensibles à l'importance de la culture. « Une société sans culture s'éteint. Les arts m'ont beaucoup plus appris sur les pays visités que tout le reste. Les grandes villes nous attirent avec leurs théâtres et ici, on les ferme à Noël ! » Mme Lachapelle a souligné que la fermeture d'une seule salle de théâtre à Montréal serait un drame, « parce que nous vivons dans une ville qui manque de lieux où l'on peut s'exprimer ».

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — **"Murphy's romance"** 7 h, 9 h
ASTRE II: — **"King Salomon's mine"** 7 h 15, 9 h 15
ASTRE III: — **"Rocky 4"** 7 h, 9 h
ASTRE IV: — **"White nights"** 7 h 30
BERRI I: (288-2115) — **"Trois hommes et un couffin"** 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 20, 9 h 35
BERRI II: — **"Paroles et musique"** 12 h 15, 2 h 20, 4 h 40, 7 h , 9 h 20
BERRI III: **"Le mariage du siècle"** 12 h 15, 2 h, 4 h, 5 h 45, 7 h 45, 9 h 45
BERRI IV: — **"L'effrontée"** 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 40
BERRI V: — **"Agnes de Dieu"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
BONAVENTURE I: (861-2725) —**"Best of times"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 30
BONAVENTURE II: — **"White nights"** 1 h 30, 4 h 15
BROSSARD I: (465-5906) —**"Soleil de nuit"** 7 h, 9 h 30
BROSSARD II: (465-5906) — **"Trois hommes et un couffin"** 7 h 30, 9 h 40
BROSSARD III: **"Rocky # 4"** 7 h 45, 9 h 45
CINÉMA CAPITOL: (849-0041)— **"Commando"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30
CINÉMA CHÂTEAUGUAY I: (698-0141) — **"Young blood"** 7 h 10, 9 h 15
CINÉMA CHÂTEAUGUAY II: — **"Soleil de nuit"** 7 h , 9 h 30
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — **"Rocky # 4"** 7 h 15, 9 h 05
CHAMPLAIN I: (524-1685) — **"Rocky # 4"** 7 h 25, 9 h 25
CHAMPLAIN II: — **"Retour vers le futur"** 7 h, 9 h 05
CINÉMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559)— **"Let joy reign supreme"** 7 h.— **"Dance with a stranger"** 7 h 15— **"Bad timing (a sensual obsession)"** 9 h 15— **"Let joy reign supreme"** 9 h 30
CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — **"King Salomon's mine"** 1 h , 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239)— **"Getting it"** 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— **"Remous"** 18 h 35— **"Diary for my children"** 20 h 35
CINÉPLEX I: (849-4518) — "Jagged Edge" 1 h 10, 3 h, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX II: — **"St-Elmo's Fire"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
CINÉPLEX III: — **"Agnes of God"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINÉPLEX IV: — **"To live and die in L.A."** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35
CINÉPLEX V: — **"Back to the future"** 1 h , 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
CINÉPLEX VI: — **"Kiss of the Spider Woman"** 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30.
CINÉPLEX VII: — **"A chorus line"** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05.
CINÉPLEX VIII: — **"Best of times"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
CINÉPLEX IX: — **"Escalier C"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"Rocky 4"** 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.
CINÉMA MONTRÉAL II: — **"Les goonies"** 12 h, 4 h, 7 h 50— **"Histoire sans fin"** 2 h 10, 6 h 05, 10 h.
COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— **"Le million tout-puissant"** 12 h 30, 14 h 15, 16 h, 17 h 45, 19 h 30, 21 h 15
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"Amadeus"** 12 h 05, 14 h 55, 17 h 45, 20 h 35
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Mésaventures érotiques de 2 jeunes filles en panne"** 12 h 05, 14 h 50, 17 h 35, 20 h 20— **"Raffinement"** 13 h 30, 16 h 15, 19 h , 21 h 45
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"Baiser de la femme araignée"** 12 h 10, 16 h 30, 20 h 50— **"Jours et nuits de China Blue"** 14 h 20, 18 h 40
COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— **"La symphonie interminable"** 20 h 30
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)— **"The cameraman"** 19 h.— **"La bataille d'Alger"** 20 h 45
CRÉMAZIE: (388-4210) — **"Rocky # 4"** 7 h, 9 h
DAUPHIN I: (721-6060) — **"Padre Nuestro"** 7 h 30, 9 h 30
DAUPHIN II: **"Trois hommes et un couffin"** 7 h, 9 h
DORVAL I: (631-8587) — **"The color purple"** 6 h 05, 9 h.
DORVAL II: **"Youngblood"** 7 h, 9 h 10
DORVAL III: **"Jewel of the Nile"** 7 h, 9 h 15
DÉCARIE I: (341-3190) — **"White Nights"** 7 h , 9 h 30
DÉCARIE II: — **"Out of Africa"** 8 h.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"Coca Cola kid"** 7 h, 9 h.
ÉLYSÉE II: — **"L'été prochain"** 7 h 15, 9 h 15
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Power"** 7 h 15, 9 h 20
FAIRVIEW II: — **"Down and out in Beverly Hills"** 7 h 15, 9 h 15
GREENFIELD 1: (671-6129) — **"Youngblood"** 7 h, 9 h 15
GREENFIELD 2: — **"Cocoon"** 7 h , 9 h 10
GREENFIELD 3: — **"Commando"** 6 h, 7 h 45, 9 h 30
IMPÉRIAL: (288-7102) — **"Young Sherlock Holmes"** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20.
JEAN-TALON:(725-7000) — **"Retour vers le futur"** 7 h 15, 9 h 40
KENT I:(489-9707) — **"Youngblood"** 7 h, 9 h 10
KENT II:— "Ran" 8 h 30
CINÉMA DU PARC I:(844-9470) — **"Jewel of the Nile"** 7 h , 9 h 15.
CINÉMA DU PARC II:— **"Young Sherlock Holmes"** 7 h 10, 9 h 20
CINÉMA DU PARC III: — **"Clue b"** 6 h, 7 h 45, 9 h 30
L'AUTRE CINÉMA:(722-1451) — **"Elles sont folles ces publicités"** 7 h.— **"La rose pourpre du Caire"** 7 h 30— **"Paris, Texas"** 9 h — **"Péril en la demeure"** 9 h 15 (31 janv. au 6 fév.)
LAVAL I:(688-7776) — **"Youngblood"** 7 h, 9 h 15
LAVAL II:— **"Commando"** fr 6 h, 7 h 45, 9 h 30
LAVAL III: — **"Coca cola kid"** 7 h , 9 h
LAVAL IV:— **"Jewel of the Nile"** 7 h , 9 h 15
LAVAL V:— **"Rocky 4"** 6 h 10, 7 h 50, 9 h 35
LAVAL-ODEON I:(687-5207)— **"Retour vers le futur"** 7 h, 9 h 20
LAVAL-ODÉON II:— **"Le mariage du siècle"** 7 h 30, 9 h 45
LOEW'S I:(861-7437) — **"Down and out in Beverly Hills"** 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25
LOEW'S II:— **"The Color Purple"** 12 h 15, 3 h 10, 6 h 05, 9 h
LOEW'S III:— **"Jewel of the Nile"** 12 h 55, 3 h, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 15
LOEW'S IV:— **"101 Dalmatiens"** 12 h 55, 2 h 35, 4 h 15, 5 h 50, 7 h 25, 9 h.
LOEW'S V:— **"After Hours"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
MERCIER:(255-6224)— **"Rocky # 4"** 7 h , 9 h 15
LE MILIEU: (277-5789)— **"Le film d'Ariane"** 21 h 35
OUIMETOSCOPE:(525-8600) — **"Talking heads: stop making sense"** 7 h 30, 9 h 30.— **"Beau-père"** 7 h , 9 h 15
OUTREMONT:(277-4145)— **"Rocking silver"** 7 h 30— **"After hours"** 9 h 30
PALACE I:(866-6991) — **"Youngblood"** 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25
PALACE II:— **"Rocky 4"** 12 h 30, 2 h 15, 4 h, 5 h 45, 7 h 30, 9 h 15
PALACE III:— **"Eleni"** 12 h 10, 2 h 25, 4 h 40, 6 h 55, 9 h 10
PALACE IV:— **"Salo"** 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25
PALACE V:— **"Enemy mine"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PALACE VI:— **"Clue A"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30
PARADIS I: — **"Retour vers le futur"** 7 h, 9 h 10
PARADIS II:— **"Soleil de nuit"** 7 h 30
PARADIS III:— **"Trois hommes un couffin"** 7 h 15, 9 h 15
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001)— **"Vas-y Stéphane"** **"Justice blanche"** 19 h 30— **"Celui qui voit les heures"** **"Jeanne et Jeanne"** 21 h 30 (3 au 20 fév.)
PARISIEN I:(866-3856) — **"Ran"** fr 2 h, 5 h 15, 8 h 30
PARISIEN II:— **"Cocoon"** 12 h 40, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30
PARISIEN III:— **"Sans toit ni loi"** 1 h 25, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 40
PARISIEN IV:— **"Youngblood"** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
PARISIEN V:— **"Fais vite avant que ma femme ne revienne"** 1 h 05, 2 h 50, 4 h 35, 6 h 20, 8 h 05, 9 h 50
PLACE LONGUEUIL I:(679-7451) — **"Retour vers le futur"** 7 h, 9 h 25
PLACE LONGUEUIL II:— **"Le mariage du siècle"** 7 h 15, 9 h 15
PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — **"Out of Africa"** 2 h, 6 h, 9 h.
PLACE ALEXIS NIHON II:— **"Twice in a Life Time"** 1 h 30, 3 h 45, 7 h 30, 9 h 30
PLACE ALEXIS NIHON III:— **"White nights"** 1 h 15, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 45
PLACE DU CANADA:(861-4595) — **"Murphy's romance"** 7 h, 9 h 15
SA[NT-DENIS I:(845-3222) — **"Androïde"** 14 h 40, 18 h, 21 h 25— **"Rock et Toral le préféré"** 12 h 45, 16 h 05, 19 h 30.
SAINT-DENIS III:— **"Rambo II"** 13 h, 17 h, 21 h— **"Body Double"** 14 h 50, 18 h 50.
VERSAILLES I:(353-7880) — **"Youngblood"** 7 h , 9 h 15
VERSAILLES II:— **"Cocoon"** 7 h, 9 h 10
VERSAILLES III:— **"Commando"** fr 6 h, 7 h 45, 9 h 30
L'ERMITAGE:(388-5577) — **"Soleil de nuit"** 7 h, 9 h 30.
WESTMOUNT SQUARE:(931-2477) **"Young Sherlock Holmes"** 7 h 10, 9 h 20.
YORK:(937-8978) — **"Power"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 191 ouest St-Paul (842-2003)— Jazz tous les soirs— spectacles à 10h., 11h.30 et 00h.45— Les lundis soirs Jam Session avec Cisco Normand.— « Bob Harrison Blues Band » avec Bob Harrison, batterie-/vocale, Yvano Jolicoeur, trompette, Pierre Perron, saxophone, Pascal Mailloux, piano, Paul Grondin, basse, Rick d'Opéra, guitare, et Jean Millaire, guitare, 4 au 9 fév. spectacles à 22h., 23h.30, et 00h.45
BAR 2080: 2080 rue Clark, Mtl (285-0007)— Jazz tous les soirs— Michael Gauthier, guitariste de jazz, en spectacle, du jeu. au dim. à compter de 22h.
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE: 1700 rue St-Denis, Mtl— Sarah Nguyen, Melanie de Souza, Patricia Shinkoda, Van Anh Dam, Sandy Nguy et Tram Ahn Dan, classe de piano de Madeleine Bélanger, oeuvres de Khachaturian, Debussy et Chopin, le 6 fév. à 20h.
BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Mtl (842-2808)— Spectacle Marie-Perle Quintin, pianiste, tous les soirs, du lun. au ven. de 17h. à 20h.— Jamil et Catherine Karnas, du 6 au 9 fév. à 21h.30
CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112)— « La manoeuvre » de Lewis John Carlino, du 22 janv. au 15 mars, mar. au sam. à 20h.
CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est rue Ontario, Mtl (843-8620)— « De la belle Otero à Carmen » nouveau spectacle de Sonia Del Rio, danses espagnoles sur des oeuvres de Purcel, Lopez, Jimenez, Vitali et Bizet, le 6 fév. à 21h.
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis, Mtl (845-4932)— Spectacles de marionnettes pour enfants, « Les trois petits cochons » et « La fleur enchantée » tous les sam. et dim. de janv. fév. et mars à 14h.— Pierre Létourneau en spectacle du 4 au 23 fév. du mar. au dim. à 20h.
CAFÉ THÉLÈME: 311 est rue Ontario, Mtl (845-7932)— Michel Bédard Jazz Quartet, les 7-8 fév. à 21h.30
CENTRE COPIE ART MONTRÉAL: 813 est rue Ontario, Mtl (523-4830)— Concert de Claude Paul Gauthier « Carillon pour Clocher-Monument » version bande magnétique, le 6 fév. à 20h.
CLUB BALATTOU: 4372 St-Laurent, Mtl (845-5447)— Tous les soirs, musique populaire africaine, de 21h. à 03h.— Troubadours du Sénégal, le 6 fév. à 22h.
CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656)— Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30
CLUB SHIBUMI: 5345 ave du Parc, Mtl (271-5712)— Ivan Symond's Ensemble, 6 au 9 fév.— artiste invité Nick Ayoub, les 7-8 fév.
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL: 100 est rue Notre-Dame, Mtl— Salle Germaine Malépart: Récital de hautbois, classe de Bernard Jean, le 6 fév. à 12h.— Salle Gabriel Cusson: Récital de trompette, classe de Jean-Louis Chatel, le 6 fév. à 20h.
LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis, Mtl (849-6955)— Le Bateau Ivre: Bernard Primeau Sextet, du 5 au 8 fév. à compter de 22h.
LE GRAND HOTEL: 777 Université, Mtl (879-1370)— Bar Tour de Ville: Le groupe « Transfert » du mar. au dim. jusqu'au 30 mars à 21h.
HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Claude Foisy, du lun. au ven. de 17h. à 20h.— Fred Neylor, du mar. au sam. de 20h. à 24h.— Théâtre Meridien, basilaire 2: Chris Elliott Music and Comedy Show, du 9 janv. au 8 fév. à 20h.30
HÔTEL DE LA MONTAGNE: 1430 de la Montagne (288-5656)— Charles Bensoussan, lun. au ven. 17h. à 21h.— Carol Parisien, mer. au sam. 21h. à 01h.
LA CROISETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000)— John Shear, pianiste, du dim. au ven. 18h. à 23h.
L'ESKABEL: 1237 rue Sanguinet, Mtl (849-7164)— « Les larmes amères de Petra Von Kant » de R.W. Fassbinder, 2 versions, femmes: 20h., hommes: 22h. du 21 janv. au 2 mars., du mer. au dim.— « Impressions d'après-guerres » piano et voix avec Hélène Élise Blais, du 21 janv. au 2 mars, du mer. au dim. 00h.15
LA LICORNE: 2075 St-Laurent, Mtl (843-4166)— « Thérèse et Pierrette à l'école des Saints-Anges » de Michel Tremblay, adaptation d'Elise Bertrand, Sylvain Legris et Michel Forgues, du 10 janv. au 8 fév.
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Jacques Ouellet, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h. à 02h.
LE LUX: 5220 Boul. St-Laurent, Mtl (271-9272)— « Faust Performance: Faust Talk-Show » montage et m. en s. d'Alain Fournier, inspiré des Faust, de Goethe, Marlowe, Guelderode et Valery, du 17 janv. au 8 fév., du mer. au ven. 19h.30, sam. 17h. et 19h.30, dim. 15h. et 17h.
LE MILIEU: 5380 St-Laurent, Mtl (271-9272)— « Faust Performance: Faust Variétés » montage et m. en s. Alain Fournier, inspiré des Faust, de Goethe, Marlowe, Guelderode et Valery, du 17 janv. au 8 fév., du mer. au ven. 19h.30, sam. 17h., et 19h.30, dim. 15h. et 17h.
MAISON DE LA CULTURE DE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: 3755 rue Botrel, Mtl (872-2157)— « Same time next year » pièce en anglais, traitant d'amour et d'adultère, 6-7-8 fév. à 20h.
MAISON THÉÂTRE: 255 est rue Ontario, Mtl (288-7211)— L'Illusion théâtre de marionnettes présente « Tempête dans un verre de lait » jeu. 10h., 13h.30, sam. 15h., dim. 13h. et 15h.
PARC ANGRIGNON: Angle Boul. Trinitaires et Boul. La Vérendrye (872-2815)— Féérie d'hiver, du 19 déc. au 9 fév.
PLANÉTARIUM DOW: 1000 ouest rue St-Jacques, Mtl (872-4530)— « Le retour de la comète de Halley » du 9 janv. au 23 mars, spectacles français. mar. et mer. 13h.30, jeu. et ven. 13h.30 et 20h.30, le sam. 14h.15, 16h.30, 20h.30, le dim. 13h., 15h.30, 16h.30 et 20h.30— spectacles anglais: mar. et mer. 12h.30, jeu. et ven. 12h.30 et 19h.30, le sam. 12h.30, 15h.30 et 19h.30, le dim. 12h.30 et 19h.30
RESTAURANT LA FORGE: 8375 Christophe-Colomb, Mtl (727-3729)— Ghislaine, organiste et chanteuse animatrice, en spectacle du jeu. au dim. de 18h.30 à 24h.
RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Mtl (861-0657)— Rockabilly Festival avec « The Chronic Disease » et « The Throbulators Contact » les 7-8 fév.
SALLE FRED BARRY: Mtl— La Rallonge présente « J't'aime mais c'est pas grave » de Robert Lalonde, m. en s. Lorraine Pintal, du 14 janv. au 8 fév. du mar. au sam. 20h.30, le dim. 15h.
SALLE POLLACK: 555 ouest rue Sherbrooke, Mtl— Série CBC/McGill: Desmond Hoebig, violoncelle, et Andrew Tunis, au piano, le 6 fév. à 20h.
THÉÂTRE ARLEQUIN: 1004 est rue Ste-Catherine, Mtl (288-4261)— « Le derrière d'une étoile » spectacle de Clémence Desrochers, en supplémentaire du 15 fév. au 2 mars
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, Mtl (523-1211)— « Chandeleur » dramatique de Francine Noël, en prolongation jusqu'au 8 fév., du mar. au sam. 20h.30, le dim. à 15h.
THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Mtl (288-3161)— « Gone with Hardy » de David Allen, du 6 fév. au 23 mars, du mar. au sam. 20h., matinées les sam. et dim. 16 et 23 mars à 14h.
THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES (GO): 5066 rue Clark, Mtl (271-5381)— « Autre » spectacle de chansons de Suzanne Jacob, du 28 janv. au 16 fév. du mar. au dim. 20h.30
THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112)— « Un chanteur chante » spectacle de Claude Dubois, 6-7 fév. 20h., 8 fév. 19h.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest rue Ste-Catherine, Mtl (861-0563)— La troupe Circus présente « La lune, rien que la lune » de Clément Cazelais, m. en s. Robert Dion, du 16 janv. au 15 fév. du mar. au ven. 20h., le sam. 16h. et 21h.
THÉÂTRE DENISE PELLETIER: 4353 est rue Ste-Catherine, Mtl (253-8974)— « Vu du pont » d'Arthur Miller, m. en s. Jean-Luc Bastien, du 23 janv. au 1 mars, ven. et sam. à 20h.30
THÉÂTRE PORT ROYAL: PDA (842-2112)— « Haute Fidélité » de Ray Cooney, adaptation Benoit Girard, m. en s. Monique Duceppe, du 7 janv. au 8 fév. du mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., supplémentaires le 9 fév. à 14h.30 et 20h.
THÉÂTRE LE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Mtl (845-7277)— « Les nouilles » comédie de Yves Desgagnés et Louise Roy, m. en s. Yves Desgagnés, en prolongation jusqu'au 15 fév. du mar. au sam. 20h., le dim. 15h.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Mtl (844-1793)— « Le ruban » de Georges Feydeau, m. en s. André Brassard, du 14 janv. au 16 fév., mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. 15h.
THÉÂTRE DE LA VEILLÉE: 1371 rue Ontario, Mtl (526-6582)— « L'idiot » de Dostoïevsky, adaptation et m. en s. Teo Spychalski, du 1 au 8 fév. à 20h.30
THÉÂTRE LE PIGEONNIER: 138 Wellington nord, Sherbrooke (564-2060)— One-man-show avec Joël Denis, les 6-7-8 fév. à 20h.30
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec— Salle Octave-Crémazie: « À propos de la demoiselle qui pleurait » de André Jean, m. en s. Robert Lepage, du 14 janv. au 8 fév. à 20h., matinée le 1 fév. à 14h.
SALLE RENÉ PROVOST: 110 rue Wright, Hull (771-6669)— « Bonjour Sophie » et « Le salon rouge » de Jean Frigon, du 29 janv. au 15 fév. du mer. au sam. 20h.30
THÉÂTRE DE L'ÎLE: Hull (771-6669)— « Le temps des lilas » de Marcel Dubé, du 22 janv. au 1 mars, du mer. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.
CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa— Salle Théâtre: Le Théâtre du Trident présente « Bonjour là, bonjour » de Michael Tremblay 4 au 7 fév. 20h., 8 fév. 14h. et 20h.

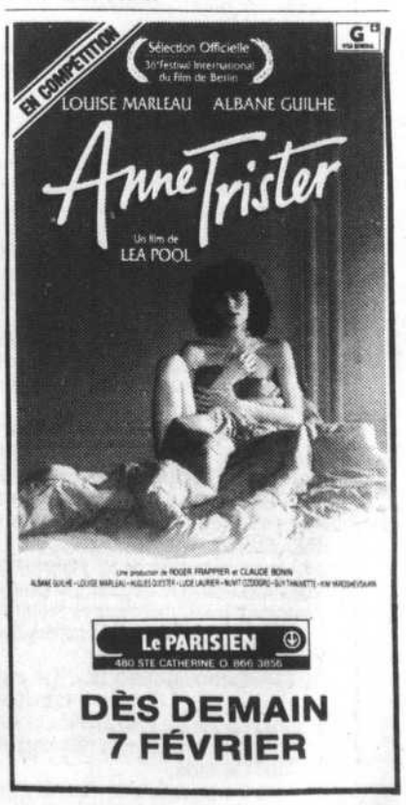

CKAC 73 et **LE DEVOIR**
INVITENT
225 COUPLES
À LA PREMIÈRE DU FILM

MICHEL SERRAULT
UGO TOGNAZZI

LA CAGE AUX FOLLES III

un film de
GEORGES LAUTNER

AU CINÉMA BERRI
LE JEUDI 13 FÉVRIER À 20 HRES

POUR PARTICIPER:
- Remplissez le coupon de participation qui sera publié du 3 au 7 février 1986 inclusivement et retournez-le avant le lundi 10 février, midi.
- Le tirage aura lieu le 10 février chez Cinéplex Odéon.
- Les 225 gagnants recevront chacun un laissez-passer double par la poste.
- Les règlements du concours sont disponibles chez Cinéplex Odéon.
- La valeur totale des prix offerts est de 2,475.00 $.

Retournez ce coupon à: LA CAGE AUX FOLLES III
Cinéplex Odéon
2388 est, rue Beaubien
Montréal, (Qué.)
H2G 1N2

Nom _____
Adresse _____ App. _____
Ville _____
Code postal _____ Tél. _____ Âge _____

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Lise Bissonnette, Jean-Guy Duguay, Jean Francoeur

Directeur de l'information: Christian Bellavance
Directeurs adjoints: Pierre Beaulieu, Serge Gosselin

Directeur des services administratifs: Michel Paradis

LE DILEMME DE M. REAGAN

RONALD REAGAN reste donc fidèle à son crédo économique. Dans le discours annuel sur l'état de l'union, prononcé mardi soir, il a réaffirmé sa volonté d'éliminer le déficit budgétaire de plus de $ 200 milliards, mais sans diminuer les dépenses militaires et sans accroître les impôts. La plupart des observateurs manifestent beaucoup de scepticisme à l'égard de cette politique.

Le président américain refuse de réduire le budget de la défense qui représente environ 30 % de l'ensemble des dépenses fédérales. Il craint que les Soviétiques interprètent ce geste comme un recul, alors que Washington et Moscou sont engagés dans un processus crucial de négociation sur le désarmement à Genève. Mais, en favorisant ainsi l'expansion du budget militaire, M. Reagan n'a d'autre choix que de diminuer sensiblement les dépenses civiles. Les coupures qu'il propose, dans les programmes sociaux et l'agriculture notamment, paraissent « drastiques ». Les élus républicains redoutent, en conséquence, d'être sévèrement sanctionnés par la population lors des élections parlementaires de 1986 et des présidentielles de 1988. Détenant déjà la majorité à la Chambre des représentants, les démocrates n'auraient besoin que de quatre sièges supplémentaires pour contrôler le Sénat.

■

Mais M. Reagan aura beaucoup de peine à maintenir sa position et sera vraisemblablement contraint de faire des compromis. Le Congrès américain a adopté en octobre dernier une législation radicale — la loi Gramm-Rudman-Hollings — qui oblige le gouvernement à éliminer le gigantesque déficit budgétaire, d'ici 1991. Un niveau maximum de déficit a été fixé pour chacune des cinq prochaines années. Par exemple, pour l'année fiscale 1987, il ne doit pas dépasser $ 144 milliards. Ce qui signifie que plus de $ 55 milliards, soit 5 % des dépenses totales, devront être soustraits du budget de l'année en cours.

La loi comporte toutefois une disposition qui risque d'affaiblir la position du président. Il est prévu en effet que, si le Congrès et la Maison-Blanche sont en désaccord sur les compressions budgétaires, les réductions sont alors supportées également par les secteurs civil et militaire. Dans un tel cas, le projet du président Reagan de maintenir l'effort de réarmement serait sérieusement remis en question.

Par ailleurs, en raison de l'envergure des restrictions envisagées, les programmes civils resteraient sévèrement touchés. À moins que le gouvernement augmente ses revenus en haussant les impôts ! Or, il répugne profondément à M. Reagan d'alourdir le fardeau fiscal du citoyen américain. Plusieurs parlementaires, surtout chez les démocrates, sont favorables à un accroissement des taxes. Il n'est pas exclu toutefois que le président modifie sa position et autorise finalement une majoration des impôts. Tout dépendra des réactions de l'électorat et de l'évolution des négociations de Genève.

M. Reagan se trouvera donc placé, tôt ou tard, devant un dilemme : ou il diminue les dépenses militaires, ou il augmente les revenus. Mais il pourrait aussi adopter simultanément les deux mesures.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement américain semble déterminé plus que jamais à réduire substantiellement les dépenses publiques. Le déficit budgétaire a contribué largement à la hausse du dollar et aussi à l'augmentation du déficit commercial, qui a atteint à la fin de 1985 le niveau record de $ 148.5 milliards. Le temps presse pour l'Amérique. Une baisse lente et ordonnée du billet vert a été amorcée en septembre dernier et se poursuit lentement sous l'égide du Groupe des Cinq. Tout indique que cette tendance se poursuivra. Mais les États-Unis ne pourront en retirer tous les bénéfices que s'ils exercent un contrôle plus serré sur leur budget.

■

Cette politique ne sera pas sans avoir de lourdes conséquences sur l'économie canadienne. Le Canada et les pays européens ont toujours consacré une part plus importante de leur produit national que les États-Unis aux dépenses publiques. Si cet écart n'a pas causé de difficultés majeures dans le passé, il en est tout autrement maintenant. La concurrence internationale s'est intensifiée, suite à l'apparition de nouveaux pays industriels fortement compétitifs. En outre, le ralentissement de la croissance des économies occidentales et la persistance d'un niveau élevé de chômage se répercutent fatalement sur les budgets publics.

Dans ce nouveau contexte, les dépenses de l'État risquent d'influer plus directement sur la compétitivité des entreprises. Et plus encore dans une perspective de libre-échange avec les États-Unis. Or, les Canadiens ne semblent pas du tout disposés, comme on l'a vu l'automne dernier, à propos des allocations pour personnes agées, à ce que le gouvernement réduise, même partiellement, certains programmes fédéraux. Les propos tenus, la semaine dernière, par le ministre de la justice, M. Crosbie, illustrent bien toute la distance qui sépare encore Washington d'Ottawa : « Qu'est-ce que cela nous donnerait d'offrir un gouvernement qui coupe les dépenses ... et réduit rapidement le déficit, si les Canadiens nous enlèvent le pouvoir dans trois ans ? ».

— ALBERT JUNEAU

Pétrole, dollar et méga-projets

LE PRIX du pétrole s'est légèrement redressé hier sur la plupart des marchés internationaux. Au même moment, le dollar canadien a connu sa remontée la plus spectaculaire depuis un bon moment. Plus d'un cent en moins de 24 heures, l'événement ne passe pas inaperçu. Le synchronisme des deux nouvelles ne relève pas d'un quelconque hasard, loin de là. Il s'agit de l'illustration, presque simpliste, du certain lien, établi sur les marchés de change, entre la valeur du dollar et l'évolution des cours mondiaux du pétrole.

Le prix du pétrole n'est sans doute pas le facteur déterminant de l'état de santé de notre monnaie. C'est l'un des éléments qui se conjuguent pour expliquer méfiance ou faveur dont jouit notre dollar auprès des cambistes et des investisseurs internationaux. Si on lit le cheminement du dollar, au cours des dix ou douze dernières années, en regard des prix du pétrole, impossible de n'être pas frappé par une certaine symétrie des deux courbes.

Tant et aussi longtemps que le pétrole s'est négocié à la hausse, le dollar canadien a, lui aussi, connu de belles heures. Survient la baisse des prix de l'or noir, notre devise se distance progressivement des monnaies fortes, à commencer par le dollar américain.

Les raisons fondamentales de la faiblesse du dollar canadien ne sont pas apparues du jour au lendemain. Le déficit des finances publiques ne s'est pas creusé en un jour. La productivité de la majeure partie de nos industries s'est dégradée progressivement. Et pourtant, le dollar canadien a épousé, de façon parallèle, la remontée du billet vert américain. Jusqu'à ce que le revirement du marché pétrolier, ne serve, d'une certaine façon, de « révélateur » supplémentaire de l'état de santé du dollar canadien.

Aujourd'hui, la chute du marché pétrolier répercute directement ses effets sur certains secteurs de l'économie canadienne. C'est le cas, par exemple, de l'abandon d'un projet de plus de deux milliards et quart de dollars en vue d'exporter des quantités considérables de gaz liquéfié vers le Japon. La reprise économique en Alberta est déjà sérieusement touchée.

De même, les projets hydroélectriques du premier ministre du Québec subiront inévitablement les conséquences de l'écroulement du marché pétrolier. Même si d'éventuels contrats conclus avec nos voisins du sud sont liés à un index reflétant le prix des diverses sources d'énergie, les revenus possibles devront, eux aussi, être rajustés à la baisse.

De façon plus immédiate, les consommateurs appellent de tous leurs voeux une diminution du prix du pétrole. Malheureusement, la hausse de taxe, décrétée hier par le gouvernement québécois, semble repousser le jour où le plein d'essence deviendrait moins cher. À première vue, cette décision va à l'encontre d'une lecture sommaire des forces du marché. Elle illustre la complexité d'un phénomène économique qui nous rejoint dans notre existence quotidienne, même si les acteurs essentiels se trouvent à des milliers de kilomètres d'ici.

Il faut se départir de l'illusion de l'impuissance de l'OPEP, conclusion élémentaire à laquelle on aboutit au lendemain de la réunion, à Vienne, de son comité de surveillance. Discorde ou non, l'OPEP casse le marché, en y déversant de deux à trois millions de barils supplémentaires, par jour. La plupart des pays consommateurs y trouvent leur bénéfice. À l'opposé, la Grande-Bretagne, le Mexique et le Venezuela, pour ne citer que ces trois producteurs de pétrole, affrontent des problèmes majeurs : leurs rentrées financières fondent comme neige au soleil.

L'économie canadienne est tributaire, pour une bonne part, des grandes manoeuvres de l'OPEP. En première ligne, notre dollar en subit les contrecoups. Il peut aussi profiter de tout redressement de l'or noir, comme c'était le cas hier.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

Les « vrais » et les autres

L'ABOLITION pure et simple du règlement de placement dans la construction n'est pas une solution.

Les associations syndicales qui s'y opposent — FTQ, CSN, CSD — n'ont pas tort. Il est impensable de revenir à l'ancien régime en vertu duquel n'importe qui pouvait s'improviser travailleur et trouver de l'emploi sans plus de formalités — pompiers, policiers, chauffeurs de taxi ou même enseignants pendant la période estivale. Les emplois disponibles doivent aller prioritairement aux « vrais » travailleurs, à ceux qui ont choisi d'y gagner leur vie.

Le problème se pose du choix des critères permettant de distinguer les uns des autres. Le règlement actuel applique le critère du nombre d'heures travaillées au cours d'une période donnée : un an, deux ans, cinq ans, dix ans...

Le système est boiteux. Le règlement, depuis son adoption en 1977, a d'ailleurs subi d'incessantes modifications. Il ne survit que parce que les parties conviennent qu'il est inapplicable tel quel. Il est typique à cet égard de noter que la CSN-Construction qui, hier encore, réclamait le maintien de ce régime, demandait du même souffle le renouvellement automatique de tous les certificats de classification qui arriveront à échéance en mars prochain — de manière à ne pas multiplier le nombre des « exclus » et des « interdits », « victimes » de la seule grande purge déjà effectuée en vertu de ce règlement. Ce qui revient à dire qu'il faut non seulement ne pas abolir le régime mais se garder d'en appliquer les dispositions principales !

Le programme électoral du Parti libéral du Québec portait un jugement sévère sur le règlement de placement. On y lit que « le contingentement de la main-d'oeuvre par le nombre d'heures de travail s'est avéré injuste, discriminatoire, socialement néfaste et économiquement injustifiable ». Le PLQ a pris l'engagement de le remplacer par un autre mode de contrôle.

Le contrôle de l'accès à l'industrie serait double. On y distinguerait les travailleurs qualifiés, d'une part, et les journaliers, de l'autre.

Pour les hommes (les femmes !) de métier, c'est désormais le certificat de qualification ou l'attestation du début d'apprentissage, et non plus le nombre d'heures travaillées, qui servira de critères d'embauche. Mais on aura pris soin, au préalable, de remettre entre les mains des partenaires — associations patronales et syndicales — la responsabilité de la formation professionnelle, aussi bien en institution que sur les chantiers, de même que la formation permanente orientée vers les compétences nouvelles et la polyvalence qu'exige l'évolution du marché du travail. Il appartiendra également aux partenaires d'établir la durée de l'apprentissage et le ratio entre compagnons et apprentis.

Quant aux journaliers, dont les tâches ne requièrent ni formation ni apprentissage, on leur accordera un statut — qu'il reste à préciser — en exigeant qu'ils aient suivi des cours sur l'organisation d'un chantier et sur les mesures de santé et de sécurité au travail.

Ce engagement du Parti libéral a reçu hier un appui de taille venant du milieu de la construction. On a pu lire dans LE DEVOIR, en page des *Idées*, un article où M. Maurice Pouliot, président-directeur général du Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (qui regroupe les succursales québécoises des *building trades* américains), exposait « une formule rechange » que ne désavouerait pas l'auteur du manifeste libéral.

Cette intervention permet d'espérer qu'un débat positif sur le règlement de placement pourra se tenir au cours des prochains mois et conduire à des solutions réalistes largement acceptables.

Si l'on s'entend sur l'objectif (protéger les « vrais » travailleurs), il ne reste qu'à discuter des moyens.

— JEAN FRANCOEUR

À quelque chose bonheur est bon

VAGABONDAGES

ALBERT BRIE

La peau de chagrin de la gaité

La gaieté n'est guère portée. De moins en moins. On porte mieux les morts en terre ou d'affreuses tignasses, comme si l'humanité n'était pas déjà assez grimaçante et affreusement attifée.

Je ne parle pas de la gaieté de commande des comiques que l'on paie pour qu'ils fassent les drôles, et qui se laissent même aller à répéter que le clown est au fond un individu tragique. Que voilà un mythe qui a la vie dure !

De jour en jour, la gaieté rieuse s'efface de la surface de la terre. L'Occident ne se contente pas d'exporter sa technologie et sa valium dans les pays d'Orient, il y répand en prime son hypocondrie et son spleen. Chopin et Mahler. Les Japonais ont commencé de se laisser gagner par notre mélancolie; bientôt les Chinois, à leur tour, succomberont à la mode de notre navrant modus vivendi. Pepsi et régime du colonel au poulet à la Kentucky.

Nous sommes loin de l'époque où Chamfort, sous la Révolution française, menacé de la guillotine, professait que « La meilleure philosophie, relativement au monde, est d'allier, à son égard, le sarcasme de la gaieté avec l'indulgence du mépris ». Il poussait plus loin lorsqu'il écrivait : « La plus perdue de toutes les journées est celle où l'on n'a pas ri ».

Quelqu'un oserait-il propager une telle conception de la vie, il passerait pour dérangé. Je le répète : on ne consent à rire que si l'on paie le gros prix pour que des professionnels de la plaisanterie nous arrachent à notre morosité. C'est presque devenu un snobisme que d'affecter une mine de catafalque.

Il suffit de se promener en ville, de fréquenter le métro ou l'autobus. La plupart des passagers affiche une tête de fossoyeur. Dans ces convois funèbres, si quelqu'un s'avise de rire, il devient suspect. Pour ma part, j'évite de lever les yeux sur ces physionomies de croque-mort. Je crains la contagion et ne veux pas que ma femme quand je rentre s'inquiète : « Qu'est-ce qui ne va pas ? — Rien ! — Pourquoi cette face longue ? — Je descend du métro et de l'autobus. Laisse-moi me remonter ».

« Toute parole dite pour m'émouvoir me fait l'effet d'un coup bas ». (Pierre Baillargeon).

« ... De peur d'être obligé d'en pleurer

J'ai du mal à me convaincre que nous soyons candides au point de croire sur parole ou prospectus les trublions, ces charlatans qui font fortune à vendre l'idée et la panoplie qui l'accompagne, que cette Terre est une vallée, non seulement de larmes, mais empoisonnée, agonisante, absurde et infernale.

Notre planète, il me semble, n'a jamais été autrement, ni meilleure ni pire qu'elle le fut il y a cent, mille ou un million d'années. C'est dans notre tête bourrée d'hallucinogènes-placebos que se sont jouées ces chimériques métamorphoses. Depuis les époques des civilisations sumérienne, grecque, aztèque, carolingienne ou duplessiste, le cerveau ne s'est pas plus affiné que celui de l'ours brun ou du chat de gouttières.

Évidemment, il y eut et il existe encore cette petite différence : l'homme pense et crée, de quoi en tirer orgueil, conquêtes matérielles, scientifiques, culturelles. Mais ces progrès, au fur et à mesure des siècles, il les a poussées au-delà de sa capacité d'absorption. Ou plutôt, on les lui a fichés dans sa boîte crânienne qui n'y entendait goutte. Il n'y avait que les grosses têtes pour fabriquer un habitat terrestre que la très forte majorité des têtes molles que nous sommes n'avait pas le génie d'imaginer, encore moins d'habiter.

Comme chacun sait, du côté des savants, le diable s'est toujours mis. Quant aux escrocs, ils sont sortis tout armés, modes d'emplois en mains, du flanc des scientifiques et les ont doublés en astuce. Ils étaient des hommes ordinaires comme vous et moi. De ce fait, ils ont gagné notre crédibilité et nos espèces sonnantes.

Nous avons cru avec raison qu'il n'y avait que l'argent qui comptait, mais nous n'avons pas été assez finauds pour nous apercevoir que nous nous laissons déposséder de ces fafiots-là par ce qu'ils nous procurent et qui ne valent pas tripette.

Tout notre malheur est venu de là : nous savoir floués, et ne pouvoir rien faire ou si peu pour nous protéger contre la cupidité universelle. De là, notre insécurité, nos inquiétudes, notre méfiance, nos ulcères et nos sombres humeurs.

Mère-Grand qui fit hourra-qui-rit

La gaieté, je ne l'ai vue vraiment que trois fois bien comptées. La plus manifeste, c'est ma grand-mère maternelle qui l'a incarnée.

Elle aimait la vie qui le lui rendait. Elle est venue passer plusieurs étés chez sa fille, ma mère. Nous étions huit enfants, et pour chacun, c'était une fête.

La grand'mère envoûtait par sa gaieté. À l'époque, on ne connaissait pas le mot charisme, pour rendre compte de l'envoûtement que les chefs en particulier dégagent. Le terme charisme convient mal à cette toute petite vieille.

Rien n'entamait sa joie d'être qui n'éclatait pas toujours en saillies ou en mimiques. Elle éclatait dans ses yeux pétillants comme un champagne. Je la trouvais un peu sorcière. Je me demande aujourd'hui si sa folie n'était pas sa sagesse.

Il y avait dans son comportement un mélange de foi et d'impiété qui scandalisait mon grand-père et leurs enfants. Elle avait avec Dieu et ses saints des rapports ambigus, comme s'ils eussent été des familiers. Combien de fois ne l'ai-je pas entendue au milieu de ses exercices, interrompre ses oraisons et ses suppliques et lâcher : « Sainte Vierge, si tu m'as pas entendue après trente ave, ça sert à rien d'insister ? »

La tradition de la prière en famille était d'usage dans notre famille. Un soir, grand'mère, qui avait le verbe haut — elle était un peu sourde — commença ainsi le Crédo : « Je crois en Dieu le Père Tout-Puissant, prouve-Le ... » Et elle continuait pendant que nous, les petits, avions du mal à garder notre sérieux ».

Assez curieusement, elle recherchait la compagnie des prêtres. Au curé qui faisait des sermons longuets, elle lui avait dit : « J'ai cogné des clous, M'sieu le Curé, et c'était pas ceux de la crucifixion ».

N'allez pas croire qu'elle eut toujours la vie facile. Ces cinq garçons n'étaient pas tous des enfants de choeur. Ils durent lui donner du fil à retordre, mais jamais, selon ma mère, elle ne dramatisait leurs écarts de conduite.

Ce qu'elle aimait par-dessus tout, c'était de chanter. Elle chantait faux et les paroles n'étaient que rarement celles de la chanson originale. Non qu'elle les ignorat, mais parce qu'elle était d'avis qu'il y avait tant de choses qui n'avaient été dites et qu'il n'y avait de vrai que ce qu'on y mettait de soi.

Il y aurait infiniment à dire sur cette grand'mère dont nulle part, je n'ai rencontré la réplique. Elle avait de l'ange et du démon, et c'est pourquoi je m'explique pourquoi elle sut toujours composer avec la vie qu'elle dominait dans tous les azimuts.

Oserais-je dire que sa vie a été un jeu, dont elle a fait un art ... ? Elle reste pour moi un enfant de l'humour.

C'est dans Santayana que j'ai trouvé l'explication philosophique — un mot qu'elle n'aimait pas — du secret de cette vie enchantée : « Il n'y a aucun remède contre la naissance et contre la mort, sinon de profiter de la période qui les sépare ».

LETTRES AU DEVOIR

Les «Lettres au DEVOIR» doivent être signées. L'adresse de même que le numéro de téléphone, ne sont requis que pour fins d'identification dans nos dossiers. LE DEVOIR demande à ses correspondants de bien vouloir s'en tenir à moins de deux feuillets dactylographiés à double interligne et de faire parvenir leurs textes à Mme Suzanne Marchand. LE DEVOIR se réserve le droit d'abréger les textes trop longs.

■ *Nordic et les « Valiums »*

UN ARTICLE publié dans LE DEVOIR du 4 février 1986 raconte : « Oxfam-Canada a fait parvenir 900,000 comprimés de « Valium » à l'Éthiopie en décembre 1984, a appris LE DEVOIR de sources concordantes. » Selon les mêmes sources concordantes, la valeur globale du don aurait été de $ 17,000. L'article mentionne également, dans un long paragraphe, que ce don ne serait qu'une « dépense » pouvant « réduire le revenu imposable d'une entreprise ».

La nouvelle a été reprise, depuis, par d'autres médias.

M. Michel Guérin, directeur général de la compagnie des Laboratoires Nordic, tient à faire la mise au point suivante :

Certaines erreurs se sont glissées dans l'article du journaliste du DEVOIR. Les Laboratoires Nordic de Laval tiennent à corriger certains faits en espérant que les médias conservent ce même souci de vérité et donnent la même importance à cette mise au point qu'à la nouvelle publiée :

1) Les Laboratoires Nordic ont fait parvenir des comprimés de *diazépam* à l'organisme Oxfam-Canada, à la demande même de ce dernier;

2) Les Laboratoires Nordic ont livré 460,500 comprimés et non pas 900,000 comme l'estimaient les « sources concordantes »;

3) Les Laboratoires Nordic affirment que la valeur totale des comprimés *diazépam* était de $ 1,700 et non pas $ 17,000, selon « les sources concordantes » du DEVOIR;

4) La production du *diazépam* a été interrompue depuis plusieurs mois par les Laboratoires Nordic, ce médicament ne faisant plus partie de ses priorités;

5) Les Laboratoires Nordic ont également fait don de quantités importantes de vitamines et de médicaments contre la diarrhée à Oxfam-Canada;

6) Les Laboratoires Nordic se sont effectivement prévalus de leur droit de déduction d'impôt comme le font toutes les sociétés et tous les citoyens;

7) Si les Laboratoires Nordic avaient disposé de ces produits d'autres façons, ils auraient eu droit à des déductions équivalentes;

8) Les Laboratoires Nordic n'ont jamais traité directement avec le gouvernement d'Éthiopie et, selon les politiques de la compagnie, ne font que répondre aux nombreuses demandes d'organismes non gouvernementaux ou de charité tel qu'Oxfam-Canada;

9) Les Laboratoires Nordic n'exercent aucun contrôle sur la distribution de leurs dons par les organismes de charité qui les reçoivent. Ils prétendent que ces organismes sont bien structurés, contrôlent la distribution des médicaments reçus et font confiance aux équipes médicales sur place pour les utiliser comme il se doit;

10) Les Laboratoires Nordic regrettent l'interprétation qu'on veut donner à leur geste; se demandent ce qu'aurait été LE DEVOIR si on avait refusé de donner les médicaments demandés; continueront leur politique de contribuer, à la mesure de leurs moyens, à des organismes comme Oxfam-Canada.

— JEAN-PAUL MARSAN
directeur
des affaires corporatives,
les Laboratoires Nordic, Inc.

Montréal, 5 février.

■ *Des coopérants d'Oxfam Grande-Bretagne, qui étaient en poste l'an dernier en Éthiopie, m'ont indiqué, par écrit, avoir pris livraison de 900,000 comprimés de « Valium » en provenance d'Oxfam Canada.*

Ils ont relevé que le gouvernement éthiopien n'avait jamais sollicité ces médicaments et qu'une telle quantité de tranquillisants constituait, à leurs yeux, un « embêtement » (nuisance).

Lorsque j'ai communiqué avec Oxfam Canada, on a confirmé l'envoi d'une grande quantité de comprimés de « Valium », mais on disait ne plus se souvenir de la quantité exacte. Oxfam Canada parle aujourd'hui de 270,000 comprimés.

Lorsque j'ai rejoint un porte-parole des Laboratoires Nordic, M. Marsan, ce dernier a confirmé le don de comprimés de « Serenack », mais il disait ne plus se souvenir de la quantité exacte. Les Laboratoires Nordic parlent aujourd'hui de 460,500 comprimés.

M. Marsan avait précisé toutefois que la valeur des médicaments atteignait $1,700. C'est par erreur que j'ai écrit $17,000, et je le regrette. LE DEVOIR a publié un rectificatif hier.

Contrairement à ce qu'écrit M. Marsan, je n'ai pas affirmé que ce don n'était qu'une dépense pouvant réduire le revenu imposable d'une entreprise. Je crois avoir précisé, dans le « long paragraphe », qu'une société qui se débarrasserait purement et simplement de ces médicaments aurait également eu droit à des déductions équivalentes.

Les Laboratoires Nordic disent n'avoir fait que répondre à l'appel à l'aide d'Oxfam Canada. Des porte-parole de ce même organisme ont laissé entendre qu'Oxfam Canada n'avait fait qu'accepter l'offre de la compagnie.

— MICHEL ARSENEAULT

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 9130, rue Boivin, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
= $3.25 par semaine
le samedi seulement = $1.00
Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2022

Livraison par porteur:	
Édition quotidienne =	139$ par année
	75$ 6 mois
	39$ 3 mois
Livraison par la poste:	
Édition quotidienne =	145$ par année
au Canada	79$ 6 mois
	42$ 3 mois

Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

L'élection présidentielle aux Philippines

La victoire de Corazon Aquino n'est pas assurée

MARIE BOTI
et MALCOLM GUY

Les auteurs sont respectivement recherchiste et journaliste. Ils reviennent d'un séjour de deux mois aux Philippines, au cours duquel ils ont participé au tournage d'un film sur les mouvements d'opposition au président Marcos.

Photo : AP

Mme Corazon Aquino et son colistier à la vice-présidence, M. Salvador Laurel.

LA CAMPAGNE à la présidence des Philippines de Mme Corazon Aquino constitue un des plus importants défis au régime du président Ferdinand Marcos depuis 20 ans. Suivie de près par les médias occidentaux, elle attire la sympathie des gens désireux de voir s'installer un régime plus démocratique dans cet archipel asiatique de 54 millions d'habitants.

Bien qu'il soit impossible de prédire avec certitude les résultats du scrutin de demain, il y a d'importants facteurs qui militent contre une victoire de Mme Aquino. Non seulement M. Marcos contrôle-t-il l'ensemble du processus électoral mais les États-Unis n'ont pas encore, malgré tout, décidé de l'abandonner. Et, enfin, Mme Aquino ne jouit pas de l'appui de la puissante opposition de gauche. Pourquoi la gauche ne lui fait-elle pas confiance ? Où se situe Mme Aquino au sein du vaste mouvement d'opposition au régime Marcos ?

Corazon Cojuangco Aquino n'est pas une politicienne de profession. Mieux connue sous le nom familier de « Cory », elle a été poussée sur la scène politique par la vague de protestations qui a suivi l'assassinat, en août 1983, de son mari, Benigno, ancien leader de l'opposition. Mme Aquino est issue d'une des plus puissantes familles de propriétaires terriens aux Philippines. Son cousin, Eduardo Cojuangco, contrôle à toute fin pratique l'industrie de la noix de coco du pays. Il est un ami intime de Marcos. Le mari de Mme Aquino faisait également partie d'une des plus grandes familles terriennes de la province de Tarlac.

Cory Aquino est entourée d'un bon nombre de démocrates progressistes, mais son colistier à la vice-présidence, M. Salvador Laurel, n'inspire guère confiance comme contestataire du régime. Très conservateur, Laurel a été membre du gouvernement de M. Marcos pendant toutes les années qu'a duré le régime de la loi martiale de 1972-1981, au moment où ses collègues, y compris son ami, Benigno Aquino, pourrissaient en prison. Laurel n'a rejoint les rangs de l'opposition qu'en 1982.

C'est sous la bannière de l'UNIDO, la coalition politique que dirige M. Laurel, que Mme Aquino se présente. Cette coalition constitue le plus important groupe d'opposition au sein du Batasang Pambansa, l'Assemblée législative philippine. Elle a permis à Mme Aquino d'obtenir la machine électorale qui lui faisait défaut. Cory Aquino et Laurel font tous les deux partie de l'opposition traditionnelle. Autrefois, les partis ou factions de cette opposition, représentant les différentes fractions de la classe dirigeante, se partageaient le pouvoir et se relayaient à la tête de l'État.

L'oppositon traditionnelle voudrait justement se défaire de Marcos afin de revenir à la bonne vieille coutume du partage du pouvoir. Car, depuis 20 ans, Marcos a institué un régime, appelé « crony capitalism », ou le « capitalisme entre copains ». En accordant toutes les faveurs à un groupe restreint de personnes, ses « cronies » ou « copains », essentiellement des parents, des amis ou des associés, comme Eduardo Conjuangco, Roberto Benedicto, le roi du sucre, et Antonio Floriendo, le baron de la banane, Marcos a permis à ces privilégiés de se bâtir des empires personnels. Par contre, d'autres propriétaires, y compris des familles autrefois très influentes comme les Aquino et les Lopez, ont été écartées.

Au sein de cette opposition traditionnelle, Corazon Aquino se situe à gauche, parmi l'élite plus nationaliste et réformite. Par exemple, elle voudrait négocier une entente plus avantageuse avec le Fonds monétaire international, éliminer les monopoles d'État érigés par Marcos dans les principales industries, et procéder à une réforme agraire. Quant à son coéquipier Laurel, il se situe à droite de l'opposition traditionnelle. Il est plus ouvertement pro-américain et allié aux intérêts étrangers.

L'opposition traditionnelle d'Aquino et Laurel n'est pas la seule aux Philippines. Il existe un puissant mouvement de masses connu sous le nom de « Parlement de la rue ». Cette opposition regroupe une grande variété de groupes d'intérêt (syndicats, associations de paysans, de femmes, de religieux, et même de bourgeois progressistes) qui vont des plus modérés aux groupes révolutionnaires. Estimant que personne ne fait valoir ses revendications au Batasang Pambansa, ce mouvement privilégie les grosses assemblées et les manifestations de masse pour y parvenir.

Corazon Aquino peut compter sur le soutien d'une partie de ce « Parlement de la rue ». Des membres de l'élite nationaliste l'appuient : Lorenzo Tanada, ancien sénateur très respecté; José Diokno, avocat spécialisé dans la défense des droits de la personne; et Jovito Salonga, un des dirigeants du Parti libéral. BANDILA, groupe social-démocrate dirigé par Butz Aquino, frère de Benigno, a également rallié le camp de « Cory ».

Cependant, la coalition politique qui constitue sans doute le groupe le plus important du Parlement de la rue, le Bagong Alyansang Makabayan ou BAYAN (« nation »), a décidé de boycotter l'élection. BAYAN est composé de quelque 800 groupes et compte environ deux millions de membres. C'est BAYAN qui a organisé la plupart des grandes manifestations des derniers mois, y compris les grèves générales populaires qui ont eu lieu en décembre dans les principaux centres du pays.

Bien que son président, Lorenzo Tanada, ait décidé de participer à la campagne de Mme Aquino à titre personnel, BAYAN s'y est refusé. « La participation de BAYAN ne ferait que légitimer un processus électoral qui n'a rien de démocratique », a déclaré Etta Rosales, vice-présidente et porte-parole de BAYAN.

L'ambiguïté de l'attitude de Mme Aquino envers la présence américaine est justement un des aspects de son programme qui suscite le plus de réserve de la part de BAYAN et du reste de la gauche à son égard. Le démantèlement des deux bases américaines à Subic et Clark est une des principales revendications de la gauche aux Philippines. Mme Aquino s'est retranchée derrière une position qui ne s'écarte guère de celle de M. Marcos : elle préconise un référendum sur le statut des bases à l'expiration de l'actuel contrat en 1991.

Les forces révolutionnaires, qui travaillent au sein du « Parlement de la rue » et le soutiennent, ont également opté pour le boycott des élections en invoquant à peu de choses près, les mêmes raisons que BAYAN. Ces forces sont loin d'être négligeables. Elles sont composées principalement du Front démocratique national, coalition d'un milion de membres oeuvrant dans la clandestinité depuis l'instauration de la loi martiale; le Parti communiste des Philippines, parti membre du FDN; ainsi que la Nouvelle armée populaire, principale force de guérilla du pays avec ses 20,000 combattants.

Antonio Zumel, ancien journaliste d'un des plus grands quotidiens de Manille, qui vit dans la clandestinité depuis 1972, est un dirigeant actuel du FDN. Il soutient que son mouvement n'est pas contre des élections en soi, mais qu'il serait illusoire de ne compter que sur des élections pour amener des changements fondamentaux. « Étant donné la situation concrète dans laquelle se trouve notre pays, la lutte armée est une nécessité », déclare-t-il.

Au début de sa campagne, Mme Aquino a offert aux communistes de les accueillir au sein d'un éventuel nouveau gouvernement, à la condition, toutefois, qu'ils renoncent à la violence.

« Le mouvement révolutionnaire n'abandonnera pas ses armes de sitôt », affirme Zumel. L'expérience du passé a démontré qu'il y a une différence entre ce que disent les politiciens lors d'une campagne électorale et ce qu'ils font une fois au pouvoir. « Nous ne les avons pas encore vus assis au Malacannang (palais présidentiel). »

En effet, Marcos lui-même est arrivé au pouvoir en 1965 en promettant de mettre fin au régime de contrôle du gouvernement par des grandes familles, et d'introduire une importante réforme agraire...

Marcos a fait l'appel aux urnes à un moment où le mouvement en faveur de la souveraineté nationale et de la démocratie ne cessait de s'amplifier, unissant la gauche et l'opposition modérée. Les États-Unis, voyant leur position menacée, ont exercé des pressions pour que Marcos organise des élections, espérant ainsi étouffer ce mouvement, unifier les diverses factions de l'élite et isoler la gauche.

Les États-Unis ont besoin d'un gouvernement stable, pro-américain, un rempart contre le communisme dans cette région du globe, afin de protéger leurs intérêts militaires. Si Marcos les gêne avec ses excès, il les a toujours bien servis, et ils ne sont pas encore prêts à le laisser tomber. Ainsi, le Pentagone a presque doublé son aide militaire aux Philippines pour 1985-86 par rapport à l'année précédente, et la FMI a approuvé le troisième versement d'un important prêt au pays en novembre, après une hésitation de deux mois.

Quant à Marcos lui-même, il n'a pas l'intention de perdre le pouvoir. Son parti, le KBL, possède une puissante organisation qui a maîtrisé l'art d'acheter des votes. On rapporte que des milliers d'électeurs fantômes sont inscrits sur les listes électorales. Sans compter, bien sûr, l'intimidation : plusieurs partisans de Mme Aquino ont été tués lors d'attentats. Et, enfin, il ne faut pas oublier que les forces armées, les forces paramilitaires et la police, qui comptent environ 450,000 hommes en tout, dirigées par le grand ami du président, le général Fabian Ver, demeurent sous le contrôle de Marcos.

Si, malgré tout, Cory Aquino sortait victorieuse, la gauche voudrait bien lui donner le temps de se prouver. Le FDN s'est dit prêt à accepter un cessez-le-feu à condition que les forces armées renoncent à leurs actes de violence et que le gouvernement rétablisse une véritable démocratie. Mais la gauche met en doute la capacité d'un gouvernement Aquino d'instituer de véritables réformes.

Les États-Unis ont besoin d'un gouvernement stable, pro-américain, un rempart contre le communisme dans cette région du globe, afin de protéger leurs intérêts militaires. Si Marcos les gêne avec ses excès, il les a toujours bien servis, et ils ne sont pas encore prêts à le laisser tomber.

« Pénible, pénible, pénible »

RÉPLIQUE

JACQUES HÉBERT

L'auteur est président-fondateur de Katimavik et, par surcroît, sénateur libéral. Il répond ici à un éditorial de Jean-Claude Leclerc, paru le 4 février dernier.

ENCORE sous le choc de la « condamnation à mort » de Katimavik, je suis plus sensible qu'en temps normal et c'est sans doute pourquoi votre éditorial du 4 février m'a si profondément ulcéré.

Sans cet article, qui demeurera un sommet de l'ambiguïté et de l'insinuation perfide, il y a pourtant des passages très sympathiques à l'endroit du Katimavik : « Katimavik n'est pas une mauvaise idée, loin de là... cela vaut l'appui du public... Katimavik mérite sûrement de survivre... Le secrétaire d'État... a tort dans la façon de changer le contrat et les règles du jeu... Le gouvernement ... a contracté un engagement qu'il n'est pas libre de suivre unilatéralement et sans plus d'avis... la liquidation sauvage de Katimavik etc. »

Mais on sent qu'il vous en coûte d'admettre les évidences et vous les enrobez dans les insinuations les plus venimeuses, pour vous assurer que l'impression finale du lecteur sera négative.

D'abord, vous affirmez que Katimavik a été subventionné « sous le bon patronnage de Pierre Elliott Trudeau », dont vous semblez me reprocher d'être l'ami. Bien sûr, l'ancien premier ministre est mon ami, notre amitié date de près de quarante ans et, à cette époque, ni lui ni moi n'étions libéraux. Pour ma part, je suis devenu libéral, *après* avoir été nommé sénateur en avril 1984, car il me paraissait stupide de siéger comme indépendant d'autant plus que je me sentais infiniment plus à l'aise avec le Parti libéral qu'avec n'importe quel autre. Cependant, mes collègues conservateurs eux-mêmes vous diront que, *jusqu'à ce jour*, j'ai été aussi peu partisan que possible.

De toute manière, il y a dix ans, alors que, avec une vingtaine d'autres citoyens éminents de *tous* les horizons politiques, je fondais Katimavik, je n'étais ni sénateur, ni libéral...

Au cours de ma vie, vous devez bien reconnaître que j'ai fondé quelques petites choses sans l'aide du « bon patronage de Pierre Elliott Trudeau ». Mais, en 1977, quand nous avons su que Katimavik répondrait aux aspirations profondes d'une partie de la jeunesse, il nous fallait bien solliciter l'appui du gouvernement de l'heure qui, comme ce fut souvent le cas depuis un demi-siècle, était un gouvernement libéral. Aura-t-il fallu que nous attendions l'avènement de Brian Mulroney pour que la démarche fut plus « pure » ?

Pierre Elliott Trudeau, premier ministre, a-t-il favorablement accueilli l'idée de Katimavik parce que j'était son ami ? *Sûrement pas.* Il me connaissait même assez bien pour se méfier, à prime abord, de mes projets « grandioses ». Le fait est que Katimavik répondait et répond toujours à un besoin. Le gouvernement de l'époque l'a compris et, d'ailleurs, Katimavik a compté et compte toujours de nombreux supporters chez les néo-démocrates et les conservateurs. Fait rare dans les annales parlementaires, lorsque, en 1983, le ministre des Finances avait annoncé un budget supplémentaire de $ 40 millions (sur deux ans) pour Katimavik, des applaudissements monstres éclatèrent *de tous les côtés de la Chambre.*

Vous parlez de mon amitié pour Pierre Elliott Trudeau, de « pistonnage », de « patronnage », comme si j'avais retiré quelque bénéfice personnel de Katimavik. Vous devriez pourtant savoir que c'est à titre de bénévole que j'ai consacré le meilleur de moi-même à cet organisme sans but lucratif.

Vous parlez encore à propos de Katimavik, d'une « bureaucratie sans commune mesure avec d'autres organisations, etc. » Au lieu de faire cette affirmation gratuite vous aurez pu aller aux renseignements (ce qui n'est pas votre fort !) et vous aurez appris qu'en juin 1984, une firme privée, Touche, Ross et Associés a fait une évaluation scientifique de Katimavik. Son support est un certificat d'excellence qui démontre hors de tout doute la rigueur de l'administration de l'organisme. Il vous amusera sûrement de savoir que cette évaluation avait été faite à la suite d'une recommandation d'un membre de notre conseil d'administration, l'honorable Ron Atkey qui, sous le gouvernement de Joe Clark, était le ministre responsable de Katimavik. Ah ! Comme tout cela est pénible ! Comme vous êtes pénible, Monsieur Leclerc ! Alors que, dans tous le pays, des milliers de citoyens de bonne volonté révoltés par « la liquidation sauvage de Katimavik » (comme vous dites !), organisent un mouvement de protestation, alors que toute la presse écrite et électronique manifeste sa sympathie, il fallait que LE DEVOIR confie à son pisse-vinaigre de service la tâche de nous donner le coup de pied de l'âne. Pénible ! Pénible ! Pénible !

Le travail : un choix individuel

LIBRE OPINION

MARC MEUNIER
Avocat et secrétaire-trésorier de l'Institut économique de Paris à Montréal.

RENDU PUBLIC le 20 janvier dernier, le rapport Beaudry concerne l'une des questions les plus cruciales pour le développement des individus : le travail. Selon le voeu même des commissaires, il nous semble important de considérer les recommandations dans leur ensemble. Or, c'est en faisant cet exercice qu'apparaissent le plus clairement les contradictions les plus fondamentales. Elles concernent entre autres le « droit d'association » et le « droit au travail ».

Le rapport confirme, fort justement selon nous, le droit de tout individu à s'associer librement et pacifiquement dans la poursuite de ses objectifs, mais passe étrangement sous silence le droit de non-association, i.e. le droit de poursuivre ses mêmes objectifs individuellement. En toute justice et en toute rationalité, il est évident que l'un ne va pas sans l'autre. Accorder un droit sans accorder l'autre, revient non pas à accorder un droit, mais à imposer un point de vue.

Ainsi, l'article 323.1 du projet de codification décrète : « Par son accréditation (qui peut résulter de la « volonté » d'une minorité de salariés : 35 % selon l'article 322.18) l'association de salariés devient, auprès de l'employeur, le représentant *exclusif* de l'ensemble des salariés du groupe visé ». Ne cherchons plus le renard dans le poulailler... De plus, selon l'article 323.5, « l'employeur *doit* retenir sur le salaire de *tout* salarié qui est membre de l'association accréditée » et « de *tout autre* salarié faisant partie de l'unité de négociation... le montant spécifié par cette association à titre de cotisation ». Et, pinces-sans-rire, les membres de la Commission énoncent comme « Règle fondamentale » au tout début du projet de codification : « Le salaire dû est la propriété exclusive du salarié » ! Délicieux. Et encore, pensez aux retenues fiscales !

Le rapport fait grand état du « droit au travail ». On cite par exemple la *Déclaration universelle des droits de l'homme (ONU 48-12-10) : « Toute personne a droit... au libre choix de son travail... », le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels* : « ... le droit qu'a toute personne d'obtenir la possibilité de gagner sa vie... » Là encore, le niveau d'incohérence théorique est malheureusement dû à une culture collectiviste profondément ancrée dans l'esprit des commissaires. Confondant désir et réalité, les commissaires (dont on ne doute pas de la bonne foi) tombent tête première dans le mirage de la planification coercitive propre aux collectivistes. Ainsi, reprenant à leur compte le mythe d'une « politique de plein emploi », ils déclarent : « ... le plein emploi requiert un nombre important de politiques gouvernementales, notamment une politique fiscale, une politique monétaire, une politique de développement régional, une politique industrielle et commerciale ». Et, avec le plus grand sérieux et sans soulever la profonde incompatibilité qui en résulte, ils affirment : « ... notre système économique (est) caractérisé par le libéralisme... » !

En fait, dans la perspective collectiviste, le « droit au travail » devient, d'une part, l'obligation pour les « autres » (représentés par l'État) de « fournir » un emploi pour un individu déterminé, et, d'autre part, un obstacle permanent à la concurrence libre et pacifique. Irréalisable en pratique sans tomber dans le totalitarisme, cette façon de voir les choses est, plus fondamentalement encore, immorale. Le seul rôle utile et légitime de l'État est de protéger la liberté et le droit des individus de s'associer ou de ne pas s'associer et de leur laisser le choix de la conduite de leur vie (ce qui inclut le droit de travailler beaucoup, peu, ou pas du tout) en s'assurant toutefois que leur conduite est volontaire et pacifique.

C'est en ce sens qu'un État de Droit fait obstacle à la « loi du plus fort », que le plus fort soit majoritaire ou minoritaire. C'est la réalité et la raison qui doivent créer le Droit, et non les désirs et la force. Ainsi, on comprend mal comment on peut défendre les dispositions contre la liberté du travail (dites « anti-scabs »). Comment, en effet, peut-on faire l'apologie du « droit au travail » en reconnaissant ce droit à certains individus et pas à d'autres ? À l'heure où l'on parle abondamment de « discrimination », voilà, me semble-t-il, un exemple révélateur.

Alors que partout dans le monde s'opère une révolution idéologique et scientifique en faveur de la liberté et de la souveraineté de l'individu, la Commission Beaudry a trouvé le moyen de produire une brique de près de 500 pages qui, globalement, va directement à l'opposé des idées montantes et qui consacre l'un des fléaux les plus destructeurs de notre époque et de l'histoire de l'humanité : le collectivisme (i.e. planification coercitive).

À l'heure où l'on claironne sur tous les tons les droits et libertés de la « personne », il est bon de rappeler que le capitalisme (qui, contrairement à la croyance populaire, n'a jamais été pleinement appliqué où que ce soit) est le seul système *philosophique et moral* qui reconnaisse la souveraineté de l'individu et son droit à la coopération libre, volontaire et pacifique. Un État capitaliste est un État dont la fonction essentielle est la protection des droits et de la liberté individuels. C'est en protégeant et non en niant ces droits que les hommes et les femmes peuvent s'unir et coopérer librement et efficacement.

Espérons que de prochaines modifications à nos lois du travail sauront traduire ces principes fondamentaux. N'en déplaise à la Commission Beaudry, le travail n'est pas une responsabilité collective, mais bien un choix individuel.

LETTRES AU DEVOIR

■ *Si un autre accident se produisait*

JE SUIS PROFONDÉMENT attristé de l'accident qui a frappé l'équipage de Challenger, car ces personnes étaient au service de l'Humanité. Au service de l'Humanité en quête de communication et qui, dévouées à ce noble idéal, ont exposé leur vie. Cet accident imprévisible et sournois nous plonge dans la consternation et le désarrois. Cependant, il nous apparaît évident que c'est le prix à payer pour arriver aux progrès techniques qui sont nécessaires à notre épanouissement planétaire. Personne n'ignore les risques qu'exigent pareille aventure et ceux qui y plongent savent que leur vie peut en être le prix. Ces braves Américains ont payé de la leur l'avancement de notre technologie et je les en remercie.

Je les en remercie d'autant plus qu'ils ont été les innocentes victimes de la mécanique ou de l'électronique. Ils ont su faire une confiance totale aux humains qui ont élaboré une technique à toute épreuve contre les défaillances et les lacunes. Mais, hélas, un accident, un déplorable accident est venu brouiller les hautes aspirations de l'humanité en marche vers les plus hauts sommets de la conquête cosmique.

Toutefois ce malheureux accident « tout à fait accidentel » me porte à réfléchir sur les conscientes et volontaires armes nucléaires que nous nous sommes données pour nous faire peur... Serait-il possible d'envisager qu'un pareil « accident », qu'un accident tout aussi imprévisible et tout autant sournois nous tombe sur la tête? Serait-il possible qu'un malheureux accident survienne dans ce domaine hautement sécuritaire qu'est la défense nationale? Que la conquête pacifique de l'espace soit victime d'accident, cela ne nous surprend nullement: c'est un domaine tellement nouveau et si plein d'imprévu, d'impondérable que le malheur de *Challenger* devait un jour ou l'autre se produire. Mais, pourquoi, dites-moi pourquoi, les quelques armes nucléaires que nous avons pointées sur les centres les plus populeux de la terre seraient-elles aussi soumises à l'impondérable fatalité de l'accident? Cette éventualité est farfelue: les savants costumés en militaires sont trop subtils et trop raffinés pour être soumis à la vulgaire défaillance technique accidentelle! Pour ce qui est de la défaillance humaine, il ne peut en être question, les militaires ont toujours raison, la loi martiale en fait foi...! Mais, nous, nous ne serons plus là pour trouver les causes de l'accident, si toutefois pareil accident était possible...

— **MARIO LAPRISE**

Saint-Antoine-de-Tilly, 28 janvier

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS	**(514) 844-3361**
Administration	(514) 844-3361
Rédaction	(514) 842-9628
Publicité	
Générale	(514) 842-9645
Annonces classées	(514) 286-1200
Abonnements	
Montréal	**(514) 844-3361** ou (514) 332-3890
Québec	(418) 687-2034
Extérieur — Indicatif 514	1-800-361-6059
Indicatif 418	1-800-463-4645
Indicatif 819	1-800-361-5699
Indicatif 613	1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

LE DEVOIR ESSENTIEL !

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Lois

de Québec, *Le Quotidien* de Chicoutimi, *Le Progrès du Saguenay* et *Le Droit* d'Ottawa. Le groupe possède aussi plusieurs magazines régionaux et d'autres publications.

Sous d'autres formes, la concentration a favorisé l'expansion de conglomérats, comme Power Corporation, dont les intérêts débordent du champ de l'industrie des communications.

Au Canada, c'est le marché francophone du Québec, relativement dense, très urbanisé et culturellement homogène, qui a donné le ton du mouvement de concentration dans la presse écrite.

Dans le cas de la radiodiffusion, une vingtaine de groupes se partagent déjà la quasi-totalité du marché québécois. L'entrée en scène de Power dans la télédiffusion rétrécira encore le cercle des propriétaires de presse.

Chez nos voisins américains, les grandes chaînes ont fait main basse sur plus de 500 quotidiens en une cinquantaine d'années.

En 1979, cinq groupes se sont emparés de 48 quotidiens. Pendant ce temps, d'autres raflaient 50 stations de radio et 13 de télévision, accentuant ainsi la diversification des conglomérats de médias.

New-York ne compte plus aujourd'hui que trois de ses 25 quotidiens du début du siècle. Montréal n'a plus que quatre quotidiens, dont trois francophones. Un seul, LE DEVOIR, n'appartient à aucun groupe.

En 1892, la France comptait plus de 414 quotidiens. Il n'en reste qu'une centaine. Et avec la progression fulgurante du groupe de Robert Hersant, la tendance est manifestement aux prises de contrôle.

La situation est similaire en Grande-Bretagne et en Allemagne de l'Ouest.

Entre 1955 et 1975, le nombre de journaux indépendants aux Pays-Bas a diminué de moitié pour atteindre 28. En Australie, 16 quotidiens dominent le marché et la plupart d'entre eux dépendent de trois grands groupes.

Selon une étude publiée en 1974 par le Conseil de l'Europe, le nombre de journaux indépendants dans les pays membres a diminué de 35 %, entre 1955 et 1973, alors que le tirage global augmentait de 95 %.

Mais la part du marché contrôlé par les industriels les plus puissants n'a jamais atteint l'ampleur qu'on lui connaît au Canada, notait, en 1981, la Commission Kent.

La Commission a constaté que la concentration est naturellement plus élevée dans les petits marchés et, à plus forte raison, dans ceux qui sont fortement urbanisés.

Ainsi, la concentration est moins élevée aux États-Unis qu'en France, en France qu'au Canada anglais, et au Canada anglais qu'au Canada français.

Or, dans la plupart des autres pays industrialisés, des lois de portée générale visant à limiter la concentration et à encourager la concurrence comportent des dispositions particulières relatives à la presse.

Par exemple, la Suède, la Norvège, le Danemeark, les Pays-Bas et la Belgique ont adopté de nombreuses mesures pour sauvegarder le principe de la diversité d'opinion.

Certains pays ont opté pour des mesures pour soutenir les journaux en général, supporter les plus faibles ou favoriser le lancement de nouveaux titres.

« Toutes ces mesures procèdent de cette pensée selon laquelle les citoyens ont, sous un régime démocratique, le droit d'être informés, a noté la Commission Kent, la pluralité des informations et des points de vue étant essentielle ».

Autre exemple, en Australie, une fédération fortement urbanisée comme la nôtre, la loi fédérale limite le nombre de permis de radiodiffusion que peut détenir un éditeur de journaux.

Par contre, en France, la légalisation des stations pirates de radiodiffusion qui défiaient ouvertement le monopole d'État a donné lieu au renforcement de la situation des grands groupes de presse jusque là interdit de séjour dans les communications audio-visuelles.

C'est paradoxalement aux États-Unis, où le marché assure une plus grande diversité et où les groupes font des affaires d'or, qu'on trouve les règles sont les plus strictes sur la concentration.

Déjà en 1945, dans un jugement de la Cour suprême des États-Unis, le juge Hugo Black avait précisé que « la liberté de presse contre l'ingérence gouvernementale, énoncée par le premier amendement (de la constitution), n'autorise pas la suppression de cette liberté par des intérêts privés ».

Un quart de siècle plus tard, la même cour revenait à la charge en ajoutant que « le but proposé par le premier amendement est de sauvegarder un marché des idées sans contrainte sur lequel la vérité finira toujours par prévaloir, non pas d'autoriser la monopolisation de ce marché, que ce soit par le gouvernement lui-même ou par une personne privée ».

Plus près de nous, le juge en chef Warren Burger de la Cour suprême des États-Unis s'est interrogé publiquement sur les garanties accordées à la presse par la constitution américaine. Le juge émettait des réserves sur le cas des entreprises appartenant à d'immenses conglomérats et dont l'information n'est pas l'activité principale.

Bien qu'il ait toléré de nombreuses dérogations, le gouvernement américain a utilisé avec succès, à diverses reprises, les lois anti-trust et les pouvoirs de réglementation en matière de radiodiffusion de la Federal Communications Commission (FCC) pour stopper la concentration à l'échelle locale et régionale.

Aux termes des lois anti-trust, les propriétaires américains ne peuvent acquérir d'autres journaux sur les marchés régionaux où ils sont déjà fortement implantés.

En imposant certaines conditions à l'octroi des licences de radiodiffusion, la FCC s'efforce quant à elle d'empêcher la propriété mixte ou concomitante de journaux et de stations de radio et de télévision dans une même localité.

La Cour suprême a donné raison à la FCC en légitimant certaines décisions qui ont peu pour effet de contraindre certains à se groupes à se départir de leurs acquisitions.

À SUIVRE

◆ Duvalier

tre aux Relations extérieures, M. Robert Letendre, a dit ne pas savoir exactement combien de ministres haïtiens pourraient se prévaloir d'un passeport canadien pour entrer au Canada. Selon certaines sources, ce pourrait être trois ministres qui auraient la double citoyenneté. Dans ce cas, rien ne pourrait être fait pour leur interdire l'entrée au Canada.

On ne pourrait pas non plus interdire l'entrée au Canada, a aussi indiqué M. Letendre, des membres du régime duvaliériste qui pourraient demander un statut de résidant ou d'immigré en se faisant parrainer par des proches parents. Un certain nombre de personnes du régime dictatorial ont en effet des enfants qui vivent au Canada et qui ont déjà la citoyenneté canadienne. Ces enfants pourraient alors servir en toute légitimité de parrain.

On explique dans l'entourage de Mme Vézina que si plusieurs Canadiens condamment le caractère antidémocratique du régime Duvalier, le gouvernement canadien ne peut pour autant oublier que les règles relatives à l'immigration au Canada sont démocratiques et doivent s'appliquer à tous. Si quelqu'un demande un statut de réfugié, le requérant a le droit d'être entendu selon un processus qui est long et qui lui confère un droit de résidence temporaire tant que tous les recours juridiques ne sont pas épuisés.

Notons que le président à vie d'Haïti qui selon certaines dépêches d'agences a entrepris des démarches pour obtenir asile en Suisse et en Grèce n'e s'est pas adressé jusqu'à ce jour au Canada. La Suisse et la Grèce auraient tous deux refusés la demande d'asile.

Au bureau du ministre d'État à l'Immigration on n'était pas en mesure de préciser quelles mesures on entendait prendre pour donner suite à la mise e garde prodiguée par Mme Vézina. On confirmait que les deux ministres avaient discuté de la chose mais la lettre adressée à ce sujet par Mme Vézina à M. McLean était toujours dans le courrier.

Pour sa part Mme Vézina pourrait indiquer au cours des prochains jours un peu plus clairement la position canadienne face à Haiti en rendant deux décisions, l'une sur l'aide économique apportée à ce pays, l'autre sur l'agrément ou le rejet de la nommination de Jean-Marie Chanoine comme ambassadeur d'Haiti au Canada.

Dans le cas de M. Chanoine, le dossier est sur le bureau de la ministre qui doit faire une recommandation au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark. Il s'agit d'une nommination contestée par la communauté haïtienne au Canada. Jusqu'au 31 décembre, M. Chanoine était ministre d'État de la Présidence, de l'Information, de l'Intérieur et de la Défense nationale. Il s'agissait d'un homme fort du régime.

Depuis plus d'un mois, Ottawa tarde à donner sa réponse même si le gouvernement Duvalier a omis, contrairement aux prescriptions de la convention de Vienne, de consulter le gouvernement canadien avant de rendre publique sa nommination. Hier encore, Mme Vézina a refusé de dire quand elle présentera sa recommandation.

Pour ce qui est de l'aide économique, les pressions de la communauté haïtienne sont fortes pour qu'Ottawa imite le geste de Washington qui a retiré une partie de son aide. Mme Vézina a cependant depuis hier une proposition de compromis qui lui a été soumise par un groupe représentant la communauté haïtienne de Montréal. Au cours d'une rencontre hier midi, une délégation présidée par M. Paul Dejean a proposé que toute l'aide canadienne soit canalisée par l'Église haïtienne.

Selon M. Dejean, il est compréhensible qu'Ottawa veuille maintenir son aide pour venir en aide à la population d'Haïti. Dans ce cas, il faut passer par le canal de la seule institution qui soit légitime à ce moment-ci à Haïti, soit l'Église catholique. Celle-ci est le rampart et le révélateur du peuple haïtien à son droit à la liberté et à la dignité. Tant qu'il n'y aura pas un régime émanant de la volonté populaire en Haïti, il faudrait verser toute l'aide bi-latérale à l'Église, dit-il.

La ministre Vézina n'a pas voulu réagir à cette proposition immédiatement, promettant néanmoins à ses interlocuteurs une réponse rapide. Dans son entourage, on ne cache pas que cette proposition pose des problèmes compte-tenu de la pratique canadienne de ne pas «confessionaliser» l'aide au développement.

M. Dejean a indiqué par ailleurs quelle pourrait être la réaction de la communauté haïtienne si le Canada accueillait des membres du gouvernement Duvalier en fuite. Alors qu'on lui demandait de oommenter les informations vioulant que le dictateur haïtien se cherche une terre d'asile, il a répondu : «La véritable place de criminels comme Jean-Claude Duvalier, comme Roger Lafontant, comme Jean-Marie Chanoine c'est exactement la même place que les criminels de guerre nazis derrière les barreaux d'une prison en attendant qu'ils soient jugés pour crimes contre l'humanité».

En haïti, l'activité est au point mort à Port-au-Prince depuis la proclamation, vendredi, par Bébé Doc d'un état de siège de 30 jours, destiné à enrayer une vague de protestations à travers tout le pays.

Un communiqué gouvernemental publié, hier, en première page du journal officiel « Nouveau-Monde » rappelle aux commerçants leur obligation d'ouvrir, en vertu d'un décret de 1957, sous peine de se voir infliger jusqu'à six mois de prison ou une amende de $1,000. Le décret précise que, dans le cadre d'un état de siège, les autorités militaires sont habilitées à faire appliquer la loi.

Des jeeps chargées de soldats parcouraient les rues étroites de la capitale où les commerçants étaient engagés à ouvrir pendant les heures de travail. Interrogé sur ce que lui avaient dit les militaires, le propriétaire d'un magasin de matériel stéréo du quartier populaire de Croix-Bosale a refusé de répondre, mais il a ouvert son magasin.

À Athènes, le gouvernement grec a fait savoir, hier, qu'il avait repoussé une demande d'asile politique et d'établissement définitif du dirigeant haïtien. Un porte-parole a précisé que cette demande avait été présentée à l'ambassade de Grèce à Caracas et transmise, mardi, au ministère grec des Affaires étrangères. « La réponse a été négative », a-t-il dit.

À Berne, le gouvernemnt helvétique a dit avoir pareillement rejeté une demande d'asile présentée par Duvalier pour sa famille, une cinquantaine de personnes et lui-même. La requête a été transmise, mercredi matin, par un représentant personnel de Duvalier à Genève.

À Madrid, le gouvernement espagnol a refusé aussi, hier, la demande d'asile politique formulée par le « président-à-vie » haïtien, a annoncé le porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

Cette demande a été déposée dans l'une des ambassades d'Espagne en Europe mais le porte-parole n'a pas précisé laquelle.

Les Haïtiens sont appelés, la semaine prochaine, à une grève générale de huit jours contre le régime de Duvalier.

◆ Coupures

L'opposition officielle fera part de ses commentaires cet après-midi. Mais les réactions préliminaires des anciens ministres péquistes laissent entrevoir des démentis énergiques sur plusieurs points.

Le chef du gouvernement se défend bien d'avoir augmenté la taxe sur le tabac, la bière et les carburants. Il accuse plutôt le PQ d'avoir retardé, pour des motifs électoralistes, ces hausses de l'automne dernier à janvier, soit après les élections.

Ainsi, depuis mars 1980, la taxe sur les cigaarettes n'est plus une taxe spécifique, mais une taxe dite *ad valorem* (le prix est ajusté à la suite d'une enquête). Le taux de taxe s'applique sur un prix de détail avant taxe déterminé au moyen d'une enquête effectuée sur l'Ile de Montréal. Ce prix est révisé périodiquement. Le dernier budget péquiste, celui de M. Yves Duhaime, en avril dernier, prévoyait donc une augmentation des prix en cours d'année, et des enquêtes en juillet et en octobre 1985. Toutefois, en raison d'une augmentation de la taxe fédérale, en mai, il fut décidé de reporter à l'automne l'enquête prévue pour juillet. « L'approche des élections, lit-on dans un document des Finances distribué par M. Bourassa, a fait reporter le moment de cette enquête au mois de janvier. Aussi la synthèse des opérations financières du mois de septembre dernier anticipait une enquête sur le prix des cigarettes au mois de janvier 1986: sans cette enquête, les revenus prévus au mois de septembre dernier ne pourraient être réalisés. »

Le même raisonnement vaut pour les deux autres taxes décrétées mardi, explique le premier ministre, qui accuse le PQ de camouflage délibéré. « C'est le genre de surprises qu'on trouve régulièrement, depuis quelques semaines, sur les finances publiques du Québec, au niveau des impôts qu'on a camouflés, et au niveau des dépenses. »

Ainsi, pour 1985-86, le gouvernement péquiste avait prévu un déficit de quelque $3.2 milliards, et de $3 milliards pour 1986-87. Les libéraux, dit M. Bourassa, ont réussi, en comprimant des dépenses et en reportant d'autres, à respecter, pour l'année fiscale qui prend fin le 31 mars, « le plafond qui nous empêche de perdre notre cote de crédit ». Mais il en découle une situation nettement plus difficile pour le prochain exercice, le déficit de $3 milliards étant nettement sous-estimé. M. Bourassa en veut comme preuve un mémo du Trésor aux Finances, en mai, révélant des augmentations de dépenses considérables, rendant ainsi caducs les chiffres annoncés en avril. Il y aurait donc un écart considérable, qui sera dévoilé dans le document que le ministre des Finances est censé rendre public à la fin de ce mois.

En attendant, M. Bourassa dit que les dépenses prévues devront être réduites de plus de $250 millions, ce qui exige des efforts considérables sur le plan de la compression des dépenses. « Nous aurons, dans les prochains mois, à éliminer et à réduire les dépenses dans toute la mesure du possible pour respecter nos deux objectifs, c'est-à-dire de ne pas augmenter les impôts, qui sont quand même les plus élevés - les surprises qu'on a connues ces jours-ci le révèlent encore davantage - et de ne pas augmenter le déficit. »

En réponse aux questions, le premier ministre refuse de donner des indications précises, alléguant que les surprises et découvertes ne sont pas terminées, et répétant que l'écart est considérable, énorme, entre le budget d'avril et les dépenses réelles. C'est bizarre, dit-il. « Peut-être que ce n'est pas inédit qu'au début d'une nouvelle administration, on retrouve des écarts comme ceux-là. Mais il y a certains éléments qui nous paraissent bizarres. » Il estime que des dépenses ont été reportées par des astuces du PQ, pour ne pas gonfler le déficit, ce qui aurait affecté la cote de crédit du Québec . « Le problème est reporté en 1986-87. Si la lettre qui a été envoyée au mois de mai 1985 avait été envoyée trois ou quatre semaines avant, le ministre des Finances n'aurait pu soumettre un déficit de $3 milliards. « Ce qu'on a trouvé, ce sont des augmentations de dépenses à assumer au point où, pour respecter le plancher de $3.2 milliards, on est obligé de reporter certaines dépenses. »

Quant aux coupures, elles seront draconiennes et nettement supérieures à $250 millions. Tout dépend des revenus prévus, ceux du gouvernement et ceux d'Hydro-Québec, du dollar canadien, des transferts fédéraux, et le reste. Certains sont à la hausse, notamment la taxe de vente, d'autres à la baisse. Il promet de respecter ses engagements, même si c'est plus difficile « quand d'un côté, on s'aperçoit que le gouvernement a camouflé des augmentations d'impôts et, de l'autre, qu'il a sous-estimé considérablement le niveau des dépenses. »

◆ Bhopal

publiques quant aux moyens de le circonscrire dans des délais raisonnables.

Aux sceptiques, les experts gouvernementaux et industriels indiquent que c'est au Canada et non en Inde qu'a failli se produire l'accident le plus meurtrier des annales internationales de la pétrochimie. Plus exactement à Mississauga, le 11 novembre 1979, alors qu'un train transportant du styrène, du propane, du butane et de l'huile à chauffage déraillait au milieu de cette ville ontarienne. L'incendie qui a suivi a menacé une autre partie du chargement: quelque 90 tonnes de chlore dont les vapeurs mortelles auraient pu couvrir la ville en quelques minutes.

Le Canada utilise abondamment des substances chimiques aussi nocives que celles de Bhopal, estime le rapport. Mais on ne connaît pas, usine par usine, le risque que ces substances posent à la population avoisinante. Ce risque dépend d'ailleurs d'une foule de facteurs comme la nature et le volume des produits en cause. Mais il existe une multitude d'autres sources de problèmes dont on commence à peine à entrevoir la complexité et... l'importance.

L'importance du problème ne commande toutefois pas une intervention draconienne et réglementaire de l'Etat, estimaient l'automne dernier à titre « préliminaire » les experts nommés par Ottawa. Ils souhaitaient alors simplement la collaboration des industriels et des corps publics en émettant, par ailleurs, le voeu que les industriels commencent à associer le public à la gestion de pareils risques.

On ne connaît pas encore, affirme le groupe de travail, tous les risques inhérents à la production et à l'usage de centaines de produits chimiques. S'il existe des normes pour les plus connus, ces normes visent des concentrations-limites pour les rejets. Elles ne définissent jamais le « niveau d'évacuation », c'est-à-dire le seuil critique de la sécurité publique. On ne sait pas, non plus, à partir de quand un déversement ou un accident de substances dangereuses commande une évacuation: les normes se contentent de définir le seuil à partir duquel on parle juridiquement de pollution.

Les villes canadiennes, poursuit le groupe de travail, n'ont pas pensé non plus à établir des « zones-tampons » entre les entreprises à risques et les résidences familiales dans leur règlements de zonage. La clôture de l'usine est souvent celle des famille comme à Bhopal, note le rapport. Et les institutions locales ne connaissant généralement pas les risques particuliers à chaque entreprises, ce qui explique qu'elles ne connaissent pas parfois les moyens de les circonscrire. A Bhopal, il a fallu 24 heures aux médecins pour identifier l'antidote du gaz toxique. Il existe, certes, un *Manuel sur le déversement des matières dangereuses au Canada*, qui fournit aux groupes d'intervention les instructions de base sur la gestion des risques majeurs pour la sécurité des gens et de l'environnement. Mais ce guide, note le rapport, n'inclut pas toutes les matières jugées dangereuses dans un autre règlement fédéral portant, celui-là, sur le transport des mêmes produits toxiques.

Les incendies, poursuivent les experts, constituent une autre source de contamination relativement méconnue. Les scientifiques connaissent très mal, par exemple, les conséquences de la combustion des insecticides et des phytocides. On sait cependant que la combustion de certains insecticides peut provoquer la formation de dioxines, dont les plus toxiques figurent en tête de la liste des poisons jamais créés par l'homme.

Le contrôle du transport des produits dangereux à travers le pays est lui aussi imparfait car il est volontaire et la participation des provinces y est inégale, poursuit le rapport préliminaire. Les problèmes sont quelque peu différents en ce qui a trait à la gestion de la sécurité publique et de la prévention des accidents. Responsables de la sécurité de la main-d'oeuvre au travail et du transport routier, les provinces ont développé une réelle expertise dans ce domaine. Tout comme les différents ministères de l'Environnement savent par ailleurs quel est l'état du milieu éventuellement menacé par un accident. Mais les exigences pour les permis et les contrôles varient d'une province à l'autre tout comme la qualité de leur expertise.

Dans le secteur privé, le groupes de travail estime qu'il y a aussi des disparités importantes. La grande entreprise semble mieux outillée que les PME pour faire face à de tels risques. Certaines industries se réfléchissent à ces problèmes depuis des années alors que la plupart ne savent même pas quel est leur « potentiel » de risque. L'industrie de la pétro-chimie s'est, par exemple, longuement interrogé à la suite de l'explosion d'un puits de gaz acide à Lodgepole, en Alberta il y a quatre ans. Les malaises ressentis massivement par la population à la suite de cet accident ont suscité dans ce secteur la mise en place de programmes de sécurité et de prévention inconnus jusque-là.

◆ Dollar

journée ou si cette position sera soutenue durant plusieurs semaines.

« La Banque du Canada appuyait pour la forme le dollar canadien (was a token supporter of) au cours du dernier mois, a déclaré M. Cameron. Le changement est finalement survenu hier et il a été complet ». Au cours de la matinée, très vite, les bons du trésor ont dépassé les 11 %. Cela poussera le taux d'escompte à nouveau aujourd'hui et entraînera une hausse du taux préférentiel des banques par la suite, prévoit M. Cameron.

Si la Banque du Canada n'intervient pas massivement à nouveau au cours des prochains jours, le chef du service des devises à la TD s'attend à ce que le dollar retombe à 69 cents très vite: « Si le dollar canadien teste le 69 cents, il tombera à 65 cents US déclare-t-il, et ceci se fera très vite, en quelques jours, en quelques semaines tout au plus. Si le dollar canadien ne teste pas les 69 cents, il se maintiendra autour de 70-71 cents, mais certainement plus à 74 cents. Je ne le vois pas une minute à 74 cents. De toute façon, dans un an ou deux il tombera à 65 cents US ».

Plus on parlera de libre-échange avec les États-Unis, plus le dollar canadien faiblira, estime-t-il. Déjà, depuis un mois, le gouvernement a considéré la chute comme inévitable; il n'a rien fait pour l'éviter et il n'est pas du tout certain qu'il vient de renverser la vapeur.

Présentement, la Banque Toronto-Dominion a plusieurs clients qui ont besoin de dollars US. Certains d'entre eux avaient à acheter des dollars US, à se commettre, mais plusieurs attendent. « Nous verrons d'abord demain (jeudi) si les positions de vente du dollar US sont éliminées, si les négociants prennent leurs pertes », explique-t-il.

Le dollar US procurait $ 1.4442 CAN mardi à la fermeture et $ 1.4200 hier à la fermeture. À son avis, une petite partie de la remontée du dollar canadien seulement est attribuable à la remontée du prix du baril de pétrole. Le baril *North Brent* de la mer du Nord est passé de $ 15.50 mardi à $ 16.40 mercredi et il en est à peu près de même pour le pétrole du Texas.

Finalement, il n'est pas du tout évident que le grand retournement du dollar canadien s'est produit hier. Le cambiste en chef de la TD à Toronto estime que le dollar canadien continue à être perçu comme une monnaie faible.

Le ministère des Finances du Canada a aussi publié hier ses statistiques mensuelles sur les réserves du Canada. Le gouvernement aura emprunté au total quelque $ 1.2 milliard pour défendre le dollar en janvier, ce qui est loin du niveau des $2.35 milliards de juin 1982 quand le dollar canadien était coté 77 cents US.

Le gouvernement du Canada a emprunté quelque $ 550 millions US auprès des banques américaines en janvier et $ 250 millions US auprès des banques canadiennes. Les emprunts auprès des banques canadiennes totalisent maintenant $ 1.15 milliard. Le 29 janvier, le ministère des Finances annonçait aussi une émission d'obligations de $ 400 millions US pour son fonds de réserve. Les réserves auront fondu officiellement de seulement $ 41 millions en janvier, par rapport à ce qu'elles étaient auparavant.

◆ Marcos

en cas de fraude massive aux élections.

Le cardinal Sin a aussi décliné hier une invitation que lui a adressée le jour même le président philippin de prier avec lui au palais présidentiel « pour une élection honnête et propre ».

Le cardinal Sin, la plus haute autorité catholique aux Philippines, a indiqué à la presse, 48 heures avant l'ouverture du scrutin, qu'il avait « refusé parce que c'est contre les règles de la commission du gouvernement pour les élections (Comelec) que je m'y rende », a-t-il dit.

« Je ne dois pas sembler préférer un candidat. Je pense qu'ils peuvent prier sans moi ».

Par ailleurs, le cardinal a exclu la possibilité pour l'Église de pardonner la violence après l'élection si celle-ci était « marquée par le terrorisme et les manipulations de vote ».

D'une manière générale, la campagne présidentielle, bien qu'elle ait été bien moins violente que celle des élections générales de 1984, en raison notamment de la non intervention directe des guérilleros de la NPA (New People's Army), la branche armée du CPP, le parti communiste clandestin, dans le processus électoral, et qu'elle n'ait jusqu' à présent fait « que » 65 morts, contre 2,000 en 1984, se termine dans un climat plutôt tendu.

Plusieurs incidents sont venus émailler cette fin de campagne, qui font craindre aux observateurs de violents incidents de dernière minute, juste avant le scrutin, et surtout le jour même du vote, comme il est de tradition aux Philippines.

Hier matin à Concepcion, dans la province de Tarlac, à 90 km au nord de Manille, des membres de la force para-militaire de la gendarmerie philippine ont attaqué la voiture de la belle-soeur et porte-parole de Mme Aquino, Mme Lupita Kashiwahara, fait feu en direction de journalistes philippins et jeté à terre le matériel de deux cameramen de la chaîne américaine NBC qui filmaient l'incident. Personne n'a été blessé.

À Quezon-City, au nord de Manille, des hommes en civil non identifiés ont tiré en l'air près du domicile de Mme Corazon Aquino, tandis qu'en ville, en deux endroits au moins, des partisans de la candidate de l'opposition ont attaqué à coups de pierres des cortèges motorisés qui se rendaient au rassemblement en faveur du président Marcos dans le centreville.

Ce rassemblement, très organisé et très bien encadré, a drainé une foule qui n'a pas atteint la moitié du demi-million de personnes qu'avait réunis Mme Aquino la veille. Les participants étaient souvent amenés de très loin à bord de bus publics, de camions de l'armée et du gouvernement.

Dans un parc, à la foule clairsemée dès les premières gouttes de pluie, le président Marcos a lancé à ses partisans : « Beaucoup de nos amis ont été attaqués par l'opposition. On leur a jeté des pierres, on leur a tiré dessus ».

« Nous aurions préféré la réconciliation, mais si les supporters de Corazon Aquino continuent à employer la violence, nous allons vous montrer que nous pouvons faire face à n'importe quelle situation », a ajouté le président Marcos, qui a encore dit : « Que ceci soit un avertissement que le KBL (Mouvement pour la nouvelle société, parti au pouvoir) ne restera pas les bras croisés ».

« Le gouvernement a les moyens de combattre ce genre de situation avec des moyens légaux », a conclu le président Marcos, pour qui l'opposition « déchaîne un climat de haine, de colère et de révolution ».

Pendant ce temps, à Manille, les rumeurs vont bon train sur les éventuels « ministrables » d'un éventuel gouvernement Aquino.

L'on parle le plus souvent de la mafia jésuite, la mafia d'Ateneo, du nom du collège jésuite de la ville, ou encore la mafia de Harvard. Bardés de diplômes, ce sont les sept éminences grises de Corazon Aquino, ministres potentiels si le scrutin de vendredi décide de faire d'elle le septième président des Philippines.

Bien qu'on chuchote volontiers leurs noms dans son entourage, Mme Aquino affirme ne pas avoir de cabinet fantôme.

« Même si j'en avais un, je ne vous dirais pas qui en fait partie », dit-elle. C'est vrai que je consulte quelques conseillers très proches, mais je préfère que leurs noms restent secrets.

ÎLE DES SOEURS

Le maire de Verdun accueilli froidement

SYLVAIN BLANCHARD

Les propositions de la municipalité de Verdun concernant le futur schéma d'aménagement de l'Île des Soeurs ont été accueillies froidement et critiquées très sévèrement hier soir.

Devant quelques centaines de résidants de l'Île des Soeurs réunis dans une salle de la rue Elgar, le maire de la municipalité de Verdun, M. Raymond Savard, et la firme d'ingénieurs-conseil Daniel Arbour et associés ont en effet éprouvé beaucoup de mal à vanter les mérites du plan de développement qu'ils souhaiteraient adopter pour tenter de régler la crise qui sévit sur ce territoire depuis plusieurs années.

Après avoir longuement expliqué le contenu du schéma, l'ingénieur Michel Collins a eu à faire face à un barrage de questions de résidants de l'Île qui voulaient surtout savoir qui allait payer la note de toutes les réalisations que l'administration verdunoise projette de mener à terme. La réponse est venue rapidement : l'entreprise privée.

Sceptique du début jusqu'à la fin, le public n'a, en aucun moment, donné l'impression de prendre vraiment au sérieux les propositions qui leur étaient faites. De toute évidence, Montréal exerce un attrait considérable.

Il n'est dons pas étonnant que l'assemblée ait été marquée par deux interventions de résidants farouchement en faveur de l'annexion avec Montréal, soit celles de MM. Guy Morin et de Roger Laroche, deux excellents communicateurs qui ont su rallier la majorité des citoyens de l'Île présents hier autour du fait que la fusion avec Montréal demeurait nettement plus avantageuse à tout ce que Verdun a à offrir.

« Je pense que la comédie a assez duré, a lancé M. Morin. Je félicite le maire Savard pour l'effort qu'il tente de faire, mais cela arrive trop tard. Le scénario de ce soir ne mènera à rien. Verdun essaie de toute évidence de nous récupérer mais personne ne sera assez dupe pour vous suivre M. le maire. La poule aux oeufs d'or en a assez d'être pressée ».

Après avoir reçu une ovation debout, qui a duré une trentaine de secondes, M. Morin a expliqué au DEVOIR qu'il allait prochainement prendre la tête d'un groupe de citoyens pour tenter de convaincre les gens de l'Île des Soeurs de signer une pétition qui sera éventuellement acheminée sur le bureau du ministre des Affaires municipales, M. André Bourbeau.

En vertu de l'article 40 de la Loi des cités et villes, l'Île des Soeurs pourrait en effet s'annexer à Montréal même si Verdun s'obstinait à lui refuser ce droit.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

CAHIER 2

Montréal, jeudi 6 février 1986

EN UN COUP D'OEIL

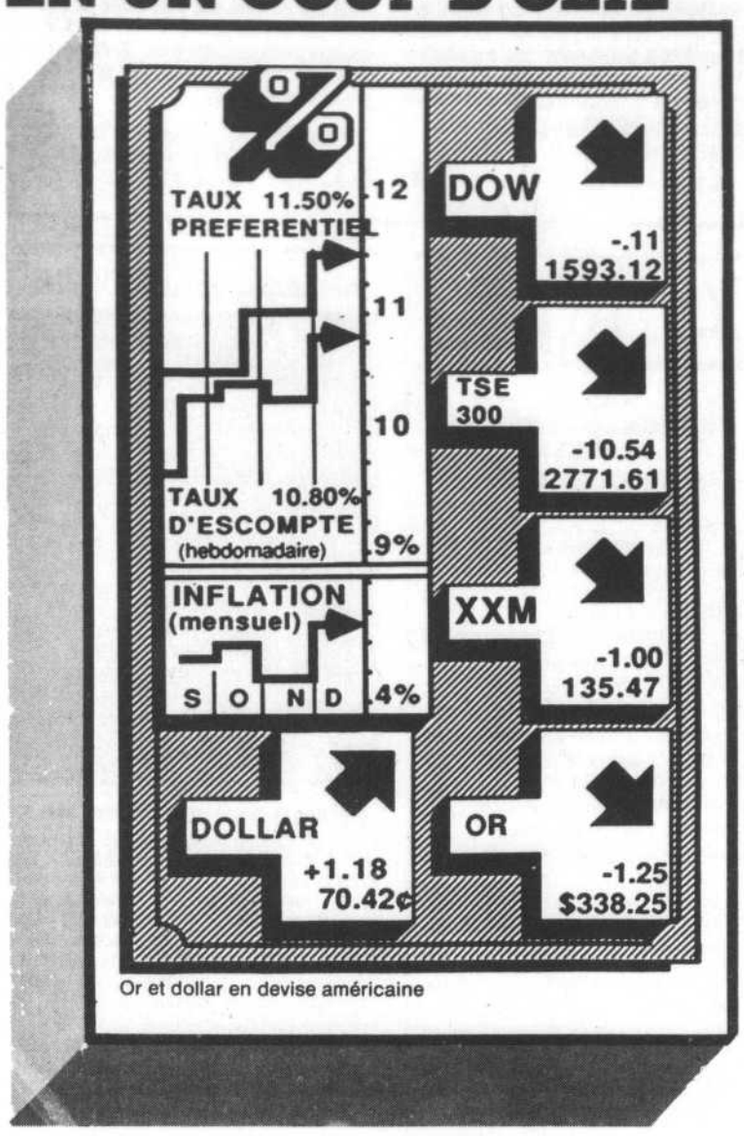

Or et dollar en devise américaine

La Banque Royale prévoit que le dollar remontera à 77 cents US d'ici à 1994

JOCELIN DUMAS

Le dollar canadien devrait se redresser lentement et régulièrement pour atteindre $ US 0.77 d'ici à 1994, prévoient les économistes de La Banque Royale du Canada. Ils soulignent toutefois dans l'édition de janvier de l'*Éconoscope* publiée cette semaine qu'à court terme « la détérioration du compte courant aura probablement pour effet d'affaiblir le dollar en attendant que des investissements directs ne viennent le renforcer vers le milieu de 1986 ».

Alors que la valeur de la devise canadienne avait grimpé de plus d'un cent US en septembre dernier pour dépasser légèrement la barre des $ US 0.735, les économistes avaient péché d'optimisme et prévoyaient un relèvement continu qui allait le porter à quelque $ US 0.76 au cours de 1986. Cotant en-dessous de $ US 0.70 ces derniers jours, il appert que certains facteurs fondamentaux ont bien changé depuis.

M. Lawrence Krohn, économiste international chargé de la prévision des taux de change à la Banque Royale, a indiqué au DEVOIR que le compte courant du Canada s'est détérioré beaucoup plus rapidement que prévu. « On savait que la croissance du Canada allait entraîner une augmentation des importations affectant défavorablement le dollar canadien, mais ce facteur a été sous-estimé. »

M. Krohn note aussi que les opérateurs sur le marché des changes identifient l'économie canadienne comme étant dépendante des prix du pétrole. « Le Canada est un exportateur net de pétrole, alors la récente chute de ses prix a dû agir sur la devise. »

Quoi qu'il soit plus difficile de l'évaluer, M. Krohn pense aussi que l'attitude du public face au gouvernement canadien a pu changer, le déficit apparaissant plus difficile que prévu à maîtriser.

D'autre part, « les opérateurs pouvaient autrefois compter sur l'intervention de la Banque du Canada pour soutenir les faiblesses du dollar. Ils ne sont probablement plus certains de l'attitude de la Banque centrale, dont la politique est maintenant beaucoup moins claire. »

M. Krohn pense que les opérateurs, et plus particulièrement ceux de Chicago, ont profité de cette occasion pour liquider leurs portefeuilles de devises canadiennes, cependant que les facteurs fondamentaux de l'économie ne le justifiaient pas d'autant.

C'est pourquoi M. Krohn ne croit pas, comme certains prophètes de malheur, que le dollar puisse descendre jusqu'à un niveau de $ US 0.65. « Je crois que le dollar canadien a maintenant trouvé son creux et qu'il se raffermira graduellement autour de $ US 0.71, nous disait-il, ce qui n'exclut pas des faiblesses temporaires en raison de l'intervention des spéculateurs sur le marché. »

La croissance économique du Canada sera plus forte que celle des États-Unis cette année et M. Krohn mise sur un redressement du compte courant vers la fin de l'année pour que ses prévisions se réalisent. « On peut présumer que les firmes étrangères vont participer à cette croissance par des investissements. Les nouvelles entrées de capitaux devraient alors favoriser une valorisation de notre devise. »

Une inconnue inquiète cependant M. Krohn : on ne sait pas à quoi s'attendre du côté du budget. « Il y a eu peu de progrès à ce chapitre jusqu'à maintenant, mais je crois que le marché l'a déjà escompté. Il nous reste la possibilité que des efforts de réduction y soient consentis, ce qui donnerait un bon coup de pouce au dollar. Je pense que tout le potentiel est vers le haut », concluait-il.

Mentionnons que le dernier rapport économique mensuel de la Banque précise que le produit national brut réel (PNB) augmentera en moyenne de 3.3 % par an au Canada jusqu'en 1994, alors qu'il ne progressera que de 2.9 % par an aux États-Unis.

Ces prévisions s'apparentent à celles du Conseil économique du Canada (CÉC), qui vient par ailleurs tout juste de les réviser en raison de la chute des prix du pétrole. On pense que la croissance de l'économie canadienne s'en trouvera plus rapide, tandis que l'inflation et le chômage diminueront de façon plus marquée.

Mme Judith Maxwell, présidente du CÉC, a déclaré mardi devant le comité des Finances de la Chambre des communes que les nouvelles projections indiquent que le taux de croissance de l'économie sera en moyenne de 3.9 %, de 1986 à 1990, tandis que le taux de chômage s'établira à 7.8 % en 1990. Ces projections postulent un prix mondial du pétrole d'environ $ US 19 le baril pour 1986 et 1987 suivi d'une hausse graduelle au cours des trois années subséquentes.

Dans son dernier exposé annuel publié en octobre 1985, soit avant la récente baisse des prix du pétrole, le Conseil prévoyait une croissance annuelle moyenne de 3.5 % et un taux de chômage de 8.1 % en 1990. Ces chiffres se fondaient sur un cours mondial du pétrole de $ US 28.50 le baril livré à Montréal.

Dollar canadien
¢US

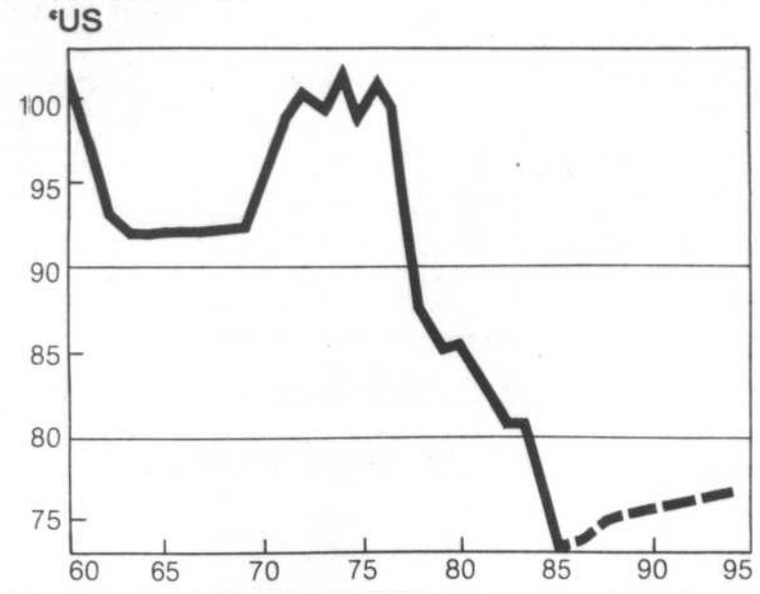

Croissance réelle du PNB
(Pourcentage d'évolution annuelle)

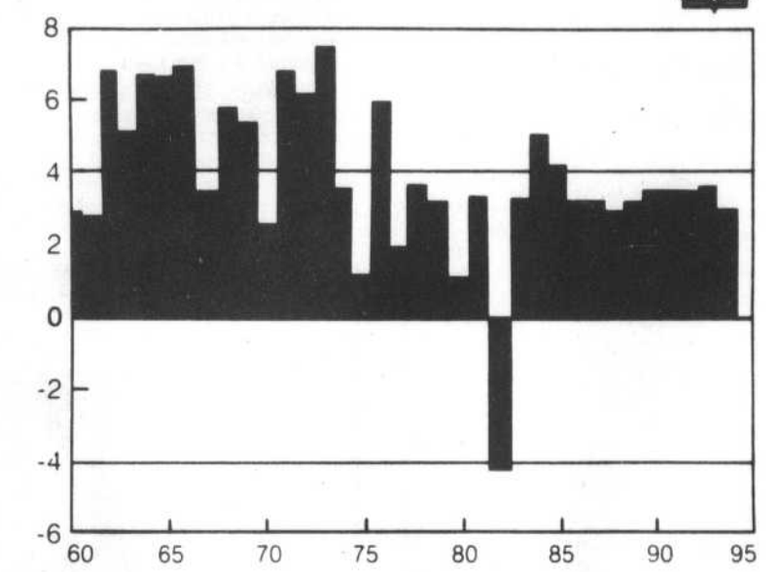

Prévisions du Service économique de la Banque Royale

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

JOCELIN DUMAS

■ *LES SOUSCRIPTIONS DE SUN LIFE ATTEIGNENT $ 24.6 MILLIARDS*

La production totale d'assurance de Sun Life du Canada, Compagnie d'assurance-vie, a dépassé en 1985 de 16 % celle de l'année précédente; les souscriptions d'assurance-vie s'élèvent à $ 24.6 milliards. Les primes perçues des titulaires ont augmenté de 37 % et s'établissent à près de $ 3 milliards. À la fin de 1985, Sun Life comptait plus de six millions de contrats et certificats d'assurance individuelle et collective en vigueur dans l'ensemble du pays.

L'actif de Sun Life s'est accru de 20.5 % pour atteindre $ 15.9 milliards alors que l'actif total géré par la compagnie a progressé de 25.2 %, atteignant $ 29.6 milliards. Le résultat d'exploitation avant attribution des participations aux bénéfices s'établit à $ 370 millions, soit une augmentation de 6 %.

■ *Amusecor se diversifie dans le laminage d'aluminium*

La société Amusecor a entrepris des démarches dans le sens de son projet de diversification en signant un accord d'acquisition de la société des Produits d'emballage d'aluminium Ltée, une firme montréalaise oeuvrant dans le domaine du laminage d'aluminium. Les ventes annuelles des deux sociétés s'élèveraient entre $ 17 et $ 20 millions et les bénéfices augmenteraient sensiblement, a déclaré M. Leslie Sandler, vice-président aux finances d'Amusecor. Avant de prendre effet, les modalités de l'achat doivent d'abord être approuvées par la Bourse de Montréal et divers organismes de contrôle.

■ *L'Impériale réalise un bénéfice net de $ 9.57 par action*

L'Impériale, Compagnie d'Assurance-Vie a enregistré au cours de l'année se terminant le 31 décembre 1985 un revenu net de $ 9.6 millions ou $ 9.57 par action ordinaire, déduction faite d'un montant de $ 6.1 millions versé en dividendes sur actions privilégiées.

Pendant la même période en 1984, son revenu net a été de $ 7.1 millions ou $ 7.11 par action ordinaire, compte tenu d'une déduction d'un montant de $ 4.1 millions versé en dividendes sur actions privilégiées.

L'état consolidé des résultats pour l'année en cours comprend les résultats financiers de Trident Life Assurance Company Ltd. et de sa société affiliée, Milldon and Co. Limited, en Grande-Bretagne, à la suite de son acquisition, le 1er mai 1985, par le Groupe La Laurentienne et L'Impériale, Compagnie d'Assurance-Vie.

Le revenu consolidé des primes a été de $ 508.5 millions au cours de 1985, après versement de $ 26.9 millions pour une transaction spéciale avec une compagnie de réassurance britannique, contre $ 394.9 millions en 1984.

Le revenu net consolidé de placement s'est élevé à $ 403.6 millions comparativement à $ 257.3 millions l'année dernière. Ce chiffre comprend également les gains de l'actif dans les fonds distincts et indexés qui ont atteint $ 187.3 millions en 1985 comparativement à $ 72.6 millions en 1984.

■ *Sears Canada enregistre un bénéfice record de $ 75.48 millions*

Les résultats non vérifiés de Sears Canada Inc. pour l'exercice financier ayant pris fin le 31 décembre 1985 indiquent des bénéfices nets qui s'élèvent à un chiffre record de $ 75.48 millions ou $ 0.86 par action en comparaison de $ 37.3 millions ou $ 0.43 par action en 1984.

Les bénéfices nets définitifs, y compris les gains exceptionnels provenant principalement de la vente du Centre de distribution Dow Avenue à Burnaby, Colombie-Britannique, se chiffrent à $ 87.2 millions, soit $ 1 par action.

Les ventes nettes pour les 52 semaines s'élèvent à $ 3.79 millions, soit une augmentation de 3.7 % par rapport à $ 3.65 milions pour les 52 semaines se terminant le 31 décembre 1984.

■ *Le bénéfice de CAE régresse*

Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 1985, la société CAE Industries Ltd. a réalisé un bénéfice net avant postes extraordinaires de $ 15.95 millions ou $ 0.44 par action, comparativement à $ 19.83 millions ou $ 0.55 par action pour la période correspondante de l'exercice antérieur.

Les postes extraordinaires qui résultent d'un jugement favorable rendu à la suite d'une plainte déposée contre le gouvernement fédéral, ont porté le bénéfice net total à $ 17.26 millions ou $ 0.48 par action, comparativement à $ 19.42 millions ou $ 0.54 par action en 1984, alors que la société avait subi une légère perte extraordinaire.

Pour la période, les revenus consolidés ont atteint $ 239.5 millions et sont demeurés pratiquement inchangés par rapport à ceux des neuf premiers mois de l'exercice précédent. La valeur du carnet de commandes en attente, qui était de $ 375 millions à la fin de l'exercice antérieur et de $ 388 millions il y a un an, est passée à $ 652 millions.

■ *Normick réalise $ 1.19 par action*

Pour son exercice financier de 1985, la société Normick Perron a réalisé un bénéfice net de $ 6.6 millions ou $ 1.19 par action en comparaison d'une perte nette de $ 351,000 pour l'exercice précédent. Les ventes se sont élevées en 1985 à $ 149.2 millions en comparaison de $ 127.6 millions l'an dernier.

L'Association des cadres de la Raffinerie de sucre de Saint-Hilaire propose une privatisation partielle

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — L'Association des cadres de la Raffinerie de sucre de Saint-Hilaire suggère une privatisation partielle de l'entreprise.

Dans un télégramme qu'il vient de faire parvenir au ministre de l'Agriculture, M. Michel Pagé, le président de l'Association, M. Pierre Leduc, propose que les avoirs de la raffinerie gouvernementale soient divisés en trois parts.

Une première tranche de 40 à 45 % des actions pourrait être acquise par Provigo et Métro-Richelieu, deux géants de l'alimentation au Québec.

Une deuxième tranche de 35 à 40 % des actions pourrait être vendue aux producteurs agricoles spécialisés dans la betterave à sucre.

Le gouvernement demeurerait propriétaire d'un dernier bloc de 20 à 25 % des avoirs.

Les cadres de la raffinerie signalent qu'une mesure de ce genre permettrait au gouvernement de réaliser ses objectifs de privatisation de la raffinerie tout en permettant à des compétences de l'entreprise privée d'effectuer un renouvellement de l'équipe de direction.

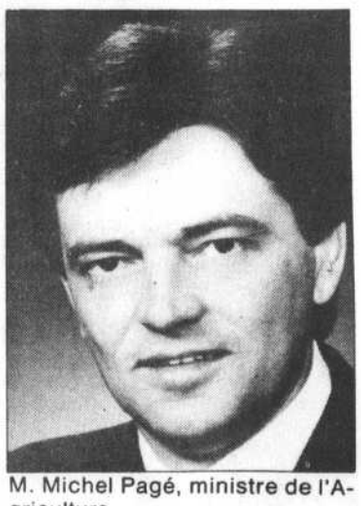

M. Michel Pagé, ministre de l'Agriculture

M. Leduc s'objecte avec force au projet, révélé la semaine dernière par la Presse Canadienne, de vendre la totalité de l'entreprise au raffineur concurrent Lantic, dont le principal actionnaire est la chaîne de supermarchés Steinberg.

« Il s'agirait d'une vente de liquidation, compte tenu des largesses dont le gouvernement fait preuve envers Lantic, écrit M. Leduc. Cette entente équivaudrait à simplement payer pour se débarrasser de la raffinerie. »

Selon l'Association des cadres de la raffinerie, Provigo, Métro-Richelieu et le Syndicat des producteurs de betterave à sucre seraient certainement intéressés à acquérir des avoirs de l'entreprise « pour contrebalancer le pouvoir de Steinberg dans le marché du sucre et de l'alimentation ».

Ce serait d'autant plus vrai que le gouvernement fédéral se propose de mettre sous peu de l'avant une politique du sucre ou les prix seraient contrôlés, ce qui rendrait la culture de la betterave à sucre économiquement viable.

M. Leduc signale que si le gouvernement est prêt à consentir tant d'avantages fiscaux à Lantic, une compagnie non québécoise, il sera certainement prêt à offrir des actions à des intérêts québécois pour garder la raffinerie en activité et promouvoir des emplois au Québec.

M. Leduc signale que la situation financière de la Raffinerie est attribuable à deux causes : — la chute des prix sur le marché mondial du sucre; — mais aussi la « gestion plus que douteuse » de la haute administration de la raffinerie depuis 1980, alors que « les décisions vitales pour la raffinerie ont tardé à être prises ou non pas été prises du tout ».

M. Leduc ne voit que des avantages à la solution que l'Association qu'il préside propose : intérêt pour les producteurs, pour l'entreprise privée qui « corrigerait les lacunes » de la présente administration, pour le gouvernement qui « encouragerait ainsi le développement économique du Québec » et pour les consommateurs québécois qui jouiraient de prix résultant d'un marché plus concurrentiel.

Selon M. Marc-Yvan Côté, ministre des Transports

Le transporteur aérien Quebecair inscrira un déficit inférieur à $ 10.5 millions pour 1985

QUÉBEC (PC) — Quebecair a perdu de l'argent l'an dernier. Mais le ministre des Transports, M. Marc-Yvan Côté, soutient que son déficit est inférieur à $ 10.5 millions.

M. Côté a confirmé hier à son entrée à la séance extraordinaire du conseil des ministres à Québec qu'un rapport préliminaire faisait état d'un déficit de $ 10.5 millions. Il a toutefois ajouté que des vérifications démontrent qu'il sera inférieur à cette somme.

Le gouvernement péquiste avait prédit que la société d'État ferait un profit de $ 1.5 million en 1985.

Le ministre Côté a aussi démenti les informations voulant qu'il soit prêt à accepter la perte de 400 emplois chez Quebecair lors de la privatisation de la société d'État.

« Ce sont les travailleurs qui ont répondu à une question du ministre des Transports qui leur demandait, selon leur expérience vécue dans le dossier de Quebecair et compte tenu du contexte de la déréglementation, quel était le niveau d'emploi acceptable pour que Quebecair devienne viable, de rectifier M. Côté. Ce sont eux qui ont répondu en parlant de 550 ou de 600 emplois. »

Photo CP

M. Marc-Yvan Côté, ministre des Transports

M. Côté trouve enfin « un peu court » le commentaire du chef de l'opposition Pierre Marc Johnson voulant que le nouveau président de la Société québécoise des transports, responsable du dossier Quebecair, soit en conflit d'intérêt. M. Johnson signalait mercredi à la Presse Canadienne que M. Louis Rémillard travaille pour l'étude d'avocats Clarkson Tétrault qui représentait CP Air, le grand concurrent du transporteur québécois dans la lutte pour l'acquisition de Nordair.

« M. Rémillard faisait effectivement partie d'une étude légale, admet M. Côté. Mercredi dernier, il a été mandaté comme président de la Société québécoise des Transports avec un salaire mirobolant de $ 4,000 annuellement. Vendredi matin, il démissionnait de son bureau d'avocats. Où est le conflit d'intérêts ? »

Les cours du brut se raffermissent à New York

NEW-YORK (AFP) — Les cours du pétrole brut se sont redressés mercredi pour clôturer sur le marché à terme new-yorkais au-dessus des $ US 16.00 le baril.

Au New York Mercantile Exchange, les contrats pour livraison la plus rapprochée de *West Texas Intermediate* en mars, qui avaient terminé mardi à $ US 15.44, se sont redressés de 72 cents US pour clôturer à $ US 16.16.

Toutes les autres positions d'avril à décembre, qui avaient atteint leur limite de baisse de $ US 1.50 autorisée la veille, se sont également redressées. Les contrats pour livraison en avril ont clôturé en hausse de cinq cents US à $ US 16.38.

Pour les autres positions, la reprise s'est étagée entre 15 cents US (mai) à 85 cents US (décembre), les cours clôturant entre $ US 16.56 et $ US 17.54.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

La Banque Nationale et la BNÉ jumellent leurs réseaux de guichets automatiques

JEAN CHARTIER

La Banque Nationale du Canada et la Banque de Nouvelle-Écosse ont jumelé hier leurs réseaux de guichets automatiques. La Banque Nationale dispose d'un réseau de quelque 105 guichets automatiques, au Québec principalement, et la Banque de Nouvelle-Écosse en compte 175, presque tous dans les autres provinces. Les deux réseaux se complètent, ce qui a entraîné l'alliance des deux banques.

Le vice-président exécutif chargé de la gestion du réseau à la BN, M. Humberto Santos, a déclaré à l'inauguration des deux réseaux hier que le réseau des deux banques canadiennes se trouve ainsi complété à 98 % au Canada. Il en coûte quelque $ 50,000 en matériel pour un guichet automatique et $ 30,000 en travaux de construction.

La Banque Nationale compte en tout quelque 500 succursales au Québec et la Banque de Nouvelle-Écosse, 1,400 au Canada, dont seulement 90 au Québec. L'étape suivante pour les deux banques consiste à se rallier au réseau *Master Teller* aux États-Unis, l'un des trois grands réseaux de guichets bancaires.

L'autre grand réseau, le réseau *Plus*, regroupe les utilisateurs de la carte *Visa* et est utilisé notamment par la Banque Royale. Pour sa part, la Banque de Montréal utilise le réseau *Cyrus* dans l'Ouest des États-Unis. Une entente entrant en vigueur en juin prochain élargira le réseau de la Banque Nationale et de la Banque de Nouvelle-Écosse à quelque 6,000 machines et à 12,000 éventuellement aux États-Unis.

Le programme d'installation, nommé par la Banque Nationale *Dans le vestibule*, se terminera cette année et il aura trouvé place notamment dans des Provigo, des Provisoir, à l'Université McGill, au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, etc.

Le premier vice-président de la Banque de Nouvelle-Écosse pour le Québec, M. André Bisson, se trouvait à Toronto à l'occasion de l'annonce de l'alliance des deux banques et il a souligné que le nouveau réseau permettra à plus d'un million de titulaires de cartes d'utiliser les guichets installés dans les principales villes du Canada. Le réseau de la BNÉ se nomme *Trans-action* et celui de la BNC *Jour et nuit*. La Banque Nationale annonce aussi qu'elle s'est jointe au réseau *Interac* qui regroupe toutes les grandes institutions financières du Canada et qui sera opérationnel l'an prochain.

Le concours *La carte d'affaires* prend de l'expansion

PAUL DURIVAGE

Le concours *La carte d'affaires* de la Jeune chambre de commerce de Montréal s'étendra à la grandeur de la province pour sa neuvième édition, a annoncé hier M. Pierre Myrand, président et organisateur.

Ce dernier a dit s'attendre à recevoir aux moins 150 inscriptions cette année, à comparer avec 70 l'année dernière. « Déjà de nombreuses candidatures de l'extérieur de Montréal nous ont été soumises l'an dernier. L'organisation s'étant associée à plusieurs commanditaires d'envergure, l'intérêt pour le concours devrait être encore plus grand à l'échelle du Québec », a-t-il commenté.

Le président d'honneur, M. Claude Beauchamp, éditeur des Publications *Les Affaires* a souligné le caractère unique du concours organisé par la Jeune chambre, qui est de promouvoir chez les jeunes gestionnaires du Québec les qualités de dirigeants et d'entrepreneurs.

Pour être admissibles, les candidats doivent être âgés de 21 à 35 ans.

Aucune offre ferme n'a été faite, mais les deux groupes intéressés à Canadair sont canadiens

OTTAWA (PC) — Aucune offre ferme n'a encore été faite pour l'acquisition de Canadair, mais les deux groupes intéressés sont canadiens.

C'est ce qu'a assuré hier le ministre de l'Expansion industrielle, M. Sinclair Stevens, sans vouloir toutefois identifier les groupes.

Mardi, le président de la Corporation de développement des investissements du Canada (CDIC) avait déclaré que quatre groupes s'étaient montrés intéressés, dont trois partiellement ou totalement canadiens : Fleet Aerospace, de St. Catharines en Ontario; le groupe IMP de Nouvelle-Écosse; et la famille Belzberg, propriétaire de First City Financial de Vancouver, de concert avec la compagnie américaine Federal Express.

Justus Dornier, anciennement à la direction de l'avionnerie ouest-allemande Dornier, est également en course. Il avait auparavant fait une offre pour l'achat conjoint de De Havilland et de Canadair.

La firme américaine Gulfstream Aerospace était aussi intéressée, mais elle s'est désistée récemment, a expliqué M. Marshall.

Le ministre Stevens a déclaré par ailleurs que les critères ayant présidé au choix de l'acquéreur de De Havilland seront appliqués dans le cas de Canadair, ce qui a soulevé l'inquiétude sur les banquettes de l'opposition.

St-Laurent
Compagnie de réassurance

AVIS
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Prenez avis qu'il y aura assemblée générale annuelle des actionnaires de ST-LAURENT, COMPAGNIE DE RÉASSURANCE, le 4ème jour de mars 1986 à midi (12 h) au siège social de la compagnie, 425, boulevard de Maisonneuve ouest, 17ème étage, Montréal, aux fins suivantes:

— recevoir le relevé général des recettes et des dépenses et le rapport du vérificateur pour l'exercice écoulé;
— élire les administrateurs;
— nommer le vérificateur;
— ratifier les actes des administrateurs;
— prendre toute autre décision de la compétence de l'assemblée.

Par ordre du conseil d'administration,

Me Gilles Demers
Secrétaire

Montréal, Québec
Le 6 février 1986

SNA SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCES

AVIS
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Prenez avis qu'il y aura assemblée générale annuelle des actionnaires de SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCES, le 21ème jour de février 1986 à onze heures trente (11 h 30) au siège social de la compagnie, 425, boulevard de Maisonneuve ouest, 17ème étage, Montréal, aux fins suivantes:

— recevoir le relevé général des recettes et des dépenses et le rapport du vérificateur pour l'exercice écoulé;
— élire les adminsitrateurs;
— nommer le vérificateur;
— ratifier les actes des administrateurs;
— prendre toute autre décision de la compétence de l'assemblée.

Par ordre du conseil d'administration,

Me Gilles Demers
Secrétaire

Montréal, Québec
Le 6 février 1986

McLEOD YOUNG WEIR

Jacques O. Nadeau, Lsc. Adm., M.B.A.

McLeod Young Weir est fière d'annoncer que M. Jacques O. Nadeau s'est joint à la société à titre de vice-président, responsable des financements gouvernementaux et corporatifs. Depuis près de 15 ans, M. Nadeau participe activement à développer différents financements corporatifs et gouvernementaux sur les marchés financiers au Canada, aux États-Unis et en Europe.

Depuis le 1er juillet 1985, M. Nadeau opère de Montréal pour McLeod Young Weir, un des plus importants courtiers en valeurs mobilières au Canada.

NOMINATIONS

Michel Brousseau, c.a.

Richard Darveau, c.a.

Les administrateurs de la firme Harel, Drouin & Associés sont très heureux d'annoncer la nomination de messieurs Michel Brousseau, c.a. et Richard Darveau, c.a. à titre d'associés.

Harel, Drouin & Associés est un important cabinet d'experts-comptables avec cinq bureaux établis au Québec et des filiales oeuvrant dans les secteurs de la consultation en gestion et l'informatique.

Messieurs Brousseau et Darveau seront respectivement en poste aux bureaux de Montréal et Laval où ils sont déjà au service de la clientèle du Groupe Harel, Drouin depuis quelques années.

HAREL, DROUIN
& ASSOCIÉS
Comptables agréés

HILTON INTERNATIONAL CANADA

C'est simple: vous vous inscrivez à un hôtel Hilton et nous vous inscrivons à nos Départs Express®. Il vous suffit d'utiliser une carte de crédit reconnue et la nuit précédant votre départ, nous glissons sous votre porte *votre reçu avec votre note détaillée*. Le matin, il ne vous reste plus qu'à déposer votre clé dans la boîte des Départs Express®, dans le hall de l'hôtel.

Avec les Départs Express® de Hilton, plus besoin d'attendre votre tour à la caisse. Ni de patienter jusqu'à l'arrivée de vos reçus. C'est efficace. Et c'est vite.

Pour réserver, appelez votre agent de voyages, le service de réservations Hilton ou tout hôtel Hilton International.

LES *DÉPARTS EXPRESS*® DE HILTON: UN PAS EN AVANT

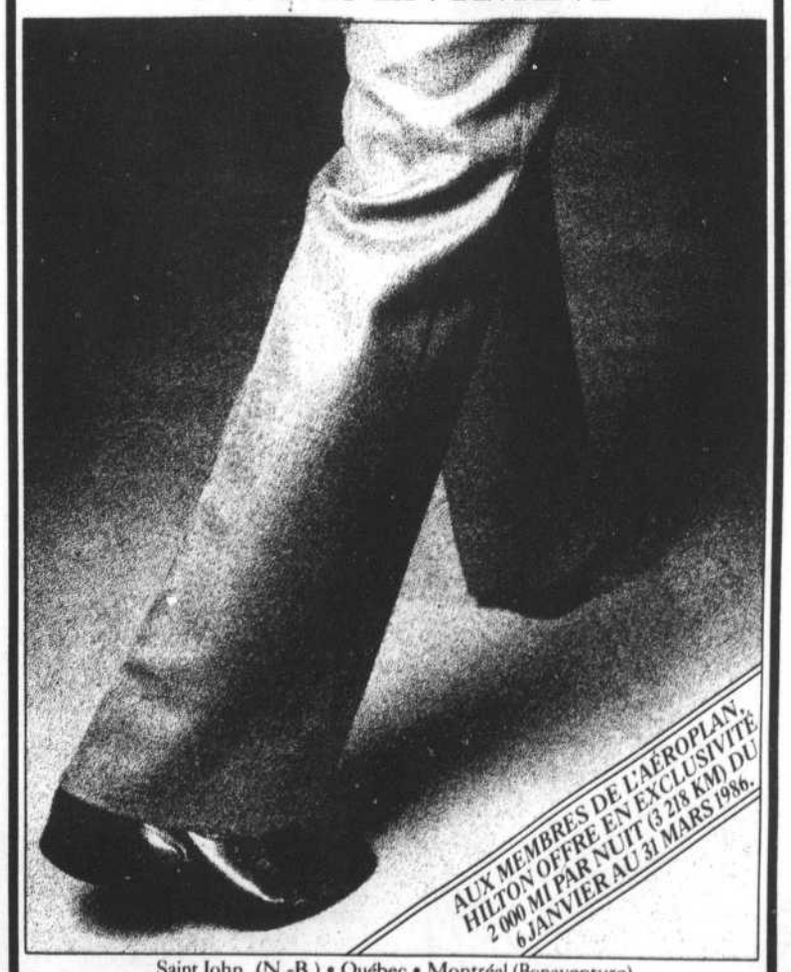

Saint John, (N.-B.) • Québec • Montréal (Bonaventure)
Montréal Aéroport (Dorval) • Toronto (Harbour Castle) • Toronto Airport • Windsor

OÙ TOUT LE MONDE EST CHEZ SOI

L'OUTIL POUR COUPER VOS IMPÔTS

Des économies d'impôt de 80% en moyenne!

Le Fonds de solidarité est un des meilleurs placements pour économiser de l'impôt. Vous profitez d'abord de crédits d'impôts équivalents à 40% du montant investi, spécialement octroyés pour le Fonds par les deux gouvernements (Québec 20%, Canada 20%). En plus, vous pouvez profiter d'une autre réduction d'impôt de 40% en moyenne en participant au REER offert par le Fonds. Au total, l'économie d'impôt peut atteindre et même dépasser 80%, selon votre revenu.

REER + 40%

Un placement rentable

En plus de ces économies d'impôt vous permettant de récupérer en moyenne 80% du placement initial, le Fonds vous offre un rendement intéressant de vos épargnes. La valeur des actions du Fonds, réévaluées tous les six mois, est à la hausse. Le Fonds est géré par une équipe de professionnels compétents et expérimentés qui ont fait leurs preuves.

Un outil de progrès économique

Fort d'un actif de près de 25 millions $ et de la participation de plusieurs milliers d'actionnaires, le Fonds a des assises solides. D'ailleurs, les gouvernements du Québec et du Canada y participent.

Le Fonds a déjà contribué à la création et au maintien de plus de 1 500 emplois dans des entreprises québécoises, ce qui lui a valu un «Prix PME 1985».

C'est le temps d'adhérer!

Participez dès maintenant au Fonds de solidarité afin de profiter des économies d'impôt. Nous ferons même votre déclaration d'impôt gratuitement si elle est simple. Vous pouvez adhérer en contribuant par des déductions faites à la source ou en un seul versement. Il n'y a pas de minimum requis.

Communiquez avec nous dès aujourd'hui:

à Montréal: (514) 285-8700
à Québec: (418) 622-3258
à l'extérieur: (sans frais) 1-800-361-5017

LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)

Cette annonce ne constitue pas une offre publique de valeurs. Vous obtiendrez toutes les informations requises dans le document d'information du Fonds.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Une petite poignée de spéculateurs serait à l'origine de la dégringolade du dollar

TORONTO (PC) — Des analystes du marché des devises de Chicago affirment qu'une petite poignée de spéculateurs est responsable de la dégringolade du dollar canadien.

Les responsables du Chicago Mercantile Exchange, de même que plusieurs maisons de courtage de Chicago, ont jusqu'à présent toujours affirmé que le phénomène reflétait la faiblesse de l'économie canadienne.

Mais des analystes de Chicago ont révélé mercredi, au cours d'interviews téléphoniques, que trois courtiers, à l'emploi de maisons de courtage, avaient contrôlé jusqu'à la moitié des transactions autour du dollar canadien au marché des denrées de Chicago.

M. Gary Dorsch, de la firme G.H. Miller, a indiqué que les trois courtiers, dont il n'a pas voulu révéler l'identité, pratiquaient la vente à découvert depuis que le dollar canadien cotait 72 cents US, en septembre.

La vente s'est accrue au cours des 10 derniers jours, ce qui a amené les cambistes « locaux », des professionnels qui ne s'occupent que de leurs propres comptes, à se joindre au mouvement et à faire chuter le dollar canadien sous le plancher historique de 70 cents US.

Selon M. Dorsch, les trois spéculateurs étaient si bien organisés qu'ils ont réussi à court-circuiter toutes les tentatives de la Banque du Canada pour faire remonter la valeur du dollar, en rachetant des dollars canadiens.

Les autorités du Chicago Mercantile Exchange n'ont pu être rejointes pour commenter ces affirmations.

Selon un autre analyste, M. Joel Karlin, de Jack Carl Associates, la perception négative de l'économie canadienne a eu une certaine influence sur les récents déboires du dollar, mais ceux-ci sont surtout attribuables aux spéculateurs.

Texaco déposera des actions canadiennes pour aller en appel

NEW YORK (AP) — Texaco Inc. a fait savoir mecredi qu'elle se propose d'utiliser les actions de sa filiale canadienne comme garantie pour un cautionnement de $ 1 milliard exigé par un juge fédéral pour permettre à la compagnie d'en appeler d'un jugement de $ 11.1 milliards dans sa bataille juridique avec Pennzoil Co.

Plus tôt, le *New York Times*, citant ce qu'il qualifiait de source proche de Texaco, avait annoncé que la troisième plus importante pétrolière américaine avait décidé d'utiliser une partie des actions en circulation de Texaco Canada, dont elle possède 78 % des intérêts, parce qu'il serait alors difficile pour Pennzoil de mettre en doute la valeur de ces mêmes actions.

Le porte-parole de Texaco Inc., M. John O'Mahoney, a par la suite confirmé que la pétrolière a l'intention de déposer les actions de Texaco Canada comme garantie pour le cautionnement de $ 1 milliard.

L'an dernier, un jury de l'État du Texas a ordonné à Texaco de verser $ 10.53 milliards en dommages à Pennzoil et un juge a par la suite ajouté $ 600 millions en intérêts.

Les maîtres de l'impôt perce un marché où la concurrence se fait redoutable

PAUL DURIVAGE

Une jeune entreprise montréalaise, grâce à la formule des franchises, entend prendre sa place dans le marché lucratif du traitement des déclarations de revenu détenu en majeure partie par des entreprises pan-canadiennes, sinon multinationales.

Le maître de l'impôt, compagnie fondée en 1979 par M. Jocelyn Rioux, est devenue cette année Les maîtres de l'impôt, reflétant en cela l'expansion prise entre temps. Déjà quatre succursales arborent cette bannière dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve-Rosemont.

« Notre objectif est d'établir 35 succursales dans la seule grande région de Montréal au cours des trois prochaines années », a déclaré M. Rioux. Les objectifs de croissance étaient jusqu'à récemment de favoriser la création de 15 franchises. Des rebondissements récents ont sependant attisé l'optimisme des jeunes gens d'affaires.

L'entreprise vient en effet de s'associer avec la chaîne de franchises des Écoles de conduite Lauzon, dont les locaux pourraient facilement accueillir les maîtres de l'impôt, la saison creuse pour les cours de conduite coïncidant avec la période d'effervescence fiscale. M. Rioux et son vice-président marketing, M. Alain Briau, exploitent déjà tous deux des franchises de Lauzon.

Selon Statistique Canada, le marché primaire de l'industrie des déclarations de revenu était de un million d'exemplaires dans la seule grande région de Montréal en 1982. Ce nombre serait aujourd'hui plus important encore, croit M. Rioux, les assistés sociaux ayant maintenant à produire eux aussi une déclar ation pour pouvoir tirer parti du remboursement de taxes foncières.

Le jeune président ne croit pas que le nouveau formulaire abrégé en quelques lignes seulement enlèvera beaucoup d'affaires aux agences de déclarations de revenu. « Moins de 10 % de notre clientèle est visé par cela. Je crois par ailleurs que plusieurs d'entre eux voudront s'assurer l'aide de spécialistes pour être sûrs de ne pas perdre une déduction à laquelle ils pourraient avoir droit », explique-t-il.

M. Rioux ne cache pas que la concurrence dans l'industrie est forte. Son principal adversaire est la société H.R. Block (Canada) Ltd., la branche canadienne de la multinationale new-yorkaise du même nom.

Les bureaux de comptables comptent aussi pour une part importante du marché. La société pan-canadienne Benefecial Finance Co. de Toronto, pour sa part, n'exploite plus que quelques bureaux d'affaires sur l'Île de Montréal.

Pour mener leur bataille, Les maîtres de l'impôt misent principalement sur le service personnalisé dont une des prémisses est la stabilité du personnel. L'entreprise entend en effet maintenir une permanence à longueur d'année à ses divers centres de service, en profitant de la complémentarité des écoles de conduite.

La société de la rue Beaubien se fait forte d'une enquête sommaire menée par la revue *Protégez-vous* en 1982 et qui la donnait gagnante parmi 12 autres pour l'exactitude du travail accompli. Aussi a-t-elle mis au point une formule audacieuse de marketing par laquelle elle offre de corriger gratuitement toutes les déclarations complétées par ses concurrents. Des frais sont évidemment facturés du moment qu'une erreur est trouvée.

Les maîtres de l'impôt s'engage par ailleurs à défrayer les frais d'intérêt, advenant une contestation de la part de fisc de déclarations qu'elle a signées. Ils défraient de plus le dixième du déboursé additionnel impliqué, au bénéfice du client.

Selon M. Rioux, le contribuable qui s'adresse à des agences de déclarations de revenu pourra gagner beaucoup de temps et réduire substantiellement sa facture en évitant le système de la « boite à chaussure » où tous les reçus de l'année sont amassés. Il conseille de séparer à tout le moins les pièces justificatives portant sur des montants importants et celles plus marginales. Il conseille également de s'assurer d'avoir toutes les pièces en main au moment de compléter le formulaire, en outre pour les reçus d'intérêts bancaires, pour ne pas que le travail soit toujours à refaire.

SÉANCE SPÉCIALE D'INFORMATION
(un soir seulement)

STRATÉGIES DE PLACEMENT ET PLANIFICATION POUR LES ANNÉES 80
(Oui, nous allons discuter des Reer!)

CONFÉRENCIERS: **JEAN-LUC LANDRY**
vice-président principal
Bolton Tremblay Inc.

RONALD GILBERT
Président
groupe-conseil en planification (GCP) Inc.

GUY PÉPIN
Société de courtage Bache Inc.

DATE ET HEURE: Mardi le 11 février 1986, 5:30 p.m.

ENDROIT: **Le Centre Sheraton**
1201 ouest Boul. Dorchester
Montréal, Québec

RÉSERVATION: *Téléphoner sans faute*
(514) 879-9600

Vos Hôtes
SOCIÉTÉ DE COURTAGE BACHE INC.
1080 Beaver Hall, Suite 400
Montréal, Québec H2Z 1X8
(514) 879-9600
N.B. Les places sont limitées, faites vite.

PLACEMENT FILM UN INVESTISSEMENT AVANTAGEUX

Venez nous en parler au
Salon de l'Épargne-Placements
du 7 au 11 février 1986
(Kiosque 147) Place Bonaventure

Association des producteurs de films et de vidéos du Québec
en collaboration avec
Telefilm Canada
Société générale du cinéma du Québec

notre **REER**

RENDEMENT ET SÉCURITÉ DE PREMIER ORDRE

PLACEMENT GARANTI	ÉPARGNE GARANTIE
10%	7½%
1 AN	PAR ANNÉE

INTÉRÊTS RÉINVESTIS ANNUELLEMENT AUX TAUX EN VIGUEUR.

FACILEMENT ENCAISSABLE
COMPOSÉS SEMI-ANNUELLEMENT.
INTÉRÊTS CALCULÉS SUR LE SOLDE QUOTIDIEN DE FERMETURE.

AUCUNS FRAIS. LES TAUX PEUVENT CHANGER.

Fixez un rendez-vous à votre convenance pour discuter de vos besoins. Le café vous attend.

Montréal : 612, rue Saint-Jacques • 2e étage (514) 392-1880
STATIONNEMENT INTÉRIEUR GRATUIT
Québec (418) 681-0277 • Sherbrooke (819) 564-1880 • Ottawa (613) 563-1880

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER
Institution inscrite : Régie de l'assurance dépôts du Québec
Membre : Société d'assurance dépôts du Canada

QUELLE CLASSE!

Donnez des ailes à vos voyages d'affaires, grâce à Air France Le Club et à la Carte American Express®!

Air France Le Club est une classe affaires parfaitement adaptée aux besoins des hommes et des femmes d'affaires. Avec Air France Le Club, vous apprécierez l'enregistrement à un comptoir séparé, le grand confort d'un fauteuil spacieux, la tranquillité d'un espace protégé, un service prévenant et tout ce qui peut favoriser votre bien-être.

Et bien sûr, pour voyager en toute tranquillité d'esprit, il n'y a rien de tel que la Carte American Express. Servez-vous de la Carte pour acheter vos billets d'avion avec Air France et faire vos achats pendant vos déplacements partout en France.

Avec la Carte American Express et Air France Le Club, vos affaires ont de la classe!

LES PRIMES-VOYAGES AEROPLAN

En voyageant par Air France entre le Canada et la France, vous pouvez accumuler des points afin de vous prévaloir des primes-voyages du programme AEROPLAN.

AIR FRANCE

AMERICAN EXPRESS®
La Carte American Express Ne partez pas sans elle®.
American Express Company est propriétaire des marques utilisées, à titre d'usager inscrit, par American Express Canada, Inc.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Nouveau fléchissement des cours à la fermeture

TORONTO (PC) — Les cours ont de nouveau fléchi, hier, à la fermeture de la Bourse de Toronto, où les échanges se sont suivis à un rythme accéléré. Mais la baisse a été moins prononcée que la veille.

L'indice composé des 300 a reculé de 10.54 points à 2,771.61.

Le volume des échanges a été de 22.99 millions d'actions, au regard de 24.66 millions à la séance de mardi.

Parmi les industrielles, International Business Machines a fléchi de 4 1-2 à $217; General Motors a regressé de 3 à $107 1-4; George Weston a reculé de 3 à $108; Dofasco est tombé de 1 3-4 à $26 1-4 et Steinberg A a perdu 1 3-4 à $38 1-4. Crown Life a gagné 16 à $270; Astral A a grimpé de 1 1-2 à $12 3-4; Alcan a ajouté 1-2 à $43 7-8; Genstar a pris 3-4 à $35 5-8 et Normick Perron a progressé de 1 1-8 à $10.

Parmi les minières, Sigma Mines Quebec tombe de 3-4 à $9 1-2; Sherritt Gordon cède 3-8 à $7 5-8 et Kam-Kotia perd 14 cents à $1.56. Aur Resources progresse de 50 cents à $3.35 et Erickson Gold avance de 40 cents à $3.65.

Parmi les pérolières, Total Petroleum North America a fléchi de 1-2 à $19 5-8; Oakwood Petroleum a perdu 1-2 à $6 1-2 et Ocelot Industries B a cédé 40 cents à $4.55. Saskatchewan Oil a grimpé de 1-2 à $9 et Galveston a ajouté 35 cents à $3.55.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

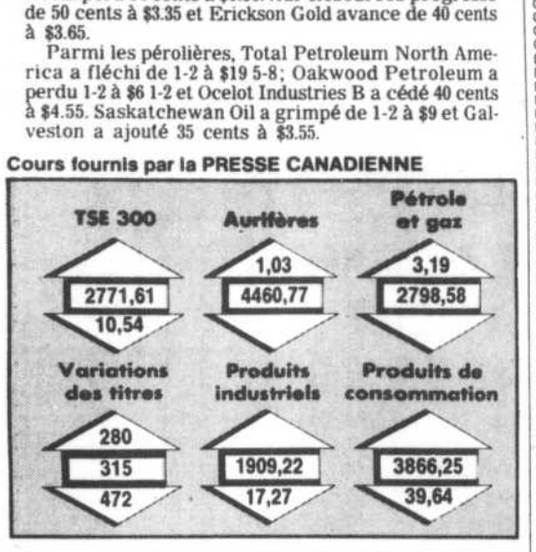

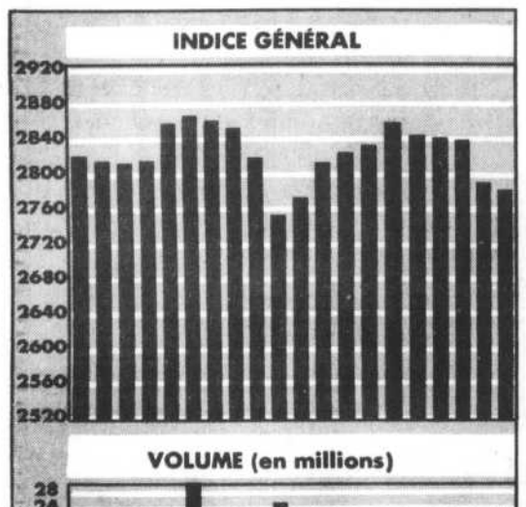

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	1453	$24½	24⅛	24½	— ¼
AHA Auto o	1300	$6¼	6¼	6¼	
AMCA Int	75800	$17⅜	17⅛	17⅛	— ¼
AMCA 2 p	4350	$27½	27⅛	27¼	— ⅛
AMCA 3 p	1000	$25⅜	25⅛	25⅛	
Abatera o	7000	48	40	45	— 5
Aberford	24400	$6¼	6	6	— ¼
Aberford w	7900	35	20	21	—11
Abermin o	23200	138	125	125	—15
Abti Prce	16836	$23	22½	22⅞	— ⅛
Aces ATM o	2950	250	245	250	+ 10
Acklands	861	$20	19¾	20	+ ¼
Agassiz	3600	320	300	315	+ 20
Agnico E	16877	$23½	23	23	
Agra Ind A	3400	$11½	11¼	11⅜	+ ⅛
Agra B f	300	$11¼	11¼	11¼	— ⅛
Ahed C	5000	20	20	20	+ 3
Aiguebel o	600	400	400	400	+ 20
Albany o	2300	26	26	26	
Alt Enr	359925	$14½	13	13⅜	— ⅜
Alt Enr A	8300	$28⅜	28½	28½	
Al Enr 1125	200	$34¼	34	34	— ½
Al Enr 775	4100	$24¼	23	23¾	— ¼
Alta Nat	2556	$15⅛	15	15	
Alcan	453647	$44⅛	43½	43⅞	+ ⅛
Alcn w	486251	$9⅛	8½	9	+ ⅜
Alga Cent	1000	$20¼	20¼	20¼	— ¼
Algoma St	1742	$19¾	19¼	19¼	— ¾
Algma St B	6300	$23⅞	23⅜	23⅜	— ¼
Alfex	1100	75	75	75	— 5
Alum A	200	$26¾	26¾	26¾	
Alum B	see below				
Alum c p	5100	$25⅝	25¼	25⅝	— ⅛
Alum d pr	see below				
A Barick o	24604	$9¾	9⅛	9¾	+ ⅜
A Barik w	1500	58	58	58	— 2
Am Eagle o	11000	118	115	115	— 5
Am Leduc	6166	28	28	28	— ½
Andrs WA f	410	$14⅛	14⅛	14⅛	
A C Mn	4000	45	40	40	
Ang CT 290	200	$35½	35½	35½	
Anthes	30500	78	75	75	
Arbor B f	200	$11¾	11¾	11¾	
Args 260 p	z87	$29⅛	29	29⅛	
Argus B pr	400	$30¾	30¾	30¾	— ½
Argyll A f	6800	160	150	160	#10
Asama	137200	$10	9⅝	10	+ ¼
Asamera B	27550	$24¾	24⅛	24⅛	
Astral A f	1900	$12¾	11¾	12¾	+ 1½
Astral B f	1650	$12¾	12½	12½	+ 1½
Atco I f	31778	$10⅛	9¾	9¾	— ⅜
Atco II	300	$10	10	10	— 1
Atco w	26400	235	215	225	— 5
Atl Shop p	5900	$27½	27½	27½	
Atlas Yk o	19527	27	26	26	— 1
Atlas Yk w	57000	5	5	5	
Augmitto o	400	125	125	125	— 5
Aur o	336687	360	285	335	+ 50
Avinda o	4000	26	26	26	
BC Rail p	13525	$27⅜	27⅜	27½	— ⅛
BC Sugar A	5391	$23¾	23⅜	23⅜	— ¼
BC Sugar w	825	315	305	305	—10
BGR A	12200	58	7¾	7¾	— ¼
BGR w	6000	27	27	27	
BMB Comp	1050	210	210	210	
BP Canada	125	$29¼	29¼	29¼	— ¾
BRiSA o f	z20	$11⅛	11⅛	11⅛	
Bachelor	700	275	275	275	
Bkrflc	5000	75	75	75	+ 3
Banister C	1600	$9¾	9¾	9¾	— ¼
Bk Alberta	7700	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
Bank BC	30779	$5¼	5	5⅛	— ⅛
Bk BC 228	z50	$24	24	24	
Bk BC 222	700	$25	24⅞	24⅞	— ⅛
Bank MtI	51419	$30⅞	30⅜	30⅞	+ ¼
Bk MtI 285	4130	$35¾	35½	35½	— ⅛
Bk MtI 250	2300	$27	26¾	27	+ ¼
Bk MtI 3p	2000	$26½	26⅛	26½	— ⅛
Bk MtI w	24650	465	455	465	+ 5
Bk NS	240937	$12⅝	12½	12⅝	
Bk N S 1p	1090	$26½	26¼	26¼	— ¼
Barons Oil	13300	400	380	390	+ 15
Baringtn o	13100	185	180	180	
Baton	400	$21½	21½	21½	
Battle MA	132880	$20¼	20	20	
Bay Mills	100	$21	21	21	
Beau CA o	8550	50	48	48	— 2
BCE	244174	$37⅜	36⅞	37¼	+ ⅛
BCE 1.80 p	1600	$26	25½	25½	— ½
BCE 1.96 p	100	$44¼	44¼	44¼	— ¼
BCE 2.70 p	19371	$38¾	38¼	38¾	+ ¼
Belmoral o	38360	305	285	295	+ 10
Belm w	4415	141	137	140	— 1
Biltrite w	1000	100	100	100	+ 9
Biotech	4150	$5⅝	5	5⅜	+ ⅛
Blkdom o	11900	$5⅜	5½	5⅜	+ ⅛
Blackwod	2200	$6⅛	5¾	5¾	
Bluesky	40816	260	245	250	—10
Bombdr A	600	$16	15⅞	15⅞	— ⅛
Bombdr B f	300	$16	15¾	16	
Bonanza R	29538	310	305	305	
Bonza R w	3000	7	7	7	— 2
Bonar	3800	$19	18½	19	
Bonar w	700	$8¾	8½	8¾	+ ¼
Bow Valy	32479	$12¼	11½	12	— ⅛
Bow Valy 4	4077	$12¼	12	12	— 1
Bow Vly	20530650	$23¾	23	23⅛	— ⅛
Bow Vly 200see	below				
Bow Valy w	3639	80	80	80	—10
Bow Vly R	25518	260	245	255	+ 5
Bow VR p	2050	$14⅞	13¾	14⅞	+ ⅛
Brckni dr f	z30	47	47	47	
Bralorne	49500	260	250	250	+ 5
Bralor 8.75	5800	$16	15¾	15¾	— ⅜
Bralorn w	900	11	11	11	— 4
Bramalea	1616	$17¼	17⅛	17⅛	— ⅛
Brscade p	2479	$39⅞	39¼	39⅞	+ ⅛
Brascan A	25066	$39¼	38⅞	39⅛	— ⅛
Brscn 8½	600	$25½	25½	25½	
Brkwater o	23606	$6¾	6¾	6¾	
Brenda M	500	$8½	8½	8½	
Brinco 1 o	13200	53	47	50	— 4
BCFP	36843	$13	12¾	12¾	
BC Res	50795	184	177	184	+ 8
BC Res p	4900	$27⅜	26⅜	26⅞	—1⅜
BC Phone	56891	$25½	25⅛	25⅛	— ⅛
BCPh 1956	z88	555	55	55	
BCPh 6.80	100	$20¼	20¼	20¼	— ¼
BCP 7.04 p	2700	$22½	22	22	— ½
BCP 11.24 p	700	$29⅛	29⅛	29⅛	
Broulan	600	120	118	118	— 2
Bruncor	2011	$17⅜	17¼	17¼	— ¼
Brunswk	6300	$13	13	13	— ⅛
Budd Can	15250	$34¼	33⅝	33¾	+ ¼

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE	9285	$17½	17⅜	17⅜	
CB Pak	100	$23¾	23¾	23¾	
CB Pak w	19100	$9⅜	9½	9½	— ⅛
CCL A	266	$17½	17½	17½	+ ½
CCL B f	18130	$17⅜	17½	17½	
CDC Life	4750	$26	25¾	26	+ ¼
CFCF f	8540	$18	17¾	17¾	
CIL	2000	$30¼	30	30¼	+ g1
CSA A f	2000	$6½	6¼	6¼	— ⅜
Cableshar	1700	$8¾	8½	8½	— ⅜
Cabre	12900	295	280	295	+ 15
Cad Frv	3851	$14¼	14⅛	14⅛	— ½
Cad Frv A	14975	$9¾	9¾	9¾	
Cad Frv 2	2972	$10⅜	10½	10½	
Calgary 1 p	1200	$26¼	26¼	26¼	— ⅛
Cambridg	4850	$21⅜	21¼	21¼	
Camb 1	7375	$27¾	27½	27½	— ⅛
Cmbridg w	7200	$5	490	5	
Camco Inc	500	$17½	17½	17½	
Camndx o	3000	81	81	81	— 4
Camp RL	9631	$29½	28¾	28¾	— ¼
Camp Res	5038	290	275	275	— 5
Camp R w	3023	29	29	29	— 1
Camp Soup	1000	$23⅞	23¾	23⅞	+ ⅛
Campeau f	1900	$23¾	23⅜	23¾	— ⅛
Cmp B	1000	$24½	24½	24½	
CCem ex p	23293	$12½	12¼	12½	+ ⅜
CCem 2 p	2865	$15½	15¼	15⅜	
CDC f	7931	$10½	10½	10½	
CDC I R	see below				
CDC pr B	765	$111	109½	110	
CDC 1980	25020	$17¼	16¾	17⅛	
CDC 1983	7575	$27⅞	27½	27¾	+ ¼
Can Malt	950	$20½	20¼	20¼	— ¼
C Nor West	27055	$17	16½	16⅞	— ⅛
CNor Wst	B15715	$25⅜	25	25⅜	+ ⅜
CNor Wst	w z51	235	225	235	
C Packrs	2050	$34½	34¼	34½	— ½
CS Pete f	3000	345	330	330	—15
Can Trust	100	$41½	41½	41½	
C Trsco B	501	$19¾	19¾	19¾	— ¼
C Trsco C	275	$21¾	21⅜	21⅜	+ ⅛
C Trsco G	2100	$23¾	23¼	23⅜	+ ⅛
C Tung	500	$8⅛	8	8	— ¼
CC Man Y	300	235	25	25	— 5
Cdollar A f	2500	12	12	12	
CDollar B f	2500	$13⅛	13⅛	13⅛	
CForms A f	6800	455	450	455	
C Formst B	3300	455	440	440	—15
CGE	270	$78¾	78¾	78¾	— ⅜
C Im B	156678	$20½	20¼	20½	
CIBC 250 p	1800	$25⅞	25⅝	25⅞	+ ¼
CIBC C	110010	$28¼	28¼	28¼	
CIBC 3 p	z50	$100⅛	100⅜	100⅜	
CIBC w	12850	$8½	8⅛	8½	+ ⅜
CIBC w A	42100	$9	8¾	8⅞	+ ⅛
Cdn Jorex	4316	235	225	225	—15
C Manoir	500	$12	12	12	
C Marconi	1500	$20	19⅞	19⅞	+ ⅛
CNat R	z100	18	18	18	
C Nth Star	2980	310	290	300	—10
C Ocdental	52200	$19⅝	18¾	19⅛	— ¾
CP Ltd	450250	$18¾	18	18⅛	— ⅛
Cdn Roxy	7863	$5⅝	5½	5½	— ⅛
Concom	1400	$7¼	7	7	— ¼
C Spooner	1134	47	47	47	— 3
Cdn Tire	z2	$15¾	15⅜	15⅜	
CTire A f	449982	$13	12⅝	12¾	
CUtil A f	12186	$18¼	18⅛	18⅛	
C Util B	1800	$18¼	18⅛	18⅛	
C Util 7.30	300	$23⅞	23⅞	23⅞	+ ½
CUtil 2nd E	600	$25¾	25¾	25¾	— ¼
CUtil 2nd F	3500	$27¼	27¼	27¼	
CUtil 2nd G	2100	$27⅞	27⅞	27⅞	
CUtil 2nd H	5600	$23⅛	23	23	
CUtil 2nd I	100	$26⅜	26⅜	26⅜	
CUtil 2nd K	3600	$26	25⅞	25⅞	
CUtil A w	7483	335	330	335	
CUtil B w	16173	225	190	200	—24
CWorld A p	7500	$17½	17⅛	17⅛	+ ⅛
CWorld 1 p	4025	$9	8½	8½	— ½
Cnamax o	9955	$5½	5¾	5¾	
Canrchon	312	310	300	300	—10
Canbra	1000	$7¾	7¾	7¾	
Canfr Cp 1p	500	$25½	25½	25½	+ ⅛
Canfor	5600	$12⅜	11¾	11⅞	— ⅛
Canfor pr	500	$19¾	19¾	19¾	+ ⅛
Canhorn o	1351	135	130	130	— 5
Canterra	29875	$7⅜	7¼	7¼	— ⅜
Canuc o	7000	13	13	13	— 2
Cara	13000	$19¾	19¼	19¾	+ ½
Cara A f	100	$19	19	19	— ½
Carena	2300	$29¾	29½	29½	— ½
Carl OK	9170	$12½	12	12	— ½
Carl A p	300	$25½	25⅜	25⅜	+ ⅛
Carma A	30250	24	22	24	+ 2
Carolian o	14500	90	87	90	+ 2
Carolian w	3000	20	20	20	
Carolin o	5000	225	200	225	+ 25
Cartier o	6000	6	6	6	— 1
Cascades	1600	$14⅜	13¾	14⅜	+ ¼
Cassiar	3320	81	81	81	
Casiar I w	3340	8	8	8	+ 3
Celanese	17616	$12⅛	12	12	
Celan 175 p	z10	$19⅛	19⅛	19⅛	
CFund A f	9004	$6¾	6½	6⅝	+ ⅛
Centri Tr	3524	$13½	13⅛	13⅜	+ ¼
Chnclr	13500	33	33	33	
Charan	402900	$11⅛	10⅝	11	+ ¼
Chateau A f	950	$20½	20½	20½	
Chvco A	5000	375	375	375	
Chieftan	630	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
Chieftan B	200	$47½	47½	47½	
Chieftain C	100	$44	44	44	— 1
Chrysler	320	$66¾	66¼	66¼	— ½
Cimaron o	1800	430	430	430	—30
Cineplex	20590	$13¾	13⅜	13⅜	+ ⅛
Cineplex p	700	$13½	13⅜	13⅜	+ ⅛
Circo Crft	16600	$9¾	9¼	9½	+ ⅛
Clbor A	1000	275	270	270	—15
Coho A	7300	200	195	200	— 5
Coin Lake o	8700	147	140	147	+ 9
Colonial o	700	130	130	130	
Cmplx	8350	210	201	201	— 9
Cominco	44304	$11⅞	11½	11½	— ¼
Cominco A	200	$24½	24½	24½	
Cominco D	1500	$26½	26½	26½	— ¼
Cmrcl OG	1800	160	155	155	— 5
Compu H o	6000	210	210	210	
Cmplg	4168	$7⅜	7¼	7¼	— ⅛

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Intpr Pipe	8358	$38½	38⅛	38⅛	— ⅛
Intraust o	5000	35	35	35	+ 1
Intraust w	5000	2	1	1	— 2
Invntrnic o	2500	80	80	80	— 5
Inverness	6050	455	445	445	— 5
Inverns 875	2000	$13⅝	13½	13⅝	+ ⅛
Ipsco	530	$12¼	12¼	12¼	— ¼
Irwin Tov	635	$5¾	5¾	5¾	
Irwin Tov f	122	405	405	405	—10
Island Tel	264	$28	28	28	
Ivaco A f	7051	$21⅛	21⅜	21⅜	— ¼
Ivaco B	2000	$21½	21½	21½	— ¼
Ivaco C p	100	$49	49	49	— ⅛
Ivaco D p	z80	$25⅝	25⅝	25⅝	
Ivaco 2nd 1	3800	$29¾	29	29	— ½
Ivaco 2nd 2	2150	$29¾	29½	29⅝	— ⅛
Ivaco 2nd 4	20500	$34⅞	34⅛	34⅛	— ⅜
Ivaco w	1700	$7¼	7⅛	7¼	— ⅛
JQ Res o	13000	36½	36	36	— 1
Jamie o	5500	76	75	76	+ 1
Jannock	6050	$22⅝	22¼	22⅝	— ⅛
Jannock 8	2000	$13⅞	13¾	13¾	— ⅛
Janock wf	211400	$15¾	15½	15⅝	+ ⅛
Jonpol	17000	127	120	125	+ 5
Joutel o f	19500	36	35	35	

K L

Kam Kotia	5937	170	155	156	—14
Keeprite	z50	$10	10	10	
Keg Rest	167	310	310	310	
Keg A f	900	225	225	225	
Kelsey H	1675	$17¼	17	17	
Kerr Add	810	$17½	17½	17½	— ¼
Kiena Gld	250	$24	23¾	23¾	— ¼
L A Varah	2500	260	260	260	+ 10
LAV w	2000	16	16	16	
LFP Hld o	2600	$7¼	7	7¼	+ ½
Labatt	13677	$33⅛	32¼	33⅛	+ ¾
Lac Mnrls	71070	$33¾	33¼	33½	+ ⅜
Lacana	2100	$10¼	10⅛	10⅛	— ¼
Lafarge	23100	$12	12	12	
Laidlaw A	13950	$14¾	14½	14½	
Ldw B f	107875	$14⅜	13¾	14	+ ⅛
Laidlaw 8	300	$9½	9½	9½	
Laidlaw F	7950	$27¾	27¼	27¼	— ¼
LOnt Cem	11800	$21	20⅞	21	+ ⅛
Lanpar	2900	325	310	325	+ 5
Larder o	5000	35	35	35	— 3
Lariat OG	3000	70	70	70	+ 5
Laurasia o	7500	30	27½	27½	— ½
Laur Gr w	z50	247	247	247	
Lava Cap o	1000	88	88	88	
Leigh Inst	62850	435	415	435	+ 5
Lenora o	11000	92	90	92	
Linamar	35400	$9⅜	8¾	8¾	— ⅜
Linear T	1400	$12¼	12¼	12¼	— ⅜
Loblaw Co	23400	$23	22¾	22¾	— ¼
Lob Co pr	380	$30⅜	30⅜	30⅜	
Lob 370 p	z20	$46½	46½	46½	
Lch A f	024000	6	5	5	— 1
Lochiel B	5000	15	15	15	
Lonvest	27400	$19	18⅝	18⅞	+ ¼
Lonvest A	1300	$24⅝	24⅝	24⅝	— ⅛
Lonvest w	28250	320	300	310	+ 10
Lumonics	3962	$16	15¾	15¾	— ¼
Lynx Can o	500	27	27	27	— 1
Lyttan M o	4000	39	36	39	+ 1

M N

M-Corp	500	$17	16¾	17	+ ¾
MDS H A	3400	$15⅛	15	15	
MDS B f	950	$14	14	14	+ ⅛
MICC	3000	400	400	400	
MICC A	100	$22½	22½	22½	+ ½
Micc 8 p	100	$18¼	18¼	18¼	
Mid-one	5500	325	310	310	—20
MPG Inv	1000	$12¼	12¼	12¼	— ¼
MSR Exp	2500	305	305	305	
Mcknz	16701	$9	8¾	9	+ ⅛
Mclan H X	12001	$15½	15¼	15½	+ ¼
Macmillan	55777	$24¾	24⅜	24½	
Mcmiln 200	1573	$25½	25½	25½	
Mcmiln 208	1325	$24¾	24¼	24⅝	— ⅛
Mcmiln 221	2500	$25⅛	24¾	24¾	— ⅜
Mcmiln 8 p	500	$24¼	24¼	24¼	— ⅛
Mcmiln 10 p	1400	$23½	23¾	23⅜	— ⅛
Madelin o	4000	140	140	140	
Magna A f	34550	$20⅞	20½	20⅝	— ⅜
Magnetcs	2100	460	460	460	—15
Maistc Con	2000	300	300	300	
Manitoba p	1400	$27½	27⅜	27½	
Manville	5000	260	260	260	— 5
Manridg o	12200	24	23	24	
Mfg Life A	2900	$25¼	25⅛	25¼	
M Lf Gard	200	$79	79	79	+ 1¾
Maritime f	4808	$14⅛	13⅞	14⅛	
Mar T 860	700	$10⅜	10⅜	10⅜	
Markel F	900	$6⅝	6½	6½	
Mark Spnc	1300	$14⅝	14⅜	14⅜	+ ⅛
Mark Wrk	f16850	310	300	300	— 5
Mar Dmc A	460	$11½	11¼	11¼	— ¼
Mascot	101900	385	370	380	+ 10
Mascot II	w50375	300	265	300	+ 40
Mass Fer	15846	300	295	300	+ 5
Mas F A	1700	$17⅞	17¾	17⅞	+ ⅛
Mas F B	3375	$17⅜	17½	17½	— ¼
Massey F w	3000	60	59	60	+ 3
Matchan o	5000	23½	23½	23½	— ½
McChip	3600	135	135	135	
McFinley o	585	400	400	400	—10
Mc Intyre	2247	$44½	43½	43½	— ¼
Mentor	2200	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
Mercantil	100	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
Mercntl 1	see below				
Mercntl 2	800	$26½	26½	26½	+ ⅛
Meridian	12300	370	365	370	+ 15
Merland E	19457	275	271	271	— 8
Merlnd A p	2650	$18	18	18	
Merlnd B p	2500	$19⅞	19½	19⅝	— ¼
MCIL p	400	$25¾	25⅜	25⅜	+ ¼
Midcon	500	340	340	340	—10
Mdlnd Dty	1100	$7¾	7⅝	7⅝	— ⅛
Minrl Res	3800	250	250	250	— 5
Mirtone	52200	150	146	146	— 4
Mirtone A f	8000	150	145	145	— 5
Mitel Corp	61866	$7⅛	6⅞	7⅛	+ ⅛
Mitel 200 p	1500	$19⅛	19½	19⅝	— ⅛
Moffat	2400	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅛
Molson A f	35514	$21⅛	20¾	21⅛	+ ⅜
Molson B	1206	$21	21	21	+ ½
Moneco A f	2100	$7½	7½	7½	
M Trusco	500	$15¾	15¼	15⅜	+ ⅛
Moore	139830	$29¾	28⅞	29	— ⅛
Morgan	4000	300	290	290	—10
Morgan 9½	200	$30	30	30	
Morisn	4900	$6¼	6½	6¼	
Mothers	4000	$7¼	7¼	7¼	
Mothers w	1000	25	25	25	— 5
Mun Fin p	825	$10	10	10	
Murphy	2470	$19	18½	18¾	— 1
Muscocho	4500	350	345	345	— 5
Mus p	800	$14	13¾	13¾	+ ¼
Musto o	13400	$5⅛	490	5⅛	+ ⅛
NSR Res o	6000	25	24	24	— 1
Nabisco L	5300	$29½	29¼	29⅜	— ⅛
Nat Bk Can	59090	$23⅜	23½	23⅜	— ⅛
Nat Bk 15	2000	$26⅞	26⅞	26⅞	+ ⅛
Nat Bsns	10510	$28¾	27¼	28⅛	+ ⅞
Nat Res	1841	120	105	105	—15
Nat Sea	100	$17½	17½	17½	— ¼
Nt Vg Trco	2310	$20¼	20½	20½	— ¼
Neorctic o	1000	102	102	102	
N Kelor o	4000	18	17	18	+ 1
N Provid o	z300	13	13	13	
N QRegin o	900	170	170	170	— 5
Nfld CapA f	1501	$7½	7⅜	7½	+ ⅛
Nfld Cap B	500	$7½	7½	7½	— ⅛
Nfld LP A	2300	$17	16⅞	16⅞	— ⅛
Newscop	21100	350	325	330	—25
Newtel Ent	3447	$17⅛	17	17	— ¼
Nkl Rim o	5000	29	29	29	+ 1
Noma A f	4500	$19½	19¼	19⅜	+ ⅛
Nor Acme o	z200	92	92	92	
Noranda	869222	$16¼	16	16	— ¼
Nor 9½	z40	$99⅜	99⅛	99⅜	
Norndа B p	1450	$25¾	25½	25½	— ¼
Norbeau o	7000	20	20	20	
Norcen	13908	$14⅛	14	14	
Norcn ord f	9811	$13	12⅝	13	+ ⅛
Norcn 7¾	4600	$25	24⅞	24⅞	— ⅛
Normick P	550	$10	10	10	+ 1⅛
NC Oils	2330	$12	12	12	
Northair o	5450	160	155	160	
Nor Tel	95713	$36¾	36½	36½	— ⅛
NTel 21875	1850	$27	26¾	26⅞	+ ⅛
NTel 3 p	500	$26	26	26	— ¼
Northgat	15600	450	420	420	—20
Nthgate w	13750	165	160	165	
Nthmber o	21000	61	60	60	— 2
Nthwbr Drg	1050	$7⅛	7⅛	7⅛	— ¼
Nva AltA f	95133	$6¾	6¼	6¼	
Nova C p	z60	$82	82	82

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TRUST GÉNÉRAL
REER DÉPÔTS GARANTIS
10 1/2 %
5 ans
Interet annuel

MONTRÉAL

Gain des titres bancaires

MONTREAL (PC) — Les produits forestiers étaient en tête des valeurs qui ont fléchi, hier, à la Bourse de Montréal, l'indice du portefeuille ayant perdu un point à 135.47

Le volume a été de 4,389,952 actions transigées, au regard de 4,530,008 actions durant la séance de mardi.

Les produits forestiers ont fléchi de 2.16 à 170.98, les industrielles ont regressé de 2.01 à 123.39, les services publics ont perdu 1.54 à 128.33, les minière ont reculé de 1.31 points à 124.53; les pétroles ont regressé de 0.30 à 112.20 tandis que les banques ont progressé de 0.45 à 147.80.

Il y a eu 122 titres gagnants contre 223 perdants alors que 116 sont demeurés inchangés, pour un total de 461 au regard de 101, 269, 94 et 464 respectivement mardi.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

XXM MARCHÉ	XCO HYDRO: CARBURE	XCB BANCAIRE
135,47	112,20	0,45
1,00	0,30	143,80

VARIATIONS DES TITRES	XCF PRODUITS FORESTIERS	XCM MINES ET MÉTAUX
122	170,98	124,53
116	2,16	1,31
223		

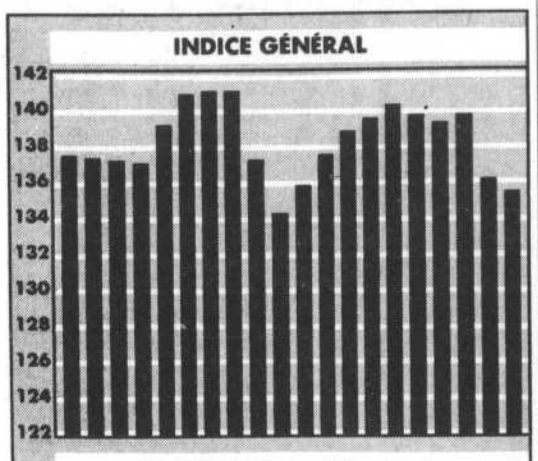

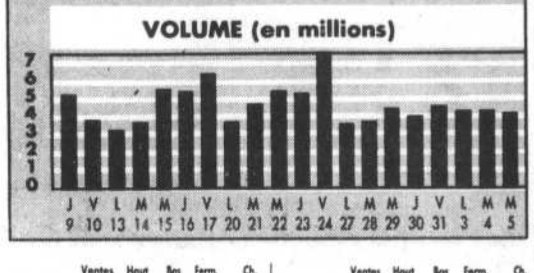

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Aberford	3706	$6⅛	6	6	— ⅛
AberfrdWt	3500	35	21	21	—18
ACSI	8350	350	340	350	+5
Agnico E	9880	$23⅜	23	23	— ¼
Aiguebelle	2950	390	375	390	+10
Alta energ	5400	$14⅛	13¼	13⅜	— ⅝
Alcan Alu	107425	$44⅛	43½	43¾	— ⅛
Alcan Wt	19870	$9⅛	8⅝	9	+ ⅜
Aligro	6225	$15⅛	14	14¼	— ¾
Alum 2.312	200	$26¾	26¾	26¾	
Alum.C 84	600	$25½	25½	25½	— ⅛
AMCA int	6596	$17⅜	17	17	— ⅜
AMCA8.84	200	$25¼	25¼	25¼	— ¼
AMCAsr3	200	$25¼	25¼	25¼	— ¼
Am.Barric	6200	$9¾	9½	9¾	+ ⅜
Amer.r	18400	390	380	380	—5
Amuse	36900	207	176	207	+32
Artopex	4775	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
Asamera	2300	$10	9⅞	9⅞	
Asamera.8	1000	$24⅝	24½	24⅝	—1⅛
fAstral A	10600	$13	11¾	12¾	+1¼
fAstral B	200	$11¾	11¾	11¾	+ ¾
fAtco I	2158	$10⅛	9¾	9⅞	— ⅜
Atco.wt	12900	230	215	215	—20
BCE	158749	$37⅜	36⅞	37⅛	
BCE 2.05p	1500	$37⅛	37	37	— ⅜
BCE 2.70p	3425	$38⅜	38⅜	38¾	+ ¼
B C Forst	21263	$12⅞	12¾	12¾	— ⅛
BGRpMt.A	500	$7¾	7¾	7¾	— ½
BC Phone	3930*	$25½	25⅛	25⅜	— ⅛
BP Can	600	$29⅝	29¼	29¼	— ½
Bank NS	22100	$13	12¼	12⅜	— ½
B NS sr1	900	$26½	26⅜	26⅜	— ¼
Baue Cont	2100	$9⅝	9¼	9⅜	— ⅛
Baue Mtl	57011	$30⅞	30⅝	30⅞	+ ¼
BMO 2.85	400	$35¼	35⅛	35⅛	— ⅜
BMO $2.50	700	$27	27	27	— ⅛
BMO Sr3	1600	$26⅜	26¼	26¼	— ¼
BMO Wts	2600	465	455	465	+5
Ba Eparg	7200	$20¼	19¾	20¼	+ ⅜
BaEp 2.62	200	$27⅞	27⅞	27⅞	+ ⅛
Baue Nat	84760	$23⅜	23	23¼	+ ⅛
Ba Nat s4	400	$27	26⅞	26⅞	
Ba Royale	43423	$30	29⅝	30	
Ba Ry Wt	7125	315	310	310	
BaRy 1.45	3200	$18	18	18	
BaRy 1.88	400	$23⅜	23⅜	23⅜	
BaRy 2.75	600	$31⅞	31½	31⅝	
Belmoral	16800	300	280	300	+15
Belm.w	3250	142	140	140	
Biltrite	2280	$8½	8¼	8¼	— ⅛
Biltrite.Wt	5590	100	95	98	+2
Biotech	1600	$5⅜	5	5⅜	+ ⅛
fBomb A	400	$16	16	16	
fBomb B	6695	$16⅛	15¾	16	
Bow Val	1400	$12⅛	11¾	11⅞	— ¼
BowVl2.05	2500	$23⅛	23⅛	23⅛	— ⅜
Bow V Rs	6000	255	245	255	—30
B.r.2.12	2300	$14¾	14	14¾	—1¼
Bralorne	500	255	255	255	
Brascade	266	$39⅜	39¾	39¾	
Brascan A	9055	$39¼	38⅞	38⅞	— ⅝
Brcan prF	200	$26½	26⅛	26⅛	+ ⅛
Brinco.Cl1	3000	53	50	50	—4
Bruncor	952	$17⅞	17⅜	17⅜	— ⅛
Brnswk	67000	$13⅛	13	13	— ⅛

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE Ind	6826	$17⅞	17⅜	17½	
CB Pak	31300	$23⅞	23⅞	23⅞	— ⅛
CB Pak.wt	500	$9⅝	9⅝	9⅝	+ ⅛
CIL	500	$30	30	30	— ⅜
Cad Frvw	2500	$14½	14⅛	14⅛	— ½
Cad Fw a	1000	$9¾	9¾	9¾	
Cmbdg	2800	$21¼	21¼	21¼	
Comb.PrA	550	$27⅜	27⅛	27⅛	— ⅛
Camp R	824	285	275	285	
fCampeau	1200	$23⅝	23½	23½	— ⅜
Cda Pack	100	$34¼	34¼	34¼	— ¾
fCDC	2750	$10½	10½	10½	— ¼
CDC 1980	2810	$17¼	16¾	16⅞	— ⅜
CDEv.r	9600	470	470	470	
C Imp Bk	26856	$20½	20¼	20½	
CIBa 2.50	1000	$25⅝	25⅝	25⅝	— ⅛
CIBQ 3.562	1420	$28⅜	28¼	28¼	
CIBC w	850	$8⅜	8¼	8¼	+ ⅛
CIBC w.a	11150	$8⅞	8¾	8⅞	+ ¼
CP Ltee	126016	$18½	18	18⅛	
Cdn Tire	1600	$16	15⅞	15⅞	— ⅛
fC Tire A	7365	$12¾	12⅜	12¾	
fC Utilit A	2300	$18¼	18⅛	18⅛	
C Utilit B	1500	$18¼	18⅛	18¼	— ⅛
C Util prL	200	$27⅞	27⅞	27⅞	
C.Util SrH	1000	$23	23	23	— ⅛
Cdn World	300	200	200	200	—400
CWorld9.25	200	$17¼	17¼	17¼	—1½
fCmnac.A	3000	$22⅞	22¾	22¾	
Canron A	z52	$18	18	18	+ ¼
Cantol	z66	325	325	325	—15
Carena	100	$29⅞	29⅞	29⅞	— ⅛
Carl Ok	3012	$12¾	12⅝	12⅝	— ⅛
Cascades	75909	$14¾	13½	14⅝	+ ⅜
Celanese	1185	$12⅛	12	12⅛	+ ⅛
Cent Dyn	4000	65	65	65	
Cent.D.sr1	1800	400	400	400	+15
fCFCF.Inc	3600	$17⅞	17½	17½	— ⅛
Charan	11400	$11	10⅞	11	+ ⅛
Chrn.w	13900	$7¾	7⅜	7¾	+ ½
fChateau	1450	$20½	20¼	20½	+ ⅜
Chrysler	434	$65¾	65⅜	65⅜	—1⅜
Circo Crft	7655	$9½	9¼	9½	+ ¼
CimL PrE	5894	$12½	12¼	12⅜	+ ⅛
Cim L 1.17	262	$15⅜	15⅜	15⅜	
Cogeco	935	$7⅜	7¼	7¼	
Cominco	2732	$11⅞	11½	11½	— ⅝
Comin3.25	1500	$26½	26½	26½	— ⅛
Cmrd.a	1700	465	465	465	
Cancom	8150	$7⅛	7	7	— ⅛
Cmp Inv	4900	265	261	261	—9
Comterm	66743	220	205	218	+10
Comt.Wt	8000	125	119	119	—6
C Bath A	34692	$23⅜	22⅝	22⅝	— ⅞
C Bath B	416	$23¼	22¾	22¾	+ ⅝
fCDistb B	400	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
Cons Gas	465	$23¾	23⅜	23¾	— ⅛
Con Glass	500	$18⅞	18⅞	18⅞	+ ½
CPCI.A	200	430	430	430	—10
CPCI.B	100	430	430	430	—10
Corby A	1410	$19⅛	18⅞	19¼	+ ¾
fCorby B	250	$19	19	19	+2
fCrain RL	800	$21⅝	21½	21½	— ½
fCrownx	1400	$25¼	25¼	25¼	+2⅞
fCrownx.A	1400	$24	24	24	+1⅞
Daon Dvlp	9990	460	440	450	—5
Datagram	2906	355	350	355	
Datamark	4700	395	385	395	—5
Denison.A	1240	$11	10⅞	10⅞	— ⅛
fDenisonB	1201	$10¾	10⅝	10⅝	— ¼
Den9.75	1100	$24⅜	24⅜	24⅜	— ⅛
Denism9.50	500	$24⅜	24⅜	24⅜	— ⅛
Den.Wt	7700	150	140	144	—6
Dofasco	156950	$27	26	26¼	—1¾
Dfs	5200	$36¼	35	35⅛	—1½
Dofor A	2800	$9¾	9½	9¾	— ⅛
Dofor pra	1500	$25⅞	25⅞	25⅞	
Domco Lte	400	$25½	25¼	25¼	— ¼
Dome Cda	4367	$6	6	6	— ⅛
Dome Mns	10935	$14½	14¼	14¼	
Dme.wt.a	6400	465	465	465	+5
Dome Pet	20467	250	245	250	+10
Dome.wt	71400	26	25	25	—2
Domtex	23731	$15⅝	15½	15½	+ ⅛
Domtar	46885	$25¼	24	25	+1
Donohue	7001	$22¾	22¼	22½	+ ¼
fDvlex Ltd	11700	$16½	16¼	16¼	
Dynamar	10000	50	45	49	+4
Echo Bay	8775	$20¼	19¾	20	
fEnheat A	550	$21	21	21	+1
Epitek Int	1000	37	37	37	
Eq. Denis	1500	249	245	245	—5
FCA Inter	4150	$26	25½	26	+ ¼
Falcn Cop	z65	$16¾	16¾	16¾	— ⅛
FalLtee	8040	$22¾	22⅛	22¼	— ½
FILteeWts	100	$52	52	52	
F.ax6.5	2000	175	171	171	—15
Forex	23300	89	81	81	—4

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GBC Ltd	1000	183	183	183	—16
GBC 2.625	z50	$27⅜	27⅜	27⅜	— ⅛
GBC.Wts	31000	63	55	63	
Gaz Metr	17926	$10⅞	10½	10½	— ¼
Gaz 15	100	$28¼	28¼	28¼	
Gen Motrs	177	$109⅛	109⅛	109⅛	+ ½
Genstar	17191	$35⅜	34¾	35⅜	+ ⅞
Genstar c	708	$35⅞	35⅛	35⅞	+1⅛
Genst.2.E	1100	$25⅞	25¾	25⅞	
fGldcrp.A	4400	$7¼	7⅛	7⅛	— ⅛
Gldcrp.Wt	5500	17	15	15	
Goodfellw	3600	$5	480	480	—32
fG.laub	2600	$9½	9⅜	9½	
G.lauW	23320	263	250	250	—11
Gr.T.GTC	2750	$12⅞	12⅜	12¾	+ ⅛
Guardcor	300	$6⅝	6½	6⅝	
Gdcor.wt	1300	75	75	75	
Guard prB	100	$8¼	8¼	8¼	
Gulf Can	28691	$20	19½	20	+ ⅜
Hartco	1300	450	450	450	
Hawker	300	$22⅜	22⅜	22⅜	+ ⅛
Hees.Int	3650	$25¾	25½	25¾	
Hees.wt	700	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Helix.Circ	1000	$5	5	5	
Hir Walkr	94949	$28	26⅞	27⅛	— ¾
H Wlkr D	3750	$26	25⅝	25⅝	— ⅜
H Wlkr E	600	$27⅛	27	27	— ⅜
H Wlkr f	100	$27½	27½	27½	+ ¼
Wlkr Wts	1300	100	86	86	—19
H.Wlkwt88	8000	280	270	270	—5
Hollin Inc	450	$21	21	21	+ ½
H Bay Co	64782	$25¼	25¼	25¼	+ ⅛
Husky Oil	22503	$8½	8	8⅛	— ⅛
Hypocrat	4300	400	380	390	
Ideal Mtl	2695	460	445	445	
IPL INC	6468	$9	8⅛	8⅛	— ½
Imasco ltd	20573	$27⅜	26⅞	27¼	+ ⅜
Imp Oil A	33703	$42⅜	41⅝	42¼	— ⅛
Inco Ltd	12243	$20¾	20⅛	20¼	— ¾
Inco 10pr	300	$27½	27½	27½	— ⅜
Inlnd NG	400	$10	9⅞	10	— ⅛
Innopac	1300	$16¾	16⅝	16¾	+ ⅛
IBM	243	$222	222	222	— ⅜
Inter Pipe	8658	$38½	38⅛	38⅛	— ⅜

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Inverness	700	450	450	450	—40
fIvaco A	3926	$21½	21¼	21¼	— ¼
Ivaco Wts	400	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
Ivaco.sr1	2100	$29½	29	29	— ½
Ivaco.sr2	2700	$29⅝	29½	29⅝	
Ivaco.sr4	500	$34⅞	34½	34½	— ⅜
Janock	14600	$22⅝	22⅛	22⅛	— ⅜
Janck Wts	1400	$15¾	15⅝	15¾	— ⅛
Kaufel	4723	$7⅜	7	7¼	+ ¼
Kiena	150	$23¾	23¾	23¾	
Labatt	2856	$33	32½	33	+ ¾
Lacroix	900	290	290	290	
LaforgeCo	1213	$12	11⅞	11⅞	— ¼
Laidlaw A	1100	$14¾	14¾	14¾	+ ⅜
fLaidlw B	24100	$14⅛	13¾	13¾	— ¼
LamSo	1325	290	285	285	+5
Lanpar T.	300	320	320	320	
Lvitec	2390	320	310	310	—15
Lvitec.Wt	1725	80	80	80	
Loblaw	504	$23¼	23	23	— ½
Lonvest	9600	$19	18⅝	19	+ ¼
LnvstW	1100	300	300	300	—5
Louvem	15600	125	111	125	+15
Louv.p	1000	215	215	215	—10
LouvmWt3	9000	34	30	34	+2

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
M Corp	1050	$16¾	16½	16¾	+ ¼
MICC Inv	4300	400	395	395	—5
MPA vid	3450	440	430	430	—10
McM Bldl	86364	$26¾	26½	26½	
Mcm10	1340	$23⅜	23¼	23⅜	— ½
MntobaP.p	500	$27⅜	27⅜	27⅜	— ¼
C Marconi	1251	$20	19⅞	20	+ ⅛
fMarit Tel	1094	$14	13⅞	14	— ⅛
Mark Spen	1600	$14⅝	14⅝	14⅝	— ⅛
Mass Fer	5000	300	300	300	+5
Matco	4900	230	225	225	
McNeil M	2000	$5½	5⅜	5½	+ ⅛
Memotec	3040	$7⅛	7⅛	7⅛	
Memo.Wt	5644	240	230	235	
Merland	300	273	273	273	+1
fMeston	100	140	140	140	—5
Min Lac	59250	$33⅜	32¼	33½	+ ½
Mitel Corp	6401	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
fMolson A	8450	$21⅛	20¾	21⅛	+ ⅝
Molson B	4700	$21	21	21	— ¼
fMonenc a	5300	$7⅜	7⅜	7⅜	
MTrustco	2250	$15⅝	15¼	15⅝	+ ⅛
Moore	20075	$29¾	29	29	— ⅜
fMorgn T	700	300	300	300	—10
Multidev	2350	420	420	420	
Multi.w	2550	110	107	110	—5
Multdv.p.A	660	$5	5	5	
Muscocho	1500	355	350	350	
NIM.un	250	$50	49	49	—2
Nabisco L	z90	$29¼	29¼	29¼	— ¼
Neti Tech	3600	$8⅜	8¼	8¼	— ⅛
NfldLiht A	568	$17	16¾	16¾	— ¼
NfldL 512	z33	$6	6	6	+ ¼
NfldL 9.84	1650	$10½	10½	10½	
Nfld 1414	200	$11¼	11¼	11¼	+ ⅛
NewTel	641	$17⅛	17	17	— ⅛
Noranda	20575	$16¼	16	16	— ¼
Noran pA	150	$99⅝	99⅝	99⅝	+ ⅛
Norcen.En	705	$14	14	14	
fNoreNv	3762	$12⅞	12¾	12¾	— ⅛
Norcn 734	1150	$24⅞	24⅞	24⅞	— ⅛
Normick	1167	$10	10	10	+ ½
Nor Tel	30599	$36¾	36¼	36¼	— ½
Northgate	2250	435	425	435	—25
Nortgte.wt	500	160	160	160	
fNova Alt	9766	$6⅜	6¼	6¼	— ⅛
Nova 612	100	$20¼	20¼	20¼	— ⅛
Nova 12	1380	$27⅜	26⅞	27	— ⅜

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Oakwood	900	$6⅞	6½	6½	— ½
Oak Pr A	300	$19¼	18⅞	18⅞	—1
OE INC	3880	$10¾	10⅝	10⅝	
Onyx PeT	1615	410	405	405	—25
fOsha A	1800	$33	32¾	32¾	— ½
Pancdn Pt	1420	$26¾	26¾	26¾	— ¼
Perkins.P	750	460	455	455	
Pet Sun	700	195	195	195	+5
Pet—sun.wt	600	37	37	37	—2
Pt.Sun.srl	2600	240	235	235	—5
Placer Dv	5501	$24⅛	23⅞	24⅛	+ ½
PlacerDwt	2300	85	85	85	+10
Placer.wa	4125	360	345	360	+10
Placer R	6300	$11	10⅞	10⅞	+ ⅝
fPowr Cr	35978	$24	23⅜	23⅜	— ⅜
Power Fin	3150	$30¾	30¼	30¾	— ¼
Precamb	800	460	450	460	
Pr.Choix.a	5700	$6¼	6	6¼	
Prnor Gr	600	$14½	14½	14½	
Promatek	1650	365	350	350	—25
Prooptic	2450	206	205	205	—5
Provigo	17430	$16⅞	16¼	16¾	+ ⅜

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Que Tel	822	$41½	41½	41½	+ ⅜
Quebecor	4483	$14	13⅝	13¾	— ¼
Redpath	1100	$18	17¾	17¾	
Reed Cll	723	$51	50¾	50⅞	— ⅝
Reitman	1500	$27	26⅝	27	+ ⅜
Rio Algom	1800	$25	24½	24½	— ¾
fRogerC B	z57	$17	17	17	
Rogr.Pr.A	400	$28⅞	28¾	28¾	— ¼
fRollnd A	200	$19⅞	19⅞	19⅞	+ ¼
Rothman	z25	$34¼	34¼	34¼	+ ¼
Ry Trco A	563	$23	23	23	— ¾
RTrstc2.93	900	$28½	28½	28½	+ ½
Rytrc.Wt	600	$8¼	8¼	8¼	— ¼
RTrst F.fl	100	$100½	100½	100½	

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SHL Syst	220	$16	16	16	
fSl CemA	200	$29	29	29	
San Fran	2915	$8⅝	8½	8½	
Sanivan	1100	430	425	430	+5
Sanivn.Wt	z650	75	70	70	—5
Saskoil	1000	$6	5¾	6	+ ¼
Sceptre	7400	350	320	320	—30
Scept 7p	400	$14¼	14¼	14¼	—1⅛
Seagram	17550	$66¼	64⅞	65⅝	— ⅞
Sears Con	5550	$12⅜	12⅛	12⅛	— ⅛
fSelkirk A	3600	$23	23	23	+ ¼
Sensormat	600	330	330	330	
Shell Can	7468	$20¾	20⅝	20¾	
Sico	1050	$13½	13¼	13⅜	+ ⅛
Sigma Mn	1976	$10	9½	9½	— ¾
Southam	700	$17¼	17⅛	17¼	+ ½
fSpar Aer	2676	$25	24½	24½	— ½
fSparCap	45995	375	340	370	+25
Sportscn	14000	300	270	300	+25
Sport.w	36900	90	70	90	+25
fSteinb A	30825	$40	38	39	—1
Stelco A	27947	$25½	24¾	24¾	—1
Stelco Wts	5700	65	61	61	—13
Stel 1.94	500	$25¾	25¾	25¾	— ⅛
Sullvn.Min	5847	420	405	405	—10
Sumabus	2800	$7¼	7	7⅛	+ ⅛
fTeck B	2050	$19	18¾	19	+ ⅜
Teck.SerF	1200	$32⅛	32	32	— ⅜
fTele—Cop	8760	$11⅜	11⅛	11¼	— ⅛
Tembec.A	3166	375	360	365	
Texaco	3905	$25	24⅞	24⅞	+ ¼
Thomsn A	1550	$24½	24¼	24½	
TIE teleco	1000	$8	7⅞	7⅞	
Tor Dm Bk	18552	$23⅜	23⅜	23⅜	
TDm 1.83	900	$22¾	22½	22½	— ¾
TrDm pc	200	$25½	25½	25½	— ⅛
Total Pete	2500	$20⅛	19¾	19¾	— ½
Total.P.wt	5500	120	105	120	—45
Tot Pet pr	100	$39	39	39	— ¼
Gr.Totec	1500	285	280	285	
TAIRs.prB	500	$25¼	25¼	25¼	— ¼
TrAlta A*	1558	$26⅞	26⅝	26¾	— ⅛
TrAlta wt	3000	470	470	470	—10
TrAlta Pa	1100	$28⅜	28⅜	28⅜	
TrAlta12.5	500	$29⅛	29⅛	29⅛	— ⅛
TrAlta 8.4	2000	$26⅞	26⅝	26⅝	
TrCan Pl	298728	$19¼	19	19	— ⅜
TrCan 2.8	150	$35¼	35¼	35¼	— ¾
TCda rs A	3000	172	171	171	—14
Trs mount	2000	$12⅛	12	12	— ¼
Trimac	8958	315	300	300	+10
Trust Gen	4900	$11	10¾	10¾	— ¼
Turbo Rs	13000	49	44	44	

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fUAP InA	3435	$26¾	26⅜	26⅜	— ⅛
UAP Wt	z50	$26	26	26	
Ultrmar	850	400	400	400	—20
fUnicrp A	1600	$7¼	7¼	7¼	— ½
Uniges A	300	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
fUnigs B	22002	450	435	445	—5
Uni.Wt	27550	137	130	137	+6
UnigesprA	3051	$9⅝	9¼	9¼	— ¼
Un Carbid	100	$14½	14½	14½	— ⅛
Union.Ent	5550	$12½	12½	12½	— ⅛
Uni—Select	2300	470	455	460	—5
Univ Exp	650	330	330	330	+15
Velcro Ind	200	$41¾	41¾	41¾	
fVersa.CIA	400	430	430	430	
Versa.CIB	500	435	435	435	—5
Vidtron	24765	$11⅛	10¾	11	
Visway	1495	$6⅝	6⅝	6⅝	
Volcano	16333	$8	7½	8	+ ¼

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Walwyn	500	280	280	280	
Westburne	5000	$15⅝	15¼	15¼	— ¾
Wcst Trn	3100	$15¼	14½	14½	—1
Wcst TrnB	1200	$27½	27¼	27¼	— ⅛
Westmin	400	$10¼	10¼	10¼	— ¼
Weston	z50	$110¼	110¼	110¼	+ 7¾
Wdwrd	11300	$7¾	7¾	7¾	— ⅜
WorldEq.A	670	$9	9	9	— ⅛
Xerox Cn	101	$22⅛	22⅛	22⅛	— ⅜
Xerox wt	5000	275	275	275	—5
Trust Units					
Con.In.Un	z35	$10⅝	10⅝	10⅝	
Junior Mines Oils					
Abcourt	5765	85	85	85	—1
Abcort.p.A	600	$6	6	6	— ⅛
Ab.Met	2000	48	45	45	—6
A.MetW	58000	13	11	11	—1
AbiRes	26430	34	31	33	+1
Aunore	400	200	200	200	—10
Aunore.wt	1400	31	31	31	
Aur Res	12300	350	320	325	+47
Barexor	19300	105	101	105	+3
Barx.w	12500	40	40	40	—2
Bateman	10000	28	28	28	—1
Belchasse	7000	33	32	33	+4
Brlex.a	11876	40	40	40	
BrosnorEx	500	67	67	67	+7
BrsWta	10000	10	10	10	— ½
Bruneau	11750	75	73	73	—2
Cogesco	32600	125	115	120	+5
Cog.w	10500	25	24	24	+4
Coniagas	500	465	465	465	—10
D'Or Val	4500	260	250	260	
Dumagmi	2095	420	400	400	—30
DumWt	10500	12	12	12	
Eider.Cl.A	8500	79	75	76	+16
Explo Que	500	54	54	54	—3
GolntG	2814	110	110	110	
Gln.Gr	20842	350	340	350	
Gln.gW	33300	158	150	155	+5
G Knight	1300	$8½	8½	8½	+ ⅜
Gold Tigr	17700	78	75	75	
Gld.Tig.wt	9000	15	14	15	—1
Goldex ltd	3000	160	160	160	—4
Goldex.wt	4000	55	50	50	—12
Gordex	4600	175	165	175	
JAG Mine	4000	50	50	50	—2
Jamex Expl	8000	210	200	210	+11
Laduboro	10900	38	35	35	
LaPause	22750	50	45	45	—10
LPauW	10000	6	5	5	—5
Lynx Exp	1000	27	27	27	
Maufort	5000	60	56	60	—5
Mid Canad	26414	35	31	33	+1
M.DuNd	1500	50	50	50	—2
M.DuNd.w	z200	5	5	5	—5
N.Pascalis	1500	71	71	71	—1
NA Rr	145500	22	17	22	+5
Oasis Res	27964	94	90	91	—1
Onyx Res	10506	77	75	77	—1
PerronGld	5500	345	330	340	—10
Radisson	3000	50	50	50	
Rdsn.W	112900	13	10½	12½	+1½
Rouyn.Rs	12900	135	135	135	—1
Stabell Rs	9965	82	75	75	—3
StandardG	9000	55	52	55	+5
Talisman	700	38	38	38	—6
Tandem	3100	170	170	170	+20
Vior	9000	125	120	124	+9
Wrightbr	44588	144	131	135	—8
WrtbrW	5000	53	53	53	+3
Yorbeau	19600	70	68	70	

Precious Metal Certificates

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn gld	5	336.80	336.80	336.80
B.Rep.gld	50	337.50	337.50	337.50

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

—Season— High	Low		Settle High	Low	Price	Chg.	Open Int.
LUMBER(MEM)—140,000			bd.ft.;US$—1,000bd.ft.				
221.30	221.30	MR			205.70	+.70	0
221.00	221.00	MY			209.10	+.60	5
6.25	6.25	JY			212.30	+.11	0
		SP			215.90	—.10	0
		NV			215.90	—.10	0
		JA			220.00	.	0

Total open interest: 5

Montreal

—Season— High	Low			Settle High cash	Low	Price settle.	Chg.	Open Int.
GOLD(MEM)—100		troy	oz					
361.70	337.00	FB		338.80	337.00	338.00	+1.00	435
		MR						0
358.70	358.10	AP				358.10		0
		JN						0
		AG						0

Estimate Sales:...78

Total open interest: ..435

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des TAUX HYPOTHÉCAIRES et de PRÊTS PERSONNELS

Institutions financières	Unifamilial Duplex/Triplex 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Multilogement 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Semi-commercial et commercial 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Prêts personnels
Banques													
Banco central Can.	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d
Commerce	10¾	11¼	11½	11¾	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	13¾
Épargne	11¼	11½	11½	11¾	11½	11¾	11½	11¾	11½	11¾	11½	11¾	12½
Montréal	11¼	11½	11½	11¾	—	—	11½	11¾	11½	11¾	11¾	12	12¼
Nationale	11¼	11½	11½	12	11½	11¾	11¾	12¼	11¾	12	12	12½	11¾
Nouvelle-Écosse	11¼	11½	11½	12	—	—	—	—	—	—	—	—	12¼
Royale	10¾	11¼	11½	11¾	—	—	—	—	—	—	—	—	11½
Toronto-Dominion	11¼	11½	11½	12	—	—	11½	12	11	11½	11¾	12	12¼
Commer. italienne	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Caisses Étab.	11¼	11¾	12	12¼	12	12½	12¾	13	12¼	12¾	13	13¼	12
Caisses pop.Mtl.*	11½	12	12½	—	11¾	12¼	12¾	—	n/d	n/d	n/d	n/d	12¾
Caisses pop. Qbc.*	11¼	11½	11½	12	11¼	11½	11½	12	11¾	11½	—	—	11¼
Fiducies													
Canada Trust	11¼	11½	11½	12	11½	11¾	11¾	12¼	11½	11¾	11¾	12¼	11½
Crédit-Foncier	11¼	11½	11½	11¾	11¼	11½	11½	11¾	11½	11¾	11¾	12	—
Fiduciaires	11⅜	11½	11½	11¾	11⅜	11½	11½	11¾	11⅜	11½	11½	11¾	—
Fiducie Guardian	11	11¼	11¾	12	11	11¼	11¾	12	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Fiducie Québec	11¼	11½	11½	11¾	11¼	11½	11½	11¾	11½	11¾	11¾	12	—
First City	11	11¼	11½	12	11	11¼	11½	12	11	11¼	11½	12	—
•Guaranty Trust	11¼	11½	11¾	12	11¼	11½	11¾	12	—	—	—	—	—
Montréal Trust	11	11½	11½	12	11¼	11½	11½	12	11¼	11½	11½	12	—
Morguard Trust	—	—	—	—	10¾	—	11¼	11½	10¾	—	11¼	11½	—
Prêt et Revenu	11¼	11½	11½	11¾	11¼	11½	11½	11¾	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Soc. Nat. Fiducie	11¼	11½	11½	11¾	11¼	11½	11½	11¾	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Trust Financial	—	—	—	—	—	—	—	—	12¾	—	13¼	13½	—
Trust Général	11¼	11½	11½	11¾	11¼	11½	11½	11¾	11¾	12	12	12¼	—
Trust Morgan	10¼	10¾	11¼	—	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Trust National	11¼	11½	11½	12	11½	11¾	11¾	12¼	11½	11¾	11¾	12¼	11½
Trust Royal	11	11¼	11½	11¾	11	11½	11½	11¾	11	11½	11½	11¾	11¾

Compilation **Fiducie du Québec** — 4 février 1986 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec et de Québec.

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

Institutions financières	Court terme: Dépôt min. ($)	À demande 30 à 59 jrs	60 - 89 jrs	90-119 jrs	120-179 jrs	180-364 jrs	Long terme: Dépôt min. ($)	1 an annuel	2 ans annuel	3 ans annuel	4 ans annuel	5 ans annuel
Banques												
Banco central Can.	5,000	8.55	8.55	8.55	8¾	9	5,000	9.8	—	—	—	—
Commerce	5,000	8	8	8¼	8¼	8½	1,000	9½	10	10	10	10¼
Commer. italienne	5,000	8¼	8¼	8¼	8¼	8¼	1,000	9¾	9¾	10	10	10¼
Continentale	5,000	8	8	8¼	8¼	8½	1,000	9½	10	10	10¼	10½
Épargne	3,000	8	8¼	8½	8½	8¾	1,000	9½	10	10½	10½	10½
Montréal	5,000	7½	7¾	8	8	8¼	1,000	9¼	9¾	10	10¼	10¼
Nationale	5,000	8	8¼	8½	8½	8¾	1,000	9¾	10	10	10¼	10½
Nouvelle-Écosse	5,000	7½	7¾	8	8	8¼	1,000	10	10¼	10¼	10¼	10½
Royale	5,000	8	8¼	8½	8½	8¾	1,000	9¼	10	10	10	10¼
Toronto-Dom.	5,000	8	8¼	8½	8½	8¾	1,000	9¾	10	10¼	10½	10½
Caisses Étab.	1,000	8	8	8¼	8½	8¾	1,000	9½	9¾	10	10¼	10½
Caisses pop. Mtl.*	5,000	8	8¼	8½	8½	8¾	2,000	9¾	9¾	10¼	—	—
Caisses Pop. Qbc.*	3,000	8	8¼	8½	8½	8¾	1,000	9¾	10	10	10¼	10½
Fiducies												
Canada Trust	5,000	8	8¼	8½	8½	8¾	1,000	9¾	10¼	10¼	10½	10½
Crédit-Foncier	5,000	9	9	9⅛	9⅛	9¼	500	9½	10	10	10¼	10¼
Fiduciaires	5,000	8⅝	8⅝	8⅝	8⅝	8¾	500	9¾	10	10¼	10¼	10½
Fiducie Guardian	5,000	9¼	9¼	9¼	9¼	9¾	1,000	10	10	10¼	10¼	10½
Fiducie Québec	5,000	8	8¼	9	9	9¼	1,000	10	10	10¼	10¼	10½
First City Trust	5,000	9½	9½	9¼	9¼	9½	500	10	9¾	10¼	10¼	10¼
Guaranty Trust	5,000	8¾	8¾	8¾	8¾	9	1,000	10	10¼	10¼	10¼	10½
Montréal Trust	5,000	8¾	8⅞	9	9	9	1,000	9¾	10	10¼	10¼	10½
Morguard Trust	10,000	9	9	9	9	9¼	1,000	10	10	10¼	10¼	10½
Prêt et Revenu	5,000	10	10	10¼	10¼	10½	500	9⅛	9¼	9½	9½	9½
Soc. Nat. Fid.	2,000	9½	10	10	10¼	10⅜	500	9⅛	9⅛	9¼	9¼	9¼
Trust Financial	5,000	9	9	9¼	9¼	9⅛	500	9¾	10	10¼	10¼	10½
Trust Général	5,000	8¾	8¾	8¾	8¾	9	1,000	9¾	10	10⅛	10⅜	10½
Trust Morgan	5,000	9¼	9¼	9¼	9¼	9⅜	1,000	10⅛	10⅛	10⅛	10¼	10½
Trust National	5,000	8	8¼	8½	8½	8¾	500	10	10¼	10½	10½	10¾
Trust Royal	5,000	8¾	8¾	8¾	8¾	9	1,000	9¾	10	10	10¼	10¼

Compilation **Fiducie du Québec** — 4 février 1986 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec, et de Québec.

OPTIONS

A B

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Agnic E	Fb 15	$7⅞	$8¼	$4¼	20
Agnic E	Fb 15 P	1	5	25	20
Agnic E	Fb 17½	$5⅜	$5¾	$6¼	93
Agnic E	Fb 17½P	2	10	50	83
Agnic E	Fb 20	290	315	430	53
Agnic E	Fb 20 P	10	35	25	64
Agnic E	Fb 22½	85	110	270	40
Agnic E	Fb 22½P	50	75	75	5
Agnic E	My 17½	$5⅞	$6¼	$6¼	1
Agnic E	My 17½P	5	30	95	10
Agnic E	My 20	385	415	230	114
Agnic E	My 25 P	310	335	290	21
Agnic E	My 27½	65	90	180	3
Agnic E	My 27½P	$5⅜	$5¾		
Agnic E	Ag 17½	$6⅜	$6¾	$7	20
Agnic E	Ag 17½P	15	40		
Agnic E	Ag 20	490	$5¼	$5¼	20
Agnic E	Ag 20 P	85	100		
Agnic E	Ag 22½P	$2	$2¼	145	20
Agnic E	Ag 25	240	265	$3¼	8
Agnic E	Ag 25 P	355	380		
Agnic E	Ag 27½	145	170	255	15
Agnic E	Ag 27½P	$5⅞	$6¼		
Alcan	Fb 30	$13¾	$14	$13⅞	58
Alcan	Fb 30 P	1	5	35	115
Alcan	Fb 32½	$11¼	$11½	$12½	1529
Alcan	Fb 32½P	1	5	10	637
Alcan	Fb 35	$8¾	$9	$9¾	2391
Alcan	Fb 35 P	5	5	5	2425
Alcan	Fb 40 P	15	25	15	1878
Alcan	Fb 47½	10	20	30	10
Alcan	Fb 47½P	365	390	$3	10
Alcan	My 30	$13⅞	$14¼	$10¾	1
Alcan	My 30 P	2	15	10	
Alcan	My 32½	$11⅜	$11¾	$11⅜	39
Alcan	My 32½P	15	25	25	58
Alcan	My 35	$9⅛	$9½	$9½	652
Alcan	My 35 P	25	35	30	422
Alcan	My 37½	$6¾	$7⅛	$7⅞	683
Alcan	My 40	490	$5½	$5¾	794
Alcan	My 42½	$3¼	345	415	840
Alcan	Ag 32½	$11¾	$12⅛	$8½	1
Alcan	Ag 32½P	30	50	130	20
Alcan	Ag 35	$9½	$9⅞	$9¾	737
Alcan	Ag 35 P	30	45	35	487
Alcan	Ag 37½	$7½	$7⅞	$8⅜	1287
Alcan	Ag 37½P	65	85	55	549
Alcan	Ag 47½	210	230	215	100
Alcan	Ag 47½P	455	495	$4½	6
Alt Enr	Mr 15	20	30		
Alt Enr	Mr 15 P	160	185	65	11
Alt Enr	Mr 17½	10	25	25	174
Alt Enr	Mr 17½P	410	435	$3	122
Alt Enr	Mr 20	1	10	20	429
Alt Enr	Mr 20 P	$6½	$6¾	$5	3
Alt Enr	Mr 22½	1	5	5	80
Alt Enr	Mr 22½P	$9	$9¼	$4¼	
Alt Enr	Jn 12½	125	150		
Alt Enr	Jn 12½P	55	80		
Alt Enr	Jn 15	35	60	85	94
Alt Enr	Jn 17½	15	30	35	389
Alt Enr	Jn 17½P	430	455	305	2
Alt Enr	Jn 20	1	25	40	55
Alt Enr	Jn 20 P	$6⅜	$6⅞	195	15
Alt Enr	Sp 12½	160	185		
Alt Enr	Sp 12½P	80	105		
Alt Enr	Sp 15	75	100	140	155
Alt Enr	Sp 15 P	$2	$2¼	135	31
Alt Enr	Sp 17½P	$4½	$4¾	285	120
Alt Enr	Sp 20	5	30	75	5
Alt Enr	Sp 20 P	$6¾	$7		
Asamo	Ap 9	115	140	$3¾	17
Asamo	Ap 9 P	10	25		
Asamo	Ap 10 P	65	90	40	90
Asamo	Ap 15	1	15	30	464
Asamo	Ap 15 P	$5⅛	$5½	$3¼	
Asamo	Jy 9	150	165		
Asamo	Jy 9 P	20	45		
Asamo	Jy 10	100	125	210	55
Asamo	Jy 12½P	285	$3¼	260	129
Asamo	Jy 15 P	$5¼	$5¾	290	
Asamo	Oc 9	$2	230		
Asamo	Oc 9 P	30	55		
Asamo	Oc 10	135	150	135	19
Asamo	Oc 10 P	100	125	75	50
Asamo	Oc 12½	50	70	50	23
Asamo	Oc 15	10	30	40	36
Asamo	Oc 15 P	$5¼	$5¾		
BC Tel	Ap 22½	295	320	$4½	129
BC Tel	Ap 22½P	5	30	30	10
BC Tel	Ap 25	85	110	135	112
BC Tel	Ap 25 P	30	55		
BC Tel	Ap 27½	10	25	45	529
BC Tel	Ap 27½P	205	230	160	4
BC Tel	Jy 22½	310	335	$3¾	17
BC Tel	Jy 22½P	10	35		
BC Tel	Jy 25	120	145	150	74
BC Tel	Jy 25 P	45	70	50	3
BC Tel	Jy 27½	25	50	40	44
BC Tel	Jy 27½P	220	245	$2	14
BC Tel	Oc 22½P	35	60		
BC Tel	Oc 25	150	175		
BC Tel	Oc 25 P	60	85		
BC Tel	Oc 27½	50	75	55	10
BC Tel	Oc 27½P	235	260		
BCE	Fb 35	240	270		
BCE	Fb 35 P	1	20		
BCE	Fb 42½	1	5	5	3997
BCE	Fb 42½P	$5	$5⅜	$4¾	90
BCE	Fb 45	1	5	5	1896
BCE	Fb 45 P	$7½	$7⅞	$7⅜	9
BCE	Fb 47½	1	5	1	495
BCE	Fb 47½P	$10	$10⅜	$6⅛	
BCE	My 35	310	335	$3¼	1
BCE	My 35 P	50	70		
BCE	My 42½	25	40	40	2205
BCE	My 42½P	$5	$5½	$5¼	197
BCE	My 45	10	25	15	792
BCE	My 45 P	$7½	$8	$7⅜	10
BCE	Ag 35	355	$3¾		
BCE	Ag 42½P	$5⅛	$5⅜	$4¾	47
BCE	Ag 45	35	50	60	530
BCE	Ag 45 P	$7⅜	$8⅛	$5¼	
Bk B-C	Fb 5	5	25	40	391
Bk B-C	Fb 5 P	1	10	15	160
Bk B-C	Fb 6	1	10	7	1350
Bk B-C	Fb 6 P	80	105	55	78
Bk B-C	My 5	25	45	50	4338
Bk B-C	My 6 P	100	115	75	267
Bk B-C	Ag 5	55	70	90	615
Bk B-C	Ag 5 P	25	50		
Bk B-C	Ag 6 P	115	125	65	277
Bk Mtl	Fb 25	$5⅜	$6⅛	$7¼	
Bk Mtl	Fb 25 P	1	10	10	40
Bk Mtl	Fb 27½	330	$3½	$5	384
Bk Mtl	Fb 27½P	1	10	5	114
Bk Mtl	Fb 30	95	120	240	352
Bk Mtl	Fb 32½	5	15	10	2358
Bk Mtl	Fb 35	5	4	5	742
Bk Mtl	My 27½	365	390	370	22
Bk Mtl	My 27½P	5	25	20	54
Bk Mtl	My 35 P	$4¼	$4½	360	60
Bk Mtl	Ag 32½P	235	260	130	67
Bk NS	Mr 10	260	285	$4	10
Bk NS	Mr 10 P	1	10		
Bk NS	Mr 12½P	30	50	30	309
Bk NS	Mr 15	2	10	5	4164
Bk NS	Mr 15 P	230	$2½	$2¼	41
Bk NS	Jn 10	270	$3	490	8
Bk NS	Jn 10 P	1	15		
Bk NS	Jn 12½P	45	70	70	160
Bk NS	Jn 15	20	25	30	3908
Bk NS	Jn 15 P	240	$2¾	240	70
Bk NS	Sp 12½P	55	80	40	40
Bk NS	Sp 15	35	50	55	202
Bk NS	Sp 15 P	245	290	120	10
Bow Val	Ap 10	$2¼	255		
Bow Val	Ap 10 P	5	25		
Bow Val	Ap 15	5	20	10	2829
Bow Val	Ap 17½P	$5⅜	$5⅞	345	
Bow Val	Jy 10	260	290		
Bow Val	Jy 10 P	10	30		
Bow Val	Jy 15 P	320	$3½	$2½	35
Bow Val	Jy 17½	10	30	30	90
Bow Val	Jy 17½P	$5½	$6		
Bow Val	Oc 10	$2¾	$3¼		
Bow Val	Oc 10 P	15	35		
Bow Val	Oc 12½P	110	135		
Bow Val	Oc 15	40	65	70	100
Bow Val	Oc 17½	15	40		
Bow Val	Oc 17½P	$5½	$6		
Baep-Mcd	Mr 20 P	75	100		
Baep-Mcd	Mr 22½	10	35		
Baep-Mcd	Mr 22½P	$2¼	$2½		
Baep-Mcd	Mr 25	5	25		
Baep-Mcd	Mr 25 P	490	$5⅛		
Baep-Mcd	Jn 20	125	150		
Baep-Mcd	Jn 20 P	95	120	115	5
Baep-Mcd	Jn 22½	50	75		
Baep-Mcd	Jn 22½P	$2½	$2¾		
Baep-Mcd	Jn 25	15	40		
Baep-Mcd	Jn 25 P	$5⅛	$5½		
Baep-Mcd	Sp 20	150	175	220	30
Baep-Mcd	Sp 20 P	125	150		
Baep-Mcd	Sp 22½	90	115		
Baep-Mcd	Sp 22½P	$2¾	$3		
Baep-Mcd	Sp 25	35	60	75	4
Baep-Mcd	Sp 25 P	$5⅜	$5¾		
Brscn A	Ap 27½	$11¾	$12⅛	$3¼	
Brscn A	Ap 27½P	5	25	45	23
Brscn A	Ap 30	$9½	$10	$7⅜	17
Brscn A	Ap 30 P	1	25	45	32
Brscn A	Ap 32½	$6⅞	$7⅛	$7⅞	42
Brscn A	Ap 32½P	5	30	25	48
Brscn A	Ap 37½	265	280	$2½	133
Brscn A	Jy 32½	$7⅜	$7⅞	$3¾	11
Brscn A	Jy 32½P	25	45	110	21
Brscn A	Jy 35	$5⅛	$5½	$5⅝	38
Brscn A	Jy 35 P	55	80	40	38
Brscn A	Jy 37½	$3½	360	265	97
Brscn A	Jy 37½P	110	135	245	3
Brscn A	Jy 40	190	215	205	4
Brscn A	Jy 40 P	$2	$2¼		
Brscn A	Oc 35	$5⅝	$6⅛	310	6
Brscn A	Oc 35 P	80	105		
Brscn A	Oc 37½	390	415	$2	3
Brscn A	Oc 40	260	$2¾	235	42
Brscn A	Oc 40 P	235	260		

C D

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
C Im B	Mr 16¼P		20		80
C Im B	Mr 17½	295	320	$4	58
C Im B	Mr 17½P		25		96
C Im B	Mr 18¾	180	205	$2¾	3284
C Im B	Mr 18¾P	1	25		502
C Im B	Mr 20	90	115	110	3694
C Im B	Mr 21¼P	110	130	60	262
C Im B	Mr 22½P	210	235		116
C Im B	Jn 18¾	210	235	290	170
C Im B	Jn 18¾P	20	45		70
C Im B	Jn 20	120	145	120	2994
C Im B	Jn 21¼	60	85	125	3554
C Im B	Jn 21¼P	130	155	110	271
C Im B	Jn 22½	25	50		40
C Im B	Jn 22½P	$2¼	$2½		
C Im B	Sp 20	145	170		90
C Im B	Sp 20 P	95	120	75	66
C Im B	Sp 21¼	100	125		64
C Im B	Sp 21¼P	155	180	120	3
C Im B	Sp 22½P	$2½	$2¾		
C Marc	Fb 17½	$2¼	$2½	365	35
C Marc	Fb 17½P	1	25	35	25
C Marc	Fb 20	25	50	30	81
C Marc	Fb 20 P	15	40	50	85
C Marc	Fb 22½	5	15	15	176
C Marc	Fb 22½P	260	285	215	95
C Marc	My 20	110	130	150	45
C Marc	My 20 P	55	80	80	30
C Marc	My 22½	30	50	40	279
C Marc	My 22½P	$2¾	$3	110	10
C Marc	Ag 20	155	180	280	1
C Marc	Ag 20 P	80	105		
C Marc	Ag 22½	50	75	160	10
C Marc	Ag 22½P	290	315	165	12
C Ocidl	Fb 20	10	35	150	15
C Ocidl	Fb 20 P	125	150		
C Ocidl	Fb 22½	1	25		
C Ocidl	Fb 22½P	$3¼	$3¾	100	5
C Ocidl	Fb 25	1	25	305	13
C Ocidl	Fb 25 P	$5⅜	$6¼	75	
C Ocidl	Fb 27½	5	20	100	18
C Ocidl	Fb 27½P	$8¼	$8¾		
C Ocidl	Fb 30	1	5	45	119
C Ocidl	Fb 30 P	$10¾	$11¼		
C Ocidl	Fb 32½	1	5	100	22
C Ocidl	Fb 32½P	$13¼	$13¾		
C Ocidl	My 20	75	100	280	10
C Ocidl	My 20 P	135	160		
C Ocidl	My 22½	25	50		
C Ocidl	My 22½P	$3¼	$3¾		
C Ocidl	My 25	10	35	$2	10
C Ocidl	My 25 P	$5⅝	$6¼	220	
C Ocidl	My 27½	10	25	45	40
C Ocidl	My 27½P	$8¼	$8¾		
C Ocidl	My 30	5	20	85	12
C Ocidl	My 30 P	$10¾	$11¼		
C Ocidl	Ag 20	125	150	175	10
C Ocidl	Ag 20 P	155	180		
C Ocidl	Ag 22½	45	70		
C Ocidl	Ag 22½P	$3¼	$3¾	285	
C Ocidl	Ag 25	15	40		
C Ocidl	Ag 25 P	$5¾	$6¼		
C Ocidl	Ag 27½	10	35		
C Ocidl	Ag 27½P	$8¼	$8¾		
Coe Ind	Mr 15 P	4	25		
Coe Ind	Mr 17½	50	60	75	75
Coe Ind	Mr 17½P	50	75	45	7
Coe Ind	Mr 20	5	30		
Coe Ind	Mr 20 P	$2½	$2¾		
Coe Ind	Jn 15 P	20	45		
Coe Ind	Jn 17½	125	150	130	45
Coe Ind	Jn 17½P	75	100		
Coe Ind	Jn 20 P	265	290		
Coe Ind	Sp 15	345	360	360	35
Coe Ind	Sp 15 P	40	65		
Coe Ind	Sp 17½	175	180	185	97
Coe Ind	Sp 17½P	100	125	100	4
Coe Ind	Sp 20	80	100	80	30
Coe Ind	Sp 20 P	290	315		
Con Dev	Mr 9	155	190	110	500
Con Dev	Mr 9 P	1	15		
Con Dev	Mr 10	80	105	80	46
Con Dev	Mr 10 P	5	30		
Con Dev	Mr 12½	1	20		
Con Dev	Mr 12½P	150	$2	190	
Con Dev	Jn 9 P	2	10	55	20
Con Dev	Jn 10	95	120	135	30
Con Dev	Jn 10 P	25	45	25	50
Con Dev	Jn 12½	5	25	25	30
Con Dev	Jn 12½P	160	210		
Con Dev	Sp 9	190	230		
Con Dev	Sp 9 P	10	35		
Con Dev	Sp 10	110	150	110	7
Con Dev	Sp 10 P	40	65		
Con Dev	Sp 12½	10	35		
Con Dev	Sp 12½P	170	220		
ConP E	Fb 25	$5⅜	$5¾	$6	179
ConP E	Fb 25 P	1	25	25	76
ConP E	Fb 27½	285	290	$3½	423
ConP E	Fb 27½P	1	25	40	35
ConP E	Fb 30	115	125	145	930
ConP E	Fb 30 P	25	60	120	45
ConP E	My 25	$5⅜	$5¾	$6⅞	70
ConP E	My 25 P	1	25	35	60
ConP E	My 27½	285	290	$4	872
ConP E	My 27½P	1	25	90	125
Carl OK	Fb 10	230	265	365	7
Carl OK	Fb 10 P	1	20		
Carl OK	Fb 12½	25	50	95	359
Carl OK	Fb 12½P	10	35	50	15
Carl OK	Fb 15	1	10	15	1162
Carl OK	Fb 15 P	$2½	$3	$2	10
Carl OK	Fb 17½	1	10	10	55
Carl OK	Fb 17½P	490	$5⅜	215	
Carl OK	My 10	$2¾	$3	315	10
Carl OK	My 10 P	1	25		
Carl OK	My 12½	75	100	125	292
Carl OK	My 12½P	30	55	30	20
Carl OK	My 15	25	35	35	131
Carl OK	My 15 P	$2½	$3	205	11
Carl OK	My 17½	1	15	10	340
Carl OK	My 17½P	490	$5⅜		
Carl OK	Ag 10	310	335	420	5
Carl OK	Ag 10 P	5	25		
Carl OK	Ag 12½	130	155	165	32
Carl OK	Ag 12½P	65	90		
Carl OK	Ag 15	40	45	50	35
Carl OK	Ag 15 P	$2½	$3		
Cascades	Mr 10 P	1	15	15	119
Cascades	Mr 10 P	5	25	50	71
Cascades	Jn 17½	50	60	80	60
Cascades	Jn 17½P	315	340		
Cascades	Sp 10	$5½	$5⅝	$6¼	134
Cascades	Sp 10 P	15	40		
Cascades	Sp 15 P	155	180	180	174
Cascades	Sp 17½	90	115		
Cascades	Sp 17½P	365	390		
Cmnc	Mr 10	185	210	$3¼	906
Cmnc	Mr 10 P	1	5	10	70
Cmnc	Mr 12½	25	35	30	1173
Cmnc	Mr 12½P	105	130	90	100
Cmnc	Mr 15	1	10	25	737
Cmnc	Mr 15 P	$3¼	$3¾	190	10
Cmnc	Jn 10	$2	$2¼	240	76
Cmnc	Jn 10 P	5	30		35
Cmnc	Jn 12½	65	85	115	525
Cmnc	Jn 12½P	120	130	115	92
Cmnc	Jn 15	25	30	25	93
Cmnc	Jn 15 P	$3¼	$3¾	$4	
Cmnc	Sp 10	230	255	285	125
Cmnc	Sp 10 P	15	40		
Cmnc	Sp 12½	80	105	115	44
Cmnc	Sp 12½P	140	165		
Cmnc	Sp 15	30	50	75	3
Cmnc	Sp 15 P	$3¼	$3¾		
CP Ltd	Fb 15	$3¼	335	$3½	1137
CP Ltd	Fb 15 P	1	5	1	370
CP Ltd	Fb 20	1	7	9	2640
CP Ltd	Fb 22½	2	5	5	628
CP Ltd	Fb 22½P	$4¼	$4¾	390	
CP Ltd	My 15	340	360	360	953
CP Ltd	My 15 P	5	25	40	10
CP Ltd	My 17½P	30	50	30	439
CP Ltd	My 20 P	185	210	165	93
CP Ltd	Ag 15	360	385	420	196
CP Ltd	Ag 15 P	10	25		
CP Ltd	Ag 20 P	$2	$2¼	180	23
CRL	Mr 35 P	$5⅞	$6⅜	$5¾	38
CRL	Jn 27½	340	380	$3¾	13
CRL	Jn 32½P	$3¾	405	$2½	74
CRL	Jn 35 P	$6	$6½	$4½	75
CRL	Sp 27½P	150	175	155	32
CRL	Sp 30	$3	335	$5	10
CRL	Sp 30 P	270	$3	$2¾	140
CRL	Sp 35	125	150	195	30
CRL	Sp 35 P	$6⅝	$6⅞	410	
Crslr Con	Ap 45	$11¼	$12¼	$8	
Crslr Con	Ap 45 P	10	75	150	10
Crslr Con	Ap 47½	$16½	$18½		
Crslr Con	Ap 47½P	25	100	130	30
Crslr Con	Ap 50	$14	$16	470	10
Crslr Con	Ap 50 P	25	150	90	35
Crslr Con	Ap 52½	$12	$14	$2	5
Crslr Con	Ap 52½P	35	165		
Crslr Con	Ap 55	$9	$11	$7½	5
Crslr Con	Ap 55 P	25	$2	$3¾	5
CTr A	Mr 9	395	415	415	560
CTr A	Mr 9 P	1	20	50	50
CTr A	Mr 10 P	5	25	25	75
CTr A	Mr 12½P	40	65	40	194
CTr A	Jn 9	410	435	470	62
CTr A	Jn 9 P	5	30	40	56
CTr A	Jn 10	$3¼	$3½	$3½	351
CTr A	Jn 10 P	10	35	20	66
CTr A	Jn 12½P	60	85	55	105
CTr A	Jn 15	30	50	65	25
CTr A	Jn 15 P	$2¼	$2½	$2¼	15
CTr A	Sp 10	$3½	$3¾	$3	75
CTr A	Sp 10 P	20	45	60	55
CTr A	Sp 12½	165	190	$2	185
CTr A	Sp 12½P	75	90	90	90
CTr A	Sp 15	55	65	85	67
CTr A	Sp 15 P	245	270		
Den B	Ap 10 P	35	60	20	28
Den B	Ap 15	1	15	5	447
Den B	Ap 15 P	420	445	$3	19
Den B	Ap 17½	5	15		
Den B	Ap 17½P	$6¾	$7¼		
Den B	Jy 10 P	50	75	45	35
Den B	Jy 12½	15	40	95	62
Den B	Jy 12½P	$2¼	$2½	80	20
Den B	Jy 15	10	30	10	140
Den B	Jy 17½	1	25		
Den B	Jy 17½P	$6¾	$7¼		
Den B	Oc 10	125	150	150	10
Den B	Oc 10 P	60	85		
Den B	Oc 15	5	30		
Den B	Oc 15 P	435	485		
Dfs	Mr 22½	380	405	190	10
Dfs	Mr 22½P	1	10	50	94
Dfs	Mr 25	155	180	360	53
Dfs	Mr 25 P	15	40	25	90
Dfs	Mr 27½	30	55	120	358
Dfs	Mr 30	1	15	25	147
Dfs	Mr 30 P	360	385	$2	
Dfs	Jn 22½	415	440	295	33
Dfs	Jn 22½P	1	20	35	30
Dfs	Jn 25	235	$2½	$2¼	505
Dfs	Jn 25 P	60	75	50	100
Dfs	Jn 27½P	160	185	110	6
Dfs	Jn 30	20	40		
Dfs	Jn 30 P	$3¾	$4		
Dfs	Sp 25	280	305		
Dfs	Sp 25 P	90	105	90	10
Dfs	Sp 27½	170	195		
Dfs	Sp 27½P	185	210	185	10
Dfs	Sp 30	60	80		
Dfs	Sp 30 P	385	410		
Dom M	Ap 9	$5	$5⅜	380	48
Dom M	Ap 9 P	1	10		
Dom M	Ap 10	$4¼	$4½	485	139
Dom M	Ap 10 P	5	20	10	159
Dom M	Ap 17½P	330	355	345	169
Dom M	Jy 10	470	490	$5½	87
Dom M	Jy 17½	55	65	85	678
Dom M	Jy 17½P	335	360	295	82
Dom M	Oc 12½	305	$3¼	$3¾	200
Dom M	Oc 12½P	70	80	60	14
Dom M	Oc 15 P	170	190	145	40
Dom M	Oc 17½P	340	365	295	42

E F

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Echo	Ap 15	$5⅛	$5⅜	$5½	10
Echo	Ap 15 P	10	35	70	10
Echo	Ap 17½P	50	55	50	67
Echo	Ap 22½	60	75	80	411
Echo	Ap 22½P	$2¾	$3	170	12
Echo	Jy 15	$5½	$5¾	$6	
Echo	Jy 15 P	20	45		
Echo	Jy 20	215	240	235	219
Echo	Jy 20 P	180	205	145	23
Echo	Jy 22½	125	150	150	118
Echo	Jy 22½P	310	335	$2¼	5
Echo	Oc 20	285	310	345	10
Echo	Oc 20 P	215	240	$2	10
Echo	Oc 22½	190	215	265	28
Echo	Oc 22½P	355	380	$3¼	16

G H

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Gnstar	Ap 25	$10½	$11	$10	
Gnstar	Ap 25 P	1	20	65	10
Gnstar	Ap 27½	$8⅛	$8½	$6⅞	28
Gnstar	Ap 27½P	5	30	10	23
Gnstar	Ap 30 P	20	40	40	199
Gnstar	Ap 37½P	255	280		
Gnstar	Jy 25	$10½	$11	$9¾	19
Gnstar	Jy 25 P	5	25	70	20
Gnstar	Jy 27½P	10	35	100	7
Gnstar	Jy 30	$6	$6½	$6	158
Gnstar	Jy 30 P	40	65	55	20
Gnstar	Jy 32½P	90	115	110	80
Gnstar	Jy 35	295	310	$2¾	336
Gnstar	Jy 35 P	150	175	170	32
Gnstar	Jy 37½P	280	305	305	5
Gnstar	Oc 32½P	130	155	130	8
Gnstar	Oc 35 P	$2¼	$2½	$2¼	100
Gnstar	Oc 37½P	310	340	$3½	4
Gulf C	Fb 17½	$2½	$2¾	$2¾	180
Gulf C	Fb 17½P	5	30	15	125
Gulf C	Fb 22½	1	15	15	270
Gulf C	Fb 22½P	260	$2¾	270	45
Gulf C	My 17½	$2¾	$3	280	73
Gulf C	My 22½	20	35	35	245
Gulf C	Ag 20	150	175	145	105
Gulf C	Ag 22½P	$3½	$3¾	$3½	25
Husky	Ap 8	55	80	80	24
Husky	Ap 9 P	85	110	85	181
Husky	Ap 10	10	15	15	6259
Husky	Ap 12½	5	9	5	776
Husky	Ap 12½P	$4¼	455	$2½	
Husky	Jy 12½P	$4¼	460	260	
Husky	Oc 9 P	130	155	50	20
Husky	Oc 12½	10	25	25	70
Husky	Oc 12½P	430	470		

I J

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Imsco	Ap 22½	470	495	370	13
Imsco	Ap 22½P	5	20	25	45
Imsco	Ap 25	240	255	$2½	1037
Imsco	Ap 25 P	35	60	25	503
Imsco	Ap 30	10	30	30	353
Imsco	Ap 30 P	$3	315	335	120
Imsco	Jy 22½	$5	$5⅜	$5½	12
Imsco	Jy 22½P	15	40	55	30
Imsco	Jy 25	295	320	$2¾	397
Imsco	Jy 27½P	140	155	$2	46
Imsco	Oc 25	335	360	335	3
Imsco	Oc 25 P	95	120		
Imsco	Oc 27½	185	210	175	10
Imsco	Oc 27½P	165	190		
Inco	Fb 12½	$7¾	$8⅛		
Inco	Fb 12½P	1	5		
Inco	Fb 15	$5¼	$5⅝	$6	815
Inco	Fb 15 P	2	5	5	749
Inco	Fb 17½P	1	10	10	756
Inco	Fb 22½	10	30	25	115
Inco	My 12½	$7⅞	$8⅜		
Inco	My 12½P	1	10	5	30
Inco	My 15	$5½	$5⅞	$5¼	53
Inco	My 15 P	10	20	10	101
Inco	My 17½	335	365	$4	669
Inco	My 20	160	165	$2	592
Inco	Ag 15	$5⅜	$6⅛	$5⅜	26
Inco	Ag 15 P	15	35	60	7
Inco	Ag 17½P	40	60	120	32
Inco	Ag 20	210	235	235	374
Inco	Ag 20 P	125	150	120	104
Inco	Ag 22½	100	125	135	83
Inco	Ag 22½P	260	270	$2½	42
IOil A	Fb 47½	2	20	20	340
IOil A	Fb 50	1	5	40	502
IOil A	Fb 52½	1	1	4	527
IOil A	Fb 52½P	$10	$10½	$6	10
IOil A	Fb 55	1	5	5	740
IOil A	Fb 55 P	$12½	$13	$7½	5
IOil A	Fb 57½	3	5		
IOil A	Fb 57½P	$15	$15½	365	10
IOil A	My 50	30	50	40	261
IOil A	My 52½P	$10	$10½	$9½	33
IOil A	My 55	5	15	25	343
IOil A	My 55 P	$12½	$13	$11⅜	3
IOil A	My 57½	1	15		
IOil A	My 57½P	$15	$15½		
IOil A	Ag 45 P	330	360	$3	64
IOil A	Ag 47½	120	145	175	45
IOil A	Ag 47½P	$5	$5¼	$4½	29
IOil A	Ag 50 P	$7½	$8	$6½	100
IOil A	Ag 52½	40	65	50	82
IOil A	Ag 52½P	$10	$10½	$6½	3
IOil A	Ag 55	20	40	75	233
IOil A	Ag 57½	1	25		
IOil A	Ag 57½P	$15	$15½		
I-City	Mr 15	50	90	140	89
I-City	Mr 17½	5	15	25	428
I-City	Mr 17½P	$2	$2½	140	56
I-City	Mr 20	1	10	35	10
I-City	Mr 20 P	$4½	$5		
I-City	Jn 15	75	125	$2¾	43
I-City	Jn 17½	25	50	50	38
I-City	Jn 17½P	210	260		
I-City	Jn 20	1	15	25	6
I-City	Jn 20 P	$4½	$5		
I-City	Sp 15	100	150	$3	58
I-City	Sp 15 P	75	100		
I-City	Sp 17½	40	65	85	35
I-City	Sp 17½P	220	270		

K L

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
L Mnr	Mr 25	$8¼	$8¾	$14½	79
L Mnr	Mr 25 P	5	15	115	
L Mnr	Mr 27½P	5	20	45	30
L Mnr	Mr 30	$4¼	$4¾	$3¾	54
L Mnr	Mr 32½P	90	115	115	155
L Mnr	Mr 37½P	$4	440	465	87
L Mnr	Mr 40 P	$6½	$7	$5	3
L Mnr	Jn 30	$5¼	$5¾	$8¾	15
L Mnr	Jn 30 P	90	115	110	32
L Mnr	Jn 32½	$3½	385	365	53
L Mnr	Jn 35	235	260	240	112
L Mnr	Jn 37½P	440	490	360	68
L Mnr	Jn 40 P	$6⅜	$7⅛	485	38
L Mnr	Sp 32½	480	$5⅛		
L Mnr	Sp 32½P	215	240		
L Mnr	Sp 35 P	330	370	360	2
L Mnr	Sp 37½	245	265	$3½	55
L Mnr	Sp 37½P	465	$5⅛	410	10
L Mnr	Sp 40 P	$6¾	$7⅛	$5¼	

Suite à la page 17

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

Séance active

VANCOUVER (PC) — Les cours étaient irréguliers et la séance active hier, à la Bourse de Vancouver. Le virement des actions a totalisé 13,312,682.

Parmi les titres échangés, 293 ont avancé, 264 ont reculé et 404 sont demeurés inchangés, de sorte que l'indice global du VSE a atteint 1393.52, en hausse de 8.47 par rapport à la veille alors que l'indice avait clôturé à 1385.05.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Indice général	Volume (en millions)	Variations des titres
8,47	1,8	293
1393,52	13,3	404
		264

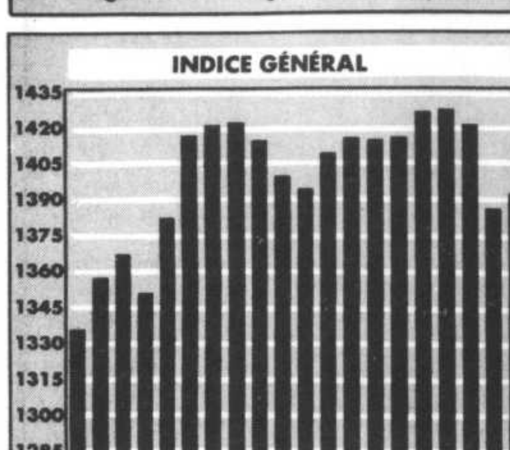

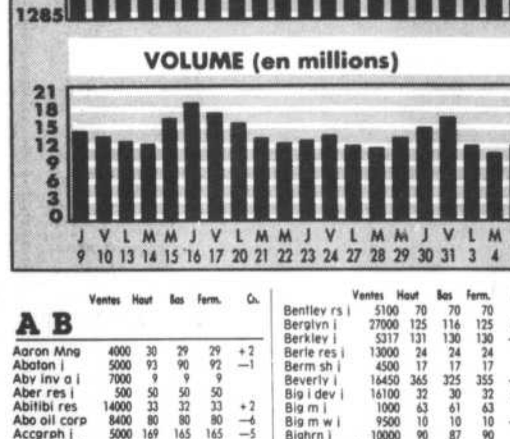

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
Aaron Mng	4000	30	29	29	+2
Abaton i	5000	93	90	92	—1
Aby inv a i	7000	9	9	9	
Aber res i	500	50	50	50	
Abitibi res	14000	33	32	33	+2
Abo oil corp	8400	80	80	80	—6
Accgrph i	500	169	165	165	—5
Achates rs i	8500	82	80	82	
Acheron	2000	25	25	25	
Achilles i	12000	120	115	115	
Achilles w i	13000	40	40	40	+1
Acorn res i	16000	32	30	32	+2
Ad dome i	100	125	125	125	—5
Adams i	18500	35	33	33	—2
Admiral i	2000	10	10	10	
Adnarn i	55500	30	30	30	+3
Adola i	50500	65	53	64	+14
Adola w i	131000	19	12	18	+4
Adore rs i	1500	94	94	94	—1
Aegis res i	34500	70	63	65	—5
Aerolift inc	3000	70	65	70	—5
Alamo dev i	1000	40	40	40	+1
Alban exp	6500	30	28	30	
Alt Energy	5500	$13⅜	13¼	13⅜	— ⅞
Alciare res i	1500	34	34	34	
Algo res i	81500	50	42	50	+11
All star i	55100	35	34	35	+2
Allure rs i	3000	65	60	65	+5
Alotta res	44500	142	132	135	+5
Alotta w i	14000	21	21	21	
Alpha omg i	6500	33	30	33	+5
Altar gold i	5000	30	25	30	+5
Amble res i	32000	99	90	99	+5
Am aquatc i	3000	25	20	25	—3
Amer micr i	3500	11	11	11	
Amer tec i	30253	175	170	172	—5
Am vol i	23000	26	25	26	+2
Ameritex	20400	40	32	36	—4
Ameroil i	9500	83	82	82	+2
Amir mine i	8140	90	90	90	
Amstar i	6000	79	74	74	
Anchor gld i	2500	76	74	76	—2
Andaurex	2100	38	38	38	
Androne rs i	500	50	50	50	
Angus res	13450	21	19	19	—4
Ansco bc i	6000	47	45	45	
Applied en i	800	140	135	135	—5
Arabesau i	11533	27	25	27	+2
Arbor res	80935	405	390	400	+10
Arctic Red	1000	30	30	30	+3
Argentex i	31850	200	183	200	+17
Argonaut i	14000	43	40	40	—1
Argrel res i	700	30	30	30	
Argyle vnt i	1000	32	32	32	
Aricana i	33200	150	140	150	+5
Arivaca sil	5608	90	90	90	
Arizona svr	900	63	63	63	+3
Ark la tex i	6092	100	99	100	+1
Armeno i	200	160	160	160	—2
Armor Dv i	5000	33	31	33	+2
Arthurion i	17000	37	35	37	+1
Ashcroft rs i	500	22	22	22	—6
Asitka res i	12400	160	135	160	+25
Aurex res i	48141	88	82	85	+3
Avalon res i	4000	15	15	15	
Avino mns	2500	215	210	210	—10
Avino w a	35000	27	27	27	
Axiom int i	850	375	375	375	
BCFP	201	$13	12¾	12¾	— ¼
BC res	21365	185	178	185	+8
BC Tel	3555	$25¼	25⅛	25⅛	— ½
Backer res i	3000	90	90	90	
Baha res i	5000	95	90	95	
Balco ind	300	$9½	9¼	9¼	— ¼
Banco res i	9650	$8¼	8	8¼	+ ¼
Bank BC	19737	$5¼	5	5⅛	— ⅛
Banner i	4000	32	32	32	+1
Banqwest i	1500	27	26	27	—1
Bar res	1000	60	60	60	
Baroque i	2000	56	56	56	
Barsand i	11500	75	71	75	+4
BDC ind i	5500	55	54	55	—1
Beau pre i	1000	60	60	60	
Beaufield i	5500	145	140	145	+5
Beaver res	10900	140	135	135	—2
Bellabon i	2000	21	21	21	
Belmont	2000	75	70	70	—5
Belmoral	6100	300	300	300	+10
Bentley rs i	5100	70	70	70	
Berglyn i	27000	125	116	125	+5
Berkley i	5317	131	130	130	—5
Berle res i	13000	24	24	24	
Berm sh i	4500	17	17	17	
Beverly i	16450	365	325	355	—5
Big i dev i	16100	32	30	32	+2
Big m i	1000	63	61	63	
Big m w i	9500	10	10	10	—2
Bighrn i	10000	90	87	90	
Billikin res i	3000	45	40	45	
Bishop mn	2500	125	125	125	
Bitec dev i	21400	97	93	95	+3
Blk diamnd	30000	21	19	21	+2
Blac pearl i	11700	135	125	130	—5
Blk swan i	11500	49	40	45	+5
Blk thundr i	3000	8	8	8	
Blue ridge i	3500	21	21	21	—2
Bois creek i	23000	57	54	57	+3
Bondell rs i	8000	28	28	28	+2
Bonus pete i	2000	75	75	75	+10
Bouldr mt i	88600	89	73	85	+13
Bowes ly i	5000	19	19	19	—1
Bradnr rs i	3000	46	46	46	
Brahma rs i	2500	47	47	47	—2
Breakwtr	2500	$6½	6⅜	6⅜	— ⅛
Brent res	1000	42	42	42	
Brentwd i	4500	28	28	28	
Bresea i	6000	140	130	140	—5
Brewmstr i	19050	158	150	152	—6
Brican Res	1000	58	58	58	
Brigade i	9100	26	26	26	
Brt pac i	1500	230	230	230	+2
BRO res i	8000	54	53	54	—1
Brohm rs i	61500	99	73	95	+23
Brower i	800	18	18	18	+1
Brower w i	8000	1	1	1	
Brt slbk b a	15000	28	26	26	—2
Bueno ex i	z100	36	36	36	
Bunyoro i	500	150	150	150	—5
Butec intl i	4000	39	35	35	—5
Butler mtn i	1000	39	39	39	—1
C D					
CIS tech	6450	495	475	485	—5
CT explnda	13000	40	38	39	—1
Caara vent i	7000	95	90	95	+10
Cache d or i	3000	60	60	60	
Cactus i	5000	43	40	43	+3
Cactus w i	4000	5	5	5	
Cal denver i	500	160	160	160	
Caldera i	8000	52	50	52	+2
Caliente i	19000	152	131	150	+20
Calnor res	121508	160	134	155	+25
Calnor rs w	96500	94	70	94	+28
Calpine i	7000	18	18	18	
Calypso dv	5000	20	20	20	
Cam net i	3400	216	215	215	
Canamera i	7500	66	65	65	—1
Canbec res	13000	30	28	28	—2
Candol dv i	40000	130	125	125	—2
Candrado i	5500	97	95	97	+2
Caneco aud	35600	220	215	218	+3
Canfic i	4000	9	9	9	
Canova res i	1000	51	50	50	—1
Canreos i	8000	61	57	61	+4
Canuck rs i	7300	280	273	280	+8
Capella rs i	3000	29	29	29	
Capilano i	9000	39	36	39	+1
Capri res i	6000	16	16	16	
Capricorn i	14000	27	25	27	+2
Caprk eng i	1500	12	10	10	—2
Cap cons i	6000	20	15	20	
Caravelle i	1000	55	55	55	
Care pnt i	5500	104	100	104	—3
Carina i	3000	51	51	51	+1
Carlin res	1750	55	55	55	
Carlson i	22500	85	83	85	+1
Carmac i	10000	31	30	30	
Carpntr lk i	3000	25	25	25	
Carrera i	2500	55	55	55	
Casa grnd i	2000	30	30	30	
Cascdia i	8000	30	28	28	+1
Cassidy w i	4500	11	10	10	—4
Catear a i	31000	25	24	25	—2
Cater eng	1500	33	33	33	
Coulfield	6500	28	28	28	—4
Cdn carib i	1000	70	65	65	—5
Cdn contl i	500	16	16	16	
Cdn eagl i	2500	475	475	475	+15
Cdn ferrite	31100	$5¼	5	5¼	+ ¼
Cdn futrty	769	41	41	41	—5
Cdn pawne i	4400	22	22	22	
Cdn prem i	36300	335	320	325	+25
C prm wi	187200	93	75	86	+11
Cdn united	11850	130	125	126	+1
Celebrity i	2000	12	12	12	
Celica Res	9010	70	65	70	
Celtic res i	3500	25	25	25	+2
Cntrl crude	6000	45	40	40	—6
Centurion i	6800	265	265	265	
Chalice r i	1000	1	1	1	
Channel	4250	73	70	70	
Chpleau i	3500	50	50	50	
Charlestn	3000	9	9	9	
Chavin cda	1500	12	12	12	
Chevy dev i	85500	60	40	48	+13
Chevenne	1514	21	21	21	
Chop cmp i	21902	$12⅝	12¼	12½	+ ⅛
Chutine rs i	10000	27	26	27	
Chutine w i	6000	1	1	1	
Citco pr a	z135	49	49	49	
Claymore	4000	46	45	45	—3
Clift str i	2000	26	26	26	
Cobra w i	6500	16	16	16	
Cobra ent i	1000	155	155	155	—10
Colby Mns	4100	127	125	125	+5
Colfax engy	21000	39	35	39	+2
Collins res i	2600	26	26	26	
Colony pac	22033	155	140	150	+5
Compu sft i	1100	130	100	100	
Condaka i	3000	50	45	45	—6
Conquest i	500	200	200	200	
Cons Barier	800	160	155	155	—5
Cons bel i	2375	38	38	38	
Cons bndry	2000	18	18	18	
Cns brx wi	3000	6	6	6	
Cons brx i	3000	29	29	29	+1
Cons calin i	1000	30	30	30	
Cons cinola	3600	241	240	241	—9
Cons csa i	200	300	300	300	
C indescr i	27899	103	94	102	+8
Cons intl pt	11219	250	250	250	
Cons knoby	500	47	47	47	
C paymstr i	5100	35	34	35	+5
Con reactr i	500	18	18	18	
Cons Rio	8600	20	20	20	—2
Cons sea i	6300	45	45	45	
Conscot i	11500	18	18	18	+3
Consort i	17500	54	51	51	—3
Contact ven	4500	18	18	18	
Contour	6700	177	170	171	—4
Contour w	14300	80	78	80	+2
Control i	1000	18	18	18	
Cntrl env i	5376	78	60	78	+28
Conversn	17000	$5⅝	5⅛	5⅛	
Copr stac i	6000	51	51	51	+1
Coral eng i	3500	110	110	110	—10
Core enrgy	57000	62	60	60	—7
Corncpia i	26250	435	400	425	+25
Corolla res i	2000	80	80	80	
Coronet rs i	3500	210	210	210	+10
Cosmos res	20400	47	46	46	
Cous creek i	3500	36	35	35	—1
Cave engy	9000	60	60	60	
Cream svr	28000	125	100	108	—3
Crossland	1500	46	46	46	
Crowder i	4100	125	120	120	
Crystl mtn i	6000	15	15	15	
Cumbrlnd i	1000	80	80	80	
Currie i	2500	70	70	70	—5
Cusac ind	7300	124	120	124	+4
Cutlass res i	1000	320	320	320	+5
CV sports i	500	80	80	80	
Dor Val	27178	265	255	265	+10
Dakota i	5000	20	20	20	
Danstar rs i	4000	36	36	36	+1
Danstar w i	25000	6	6	6	
Daon lpu	1300	$28½	28½	28½	
Dash lake i	2000	20	20	20	
Dassen gld	22000	50	48	48	—2
David Mnrl	5500	65	65	65	
Davis keys	1000	11	11	11	
Dawson i	2000	65	65	65	
Decker res i	1000	56	45	56	
Deex res i	12000	14	13	14	+1
Denar mns i	5000	33	33	33	
Diana res i	5000	46	45	45	—2
Diepdm mn	7300	55	50	55	
Diplomat i	8000	24	21	24	+2
Discy gld i	6200	145	125	145	+20
Diversfd wi	36500	26	22	24	—1
Diversifd i	16300	155	150	155	
Dolphin i	12000	45	39	45	+6
Domego i	10500	32	32	32	—2
Dragoon rs	7500	43	40	40	
Draw intl i	2600	120	120	120	
Du well i	4000	47	45	47	—1
Dual Res	2400	175	175	175	—5
Duke mnr i	3000	35	35	35	+2
Dunganon	22900	120	110	118	+6
Duration i	10500	76	73	73	—5
E F					
ELE egy i	5000	27	27	27	+1
ESI ind w i	5000	57	57	57	—3
ESI ind i	7900	290	280	280	
Eaglet	1500	65	65	65	
East west i	9500	185	170	170	—15
Eastn lts i	6500	18	17	17	—1
Eastn mn i	39000	65	57	60	
Eastmq gld	1000	110	110	110	
Eden res i	8000	70	65	65	
Edgewatr i	1000	125	120	120	—10
El dorado	19500	26	25	25	
Eldorado	2000	8	8	8	
ELE eg w i	32500	6	6	6	
Electra nw	8900	80	76	76	—4
Electra i	30937	35	31	35	+2
Elektra pw	40000	40	38	40	+2
Emrald isl i	3000	40	40	40	—3
Emrld lk i	8100	246	230	240	+15
Energex	32300	78	75	76	+1
Enexco intl	450	100	100	100	
Enfield i	14000	129	122	129	+4
Epic res i	3900	185	175	185	+5
Equine res i	1000	10	10	10	
Equinox i	1500	111	110	110	
Equinox r i	1000	2	2	2	+1
Equivest i	600	385	375	385	—5
Equus pete i	834	31	31	31	—2
Erickson	200	350	350	350	+30
Erient res	2400	280	265	280	—10
Eureka res i	1500	46	46	46	
Euro pete	6000	192	185	192	
Ewing oil i	26500	26	24	25	+2
Extotal i	1000	31	31	31	—5
E5 Res i	3000	110	109	110	
FM res i	12500	70	65	65	—2
Fairlady i	5000	66	65	66	
Falcon res i	3000	17	17	17	
Ferber i	23700	105	100	100	—5
Fibertech i	9200	130	125	125	+5
Fiberqest i	400	320	320	320	
First allied	13000	62	59	61	+2
First cdn i	11000	155	150	150	
Frst devon	1000	55	55	55	
Frst gnrtn i	35000	285	251	285	+21
Fleck res	17900	330	315	330	+15
Fleetwood i	12500	102	95	100	
Flint rock i	7800	23	20	20	
Folkeston i	9500	30	28	30	
Fontana i	27500	55	50	55	
Force res i	17000	80	75	77	+2
Forester i	2000	45	45	45	
Fort knx wi	22500	12	12	12	
Fort knox i	16000	50	45	50	+5
Fortune isl i	1000	25	25	25	
Forum Res	25500	25	20	22	—1
Freemont i	4000	52	52	52	+2
Freeport i	500	43	43	43	
Freeway	20000	70	62	62	—1
Frobisher i	1000	30	30	30	
Frontnd i	11700	120	110	115	
Fury exp i	1000	65	65	65	+5
G H					
Gallant i	10407	115	105	115	+5
Galveston	116300	360	340	355	+30
Gemini tc i	5000	170	160	160	—15
Gen allied	2000	60	60	60	+5
Gen system	8900	90	86	86	—3
Gen wstrn i	4500	25	25	25	
Genesis i	51500	52	48	50	+4
Genisi w bi	23500	20	16	20	+4
Genex res i	8000	15	15	15	—3
Geostar i	5500	25	22	22	
Gerle gold i	9000	80	76	76	—6
Giant bay i	6000	253	253	253	
Gladiatr i	2000	20	20	20	
Glenora i	4000	38	38	38	+1
Glitter gld i	63000	39	35	35	—2
Glitter w i	37000	10	9	10	—1
Glory exp i	2000	22	19	22	
Glow res i	1500	90	90	90	
Gld brdge i	4000	17	16	16	
Gld seekr i	29750	16	14	16	+1
Gold std	1000	35	35	35	
Gold star i	8000	25	21	21	—4
Gld texas i	3300	165	164	165	+10
Gld medal i	1500	30	30	30	
Goldbelt	11500	118	115	115	
Goldbrae i	500	90	90	90	—1
Gldn br i	54700	89	68	87	+22
Gldn crwn i	2000	33	33	33	
G dawn i	8000	30	30	30	—5
Gldn Gate	2500	30	30	30	
Gldn grp i	7474	350	340	350	
Gldn gr wi	21800	160	150	160	+10
Gldn hope i	36380	525	495	500	
Gldn key i	4000	49	49	49	—1
Gldn knight	4200	$8½	8⅛	8½	+ ½
Gldn lake i	3500	65	60	65	—7
Goldn lion i	12000	375	375	375	
Gldn news i	13000	44	44	44	
Gldn north	3000	240	240	240	+20
Gldn pond i	17000	56	50	50	—10
Gldn p i	10000	46	46	46	—1
Gldn quail i	11200	100	95	100	
Gldn ql wi	5000	28	28	28	—2
Gldn rim i	39400	97	94	94	—1
Gldn rule	1000	210	210	210	—5
Gldn sevil i	15500	49	40	49	
Gldn shld i	5050	195	186	195	+15
Gldn shl wi	6000	60	60	60	
Goldn st i	146500	48	39	42	+9
Gldn tag i	5000	36	33	36	+3
Gldn vale i	5500	40	37	37	
Gldnbel res	2000	375	370	370	—5
Goldera i	6240	100	90	100	
Goldfever i	2000	43	43	43	
Goldhurst i	3000	20	20	20	
Goldpc inv i	4000	14	14	14	
Goldrich	10000	20	20	20	—3
Goldsil i	22700	390	360	390	+30
Goldstack i	8000	80	75	75	—6
Goldstone i	5500	315	315	315	
Goldstrem i	5100	210	210	210	
Goldwest i	8000	18	15	15	—3
Goliath gld	700	$9	8⅞	8⅞	+ ½
Gossan i	20500	10	8	8	—2
Granada i	2000	33	33	33	+3
Grd canyn i	1000	16	16	16	
Grandvw i	17190	$8½	8¼	8¼	— ⅛
G l brew i	11000	16	16	16	
Granvill rs i	1000	37	37	37	
Green rvr i	10000	35	35	35	
Greenstn i	3750	32	31	31	—1
Greenwell i	4000	27	27	27	—1
Greyhawk i	12500	38	37	38	—2
Grom res i	1500	248	240	240	+5
Groton i	5000	17	17	17	
Groundstr	1220	60	60	60	—15
Gulf intl i	1000	15	15	15	
Gulf titan i	7050	295	285	290	+5
Gunflint i	9000	66	64	66	
HTR ind i	3600	430	430	430	—10
Hallicrft i	z200	28	28	28	
Hallmark	25500	80	77	79	+4
Hambr i	258050	55	41	49	+6
Happy res i	73200	180	165	175	+15
Hargor i	10500	59	55	58	+5
Harlin res	15445	70	65	70	+5
Haultain i	17000	60	58	60	+9
Hathorn i	1000	35	35	35	
Heaston i	1000	35	35	35	+1
Hector res i	2500	135	135	135	
Helix systm	14700	180	179	179	—1
Hemlo exp i	5000	22	22	22	
Herdis intl i	1500	66	66	66	
Heron res i	34000	11	10	10	
Hi tech i	7000	35	35	35	
Hi Cor	13500	13	13	13	
High level i	18500	63	63	63	
High rsrv i	1000	45	45	45	
High rise i	11000	105	94	95	+1
High river i	1000	80	80	80	
Hiland Crw	20300	325	310	320	+10
Hudsn rs i	14000	7	6	6	+1
Huntngtn i	2000	65	64	65	
Hur rescue	7000	75	73	75	
Hycroft rs i	6000	265	260	265	
Hydro hm i	500	28	28	28	+2
I J					
IBS tech i	28300	82	82	82	+2
Icon res i	12000	144	125	140	+10
Ice Station	9500	18	17	17	—1
Imco res i	6000	48	48	48	
Impala res i	3000	22	22	22	—1
Imp Metls	2000	125	120	120	—5
Indian rivr i	6000	112	110	112	+2
Indigo tech	8000	35	35	35	
Infinite res i	2500	55	55	55	
Inlnd recov	4000	85	85	85	
Inlet res i	9429	33	31	31	—2
Inter globe	10500	95	89	95	+10
Intr oceanc	1000	66	66	66	—1
Intr pacif i	3000	75	75	75	
Intraction	4125	27	26	26	
Interlake	13600	85	81	85	+2
Interquest i	z125	30	30	30	
Interstrat i	6650	60	58	58	+1
Intl belvu i	29166	37	36	37	+1
Int cherok i	5000	20	20	20	
Intl corona	2000	$13½	13¼	13⅜	+ ¼
Intl dmascs	99500	68	62	67	+7
Intl dmas w	64000	18	15	18	+2
Intl disp i	63125	92	82	92	+2
Intl disp wi	33500	13	10	13	+2
Intl domst i	1000	45	45	45	+5
Intl flyer i	z125	53	53	53	
Intl focus i	12500	170	167	168	—2
Intl hrs	1467	$5½	5⅜	5⅜	— ⅛
Intl laser i	34800	92	87	92	+7
Intl mai i	5600	29	28	29	+1
Intl march	88565	243	220	240	+26
Intl medicl	25500	35	30	30	+5
Intl megain	6700	55	52	55	+3
Intl north	4060	205	200	200	
Intl nutritn	26000	128	120	120	—5
Intl pac cyp	z75	33	33	33	
Intl phasor i	7300	11	11	11	
Int phnx en	12020	54	52	54	+1
Intl prism	3600	35	32	35	+3
Intl rex i	7000	62	61	62	
Intl rhodes	20000	33	31	32	
Intl royain i	6000	12	12	12	—1
Int santana	2000	56	56	56	—2
Int shasta	15000	33	30	33	+3
Intl sigma i	71475	144	120	140	+20
Intl Stanrd	1000	57	57	57	—3
Intl string	350	450	450	450	
Intl telp wi	1100	12	12	12	
Intl tillex i	4450	$16⅞	16¾	16⅞	+ ⅛
Intl train i	3300	31	30	31	+1
Int westwrd	4875	12	12	12	
Intl widrse i	4500	58	55	55	
Iona ind	5750	69	65	65	+5
Iris res i	20500	113	105	113	+8
Iron horse i	2500	34	32	34	
Islnd cnyn i	51633	110	75	110	+40
Island mn i	3000	60	55	55	—7
Ivory oils i	1000	30	30	30	
Jackfish i	11000	60	50	55	+10
Jaina res i	2500	13	12	13	+1
James ind i	2000	90	85	85	
Javelin int	1814	380	370	370	
Jetta res i	1500	65	65	65	—5
June res i	6000	45	40	40	—6
Jupitor i	1500	35	35	35	+2
Justce mn i	1000	23	23	23	
K L					
KW res i	7000	28	27	27	—1
Kaaba res i	12100	110	105	110	+5
Kala explor	14800	20	14	15	
Kamlode i	2000	18	18	18	—2
Kangeld i	15300	86	79	85	+10
Kelly kerr i	6500	22	21	21	—1
Kenar res i	15000	37	35	35	—3
Kengate i	500	27	27	27	
Kerrisdal i	274500	98	83	90	+5
Kersdl wi	233000	20	13	16	
Kettle river	2000	78	77	78	—2
Kilembe i	4000	52	50	50	
Killick gld i	10000	25	20	20	—5
King sol i	1500	51	51	51	
Kokanee i	5000	35	35	35	
Kwik prod i	1000	475	475	475	—10
La Teko res	400	131	131	131	+1
Lakewood i	3000	10	10	10	
Landmark i	5500	45	45	45	
Loredo pet	88500	20	15	17	—1
Lasir gold i	10000	64	60	64	
Lear oil gs i	500	31	31	31	—4
Leo res i	500	45	45	45	
Lev scntfc i	10200	$14⅞	14¼	14¾	
Levengd i	3500	80	75	80	+5
Levon w	500	90	90	90	—5
Liberty bll i	1000	40	40	40	—5
Lifetrnd i	4300	475	430	475	+45
Lighing i	7000	58	56	56	+1
Limoges i	6000	80	76	76	—3
Lincoln	2500	77	72	72	—2
Lionheart i	2500	$5¼	5¼	5¼	
Loodmstr i	50275	440	420	440	+10
Lockwood	25300	85	80	83	—1
Lode res i	10970	135	130	134	—1
Lodi mtls i	2000	15	15	15	
Logan i	6700	50	45	45	
Logo res ltd	540	35	35	35	
Lohs sintl i	11500	150	140	150	+10
Lone ioc i	23800	280	270	275	+10
Lone ioc wi	50000	110	105	110	+2
Longboat i	2000	23	23	23	+4
Longrch i	10500	110	95	110	+10
Lornex	300	$40	40	40	
Lotus csm i	8500	77	75	77	+2
M N					
Mac am res	z400	65	65	65	
Macmilln e	55100	122	108	117	+11
Magellan i	3000	116	115	115	
Magenta dv	2900	27	27	27	—2
Magic 3 i	10357	189	180	185	+5
Magnus rs i	13300	45	40	40	
Mahogany i	10975	430	420	420	—10
Majesty rs i	500	5	5	5	—2
Mammoth i	2500	9	9	9	+1
Mandusa i	24890	$7	6¾	6¾	— ⅛
Manito rf i	18100	145	140	140	
Maple leaf i	5000	14	13	13	
Maralgo i	800	48	48	48	
Marathon i	5000	30	27	30	+1
Mariah res i	4600	200	190	190	
Marietta	13500	40	35	40	
Marilyn res	518	50	50	50	
Marinr ex i	9000	120	100	120	+30
Marpsa rs i	10600	100	85	100	+10
Marshall i	10500	40	40	40	
Mascot Gld	6600	380	380	380	
Massive en i	2300	465	465	465	+25
Maverick	1500	88	88	88	+7
Maxim dv i	500	38	38	38	
Maymac pt	500	115	115	115	
MDC fncl i	5000	40	39	39	
Mecca mrl i	4000	9	9	9	—1
Media a i	16500	9	8	9	
Melinga i	100	250	250	250	
Melrose rs i	4500	43	43	43	—1
Meniko i	5000	40	40	40	—2
Merfin res i	500	80	80	80	+2
Meridor	13978	69	64	69	+2
Metro ind i	500	170	170	170	
Michael rs i	5700	40	40	40	—2
Micham i	3000	90	90	90	
Micron i	1500	200	200	200	
Mid Mtn	6000	7	7	7	
Midland i	3105	40	35	35	
Midnapr i	3300	64	64	64	—1
Mignt sftwr	23240	265	250	265	+15
Mikado rs i	4700	150	150	150	—10
Millrock a i	2000	44	44	44	+1
Minerex i	14600	185	180	185	
Mineta i	11300	40	39	40	+1
Mintek res i	2000	40	40	40	
Mintel intl	76500	60	49	60	+10
Mistral i	253750	18	15	18	+3
Molco ind	10000	4	4	4	
Monalta i	4000	38	32	38	+3
Monica res i	7000	45	44	44	—2
Mono gld i	10000	99	98	98	+3
Monogrm	1000	60	60	60	
Montbello i	2500	46	44	46	+7
Morgain i	6800	66	65	66	+3
Morgain wi	4000	19	19	19	
Masprt prk	3000	76	76	76	
Mosaita crk	500	25	25	25	—9
Mtn West	35500	97	90	94	+4
Mt Calvery	10000	55	55	55	—3
Mt Emily i	7500	16	16	16	
Multinatnl i	2500	60	60	60	
Murgold i	24500	27	20	20	—7
Murgor rs i	17250	56	55	55	
Mutual Res	1000	46	46	46	
Mystry mt i	400	300	300	300	—5
Nanotec i	1500	18	18	18	
Nautilus i	500	80	80	80	
NCN expl i	14000	80	75	78	+3
Neti Tech	5450	$8⅝	8¼	8¼	
Nevada gl i	5000	$6½	6½	6½	
Nevcal res	5000	16	16	16	+2
New begin	16000	55	54	54	—1
New cinch	1000	30	30	30	
New kenrl i	2700	46	46	46	+1
New Penn	15000	85	85	85	
New plym i	2000	16	16	16	—1
New privtr	56950	275	250	274	+34
New prvt w	7300	125	105	125	+35
New ridge i	6000	45	40	40	—5
N strategic	3500	99	95	99	—1
Newbry ex i	2000	42	42	42	—3
Newhawk	7200	124	110	111	—9
Newjay res	2120	50	50	50	
Newline rs i	2000	28	28	28	+2
Newtec i	6000	67	65	67	
Nexus res	5500	470	440	470	+45
Nickling	12000	29	28	29	—1
Night hwk	24867	120	115	120	
Nirvana i	2000	50	50	50	
Noble peak i	5000	40	40	40	
Nor con ex i	2000	12	12	12	
Nor Quest	6200	200	190	190	—10
Noramex i	9000	37	37	37	+1
Norca res	1700	15	15	15	
Norsat intl	1000	80	80	80	—10
Norsmont	4200	70	70	70	
Nortek En	18500	23	20	23	+3
Northair	2000	160	160	160	
Noxe pet i	16000	33	32	33	+3
N dynasty i	2000	190	190	190	—5
Nu start i	21500	69	59	69	+11
Nucal res i	2100	20	20	20	
Nuspar res	35000	46	42	42	+1
O P					
OP res i	23500	50	47	47	—1
Ohara res i	7000	40	35	40	+5
Oberg ind i	25366	210	190	200	
Odessa ex i	1500	41	41	41	
Odyssey rs i	3500	38	34	34	—3
Oil city i	12200	180	172	175	—3
Okgn hold	z40	$10⅛	10⅛	10⅛	
Oklahoma i	z333	3	3	3	
Omni Res	14100	180	150	174	+34
Orbex Mnrl	2000	48	48	48	+3
Orion res i	9000	35	35	35	
Ormont i	4000	20	20	20	
Oratek i	5000	29	29	29	+4
Orsina i	5000	25	25	25	
Orwell res i	500	80	80	80	+4
Oscar res i	33000	43	36	40	+5
Osler res i	2300	110	108	109	+1
Outland	4500	35	32	33	+2
Overlord i	3320	180	175	175	
PTP Res	4000	18	18	18	+3
Pace II i	93500	27	27	27	—1
Pachena i	1500	225	225	225	
Pac aqua i	15200	$6¾	6½	6⅝	
Pac basin i	38500	80	58	80	+30
Pac cncd i	1000	135	135	135	
Pac mnsr i	781	41	41	41	+1
Packard	5000	18	18	18	—3
Pak man i	1500	150	150	150	+5
Palace i	12000	23	20	23	
Panorama	5000	31	31	31	
Panthr i	21500	40	40	40	
Pasadena	500	410	410	410	
Pencrd i	4000	30	28	30	—2
Penrose rs i	500	40	40	40	—5
Permian i	9000	50	50	50	+3
Perron gld	9500	350	325	340	—10
Petrsfield i	15000	30	28	28	—2
Petrobotic i	500	200	200	200	
Petrogold i	1000	90	90	90	+5
Petrolia	1000	100	90	100	
Petrostat i	36000	23	21	23	—1
Petrotex i	2500	5	5	5	
Pezcrona w	3600	$8¼	8	8	+ ¼
Phillip rs i	68000	22	17	22	+5
Pinetree stl	1000	50	50	50	
Pinr ml i	13200	175	175	175	+5
Pirate gold i	5000	46	43	46	
Player i	100000	31	31	31	—4
Pluton res i	1200	16	16	16	
Pndrsa vn i	41600	310	290	298	—7
President i	2000	44	44	44	
Pride res i	42000	38	32	34	—6
Primrs tec i	5000	28	28	28	—1
Princetn i	4900	105	100	102	—4
Prophesy i	3000	26	26	26	
Proteus rs i	7500	39	37	37	
Proven rs i	2000	34	34	34	—1
Q R					
Quants i	20500	70	65	65	—5
Qued rs i	5000	19	19	19	
Quilla res i	2500	28	28	28	
Quintel i	10000	26	25	26	
Quinto Mng	14000	83	77	80	+2
Quorum i	500	55	55	55	—5
RCJ res i	20000	56	55	55	—4
Rafael i	970683	60	40	57	
Rafael w a	186700	20	11	17	
Rainex res i	1500	30	30	30	
Raleigh i	2000	115	106	106	+1
Ramcor rs i	7000	50	50	50	—5
Ramm vntr	8000	50	49	49	—1
Rampage i	5500	85	82	85	
Rampart i	10000	63	63	63	
Ramrod i	3000	15	13	15	
Ravenroc	z166	60	60	60	
Rea Gld	1000	80	80	80	—10
Reako Exp	1500	25	25	25	—2
Red erth a i	1000	25	25	25	
Redfern	4000	36	35	35	
Redwing i	z281	82	82	82	
Reg res i	9100	57	53	53	—4
Regional	200	300	300	300	
Reliant res	8600	140	140	140	
Rendez vo i	5500	69	63	63	—7
Renox crek	4000	22	21	22	
Retrieve i	2000	71	71	71	+1
Rewrd rs i	12700	52	46	46	—8
Rex silver	z4	135	135	135	
Rhyolit rs i	7500	43	42	42	
Rich res i	35500	25	22	23	+3
Richprt rs i	2800	280	280	280	—5
Rio grnde i	1000	50	50	50	
Rio sierra i	z125	37	37	37	
Rise res i	1500	31	31	31	
Riverton i	2000	18	18	18	+3
Rockmstr i	2000	70	65	65	
Rocrdg mn i	7800	105	100	105	+10
Rockspan i	42500	55	48	48	—3
Rococco i	9500	9	9	9	
Roddy res i	4000	75	72	72	—3
Rodeo res i	9500	16	16	16	
Ronrico	5100	100	90	90	—10
Ropec i	3900	103	100	101	—4
Rough rvr i	13000	19	19	19	+2
Rush egy i	5000	42	40	42	
Ruskin Dev	29050	113	100	113	+3
Ryan egy i	2000	18	18	18	+1
S T					
Sable res	1300	120	120	120	
Samsn gld i	2250	30	30	30	
Sanfred rs i	2400	135	135	135	—5
Santa Sar	z100	18	18	18	
Saturn Res	3680	80	80	80	—5
Saxton Ind	500	300	300	300	
Scarab rs	700	150	145	145	—15
Scher egy i	500	24	24	24	—1
Schreiber i	5500	83	80	80	—2
SCI satelit i	3100	180	180	180	
Score res i	7000	25	25	25	+3
Scotia res i	26500	35	30	30	
Scottie gld	2000	55	55	55	
Searay oils i	8000	15	15	15	—2
Seastar i	75500	250	225	247	+20
Seatac i	3000	56	56	56	—1
Selena rsrc	2000	70	60	60	—15
Seminole i	21500	330	240	300	+60
Sevn mile i	2000	52	52	52	
nseveride i	1000	95	95	95	—3
Shakwk ex i	2000	70	70	70	
Shannoc a i	1000	50	50	50	
Sheba cppr	17500	34	32	33	+1
Sheen i	96675	320	295	320	+32
Sheen w i	44000	125	115	125	+13
Shiloh res i	6000	29	26	29	
Shoal pete i	20000	6	6	6	
Shogun dv i	4000	24	22	24	
Sholia res i	5000	200	190	200	+20
Sierra nev i	25000	20	15	20	+6
Signet rs i	13000	25	22	25	
Slvr falls i	4500	26	26	26	+1
Svr hart a i	1600	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Silver hill i	2000	49	49	49	
Svr hoard i	37300	52	45	48	—5
Svr princss	17000	34	33	34	
Silver ridg i	5000	85	85	85	
Svr sceptr i	25500	66	61	65	+5
Silverado	3500	190	185	185	—5
Simpatico i	19000	26	21	26	+4
Skeena i	10300	107	105	107	+2
Skelly res i	19700	132	115	115	—17
Skylark rs i	22975	270	240	265	+35
Skyline exp	6500	70	65	65	—5
Skyrocket i	10000	10	10	10	
Slocan dev	z104	7	7	7	
Snowwatr i	500	40	40	40	
Softcan ds	12800	345	330	330	—15
Sw gold i	500	35	35	35	—4
Spartan i	8800	390	340	370	+35
Spectra i	13100	105	100	100	—5
Spectrum i	8500	5	5	5	—1
Spencar i	321450	$5¾	5⅛	5¼	— ½
Spencar w i	91550	55	30	51	
Springbrd i	2500	76	75	76	
SRO entrt i	1000	60	60	60	—1
Stabell res	17900	83	79	79	—1
Starfire rs i	54900	165	145	160	+15
Standrd gld	4500	55	53	53	—2
Steed vnt i	z297	38	38	38	
Stellar	500	34	34	34	
Stray hors i	3700	50	50	50	+9
Studebkrs i	8625	280	270	275	
Sun god i	14000	80	70	72	—8
Sunrise co i	2000	19	19	19	
Suntec vn i	3000	40	39	39	—5
Suprbfn i	116700	74	67	72	+6
Sutton res	2500	195	190	195	+5
SXT res i	500	35	35	35	
Sydney Dev	7700	27	25	25	—4
Synex intl i	18100	255	255	255	
Systm wst	14500	24	24	24	
TRV Mnrl	8400	180	170	180	+5
Taiee res i	6333	46	46	46	
Talemon i	2500	26	26	26	
Tally ho i	2000	50	50	50	
Tamara rs i	5000	53	51	51	—2
Tamavac i	2000	47	47	47	
Tandem i	10000	170	160	170	+10
Tantalus i	500	65	65	65	
Tappit res	10000	20	20	20	
Tarn pure i	1000	160	160	160	
Tarron i	10300	51	50	50	
Taseko	2000	28	28	28	
Tasu res i	3500	23	22	23	+2
Taurus A	1000	82	82	82	—3
Taywin rs i	6000	25	25	25	
Teal mn i	4500	255	250	255	+5
Teal mn wi	3500	130	120	130	
Teeshin rs i	26600	153	141	145	—5
Telstar res i	z500	38	38	38	
Templar i	1000	7	7	7	
Tenaion	2000	40	40	40	
Tenore oil i	13000	135	130	130	
Tenquil rs i	6000	52	51	52	—1
Terra nova	6000	83	75	83	+3
Terrace i	2000	29	29	29	—1
Terramar	9500	100	95	100	+1
Teryl res i	3000	32	32	32	
Teuton rs i	34000	68	65	65	—2
Texcn tec i	800	120	110	110	—5
Texoro res i	3000	65	65	65	
Texpez oil i	14500	38	36	36	
Thor Expl	1000	30	30	30	
Thrust res i	2000	27	27	27	
Tiffany i	15000	13	13	13	+1
Tillicm gd i	2500	73	70	73	—1
Times sq i	5000	12	12	12	
Tinto gold i	2000	21	20	20	—1
Titan res i	12000	25	25	25	
Tilleist pete	25000	5	4	4	—4
Toby crk i	13200	120	110	120	
Topaz exp i	8000	119	115	118	+3
Topkapi rs i	7000	11	11	11	—2
Tor cal res	1700	120	110	110	
Torex mnr i	1000	41	41	41	—3
Torhsen en i	1400	46	46	46	—8
Torrent res	10300	175	169	170	+15
Torrent w a	8000	45	40	45	+5
Tournigan	1500	80	80	80	
Trac res i	3000	65	65	65	—5
Tracan oil	3600	14	13	13	
Trader i	27200	180	170	180	
Trns Amer	79500	70	60	62	—6
Trsmedca i	8300	133	130	130	
Treasur isl i	1500	114	114	114	
Tri basin	6800	105	100	105	
Tri pac i	1000	30	30	30	—2
Tri Power	4000	65	60	65	
Tri state i	1200	165	160	160	—5
Trident Res	14000	21	20	20	—1
Triex res i	36000	35	22	30	+5
Trio archan	3000	5	5	5	
Tropicana i	1000	35	35	35	
Trumph i	9500	30	28	30	+3
Tu tahl i	9000	23	23	23	
Tundra gld	18800	205	195	200	+5
Tunstall i	18090	425	400	410	—10
Turnr egy i	11500	30	30	30	—1
Tylox res i	7800	95	95	95	
U V					
Umberto i	4000	55	50	50	—2
Utd Cambd	7500	90	86	90	+9
Utd Gold	500	100	100	100	+5
Utd leader i	z300	54	54	54	
Utd librty i	1000	91	91	91	—4
Utd mng i	2000	40	40	40	—3
Utd Westld	5075	49	49	49	—1
Univ movi i	58250	105	75	100	+25
Univex i	2000	39	39	39	+9
Vanstates i	8000	73	66	73	+9
Vanterra	11000	75	70	70	—5
Vantex i	7900	150	140	141	+8
Vein vntr i	51500	60	50	60	
Ventex en i	4000	25	25	25	+3
Veronex	1600	$7	6⅝	6⅝	— ⅞
Vestor Ex	13500	18	18	18	—2
Viceroy res	19300	125	115	120	
Vict diego i	3500	28	28	28	
Victoria rs i	2000	28	28	28	
Villeneuve	3000	13	10	10	
Viscount	27800	195	165	192	+26
Ware res i	22800	150	140	150	+4
Warrior res	2000	30	30	30	
Wavecrest i	550	430	430	430	+5
Waybo rs i	10200	20	20	20	+3
Weaco Res	5050	58	55	58	
Welcome N	2000	89	89	89	—1
Wescal rs i	3500	25	22	22	—4
Wescan i	16500	70	61	70	+10
West dlta i	500	30	30	30	
West mar i	3700	115	114	114	—1
West nors i	1900	235	215	215	—30
Wst alinbee	29443	258	245	255	
Wstrn cdn i	9500	45	45	45	
West pac i	64100	93	75	89	+13
Wstn Warn	z100	35	35	35	
Westlake i	1600	34	34	34	+2
Westrex i	15000	12	12	12	
Westunit i	22500	72	67	72	+5
Westwtr i	100	250	250	250	
Wildfire i	55500	62	50	60	+13
Windarra	18000	55	52	52	
Windflowr	6000	31	31	31	—1
Winkiman	2000	80	80	80	—1
Winston rs i	100	130	130	130	
Wisco cda i	2000	140	140	140	
Xanaro i	5000	55	55	55	—5
York ctr a	1000	240	230	240	+10
Yucana i	9000	29	27	29	—1
Zenco res	18350	28	26	26	—1
Zone pet	z200	26	26	26	
Zorah md i	2500	24	24	24	+4
Zytec comp	500	235	235	235	+5
2001 res i	600	216	215	215	
TOTAL VOLUME					13,312,682

OPTIONS

TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Suite de la page 14

Option		Mois Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Nat	Bk	Fb 20	8	1003	$3¼	$23¼
Nat	Bk	Fb 22½	50	1377	100	$23¼
Nat	Bk	Fb 25	4	2053	10	$23¼
Nat	Bk	My 20	5	444	$3¾	$23¼
Nat	Bk	My 22½	5	1421	210	$23¼
Nat	Bk	My 22½P	18	122	75	$23¼
Nat	Bk	My 25	8	499	60	$23¼
Nat	Bk	My 25 P	5	46	205	$23¼
Nat	Bk	Ag 22½	5	1962	240	$23¼
Nat	Bk	Ag 25	47	771	105	$23¼
Nor	Tel	Ap 35 P	22	333	105	$36½
Nor	Tel	Ap 37½	18	586	160	$36½
Nor	Tel	Ap 37½P	10	394	205	$36½
Nor	Tel	Ap 40	87	2305	75	$36½
Nor	Tel	Ap 42½	10	2065	40	$36½
Nor	Tel	Ap 42½P	20	175	$6⅝	$36½
Nor	Tel	Ap 45	60	2250	15	$36½
Nor	Tel	Jy 35	2	59	430	$36½
Nor	Tel	Jy 35 P	10	155	160	$36½
Nor	Tel	Jy 37½	22	320	295	$36½
Nor	Tel	Jy 37½P	10	301	280	$36½
Nor	Tel	Jy 40	18	1108	170	$36½
Nor	Tel	Jy 42½	14	350	115	$36½
Nor	Tel	Jy 47½	2	436	50	$36½
Nor	Tel	Oc 35 P	25	165	215	$36½
Nor	Tel	Oc 37½	5	188	415	$36½
Nor	Tel	Oc 40	33	473	290	$36½
Nor	Tel	Oc 42½P	3	88	$6	$36½
Nor	Tel	Oc 47½	2	106	95	$36½
Noran		Fb 15	20	3636	120	$16
Noran		Fb 15 P	20	642	15	$16
Noran		My 15	1010	2673	180	$16
Noran		My 15 P	30	569	60	$16
Noran		My 17½	527	2162	55	$16
Noran		Ag 15	2	458	210	$16
Noran		Ag 15 P	5	227	95	$16
Noran		Ag 17½	5	1029	95	$16
Numac		Fb 12½	2	26	6	$10½
Nva	A	Fb 6	5	252	45	$6¼
Nva	A	My 6 P	30	83	30	$6¼
Nva	A	My 7	9	7598	10	$6¼
Nva	A	Ag 6	20	193	70	$6¼
Nva	A	Ag 6 P	30	66	30	$6¼
Nva	A	Ag 7	180	1541	25	$6¼
Nva	A	Ag 7 P	30	133	75	$6¼
O P						
Oba	01	Mr 87½	90	40	$8⅜	$96⅛
Oba	01	Mr 92½	4	225	365	$96⅛
Oba	01	Mr 92½P	12	811	35	$96⅛
Oba	01	Mr 95	596	3979	170	$96⅛
Oba	01	Mr 95 P	45	1240	85	$96⅛
Oba	01	Mr 97½	24	1220	60	$96⅛
Oba	01	Mr 97½P	620	897	230	$96⅛
Oba	01	Mr100 P	2	469	$4	$96⅛
Oba	01	Jn 90	6	40	$5⅞	$96⅛
Oba	01	Jn 92½	60	186	385	$96⅛
Oba	01	Jn 92½P	3	233	95	$96⅛
Oba	01	Jn 95	84	590	245	$96⅛
Oba	01	Jn 95 P	64	486	185	$96⅛
Oba	01	Jn 97½	7	663	130	$96⅛
Oba	01	Jn 97½P	20	342	310	$96⅛
Oba	01	Sp 97½	4	436	160	$96⅛
Obc	03	Jn107½	4	158	285	$109
Obd	04	Mr 97½	16	51	260	$100⅛
Obd	04	Jn 95	12	24	$5½	$100⅛
Obd	04	Sp 97½	4	9	355	$100⅛
Placer		Mr 25	2	1826	50	$24
Placer		Mr 25 P	10	338	100	$24
Placer		Jn 25	3	313	130	$24
Placer		Jn 25 P	23	98	125	$24
Powr		Fb 22½	4	138	160	$23⅜
Powr		My 20	10	660	465	$23⅜
Powr		My 22½	7	545	235	$23⅜
Powr		My 25	47	570	110	$23⅜
Powr		My 25 P	20	520	190	$23⅜
Powr		Ag 20	5	1003	490	$23⅜
Powr		Ag 22½	53	331	290	$23⅜
Powr		Ag 25	5	40	170	$23⅜
Provigo		Mr 15	70	4178	180	$16¾
Provigo		Jn 15	2	138	$2¼	$16¾
Provigo		Jn 17½	56	158	90	$16¾
Provigo		Sp 15	7	20	$3	$16¾
Provigo		Sp 17½	13	172	145	$16¾
Q R						
Rang		Ap 5	84	3988	20	$4¼
Rang		Ap 5 P	14	588	75	$4¼
Rang		Ap 6	10	1980	8	$4¼
Rang		Jy 5	10	1493	35	$4¼
Rang		Jy 6	10	1545	15	$4¼
Rang		Oc 5	50	661	45	$4¼
Roy	Bk	Ap 27½	7	29	$2¾	$30
Roy	Bk	Ap 30	75	749	125	$30
Roy	Bk	Ap 30 P	99	498	105	$30
Roy	Bk	Ap 32½	23	1462	40	$30
Roy	Bk	Ap 32½P	7	527	270	$30
Roy	Bk	Jy 30	140	494	$2	$30
Roy	Bk	Jy 30 P	4	789	140	$30
Roy	Bk	Jy 32½	4	1875	80	$30
Roy	Bk	Jy 35	10	359	50	$30
Roy	Bk	Oc 32½	7	20	125	$30
S T						
Segrm		Ap 60 P	13	321	75	$65⅛
Segrm		Ap 62½P	50	363	100	$65⅛
Segrm		Ap 65	30	415	270	$65⅛
Segrm		Ap 65 P	40	370	205	$65⅛
Segrm		Ap 67½	15	55	175	$65⅛
Segrm		Ap 67½P	20	24	$3½	$65⅛
Segrm		Ap 70	20	144	105	$65⅛
Segrm		Jy 60 P	1	58	105	$65⅛
Segrm		Jy 65 P	2	36	265	$65⅛
Segrm		Oc 62½P	5	10	215	$65⅛
Segrm		Oc 65 P	10	17	355	$65⅛
Shell	C	Fb 20 P	35	98	30	$20¾
Shell	C	Fb 22½P	10	316	170	$20¾
Shell	C	Fb 25 P	10	20	$4½	$20¾
Shell	C	My 20 P	52	127	80	$20¾
Shell	C	My 22½P	62	151	$2	$20¾
Shell	C	My 25 P	2	63	480	$20¾
Shell	C	My 27½P	3	3	$7⅜	$20¾
Shell	C	Ag 20	5	20	270	$20¾
Shell	C	Ag 22½	10	109	135	$20¾
Shell	C	Ag 25	5	232	60	$20¾
Shell	C	Ag 25 P	8	60	465	$20¾
Spar		Ap 25	10	293	125	$24⅝
Spar		Jy 30	3	5	55	$24⅝
Stlco	A	Fb 22½	19	1865	245	$25
Stlco	A	Fb 25	10	272	40	$25
Stlco	A	My 22½	15	769	$3	$25
Stlco	A	My 25	43	454	105	$25
Stlco	A	My 25 P	35	35	100	$25
Stlco	A	Ag 20	10	77	$5⅝	$25
Stlco	A	Ag 25	12	312	190	$25
Stlco	A	Ag 27½	90	159	100	$25
Teck	B	Fb 17½	10	666	140	$18⅞
Teck	B	Fb 17½P	10	83	15	$18⅞
Teck	B	Fb 20	50	924	25	$18⅞
Teck	B	My 17½	6	587	220	$18⅞
Teck	B	My 17½P	10	93	95	$18⅞
Teck	B	My 20	1	754	135	$18⅞
TIX		Fb135	196	82	390	$138⅝
TIX		Fb135 P	122	720	45	$138⅝
TIX		Fb140	594	696	135	$138⅝
TIX		Fb140 P	330	846	215	$138⅝
TIX		Fb145	198	709	20	$138⅝
TIX		Fb145 P	58	66	$6⅜	$138⅝
TIX		Mr135	3	7	470	$138⅝
TIX		Mr135 P	30	102	105	$138⅝
TIX		Mr140	197	297	240	$138⅝
TIX		Mr140 P	34	258	360	$138⅝
TIX		Mr145	85	240	80	$138⅝
TIX		Mr145 P	7	82	$7½	$138⅝
TIX		Ap135 P	50	91	185	$138⅝
TIX		Ap140	7	40	295	$138⅝
TIX		Ap140 P	13	58	420	$138⅝
TIX		Ap145	6	32	130	$138⅝
Total	P	Ap 17½	10	280	285	$19⅝
Total	P	Ap 20 P	50	105	105	$19⅝
Total	P	Jy 20	20	53	175	$19⅝
Total	P	Jy 20 P	15	65	150	$19⅝
Total	P	Jy 22½	20	143	95	$19⅝
Total	P	Jy 22½P	200	212	$3½	$19⅝
Total	P	Oc 20	10	25	210	$19⅝
Total	P	Oc 20 P	8	18	165	$19⅝
TrC	PL	Fb 20 P	10	64	60	$19
TrC	PL	My 20 P	15	166	110	$19
TrC	PL	My 22½	3	429	20	$19
TrC	PL	My 22½P	5	98	335	$19
T-D	Bk	Mr 25	30	891	20	$23⅜
T-D	Bk	Jn 22½	20	561	185	$23⅜
T-D	Bk	Jn 25	20	1773	60	$23⅜
T-D	Bk	Jn 25 P	30	50	190	$23⅜
T-D	Bk	Sp 25 P	20	20	$2	$23⅜
W X						
Wcoast		Mr 15 P	5	5	60	$14¾
Wcoast		Jn 15 P	5	30	75	$14¾
Wcoast		Sp 17½	10	20	55	$14¾
Wlkr	R	Mr 27½P	20	23	90	$27⅛
Wlkr	R	Mr 30 P	3	159	$3	$27⅛
Wlkr	R	Mr 32½P	12	75	$5¾	$27⅛
Wlkr	R	Mr 35 P	5	128	$8¼	$27⅛
Wlkr	R	Jn 27½	154	300	145	$27⅛
Wlkr	R	Jn 27½P	13	50	160	$27⅛
Wlkr	R	Jn 30	50	176	50	$27⅛
Wlkr	R	Jn 30 P	10	153	315	$27⅛
Wlkr	R	Jn 32½	19	820	30	$27⅛
Wlkr	R	Jn 32½P	17	65	$5½	$27⅛
Wlkr	R	Sp 27½	336	335	$2	$27⅛
Wlkr	R	Sp 30	298	217	95	$27⅛
Total volume			16780			
Total open interest				425506		

LE DOLLAR CANADIEN

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER		
	1,18	
	70,42	CENTS US

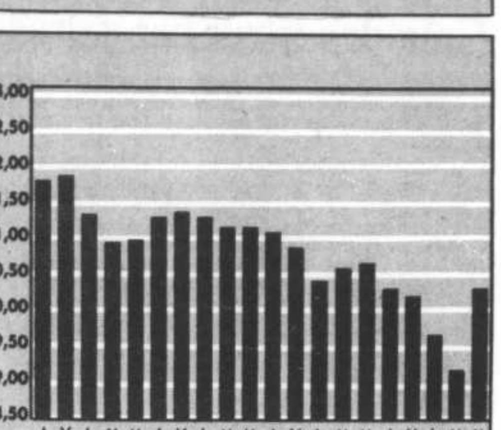

DIVIDENDES

Inco Ltd.: 5 cents ou l'équivalent en action, US, pour chaque action ord.; payable le 14 mars, inscrits le 13 févr. 49.0625 cents ou l'équivalent en action pour chaque action priv. à 7.85 p.c., série B; payable le 3 mars, inscrits le 13 févr. 62.5 cents l'action priv. de 10 p.c., indexée, série C; payable le 1er mai, inscrits le 1er avril.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBERS
Aetna-Midland
AmBlue Chip 10.54
CdBlue Chip 9.86
Dividend 9.96
Fix Inc. 10.21
MMF (9.85) 10.00
Rsces Can 9.96
AGF Group
Amer Gwth 7.45
Cdn Gas Egy 6.28
Cdn Sec Gth 7.86
Cdn Trusteed 4.66
Corp Inv 11.01
Corp Inv Stk 6.92
Green Line 4.93
Gwth Eqty 8.48
HiTech 10.78
Japan 13.18
nMMF 8.63 10.00
Optn Eqty 4.80
Pfd Income 10.29
Special 13.12
ALL - CANADIAN
Compound 13.66
Dividend 12.25
Resources 5.08
Rev Gwth 3.63
Univest 6.68
Allied Capital Mgt.
nCanadian 5.00
nDividend 4.95
nIncome 5.08
nInterntl 5.15
nMny Fd 8.79 5.00
nAssoc Inv 6.33
Bolton Tremblay
Cda Cumul. 13.84
Interntl 19.98
Mny Fd 9.35 1.00
Pfd Income 10.86
Pld. Rsces 11.88
Taurus 5.69
Calvin Bullock Gr
xdCIF 7.15
American 6.89
Dividend 10.36
Growth 2.16
Income 8.17
ynC. Prm Eq 29.50
CGF Group
Interntl 9.04
Fund 4000 6.60
Venture Fd 3.75
Confed Group
Dolphin Eq 8.29
yDolph Mtge 5.11
Cundill Group
ySecurity 13.09
Value 12.63
Dynamic Group
ynDyAm Cdn 9.78
ynDyAm USF 6.86
ynDyCdn Fd 12.65
ynDyDiv 5.22
ynDyGrd Gld 4.78
ynDyIncome 5.65
ynProspector .89
ynSavg 9.25 10.00
Eaton Group
Cmmnwlth 10.96
Dividend 6.97
Growth 13.64
Income 13.64
Income 4.08
Interntl 15.22
MMF 8.77 10.00
yMortgage 10.27
Viking 13.91
E-P Mon 9.88 1.00
FutureFund Shares
nFoodFund 5.42
nGoldenFund 6.13
nLifeFund 5.38
nSilverFund 4.50
nTechnoFund 4.76
nValueFund 5.24
GBU Value Fd 6.57
Global Strategy
yCorp Shares 12.10
yTrust Units 11.98
Guaranty Trust Gr
ynInv Eqty 10.91
ynInv Income 4.67
ynMortgage 10.53
Guardian Group
Canadn 6.04
Comp Trend 9.97
Enterprise 1.32
Gwth Fund 21.93
North Amer 6.86
Pfd. Div. 8.59 9.41
St Mny 9.48 10.09
World Eqty 6.42
Gdn Am Sec USF
Airlines 9.98
Electronics 9.25
Health Care 9.54
Insurance 9.82
Lifestyle 9.55
Cash 6.89 9.56
Hume Group
nHume Fd 13.23
nHu. RRSP 11.68
Imperial Group
yMortgage 10.16
yRealty Gth 10.28
Investors Group
yBond 4.28
yCdn Eqty 5.34
yDividend 8.91
yGrowth 9.17
yIntl 13.59
yJapan 27.65
yMMF 9.34 1.00
yMortgage 5.01
yMutual 7.43
yProv Stock 11.10
yReal Prop 5.05
yRetiremnt 19.26
Jones Heward Gr.
ynJH Fund 6.96
ynJH Amer 7.13
McLeod Yng Weir
nCan Bk 7.12 1.00
nGovt 7.53 1.00
MER Group
zEquity 13.32
Growth 12.74
MMF (9.03) 10.00
ynMKW Lotus 11.27
Montreal Trust Gr
ynEquity 24.57
ynIncome 7.85
ynInterntl 24.21
ynMtge 10.12
Morgan Trust
yGrowth 12.40
yIncome 11.17
yWorldwide 15.37
yMult Opp Fd 2.27
Mutual Group
Amerifund 10.42
Diversifd 25 11.45
Diversifd 40 11.93
Diversifd 55 12.06
Dividend 9.90
Equifund 12.12
nMMF 9.16 1.00
yNoram Conv 10.65
Ontario Teachers
ynAggressv 41.28
ynBal. 10.07
ynDiversifd 41.49
ynFixed 9.00 10.00
ynMtge 28.74
yPagebrk RF 9.20
Principal Group
yBond 2.91
yCdn Mutual 5.50
yCollective 19.35
yEquity 6.63
yGrowth 7.61
yVenture 9.91
yWorld Inc 7.48
Prudential Group
Growth 7.62
Income 5.20
yPut Hlth Sci 12.35
ynRB Capital 5.15
ynReal Gwth 11.29
yRenCan B+B 5.15
Royfund Group
nEquity 17.37
nBond 4.96
Saxon Group
ynBalanced 9.98
ynSmall Cap 9.81
ynStock 9.98
ynWorld Gth 10.13
ySterling Mtg 5.14
Templeton Group
Temp Gwth 16.51
Temp Cdn 5.17
Trimark Group
Trimark 11.96
Trimark Cdn 9.31
ynWaltaine 46.77
Walwyn Group
nBond 10.00
nCdn Eqty 10.16
nIntl Cdn 10.38
nIntl US 7.22
nMMF 10.00
nPreferred 9.96
nOptn Eqty 10.10
NON-MEMBERS
nAltamira Fd 6.36
ynC.-Anaes 9.84
Capital Gth 8.04
nCapstone 5.84
Co-Op Trust Gr.
ynGrowth 11.38
ynIncome 9.36
CSA Mgmt Group
Goldfund 4.69
Goldtrust 5.82
Desjardins Group
yActions 19.62
yH/po 4.45
yInterntl 8.17
yOblig 4.77
Dixon, Krog Group
D K Trust 12.82
D K Intl 19.38
Heritage 4.03
yDomequity 10.61
nFst Cdn M. 11.15
yFiscon Fd 8.31
Harvard 13.90
Industrial Group
CS Mgt 9.33 10.00
Indust Amer 7.16
Indust Div 9.71
Indust Eq 16.30
Indust Global 4.90
Indust Gwth 11.56
Indust Inc 9.34
Indust Pens 4.99
Mack Eqty 2.25
Mack Mtg 1.11
yMaritime Eq 4.85
Marlborough 9.66
ynMD Gwth 12.70
nNatrusco 6.33
NW Group
yCanadian 8.79
yEquity 13.79
yNW Trust Eq 17.43
Pacific Group
Growth 8.06
Ret Bal 5.25
US Gwth 4.96
PHN Group
yBond 8.95
yCanadian 16.33
yDiv Income 12.74
yFund 30.55
yPooled 40.46
yRRSP 42.99
PMF Mngmnt Ltd
nPension 10.30
nXanadu Fd 8.69
Pret et Revenu
yAmerican 25.03
yCanadian 9.72
yFonds H 5.20
yRetraite 16.90
Royal Trust Gr.
ynA — U.S. 20.74
ynB — Bonds 8.97
ynC — Cdn 30.79
ynE — Engy 6.32
ynJ — Japan 13.23
ynM — Mtge 10.52
Sagit Group 7.26
yCam. Gth 7.26
yIntl Engy 2.84
yIntl Inc. 5.26
yTrans A 6.44
yTrans B 81.21
yTrans C 14.13
ySyncrovest 7.27
Timvest Funds
Bond 9.81
Growth 7.47
Income 10.48
yTradex 6.88
Trust General Gr.
ynActions 21.71
ynOblig Hypo 9.61
ynHypo 10.75
ynVal Amer 12.30
United Group
Accumlatv 10.02
Accum. R. 10.12
American 6.14
Cont. Mtge 5.16
Security 4.32
Venture 10.02
Venture Ret. 11.15
Universal Group
yAmerican 9.35
yEquity 8.74
yIncome 4.85
yJapan 7.86
yResource 5.49
Western Gth 3.99

R E É R A L L I A N C E

LE REÉR QUI FAIT BATTRE LES AUTRES EN RETRAITE!

Le REÉR Alliance vous rapporte plus d'argent plus rapidement.

SANS FRAIS D'ENTRÉE
SANS FRAIS DE GESTION
SANS FRAIS DE SORTIE

Intérêt quotidien — L'intérêt sur vos contributions est calculé chaque jour sur la base de votre solde quotidien. Le meilleur moyen de tirer le meilleur parti des taux d'intérêt du marché!

Gestion automatique — Vos contributions et vos revenus d'intérêts sont automatiquement investis dans des placements à haut rendement chaque fois qu'ils atteignent 500 $. Notre REÉR s'occupe de vos intérêts!

Versements mensuels automatiques — Nous pouvons prélever automatiquement votre contribution mensuelle de votre compte bancaire. Saviez-vous que pour un même montant annuel, le mode de contribution mensuelle peut vous permettre d'augmenter plus rapidement la valeur de votre REÉR?

Demandez votre calculateur Alliance — Calculez vous-même combien vous pourriez accumuler de plus jusqu'à votre retraite grâce au REÉR Alliance avec ce pratique outil de planification.

Appelez, sans frais,
du lundi au vendredi de 9h00 à 20h00,
et le samedi de 9h00 à 14h00.

1 800 361 4664

Alliance mutuelle-vie

VOTRE ARGENT AU TRAVAIL... JUSQU'À VOTRE RETRAITE.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

OPTIONS

Suite de la page 15

M N

Option		Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Mitel		Mr 6	120	140		
Mitel		Mr 6 P	1	15		
Mitel		Mr 7 P	30	45	50	770
Mitel		Mr 8	20	30	30	1894
Mitel		Mr 9	10	20	25	6528
Mitel		Mr 9 P	190	210	125	416
Mitel		Mr 10	1	10	20	2190
Mitel		Mr 10 P	290	310	$3	105
Mitel		Mr 12½	1	10	10	304
Mitel		Mr 12½P	$5⅝	$5⅝		
Mitel		Jn 6	140	155		
Mitel		Jn 8	65	75	65	576
Mitel		Jn 9	30	35	30	2455
Mitel		Jn 9 P	195	215	160	145
Mitel		Jn 10	15	25	35	662
Mitel		Jn 10 P	290	310	175	
Mitel		Jn 12½	1	15	25	110
Mitel		Jn 12½P	$5⅝	$5⅝		
Mitel		Sp 6	150	170		
Mitel		Sp 6 P	25	45		
Mitel		Sp 7 P	75	95	120	15
Mitel		Sp 8 P	120	140	120	65
Mitel		Sp 9	40	50	45	113
Mitel		Sp 9 P	195	215	160	39
Mitel		Sp 10	25	35	30	67
Mitel		Sp 10 P	295	315	175	9
Moore		Fb 22½	$6¼	$6¾	$6	
Moore		Fb 22½P	2	15		
Moore		Fb 25	$4	$4¼	$2	886
Moore		Fb 25 P	3	8	10	108
Moore		Fb 27½	135	155	185	309
Moore		Fb 27½P	1	25	115	94
Moore		Fb 30 P	90	140	$2	8
Moore		My 22½	$6½	$7	$5¼	7
Moore		My 22½P	1	15		
Moore		My 25	$4¼	$4½	$3	67
Moore		My 25 P	5	30	20	30
Moore		My 27½P	40	70	50	55
Moore		My 30 P	160	210	125	6
Moore		Ag 25	$4¼	$5	380	16
Moore		Ag 25 P	25	55	75	11
Moore		Ag 27½	265	295	175	570
Moore		Ag 27½P	90	110	125	438
Nat	Bk	Fb 17½	$5⅝	$6	$6	935
Nat	Bk	Fb 17½P	5	5	20	103
Nat	Bk	Fb 20 P	5	5	5	978
Nat	Bk	Fb 22½P	10	25	20	483
Nat	Bk	Fb 25 P	165	190	145	137
Nat	Bk	My 17½	$6⅛	$6½	$7⅛	216
Nat	Bk	My 17½P	5	25	15	15
Nat	Bk	My 20 P	15	40	30	195
Nat	Bk	Ag 20	$4	$4¼	$4½	77
Nat	Bk	Ag 20 P	40	60	65	65
Nat	Bk	Ag 22½P	80	105	65	49
Nat	Bk	Ag 25 P	215	240	195	26
Nor	Tel	Ap 35	$3	320	$3¼	31
Nor	Tel	Ap 40 P	360	395	365	216
Nor	Tel	Ap 45 P	$8¼	$8¾	$7⅞	20
Nor	Tel	Ap 47½	5	15	15	1221
Nor	Tel	Ap 47½P	$10¾	$11¼	$10⅞	13
Nor	Tel	Ap 50	5	15	10	1206
Nor	Tel	Ap 50 P	$13¼	$13¾	$13½	3
Nor	Tel	Ap 52½	5	15	10	435
Nor	Tel	Ap 52½P	$15¾	$16¼	$9¾	
Nor	Tel	Ap 55	2	5	2	451
Nor	Tel	Ap 55 P	$18¼	$18¾	$7¼	
Nor	Tel	Jy 40 P	405	435	420	69
Nor	Tel	Jy 42½P	$5¾	$6¼	$6	177
Nor	Tel	Jy 45	70	90	85	524
Nor	Tel	Jy 45 P	$8¼	$8¾	$7⅞	23
Nor	Tel	Jy 47½P	$10¾	$11¼	$10½	56
Nor	Tel	Jy 50	25	40	45	162
Nor	Tel	Jy 50 P	$13¼	$13¾	$11⅝	15
Nor	Tel	Oc 35	$5⅛	$5½	$5½	62
Nor	Tel	Oc 37½P	305	320	315	214
Nor	Tel	Oc 40 P	440	470	430	95
Nor	Tel	Oc 42½	190	$2	210	169
Nor	Tel	Oc 45	135	155	160	126
Nor	Tel	Oc 45 P	$8¼	$8¾	$8½	10
Nor	Tel	Oc 47½P	$10¾	$11¼	$10⅝	
Noran		Fb 12½	340	360	410	88
Noran		Fb 12½P	5	10	20	113
Noran		Fb 17½	2	10	10	2165
Noran		Fb 17½P	125	135	140	344
Noran		Fb 20	1	5	5	53
Noran		Fb 20 P	$3¾	$4	315	
Noran		My 12½	380	395	390	76
Noran		My 12½P	5	25	25	40
Noran		My 17½P	165	190	180	270
Noran		My 20	10	20	20	79
Noran		My 20 P	$3¾	$4	360	55
Noran		Ag 12½	395	410	435	39
Noran		Ag 12½P	10	35	40	36
Noran		Ag 17½P	190	215	$2	50
Norcen		Ap 12½	75	100		
Norcen		Ap 12½P	25	50		
Norcen		Ap 15	15	40		
Norcen		Ap 15 P	190	215	125	10
Norcen		Ap 17½	2	25		
Norcen		Ap 17½P	445	470		
Norcen		Jy 12½	120	145		
Norcen		Jy 12½P	35	60		
Norcen		Jy 15	35	60		
Norcen		Jy 15 P	205	230		
Norcen		Jy 17½	5	30	35	3
Norcen		Jy 17½P	445	470		
Norcen		Oc 12½	150	175		
Norcen		Oc 12½P	50	75		
Norcen		Oc 15	75	100		
Norcen		Oc 15 P	215	240		
Norcen		Oc 17½	25	50		
Norcen		Oc 17½P	445	470		
Numac		Fb 10	60	85	270	60
Numac		Fb 10 P	25	50	40	30
Numac		Fb 12½P	185	210	55	20
Numac		Fb 15	1	25	45	4
Numac		Fb 15 P	435	460	$3¾	
Numac		Fb 17½	1	20	50	70
Numac		Fb 17½P	$6⅞	$7⅛	480	70
Numac		My 10	105	130		
Numac		My 10 P	65	90	55	14
Numac		My 12½	15	40	55	50
Numac		My 12½P	255	$2¾	165	20
Numac		My 15	1	25	70	52
Numac		My 15 P	460	485		
Numac		Ag 10	135	160		
Numac		Ag 10 P	125	140		
Numac		Ag 12½	40	65	155	24
Numac		Ag 12½P	$2¾	$3	230	20
Numac		Ag 15	10	35	75	18
Numac		Ag 15 P	490	$5¼		
Nva	A	Fb 5	120	150	170	32
Nva	A	Fb 5 P	110	10	5	59
Nva	A	Fb 6 P	1	15	10	185
Nva	A	Fb 7	1	5	1	5414
Nva	A	Fb 7 P	50	75	40	31
Nva	A	My 5	130	155	190	24
Nva	A	My 5 P	1	10		
Nva	A	My 6	45	70	75	1241
Nva	A	My 7 P	55	75	40	100
Nva	A	Ag 8	5	10	9	119
Nva	A	Ag 8 P	155	180	75	

O P

Option		Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Oba	01	Mr 87½P		5		
Oba	01	Mr 90	$6	$6⅝	$5¾	170
Oba	01	Mr 90 P	5	20	10	294
Oba	01	Mr100	15	20	20	1871
Oba	01	Jn 90 P	45	65	65	198
Oba	01	Jn100	55	80	65	546
Oba	01	Jn100 P	$4½	$4¾	490	218
Oba	01	Sp 92½	440	465	420	116
Oba	01	Sp 92½P	135	160	135	47
Oba	01	Sp 95	290	315	285	311
Oba	01	Sp 95 P	220	245	210	76
Oba	01	Sp 97½P	345	370	370	38
Oba	01	Sp100	90	115	90	62
Oba	01	Sp100 P	470	$5	490	88
Obc	03	Mr102½	$6½	$6⅞	$5⅝	27
Obc	03	Mr102½P	5	25	15	44
Obc	03	Mr105	410	435	$3¾	112
Obc	03	Mr105 P	15	40	35	44
Obc	03	Mr107½	195	215	150	94
Obc	03	Mr107½P	65	90	100	56
Obc	03	Mr110	55	80	65	12
Obc	03	Mr110 P	185	210	210	116
Obc	03	Mr112½	5	30	50	55
Obc	03	Mr112½P	370	395	420	140
Obc	03	Jn102½	$6⅝	$7	$5⅞	200
Obc	03	Jn102½P	35	60	60	180
Obc	03	Jn105	455	480	420	230
Obc	03	Jn105 P	75	100	105	295
Obc	03	Jn107½P	155	180	190	72
Obc	03	Jn110	140	165	150	216
Obc	03	Jn110 P	270	295	310	62
Obc	03	Jn112½	65	90	75	136
Obc	03	Jn112½P	430	455	480	58
Obc	03	Sp105	480	$5⅛	410	20
Obc	03	Sp105 P	125	150	155	20
Obc	03	Sp107½	310	335	$2¾	205
Obc	03	Sp107½P	210	235		
Obc	03	Sp110	195	220	185	140
Obc	03	Sp110 P	$3¼	$3½	420	8
Obc	03	Sp112½	110	135	105	103
Obc	03	Sp112½P	$4¾	$5	$5¼	23
Obd	04	Mr 92½	$7⅜	$7¾	380	
Obd	04	Mr 92½P	1	15	20	51
Obd	04	Mr 95	$5¼	$5⅝	390	
Obd	04	Mr 95 P	5	25	35	53
Obd	04	Mr 97½P	25	45	40	56
Obd	04	Mr100	90	115	100	278
Obd	04	Mr100 P	100	125	150	12
Obd	04	Mr102½	25	50	80	28
Obd	04	Mr102½P	270	295	355	20
Obd	04	Mr105	1	20	10	50
Obd	04	Mr105 P	$4¾	$5⅛	$6	8
Obd	04	Jn 92½	$7½	$7⅞	$5¼	
Obd	04	Jn 92½P	25	45	50	56
Obd	04	Jn 95 P	55	80	60	60
Obd	04	Jn 97½	330	355	320	110
Obd	04	Jn 97½P	110	135	80	89
Obd	04	Jn100	165	190	145	72
Obd	04	Jn100 P	195	220	255	
Obd	04	Jn102½	80	105	70	60
Obd	04	Jn102½P	330	355	395	4
Obd	04	Jn105	35	55	130	10
Obd	04	Jn105 P	485	$5¼	385	40
Obd	04	Sp 97½P	165	190	235	71
Obd	04	Sp100	215	240		
Obd	04	Sp100 P	260	285	$2¾	8
Obd	04	Sp102½	120	145	120	10
Obd	04	Sp102½P	385	405	430	12
Obd	04	Sp105	65	90	75	28
Obd	04	Sp105 P	$5	$5⅜	$5⅞	20
Placer		Mr 20	$4	$4½	420	500
Placer		Mr 20 P	1	5	50	40
Placer		Mr 22½	165	190	280	78
Placer		Mr 22½P	5	20	30	239
Placer		Mr 27½	15	40	40	318
Placer		Mr 27½P	340	390	220	10
Placer		Jn 20	$4½	$5		
Placer		Jn 20 P	1	15	50	2
Placer		Jn 22½	$2½	290	$4½	30
Placer		Jn 22½P	25	50	65	30
Placer		Jn 27½	55	80	105	143
Placer		Jn 27½P	340	390	190	1
Placer		Sp 22½	310	360	360	1
Placer		Sp 22½P	40	60	85	13
Placer		Sp 25	175	$2	$3¼	520
Placer		Sp 25 P	145	170		
Placer		Sp 27½	85	110	175	18
Placer		Sp 27½P	340	390		
Powr		Fb 15	$8½	$8⅞	$9⅝	106
Powr		Fb 15 P	5	5	30	100
Powr		Fb 16¼	$7¼	$7⅝	$8⅛	200
Powr		Fb 16¼P	1	5	30	134
Powr		Fb 17½	$6	$6⅜	$6⅝	83
Powr		Fb 17½P	10	5	45	58
Powr		Fb 20	365	380	440	575
Powr		Fb 20 P	5	10	20	292
Powr		Fb 22½P	5	30	140	1
Powr		My 15	$8⅝	$9	$7⅝	5
Powr		My 15 P	15	15	20	40
Powr		My 17½	$6⅝	$6¾	$7¼	1424
Powr		My 17½P	10	20	25	33
Powr		My 20 P	15	25	30	65
Powr		My 22½P	35	60	45	45
Powr		Ag 17½	$6⅞	$7	$6⅞	7
Powr		Ag 17½P	10	20	40	30
Powr		Ag 20 P	10	25	175	20
Powr		Ag 22½P	90	115	105	42
Powr		Ag 25 P	$2	$2¼	165	10
Provigo		Mr 12½	420	$4¼	$3¾	208
Provigo		Mr 12½P	10	15	30	210
Provigo		Mr 15 P	20	25	30	132
Provigo		Mr 17½	20	45	45	15
Provigo		Mr 17½P	125	150	$2	30
Provigo		Jn 10	$6½	$7	135	
Provigo		Jn 10 P	5	20		20
Provigo		Jn 12½	430	455	315	6
Provigo		Jn 12½P	5	25		
Provigo		Jn 15 P	25	50	60	45
Provigo		Jn 17½P	150	175	150	17
Provigo		Sp 12½	455	460	$4	35
Provigo		Sp 12½P	5	30		
Provigo		Sp 15 P	45	65	70	82
Provigo		Sp 17½P	175	$2	235	15

Q R

Option		Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Rang		Ap 6 P	160	185	140	38
Rang		Ap 7	1	5	20	254
Rang		Ap 7 P	260	285	110	10
Rang		Jy 5 P	75	85	90	409
Rang		Jy 6 P	160	185	130	150
Rang		Jy 7	1	10	25	226
Rang		Jy 7 P	260	285		
Rang		Oc 5 P	75	100	70	10
Rang		Oc 6	20	30	25	5
Rang		Oc 6 P	165	190		
Roy	Bk	Ap 27½P	25	40	25	45
Roy	Bk	Ap 35	15	25	25	1272
Roy	Bk	Ap 35 P	$4¾	$5	$4½	56
Roy	Bk	Ap 37½	1	15	40	23
Roy	Bk	Ap 37½P	$7¼	$7¾		
Roy	Bk	Jy 32½P	$2½	290	230	125
Roy	Bk	Jy 35 P	$4¾	$5¼	$4½	3
Roy	Bk	Jy 37½	5	25	60	35
Roy	Bk	Jy 37½P	$7¼	$7¾		
Roy	Bk	Oc 30	$2½	$3	145	6
Roy	Bk	Oc 30 P	140	165	150	83
Roy	Bk	Oc 32½P	260	310		
Roy	Bk	Oc 35	60	85	75	25
Roy	Bk	Oc 35 P	490	$5⅜		

S T

Option		Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Segrm		Ap 50	$15⅝	$16⅛	$14⅞	105
Segrm		Ap 50 P	1	10	30	72
Segrm		Ap 52½	$13⅛	$13⅝	$5¾	2
Segrm		Ap 52½P	1	15	70	27
Segrm		Ap 55	$10⅞	$11⅜	$12¼	145
Segrm		Ap 55 P	5	15	10	591
Segrm		Ap 57½	$8½	$9	$9¾	2545
Segrm		Ap 57½P	10	20	10	1379
Segrm		Ap 60	$6⅛	$6⅝	$9½	567
Segrm		Ap 62½	420	445	$6⅝	340
Segrm		Ap 70 P	$4¾	$5¼	$4¾	2
Segrm		Jy 55	$12	$12½	$14½	12
Segrm		Jy 55 P	30	55	50	197
Segrm		Jy 57½	$9¾	$10¼	$8½	5
Segrm		Jy 57½P	55	80	100	25
Segrm		Jy 60	$7⅝	$8⅛	$6⅞	560
Segrm		Jy 62½	$5¾	$6¼	$7½	449
Segrm		Jy 62½P	160	185	150	213
Segrm		Jy 65	320	345	$5¼	63
Segrm		Jy 67½	310	335	$5¼	155
Segrm		Jy 67½P	$3½	390	$2¾	4
Segrm		Jy 70	240	260	320	282
Segrm		Jy 70 P	$5	$5½	$4¾	10
Segrm		Oc 60	$9½	$10		
Segrm		Oc 60 P	140	165	180	7
Segrm		Oc 62½	$7⅝	$8⅛	$7¾	40
Segrm		Oc 65	$6	$6½	$6⅞	10
Segrm		Oc 67½	$5	$5½	$5¼	273
Segrm		Oc 67½P	385	435		
Segrm		Oc 70	$3¾	$4¼	$5	19
Segrm		Oc 70 P	$5¼	$5¾		
Shell	C	Fb 20	85	110	150	
Shell	C	Fb 22½	1	10	15	1277
Shell	C	Fb 25	1	15	5	869
Shell	C	Fb 27½	1	10	1	402
Shell	C	Fb 27½P	$6½	$7	360	
Shell	C	Fb 30	1	10	15	314
Shell	C	Fb 30 P	$9	$9½	$5¼	
Shell	C	My 20	215	240	240	1906
Shell	C	My 22½	60	65	110	141
Shell	C	My 25	25	40	30	460
Shell	C	My 27½	10	15	15	152
Shell	C	Ag 20 P	85	105	75	5
Shell	C	Ag 22½P	$2	$2¼	$2	34
Spar		Ap 20	480	$5⅛	$5½	
Spar		Ap 20 P	10	35		
Spar		Ap 22½	270	$3	$3	55
Spar		Ap 22½P	40	65	55	20
Spar		Ap 25 P	135	160	140	25
Spar		Ap 27½	45	70	35	193
Spar		Ap 27½P	$3	340	$5⅝	
Spar		Ap 30	5	30	25	362
Spar		Ap 30 P	$5¼	$5¾	$6	
Spar		Ap 32½	1	25	125	2
Spar		Ap 32½P	$7¾	$8⅛	$6⅝	
Spar		Jy 20	$5⅛	$5⅞		
Spar		Jy 20 P	20	45		
Spar		Jy 22½	$3½	$3¾	$3¾	229
Spar		Jy 22½P	80	105	80	2
Spar		Jy 25	205	$2¼	$2¼	299
Spar		Jy 25 P	185	210	180	20
Spar		Jy 27½	115	125	125	67
Spar		Jy 27½P	$3¼	360	$3¾	10
Spar		Jy 30 P	$5⅛	$5⅝		
Spar		Oc 20	$5⅞	$6¼		
Spar		Oc 20 P	45	70		
Spar		Oc 22½	420	$4½	$4¼	13
Spar		Oc 22½P	105	130	100	15
Spar		Oc 25	280	305	$2¾	25
Spar		Oc 25 P	$2	$2¼		
Spar		Oc 27½	175	$2	190	7
Spar		Oc 27½P	335	$3¾		
Stlco	A	Fb 17½	$6¾	$7¼	$9	1
Stlco	A	Fb 17½P	1	1		
Stlco	A	Fb 20	$4¾	$5⅛	$6	78
Stlco	A	Fb 20 P	1	5	15	71
Stlco	A	Fb 22½P	2	10	10	188
Stlco	A	Fb 25 P	35	85	25	76
Stlco	A	Fb 27½	5	25		
Stlco	A	Fb 27½P	235	285		
Stlco	A	My 17½	$6⅞	$7⅜	$6	
Stlco	A	My 17½P	1	10		
Stlco	A	My 20	490	$5⅜	$5½	579
Stlco	A	My 20 P	1	15	30	23
Stlco	A	My 22½P	5	20	45	92
Stlco	A	My 27½	35	60	65	46
Stlco	A	My 27½P	$2½	$3		
Stlco	A	Ag 20 P	1	20		
Stlco	A	Ag 22½	$3¼	340	395	98
Stlco	A	Ag 22½P	20	50	125	10
Stlco	A	Ag 25 P	115	165	100	20
Stlco	A	Ag 27½P	265	315		
Teck	B	Fb 10	$8¾	$9		
Teck	B	Fb 10 P	5	15		
Teck	B	Fb 12½	$6¼	$6½	$5⅛	7
Teck	B	Fb 12½P	5	20	70	100
Teck	B	Fb 15	$3¾	$4	485	2743
Teck	B	Fb 15 P	5	20	60	24
Teck	B	Fb 20 P	150	175		
Teck	B	My 10	$9	$9¼		
Teck	B	My 10 P	5	25		
Teck	B	My 12½	$6½	$6¾	$6¼	36
Teck	B	My 12½P	5	30		
Teck	B	My 15	430	455	$5⅝	1129
Teck	B	My 15 P	25	50		
Teck	B	My 20 P	230	255	190	10
Teck	B	Ag 12½	$6¾	$7	$6½	5
Teck	B	Ag 12½P	25	50		
Teck	B	Ag 15	$4¾	$5	$4½	71
Teck	B	Ag 15 P	50	75	75	53
Teck	B	Ag 17½	$3	$3¼	$4	123
Teck	B	Ag 17½P	140	165	145	32
Teck	B	Ag 20	$2	$2¼	175	269
Teck	B	Ag 20 P	280	305	230	1
TIX		Fb150	1	6	10	213
TIX		Fb150 P	$11¼	$11¾	$6⅞	
TIX		Mr150	25	40	60	194
TIX		Mr150 P	$11½	$12	$10⅛	
TIX		Ap135	$5⅝	$5¾		
TIX		Ap145 P	$7¼	$7¾	$6⅛	32
Total	P	Ap 17½P	1	20	10	45
Total	P	Ap 20	115	140	195	563
Total	P	Ap 22½	5	20	35	1030
Total	P	Ap 22½P	$2¾	$3¼	230	50
Total	P	Ap 25	1	10	70	15
Total	P	Ap 25 P	$5⅛	$5⅝	440	35
Total	P	Jy 25	25	50	80	10
Total	P	Jy 25 P	$5⅛	$5⅝		
Total	P	Oc 22½	110	135	$2	5
Total	P	Oc 22½P	$3¼	$3¾		
Total	P	Oc 25	55	80	180	17
Total	P	Oc 25 P	$5⅛	$5⅝		
TrAlt	A	Fb 22½	410	460		
TrAlt	A	Fb 22½P	1	5		
TrAlt	A	Fb 25	170	195	205	73
TrAlt	A	Fb 25 P	1	15	5	40
TrAlt	A	Fb 27½	1	25	20	70
TrAlt	A	Fb 27½P	75	100	125	10
TrAlt	A	Fb 30	5	10		
TrAlt	A	Fb 30 P	$3	$3½		
TrAlt	A	My 22½	415	465	465	
TrAlt	A	My 22½P	1	20		
TrAlt	A	My 25	180	205	205	16
TrAlt	A	My 25 P	15	40		
TrAlt	A	My 27½	15	40	30	106
TrAlt	A	My 27½P	95	120	105	5
TrAlt	A	My 30	1	15		
TrAlt	A	My 30 P	310	360		
TrAlt	A	Ag 25	$2	230	270	22
TrAlt	A	Ag 25 P	45	70		
TrAlt	A	Ag 27½	25	50	25	60
TrAlt	A	Ag 27½P	110	135	110	5
TrAlt	A	Ag 30	5	25	10	10
TrAlt	A	Ag 30 P	310	360		
TrC	PL	Fb 20	5	30	195	150
TrC	PL	Fb 22½	1	25	30	190
TrC	PL	Fb 22½P	335	360	260	15
TrC	PL	Fb 25	1	15	5	460
TrC	PL	Fb 25 P	$5⅞	$6⅛	430	4
TrC	PL	Fb 27½	1	5	5	245
TrC	PL	Fb 27½P	$8⅝	$8⅝	430	1
TrC	PL	Fb 30	1	5	1	420
TrC	PL	Fb 30 P	$10⅝	$11¼	$5⅝	
TrC	PL	My 17½	180	205		
TrC	PL	My 17½P	30	55		
TrC	PL	My 20	45	70	115	650
TrC	PL	My 25	1	25	25	694
TrC	PL	My 25 P	$6	$6¼	$5⅝	22
TrC	PL	My 27½	5	20	20	184
TrC	PL	My 27½P	$8⅝	$8⅞	$7⅝	87
TrC	PL	Ag 17½	$2	$2¼		
TrC	PL	Ag 17½P	55	80		
TrC	PL	Ag 20	80	105	130	358
TrC	PL	Ag 20 P	165	185	130	139
TrC	PL	Ag 22½	40	55	50	308
TrC	PL	Ag 22½P	370	395	215	55
TrC	PL	Ag 25	10	35	35	25
TrC	PL	Ag 25 P	$6⅛	$6⅜		
Trilon	A	Fb 20	$3	$3¼		
Trilon	A	Fb 20 P	10	35		
Trilon	A	Fb 21⅜	50	75	165	27
Trilon	A	Fb 21⅜P	85	115		
Trilon	A	Fb 23⅜	25	50	40	89
Trilon	A	Fb 23⅜P	180	220		
Trilon	A	My 20	$3½	$3¾	340	5
Trilon	A	My 20 P	40	65		
Trilon	A	My 22½	150	175	90	57
Trilon	A	My 22½P	100	125	105	45
Trilon	A	Ag 20	$3¾	$4		
Trilon	A	Ag 20 P	60	85		
Trilon	A	Ag 22½	$2	$2¼	190	15
Trilon	A	Ag 22½P	160	185		
T-D	Bk	Mr 20	370	390	360	
T-D	Bk	Mr 20 P	1	20		
T-D	Bk	Mr 22½	140	160	140	59
T-D	Bk	Mr 22½P	30	45	40	73
T-D	Bk	Mr 25 P	150	175	150	33
T-D	Bk	Mr 27½	5	10	25	10
T-D	Bk	Mr 27½P	$4	$4¼	385	
T-D	Bk	Jn 20	390	410	$3¼	5
T-D	Bk	Jn 20 P	5	20		
T-D	Bk	Jn 22½P	55	75	45	351
T-D	Bk	Jn 27½	5	25	30	10
T-D	Bk	Jn 27½P	$4	$4¼		
T-D	Bk	Sp 22½	215	235	180	20
T-D	Bk	Sp 22½P	75	95		
T-D	Bk	Sp 25	105	120	100	95
T-D	Bk	Sp 27½	35	50	60	6
T-D	Bk	Sp 27½P	$4	$4¼		

W X

Option		Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Wcoast		Mr 15	25	50	100	
Wcoast		Mr 17½	1	10	15	133
Wcoast		Mr 17½P	$2½	$3	70	11
Wcoast		Mr 20	5	5	10	117
Wcoast		Mr 20 P	$5	$5½	$2¼	13
Wcoast		Jn 15	50	75	$2¾	6
Wcoast		Jn 17½	10	25	50	307
Wcoast		Jn 17½P	260	310		
Wcoast		Jn 20	5	15		
Wcoast		Jn 20 P	$5	$5½	245	5
Wcoast		Sp 15	90	115		
Wcoast		Sp 15 P	85	120		
Wcoast		Sp 17½P	265	315		
Wcoast		Sp 20	10	30		
Wcoast		Sp 20 P	$5⅛	$5⅝		
Wlkr	R	Mr 27½	55	80	$3½	51
Wlkr	R	Mr 30	20	35	55	896
Wlkr	R	Mr 32½	1	20	15	2066
Wlkr	R	Mr 35	5	5	5	1448
Wlkr	R	Jn 35	5	20	40	470
Wlkr	R	Jn 35 P	$8	$8¾	485	40
Wlkr	R	Sp 27½P	180	205		
Wlkr	R	Sp 30 P	360	385	$2¾	32
Wlkr	R	Sp 32½	35	60	60	149
Wlkr	R	Sp 32½P	$5⅝	$6	310	5
Wlkr	R	Sp 35	15	40	65	221
Wlkr	R	Sp 35 P	$8	$8¾	485	37
WoodwardsAFb		6	165	190		
WoodwardsAFb		6 P		10		
WoodwardsAFb		7	65	90	55	8
WoodwardsAFb		7 P	1	25		
WoodwardsAFb		8	15	40		
WoodwardsAFb		8 P	45	70		
WoodwardsAMy		6	185	210		
WoodwardsAMy		6 P	5	30		
WoodwardsAMy		7	90	115	160	420
WoodwardsAMy		7 P	10	35		
WoodwardsAMy		8	40	65		
WoodwardsAMy		8 P	70	95		
WoodwardsAMy		9	10	35		
WoodwardsAMy		9 P	195	220		
WoodwardsAAg		6	205	230		
WoodwardsAAg		6 P	10	35		
WoodwardsAAg		7	115	140		
WoodwardsAAg		7 P	25	50		
WoodwardsAAg		8	65	90	80	15
WoodwardsAAg		8 P	85	110		
WoodwardsAAg		9	30	55		
WoodwardsAAg		9 P	205	230		
XXM		Fb135	$6	$7		
XXM		Fb135 P	50	100		
XXM		Fb140	$2¼	$3¼		
XXM		Fb140 P	80	180		
XXM		Fb145	20	70		
XXM		Fb145 P	$4¾	$5¼		
XXM		Mr140	$3¾	$4¼		
XXM		Mr140 P	140	240		

DIVIDENDES

Unicorp Canada Corp.: 10 cents l'action de classe A, non votante; 10 cents l'action de classe B. Payables le 28 févr., inscrits le 14 févr.

Oakwood Petroleums Ltd.: 47.5 cents l'action priv. A; payable le 1er mars, inscrits le 17 févr.

General Motor Corp.: $1.25 US l'action ord.; payable le 10 mars, inscrits le 13 févr.

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0.6576
Afrique franco	Franc CFA	0.003914
Allemagne-Ouest	Mark	0.5996
Antilles Angl.	Dollar	0.5351
Australie	Dollar	1.00015
Autriche	Schilling	0.08532
Bahamas	Dollar	1.4420
Belgique	Franc	0.02932
Danemark	Couronne	0.1628
Espagne	Peseta	0.009543
États-Unis	Dollar	1.4420
Finlande	Mark	0.2682
France	Franc	0.1957
Grèce	Drachme	0.009786
Hollande	Florin	0.5312
Hong Kong	Dollar	0.1849
Inde	Roupie	0.1181
Israël	Sheqels	0.9697
Italie	Lire	0.000883
Jamaïque	Dollar	0.2747
Japon	Yen	0.007516
Liban	Livre	0.08012
Mexique	Peso	0.003276
Norvège	Couronne	0.1928
Nouv.-Zélande	Dollar	0.7671
Portugal	Escudo	0.009243
Royaume-Uni	Sterling	2.0015
Suède	Couronne	0.1908
Suisse	Franc	0.7092
Vénézuela	Bolivar	0.08170

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Dividendes

AVIS est par les présentes donné que des dividendes sur les actions en circulation de cette Banque ont été déclarés payables pour le trimestre en cours, au siège social de la Banque et à ses succursales, à compter du 24 février 1986 aux actionnaires inscrits le 24 janvier 1986, comme suit:

1. Dividende n° 20 de $0.47 par action sur les actions privilégiées de premier rang, série A, de $1.88;
2. Dividende n° 11 de $0.3625 par action sur les actions privilégiées de premier rang, série B, de $1.45;
3. Dividende n° 7 de $1.669 par action sur les actions privilégiées de premier rang à taux variable, série C;
4. Dividende n° 7 de $1.667 U.S. par action sur les actions privilégiées de premier rang à taux variable, série D;
5. Dividende n° 17 de $0.6875 par action sur les actions privilégiées de deuxième rang, série A, de $2.75;
6. Dividende n° 394 de $0.50 par action sur les actions ordinaires.

Les détenteurs d'actions des classes susmentionnées, sauf celles dont il est question en 4. ci-dessus, peuvent choisir de recevoir leurs dividendes, plutôt qu'en espèces, sous forme d'actions ordinaires de la Banque conformément aux dispositions du Régime de dividendes et d'achat d'actions établi par la Banque.

AVIS est par les présentes aussi donné qu'une Dividende N° 6A de $0.084 U.S. par action sur les actions privilégiées de premier rang à taux variable, série D a été déclaré payable au siège social de la Banque et à ses succursales, à compter du 24 février 1986 aux actionnaires inscrits le 24 octobre 1985.

Par ordre du conseil d'administration

Le vice président et secrétaire

R.J. Moores

Montréal, le 8 janvier 1986

Vice président principal et Attaché auprès du Président du conseil

La Banque de Nouvelle-Écosse

Peter J.M. Nicholson

La Banque de Nouvelle-Écosse a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Peter J.M. Nicholson au poste de Vice-président principal et Attaché auprès du Président du conseil. Avant de se joindre à la Banque, M. Nicholson a acquis une solide expérience dans le domaine de l'enseignement et dans la fonction publique. Il a également occupé le poste de Vice-président de l'une des plus importantes entreprises de conditionnement et de commercialisation de poisson du Canada.

DESJARDINS DUCHARME DESJARDINS & BOURQUE, AVOCATS

Me André Gadbois, c.r., avocat-conseil

Les associés de Desjardins, Ducharme, Desjardins & Bourque sont heureux d'annoncer qu'à compter du 1er février 1986, Me André Gadbois, c.r., s'est joint à leur cabinet à titre d'avocat-conseil.

Me Gadbois a été pendant plusieurs années avocat en chef d'Hydro-Québec.

En plus de sa vaste expérience dans le droit des affaires en général, Me Gadbois apporte au cabinet Desjardins, Ducharme, Desjardins & Bourque son expertise reconnue dans les domaines du droit de l'énergie et du droit constitutionnel.

L'alternative abordable

Encore compatible

POUR AUSSI PEU QUE

$3999

Le Tandy 3000. L'ordinateur MS-DOS le plus puissant! Non seulement il passe les logiciels pour PC/AT d'IBM®, mais il passe aussi ceux pour PC, PC/XT et la plupart de ceux pour le Tandy 1000 ou 1200. Vous pouvez aussi y ajouter le matériel d'extension vendu pour l'équipement IBM. On peut utiliser 10 fentes d'extension. Tandy 3000 avec Xenix 5.0* devient multi-utilisateur. Ajoutez-y un écran couleur ou monochrome, et obtenez un puissant système à un prix qui défie toute concurrence. Le Tandy 3000, maintenant offert dans les Centres d'ordinateurs et chez les détaillants Radio Shack participants.

*Disponbile à compter du deuxième trimestre de 1986

Avec la nouvelle génération d'ordinateurs arrive la génération de copie et stockage de données d'un système à disque dur!

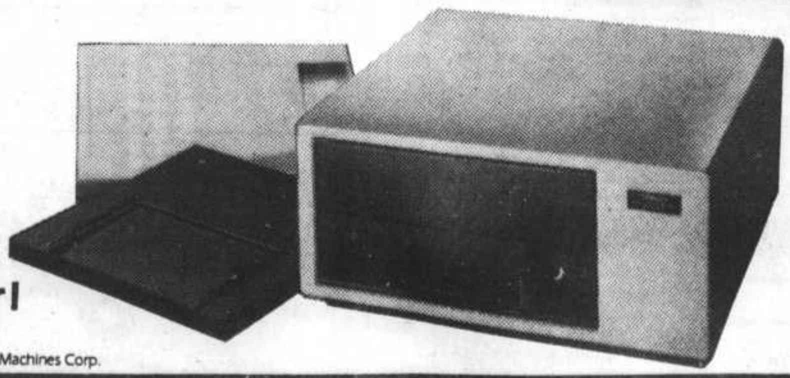

Nouveaul Système de cartouche à disque. Ce système à cartouche est idéal pour le stockage et l'usage en direct. C'est un système de 10 M-octets qui allie la flexibilité du disque souple à la rapidité du disque dur. Seulement $3195.

Pour encore plus de possibilité de copie, le TCS-100 stocke plus de 40 M-octets sur une cartouche std 1/4". Vite et sûr. Seulement $2999.

IBM est une marque déposée d'International Business Machines Corp.

TANDY/Radio Shack®

DIVISION, ÉLECTRONIQUES TANDY LIMITÉE

CENTRES D'ORDINATEURS RADIO SHACK:
Montréal 1255 rue Guy, 931-4494 • 2001 rue University, 849-2031 **St-Laurent** 8092 Voie de service sud, 337-2741 • Rive Sud Centre d'achats Greenfield Park 465-0441 **Laval** 1970 boul. St. Martin, 687-4454

Magasins Radio Shack 'Plus' Centre d'ordinateurs:
Sherbrooke 562-3677 **Trois-Rivières** 379-3036

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ Ameublement

MEUBLES À VENDRE, cause maladie. Mobilier de salon, miroir et chandelier à 3 tiges, en fer forgé. — 276-7643. 08-02-86

DÉMÉNAGE, vends tout, meubles Château d'Aujourd'hui, oeuvres d'art. Acheteurs sérieux sur rendez-vous seulement. — 341-6259. 10-02-86

À BAS PRIX: 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 675$. 721-7769. Ameublement Beaubien, 1805 Beaubien Est. 08-02-86

■ Animaux

DRESSAGE, ÉDUCATION, garde, défense, chiens de toutes races. Évaluation et consultation à domicile. Spécialiste; location de chiens. Achat et vente, de toutes races. — 270-1367 14-02-86

AKITA femelle, 5 mois, propre, bonne gardienne, vente cause allergie, 200$ ferme: 445-2421. 10-02-86

PERROQUET AMAZONE à front bleu, 2 ans, avec accessoires. Prix 400$, discutable. — 437-1478. 08-02-86

ATTENTION, LOCATION: Vous avez des problèmes avec votre chien, appelez au 523-0547 pour obéissance, protection, attaque. Venez nous voir, nous avons des prix à vous couper le souffle. Vente de toutes races de chiots et chiens. 11-02-86

■ Antiquités

CAUSEUSE, avec 2 fauteuils, pattes de lion. Plus de 125 ans. 3 tables de salon, en marbre. Base en laiton. — 588-4925. 10-02-86

Vaisselier encoignure à 2 corps en pin, décapé, très bon état, 1 200$. Après 18:30 h. 747-5640. 10-02-86

GIRANDOLES bronze et cristal, style Louis XVI, 2,500$ à discuter. — 641-3983. 10-02-86

SECRÉTAIRE en chêne, roll-top 45 po. × 27 po., excellente condition. $600.00 761-1651. 08-02-86

ANTIQUITÉS de toutes sortes. "La Clef du Temps". 1336 rue Girouard, Marieville, tél.: 460-3011. 08-02-86

SET DE CHAMBRE de style antique, en chêne. 381-3621. 08-02-86

■ App. à partager

ENSEIGNANTE, cherche autre professionnelle, pour partager grand logement, près métro Jean-Talon. 260$. — 274-3232. 08-02-86

■ App/logements

Rue Willowdale près U. de M., grand 4½, 1er avril, 445$. — 343-7583 — 738-8814. 08-02-86

COURT TERME, meublés, superbes apps. et maisons, tout inclus, 3 à 12 mois. Troc-Vacances — 288-4194. J.N.O.

ANJOU près Jarry, 3½ libre, 325-5190, 353-3139. 07-02-86

OUTREMONT, 6½, libre 1er mars, non-chauffé. 500$ — 934-1229, 277-3174. 12-02-86

OUTREMONT, rue Bloomfield, près Lajoie, grand 7 pièces, 700$/mois. Libre 1er février, 523-8332, 285-8991 10-02-86

CARRÉ ST-LOUIS, 600$ par mois. Téléphonez entre 17h et 19h: 523-7189 10-02-86

MONT-ROYAL O., (223) luxueux 4½, 5½, disponible, non-chauffé, tout neuf, 845-0783. 10-02-86

PLATEAU MONT-ROYAL, rue Brébeuf, 3 pièces, chauffage électrique. 295$. — 488-2961, 525-9843, après 5h. 10-02-86

ROSEMONT, près Boul. l'Assomption, rez-de-chaussée, 7½, très propre, 2 c.c., garage, terrain paysager, électricité, chauffé, entièrement meublé. Bail 7 mois et plus. Caution de garantie exigée. Libre 1er mars. — 252-9118 après 16h. 13-02-86

FABRE près Parc Lafontaine, superbe 5½, rénové, ensoleillé, calme, planchers bois franc, stationnement. Faut voir, 575$. Libre immédiatement. — 522-3865. 10-02-86

■ Argent demandé

Besoin de 10 000$, 3 ans à 12½%, donnons nettoyeur en garanti. — 725-2464. 11-02-86

■ Artisanat

MÉTIERS À TISSER «LECLERC», vaste choix de belles laines, pour tissage et tricot, très bas prix, 935-2900. 07-02-86

■ Associés demandés

ASSOCIÉS DEMANDÉS pour commerce-bar, Centre-Ville Montréal. — 845-1712. Demandez gérant. 12-02-86

Conditionnement physique sans effort, anti-stress, anti-vieillissement. — 383-6592. 12-02-86

■ Astrologie

BEAU LA MAGNIFIQUE. Voyant, Tarot, lignes de la main. 932-8224. 08-02-86

LIGNES DE LA MAIN, tarot, médium. Cours d'hypnose et magnétisme, débutant: 20 janvier. — 325-2548. 10-02-86

■ Automobiles

LASER 84, noire, 5 vitesses, bien équipée, 47,000 km., 3 ans garantie, pneus Pirelli neufs. Mario Après 18h: 353-0252. 10-02-86

CORVETTE 84, rouge, aucune offre raisonnable refusée. — 687-7758. 07-02-86

CHRYSLER CORDOBA 81, 2 portes, V-8, 318, 48,000 mi., sièges baquets, automatique, servos, vitres électriques, AM/FM cassette, équalizer, 4 300$, 632-4588. 07-02-86

VOLVO 244 GLTA turbo, 1983, toute équipée, 90,000 km, 1 propriétaire. Jour: 879-2517, soir: 659-3762. 08-02-86

■ Automobiles

LINCOLN SIGNATURE 83, toute équipée, 63,000 km, Jour: 682-3322, soir: 681-5539. 10-02-86

HONDA ACCORD 79, 4 cylindres, 5 vitesses, bonne condition, 2 500$. 483-3252. 10-02-86

T-BIRD 1977, comme neuve, mécanique A-1, toute équipée. Après 17h: 471-5382. 10-02-86

HONDA CIVIC WAGON 1984, 53,000 km., 6 500$. Après 18h: 653-7156 07-02-86

FIREBIRD 85, 17,000 km, 5 vitesses, charcoal noir, même équipement que spécial édition. — 643-1892. 10-02-86

CORVETTE convertible 1964, 327, 300 C.V., refait à neuf. — 1-258-3089. 10-02-86

ESCORT GT 1985, 30,000 km, très propre, balance de garantie. — 478-1137 10-02-86

JETTA 84, diésel, 5 vitesses, 70,000 km, 8 000$. Jacques jour: 879-7976. 08-02-86

DODGE ASPEN 1980, mécanique A-1, moteur 6 cylindres, 78,000 km, 2 500$. Après 18h: 321-8656. 10-02-86

FIERO SE 84, toute équipée, extérieure noire, intérieur beige, 25,000 km, 626-9522. 10-02-86

PLYMOUTH VOLARE 1978, 6 cylindres, peinture neuve, 1 500$. Demandez Pierre: 354-2678, Michel 354-1397. 10-02-86

MERCEDES 1981, 240D diésel, 4 vitesses, A-1, 180,000 km, 13 000$. — 276-0457 — 273-6851. 13-02-86

BMW 1981, 733, manuelle, 80,000 km, contactez R. Lussier le jour: 522-2232, soir: 668-7055. 10-02-86

NISSAN 200 SX 1985, 55,000 km, toute équitée, propre, prix à discuter, 651-0407. 10-02-86.

CHEVROLET Cavalier Sedan 85, noire, 4 portes, 5 vitesses, 6,000 km, 8 000$ discutable, 625-1492, 668-3371. 10-02-86

PARTICULIER vend RENAULT 5 GTL 1985, 17 000 km, 9 mois d'utilisation, condition impeccable, encore sous garantie, vend cause voyage. Prix plus que raisonnable, Marcel 521-5131. 10-02-86

CHRYSLER NEW YORKER AFF 85, 2.2 turbo, toute équipée, 18 000$. — 445-0030, après 18h. 10-02-86

RABBIT 79 diesel, bonne condition, MERCEDES 76 modèle 300 diésel, toute équipée, 1-755-1159. 10-02-86

NISSAN 300 ZX GL 2+2 1984, 5 vitesses, toute équipée, mécanique A-1. Particulier, soir, 672-9310. 10-02-86

CHRYSLER NEW YORKER 1984, extérieur gris-bleu, toute équipée, comme neuve. — 622-1204. 10-02-86

HONDA CIVIC 82, automatique, propre, AM-FM cassette, Pirelli hiver, 3 500$. Après 18h, 351-1059. 07-02-86

CADILLAC SEVILLE 1985, 19,000 km, 1-587-2866. 10-02-86

LINCOLN CONTINENTAL MARK V PUCCI; 1978, excellente condition, 4 150$. 1-258-3822. 07-02-86

RENAULT ENCORE 1984, 32 000 km, AM/FM, toit ouvrant, 389-2141. 06-02-86

HONDA CIVIC 1982, 33,000 milles, transmission manuelle, parfaite condition, 3 900$ — 525-2200. 07-02-86

JAGUAR VANDEM PLAS, 1984, gris charbon, conduite d'affaire, sous garantie. 47,000 km. — 482-5922, 331-4411, 1-819-326-3197. 21-02-86

CAPRI GS 85, 24,000 km «cuise controls volant ajustable, garantie prolongée. — 324-5834. 07-02-86

RABBIT 1978, 2 portes, 4 vitesses, 147,000 km, bon état, AM-FM stéréo cassette, 1 900$ — 658-9721. 10-02-86

FORD LTD, parfaite condition, mécanique A-1. — 663-5147. 07-02-86

HONDA CIVIC 1979, excellente condition. 1 500$. André au 747-5841. 10-02-86

RENAULT 5 GTL, juin 84, rouge, très propre, radio AM/FM Stéréo Blaupunkt, 35,000 km, 4 900$. 1-514-226-3759. 10-02-86

CHRYSLER LASER 1984, manuelle, 5 vitesses, 50,000 km. Jour: 588-4884, soir: 585-4886. 07-02-86

RENAULT 5 GTL sport 1984, noire, 39,000 km, 4 400$ — 327-5733. 10-02-86

BUICK REGAL 81, parfait état, bleue 2 tons, pneus Pirelli. — 488-4602. 07-02-86

À ST-EUSTACHE, choix de 200 camions usagés, remis à neuf, bon prix. Garage Belisle. 627-2324. 13-02-86

■ Bureaux à louer

BUREAU DISPONIBLE

À l'intérieur d'un cabinet de gestion, tout près du Barreau du Québec, tout compris, à un prix raisonnable. Bâtisse moderne, service de secrétariat.

(514) 875-6400

10-02-86

■ Bureaux à louer

ST-DENIS face Hôpital St-Luc, site extraordinaire pour professionnel. Libre, 20 x 10 et plus. — 845-1942. 10-02-86

STE-ROSE, immeuble neuf, chauffés, éclairés, déneigement inclus. M. Roberge 622-7523. 12-02-86

BUREAU MEUBLÉ À LOUER. Heure - Jour - Semaine. 10$ et plus. Copies .04¢-05¢, travaux de secrétariat, tél. + télex + courrier 100$/mois, lun.-ven. 8h-20, sam-dim. 10h-17h. Promotions M.S. 335-9273. 07-02-86

ESPACE DE BUREAU, construction nouvelle, 1,000 pi.car., rue Berri-Lagauchetière. Idéal pour professionnel. 273-2342, soir: 697-4647. 08-02-86

ST-MARC coin Maisonneuve, environ 1,000 pi., idéal pour professionnel ou agence. — 651-0121. 07-02-86

■ Bureaux à louer

À l'angle de Notre-Dame, 3 espaces prestigieux à prix intéressant, dans un décor de rêve. Colonnes de bois géantes, murs de brique, salle d'assemblée, fenêtres Charles Dicken etc. Dans les Galeries Place d'Armes. — 849-9646. 07-02-86

VOISIN DES GALERIES D'ANJOU, espaces à bureau de 1,533 p.c., à sous-louer à moitié prix. (418) 872-5320. 20-02-86

BEAUBIEN-ST-HUBERT, 250 à 4,000 pi. carrés, rez-de-chaussée ou étage. — 270-6141. 22-02-86.

CARRÉ ST-LOUIS, métro Sherbrooke, disponibles 175 à 3 500 p.c., loyers raisonnables, 327-5600. 12-02-86

BOUL. DES LAURENTIDES, 1070, 3 bureaux, réception, stationnement, 2e étage, neuf, 669-8777. 08-02-86

■ Chalets à louer

MONT ORFORD, grande maison originale, 5 min. centres de ski, tout confort, vue panoramique, semaine/week-end. 849-0956. 07-02-86

MONT-TREMBLANT, chalet moderne, 4 c.c., 2 salles de bain, foyer, près du Mont. Dimanche à vendredi, 400$ à 600$/semaine. 613-235-3506, 613-748-3185. 20-02-86

MONT STE-ANNE, Québec, très luxueux, foyer, cuisine entièrement équipée. Pouvant loger 8 personnes. 28 fév. au 8 mars. — 728-2892. 10-02-86

■ Chambres à louer

BROSSARD, MOTEL TRANS-QUÉBEC, chambres 1 et 2 lits, Apt. du Fleuve, 1½, 2½ meublés: 671-6754. 10-02-86

■ Chambres et Pension

CHAMBRE ET PENSION personnes âgées autonomes avec services, médecin etc. — 689-5667. 20-02-86

■ Commerces à louer

MAGASIN À LOUER situé Jean-Talon Est, près Pie IX. 1,000 pi.car., construction neuve. — 691-4750. 11-02-86

■ Commerces à vendre

BONNE OPPORTUNITÉ pour quelqu'un désirant faire carrière dans la vente au détail, revenu net 80 000$ et plus. Vente de tissus à la verge, laine, artisanat, cartes, cadeaux, papeterie, jouets, etc... Renseignement: M. Goudreau 727-4592. 10-02-86

RIVE-SUD, ferraillerie d'automobile comprenant bâtisses, équipements, inventaire. Sur 18 arpents terrain plus bungalow moderne. Beaucoup de possibilité. Imm. Paul Reid, Richard Charlebois, 691-8880. 10-02-86

BOUTIQUE, salle de bain, décoration, cadeaux. Bon potentiel. — (514) 263-1636. 07-02-86

RESTAURANT PIZZERIA, cuisine italienne et canadienne 721-1903 après 14h ou 585-2465. 07-02-86

BOUTIQUE DE CHAUSSURES, cause départ, centre prestigieux du CENTRE-VILLE. 875-6473. 07-02-86

FOND DE COMMERCE, 68 places, restauration rapide, plus crème glacée, dans Centre d'Achats, Rive-Sud. Bon chiffre d'affaires. Vente comptant seulement. 658-1882, après 19h. 07-02-86

DIRECTEMENT du propriétaire, à Rimouski, motel 25 unités. Prix 245 000$. 418-723-8585. 07-02-86

ATELIER boutique de céramique, moules, prix à discuter. 387-7513, après 13h: 665-1383. 08-02-86

Épicerie licenciée, club-vidéo, inclus, très grand entrepôt et grand terrain tenant sur Lac Rémy. Maison 9 pièces adjacente au commerce. 819-687-2755. 10-02-86

CARAÏBES, intéressante opportunité, en réfrigération. Bon chiffre d'affaires. Contactez: 585-2163. 13-02-86

TAVERNE À LACHINE, 140 places. Cuisine opérée par propriétaire. Ventes annuelles: 220 000$. Comptant 50 000$. Après 17h. 366-2757. 08-02-86

■ Condominiums à louer

MONT STE-ANNE, condo de luxe, 3 chambres, 14 février au 21 février, prix 1 000. — 585-3071. 13-02-86

P.A.T. condos neufs, très luxueux, occupation immédiate ou plus tard, 4½ - 5½, insonorisés, planchers béton, stationnement avec prise électrique, armoires en chênes, grande remise intérieure, cabanon intérieur pour bicyclettes. S'adresser à 800 Tricentenaire 642-6484 ou 642-3194. 08-02-86

■ Condominiums à vendre

VIEUX-MONTRÉAL, «Cour LeRoyer», luxueux condo, 4 pièces, 11 000 pi. car., décoration professionnel, foyer, ensoleillé, vue sur cour centrale, stationnement intérieur disponible, à voir absolument. Directement du propriétaire, 95 000$. Jour: 695-1562, soir: 849-8540. 14-02-86

BROSSARD, condo de luxe avec foyer, grand 5½ sur 2 étages, près services. — 462-1422. 07-02-86

À 1 minute Place Dupuis, métro: condo 6½, entrée laveuse, sécheuse. À louer 600$/mois, ou vendre 59 900$. Gaétan Roy 386-2261 crtr. 07-02-86

PLATEAU MONT-ROYAL, visite libre samedi 8, dimanche 9, de 13h à 18h. 3932 Parc Lafontaine. Luxueux condo 10½ pièces, 4 c.c., 125 000$ — 525-1469 par propriétaire. 10-02-86

REPENTIGNY, à vendre ou échanger, 5 pièces, meublé, bord de l'eau, superbe vue, beaucoup d'extra, 110 000$, 582-1607. 07-02-86

DISPONIBLE immédiatement, 2ème et 3ème étage d'un triplex, refait à neuf, Hutchison, près de Laurier, 100 000$ et 120 000$, 276-6953. 10-02-86

CANDIAC Place Mercier, 12 condos neufs, acier et béton, 4½, 49 900$ mezzanine 79 900$ — 632-4441 — 659-0413. 10-02-86

CONDOS, VILLERAY, loft, 68 000$, 5½, neufs, de luxe, foyer, 2 c.c., s. à dîner, cuisine, design spécial, stationnement Christ.-Colomb, 5 min. du métro. 331-7739, 331-5291. 15-02-86

■ Cours

COURS D'ANGLAIS, tous niveaux, conversation et écrit. 271-8384, lundi, mardi, mercredi, avant 11h. A.M. 11-02-86

■ Curriculum vitae

CURRICULUM français et anglais. Service rapide. Prix exceptionnel. 287-1926. 10-02-86

■ Déménagements

DISPONIBLE en tout temps, déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

■ Déménagements

PETIT ET GROS déménagements. Urgence acceptée. Estimation gratuite. — 523-5513. 10-02-86

DEMANDEZ-LUI n'importe quoi ou presque... c'est le meilleur déménagement en ville. Estimation gratuite. Fournissons boîtes. Georges, 766-5314. 10-02-86

NORMAND DÉMÉNAGEMENT, tous genres, à prix spécial, assurances comprises. 7:30h. à 22:30h., 374-6625. 07-03-86

GILLES JODOIN TRANSPORT INC., déménagements de tous genres, assurance. — 253-4374. 24-02-86

A A A AUBAINE 35$ l'heure. Boîte 16 à 24 pi., assurance. Minimum 3h. local et longue distance. 721-4951. 08-02-86

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

DÉMÉNAGEMENTS, local, longue distance, assurances, entreposage, estimation gratuite. 525-2092. 22-02-86

■ Divers

CAMÉRA MINOLTA X 700, Zoom Vivitar 35-70mm... Très bons prix, garantie. 523-9000. 10-02-86

JE VOUDRAIS remercier pour leur honnêteté 2 constables patrouillant dans le secteur ouest de Pierrefonds qui ont bien voulus prendre le 5$ que je leur ai donné pour le remettre comme don pour la paralysie CÉRÉBRALE. 10-02-86

Manteau vison noir, de grande taille, presque neuf, cause décès: 849-1858 ou 524-5289. 08-02-86

AIR CONDITIONNÉ 6000 B.T.U. Goldspot, 4 mois d'usure, vaut 349$ avec facture à l'appui, demande 130$ ferme cause départ. ARMOIRE DE MÉTAL tout usage, très propre, brun-beige, vaut 100$, demande 45$. BIBLIOTHÈQUE tout usage, payée 125$, demande 90$. ENSEMBLE de concierge, idéal pour débuter dans la conciergerie. Prix à discuter 683-6072 laissez message entre 10h et 16h, sinon, 683-1322. 10-02-86

ORGUE BONTEMPI, parfaite condition, servi quelques mois, 1 000$ — 325-7666. 10-02-86

Plusieurs articles laissés à des prix sacrifices. Cause: décès — 325-4441. 10-02-86

LITS DE BRONZAGES RÉSIDENTIELS neufs, à partir de 535$. BRONZE PLUS ENR., 653-6832 Michel. 11-02-86

BUT SÉRIEUX SEULEMENT. Vous cherchez quelqu'un distingué(e) et cultivé(e) de même niveau que vous. La Vie à Deux, 287-9759 — 288-4727; Laval: 661-5210. 17-02-86

■ Entretien, rénovations

SERVICE DE RÉNOVATION: complète, extérieur et intérieur, estimation gratuite. Renobec A.Z. 761-4940. 28-02-86

COUVERTURE APPALACHES, estimation gratuite. 722-6038. 24-02-86

■ Équipement de bureau

GRAND BUREAU MODERNE, 1 bibliothèque, 1 fauteuil Cobra. Très bons prix. — 523-9000. 10-02-86

DACTYLO, vente, location, IBM, etc... 274-8462, 274-5121. 08-02-86

■ Équipements de commerce

BOUTIQUE DE LAINE à tricoter, Achetez vos laines en vrac, pelotonnez vous-même, c'est attrayant. Nos petites pelotonneuses Liesona vous le permettront. 50$ chacune. 733-2069. 07-02-86

■ Espaces commerciaux à louer

CLINIQUE MÉDICALE avec pharmacie à louer, de 3,500 pi.car., sur premier plancher, avec extension au 2ième étage, jusqu'à 10,000 pi.car., 1290 Chemin Chambly, coin Briggs, à Longueuil. Informations, à discuter en personne, avec M. Fragiskos, au 1300 Chemin Chambly. Pour rendez-vous: appelez: 677-3203. 13-02-86

Secteur Villeray, idéal pour professionnel, 1 200 p.c., prêt à faire les travaux nécessaires, libre immédiatement, 900$ par mois. — 273-7058. 11-02-86

LOCAL D'ESTHÉTIQUE à louer. Situé dans Centre d'Achats, de 40 magasins. Ville St-Laurent. 273-3615. 08-02-86

MAGASIN À SOUS-LOUER, centre-ville, 450 pi.car., 558$ — 875-7256. 12-02-86

VIEUX-MONTRÉAL, près Place d'Armes, 800 pi.car., chauffé, climatisé, gicleur. 849-8601. 14-02-86

PRIX AVANTAGEUX. Ville de Charlemagne, locaux chauffés, espace de stationnement, idéal pour professionnel ou commerce. — 526-3328.

REZ-DE-CHAUSSÉE 16,000 pi. avec au moins 2,000 pi.car., bureau. Expédition au niveau camion et au niveau de plancher. Gicleurs, chauffé, plafonds élevés. 550 volts. 768-6641. 07-02-86

■ Espaces commerciaux demandés

ACHETONS DES CENTRES commerciaux, avec revenus. Tél.: 744-5975 ou 682-6111. 07-02-86

■ Fourrures

ACHÈTERAIS veste et manteau vison. Payons comptant: 844-5864. 13-02-86

LIQUIDATION, manufacture de FOURRURE, 845-9533. 27-02-86

■ Gardiennes

GARDIENNE, aide-familiale IMMÉDIATEMENT pour garçon de 3 ans. Non-fumeuse. Écrire à: 301, Karen Dr. Holts Summit, MO 65043, U.S.A. 08-02-86

■ Hébergement

RÉSIDENCE DU CONFORT. 1½ disponible 1er mai-1er juin, cuisinière, réfrigérateur, chauffage, électricité compris, garde-malade sur place. 324-1814. 08-02-86

■ Hypothèques

FINANCEMENT, 1ère et 2ème hypothèque, prêt de rénovation, prêt personnel par notaire ou autres, acceptation en 48 heures. — 284-0363. 07-02-86

■ Livres

ACHETONS — VENDONS, livres et disques de tous genres. Kebuk. — 845-8414 — 842-6971. 07-02-86

■ Instruments de musique

VIOLONS FRANÇAIS À VENDRE ou à échanger contre saxophone, violoncelle ou piano. 1-759-1518. 10-02-86

■ Instruments de musique

ORGUE KIMBALL, excellent état, 25 pédales. Valeur 7 000$, pour 3 600$, ou meilleure offre. — 659-2818. 10-02-86

■ Maison de campagne à vendre

STE-AGATHE, maison centenaire rénovée, 3 c.c., 2 s.b., terrain 289 000 pi. car., foyer, garage 12X16, piscine hors terre, plantation pin, site magnifique, sans intermédiaire, 1-819-326-1631. 07-02-86

■ Matériaux de construction

Armoires de cuisine modulaires, prix grossiste, peinture Benjamin Moore, prix d'escompte. 933-5759. 13-02-86

■ Objets d'art

6 TABLEAUX, 2 Ayotte, 1 De Lail, 1 Soukilias, 2 Pheiffer. Valeur approx. 25 000$, sacrifierais 15 000$. 1 tableau Ayotte (Lillas), chef-d'oeuvre de Léo Ayotte, 20 000$. 523-1112. 10-02-86

■ Oeuvres d'art

À VENDRE Léo Ayotte 1975, répertorié, Y. Boulanger, N. de Grâce, V. Lapierre, R. Simpkins, B. Côté: 254-9759. 07-02-86

■ Offres d'emplois

D.E.P.A.R.T. — Démarche écologique; pour créer son propre emploi. Domaine assainissement de l'eau, récupération et recyclage, énergie douce, léger investissement requis. Possibilité de subvention fédérale ou provinciale. Âge: 16 à 30 ans — 383-8787. 07-02-86

RÉCEPTIONNISTE, SECRÉTAIRE, bilingue, pour Compagnie dans l'importation de mobilier et luminaire italien et autres. Situé à Longueuil. Expérience requise. Connaissancee sténo, un atout. Pour rendez-vous: Mme Nadeau. — 651-9133. 07-02-86

COMPAGNIE EN PLEINE expension, est à la recherche de représentants, ambitieux, bilingues et doivent posséder une automobile. Expérience dans les systèmes de chauffage est un atout. Joignez-vous à une équipe de professionnels. Nous vous offrons salaire au-dessus de la moyenne, et commission élevée. Bonus à chaque semaine. Rendez-vous seulement. 353-7115. 10-02-86

3 représentants, avec auto, pour service après vente. Compagnie établie depuis 1932, de 300$ à 500$, par semaine. Inf.: 681-6707. 10-02-86

■ Offres de services

FEMME IRAIS faire du ménage. Honnête, méticuleuse. — 725-2549. 07-02-86

NORMAND DÉMOLITION, pour hangards et petites maisons, à prix spécial. 7:30h à 22:30h. 374-6625. 07-03-86

CBF-FM radio 100,7, jeudi 6 février 11:30 h. ou dimanche 9 février à 10 heures. Aimeriez-vous un concert pareil, pour votre soirée, conférence, party, etc... 481-9133 Davis Joachim. Professeur de guitare classique. 10-02-86

HOMME FERAIT PEINTURE ou lavage. Murs et plafonds. 7$/heure. 521-6388 12-02-86

TRADUCTION, rédaction, traitement de texte sur Micom 3003; graphisme, système haute résolution (3D), 273-3255. 07-02-86

CANADA INC. 124025. Tous travaux: spécialité gyproc, sablage planchers, peinture. 598-7438. 28-02-86

VIDÉO. Garder un souvenir vivant de: mariage, anniversaire, promotion industrielle. Jean-Guy Croteau 434-1814. 07-02-86

JOINTS — Gyproc — Plâtre — Menuiserie — Peinture — Sous-sol. H.R. Entr. généraux. — 352-6396. 08-02-86

TRAITEMENT DE TEXTES, graphisme sur ordinateur. Documents divers. C.V. révision, traduction, rédaction. Ramtexte, 598-9214. 24-02-86

NORMAND: PLÂTRE et peinture, pour appartement, 40$, et maison. Je fais aussi des déménagements à prix spécial. — 374-6625. 12-02-86

ABSOLUMENT MEILLEURE QUALITÉ. Peinture, plâtre. Travail garanti. Estimation gratuite. Yves Shefner. — 738-1013. 07-02-86

SPÉCIAL, sablage 50$/pièce, travail garanti, Réal Daoust enr. — 522-8536. 19-02-86

RÉNOVATIONS GÉNÉRALES, finitions tous genres, bons prix. Assurances et permis. 661-5138 — 525-6294. 13-02-86

■ On demande

CHERCHE BERGER Allemand à donner, 9 à 10 mois, mâle. Peut être dresser par moi-même. 683-6072 laissez message entre 10h et 16h sinon, 683-1322. 10-02-86

ACHAT AU COMPTANT meubles usagés, antiquités, réfrigérateur, cuisinière, ménage au complet. VGC Inc. — 735-4286. 20-02-86

ACHETONS vos livres et disques pour argent comptant. Colisée du livre, 1700 rue Berri, 845-0222. 15-02-86

■ Ordinateurs

MICROCOM 64K, écran, 2 lecteurs, imprimante + extra, compatible Apple II, 627-2466. 10-02-86

IBM PC, (neuf) 2 drives, carte, graph, écran IBM mono, Imprimante EPSON LX 80, plusieurs logiciels, 4 200$, 526-5700 soir. 10-02-86

GRANDE VARIÉTÉS de logiciel à vendre, Apple et Apple Compatible (Compt. T.T., jeux, etc.) 7$ chacun, après 16h: 255-0116. 08-02-86

■ Offres d'emplois

LE DEVOIR

TÉLÉPHONISTES DEMANDÉS(ES)

Temps plein ou temps partiel

Disponibilité: Lundi au jeudi, de 9h. à 21h. Vendredi, de 9h. à 14h30.

Exigences: Facilité d'expression Bonne diction.

Salaire plus commission

***Communiquez avec* M. Allaire au:**

884-7531

Entre 9h. et 21h.

14-02-86

■ Ordinateurs

Marchands et consultants: achetez directement au prix du gros des produits tels: IBM, Epsom, Sanyo, Amdek, Seagate et plus de 70 autres. Pour informations, communiquez avec Denis Barré au 671-8060. 13-02-86

PC-XT, IBM compatible, tout équipé, 640K, 1 592$ Location, service. — 747-2621 — 747-3327. 10-02-86

PC-XT COMPATIBLES; Téléphonez pour nos bons prix. Réparons tous les micro-ordinateurs. Syncotech Systèmes Inc., 6997, Av. Victoria, Montréal. Lun.-ven. 9h à 18h. — 341-7801. 10-02-86

■ Propriétés commerciales à vendre

NOTRE-DAME EST, 7035, 1,600 pi.car. Stationnement clôturé 12 pi. Idéal pour petit contracteur ou bureau de professionnel. 85 000$ — 255-1575. 08-02-86

MÉTRO LIONEL-GROULX, semi-commerciale, bien située, avec deux résidences. — 739-3451. 13-02-86

■ Proposition d'affaires

RECHERCHE plusieurs contracteurs, petites et moyennes quantités. Travail à l'année. Marc 445-7114 de 9:00 h à 13:00 h. 07-02-86

RECHERCHE ASSOCIÉ pour bar-salon, avec permis restauration, grand Centre d'Achats Mtl, — 931-0663, après 7h. 07-02-86

■ Propriétés à revenus à vendre

P.A.T., RUE NOTRE-DAME, bâtisse semi-commerciale, sous-sol, garage double, espace spacieux. Idéal: bureau, galerie, ou boutique (mode, fourrures, décoration) Plus logement, 7 pièces. 135 000$ — 642-4853. 10-02-86

CINQPLEX, avez rez-de-chaussée libre à l'acheteur. Magnifique appartement, 1,800 pi.car., avec 4 chambres, sous-sol 8 pi. planchers d'érable, boiseries chêne, autres logements, 2 × 4½, 2 × 5½, à 2 pas métro Joliette, 235 000$. Inf.: Francine Laberge, 585-9500, 585-9630. RE/MAX UNIS Crtc. 07-02-86

■ Propriétés à louer

MAISON RÉNOVÉE, 3 étages, foyer, piscine extérieure, coin DROLET-ROY. 875$/mois. 844-2298 entre 16hres et 18hres. 08-02-86

■ Propriétés à vendre

DUVERNAY, bungalow 4 chambres sous-sol fini, garage, terrain 75 × 75, pompe chaleur, climatisé, 1er juillet, 70 000$. Roberto jour: 277-5672 soir: 667-2899. 10-02-86

ST-BASILE: Prestigieux cottage centre ville, 9 pièces, garage, grand terrain $135,000. MURIELLE PLOUFFE 464-3476/467-1211. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 10-02-86

Maison de ville au bord d'un lac, terrasse 15 × 21, foyer, garage, 3 c.c., s/s fini, 15 min. centre-ville. Faut voir: 659-0496. Pas d'agent. Parc-tennis-centre sportif. 10-02-86

LACHENAIE, ½ mille de Terrebonne. Bungalow 5½, sous-sol fini, professionnel, 2 salles bains, 52 500$. Pas d'agent. — 471-1775 après 15h. 10-02-86

LOUISEVILLE, fini hiver, toit cathédrale, intérieur pin, foyer pierre, tapis mur à mur, 5½, sous-sol, piscine creusée chauffé, 16 × 32, près Lac St-Pierre. — 1 (819) 228-2064. 10-02-86

V.M.R., cottage, semi-détaché, 4 chambres, garage, pas d'agent. Après 18H: 739-2640. 10-02-86

BROSSARD, secteur B, bungalow très propre, près de tous services. Pas d'agent 678-9916. 10-02-86

CHAMBLY, bungalow, 4 chambres à coucher. — 658-6097. 10-02-86

MAPLE GROVE, superbe résidence de pierre sur le bord du Lac St-Louis, terrain 44,000 p.c. Richard Charlebois 691-8880 Imm. Paul Reid. 10-02-86

VERCHERES. Bungalow 73 dans croissant, pierre et brique, terrain 8,551 p.c., garage, 3 chambres, électrique, piscine, clôture, foyer. Directement du propriétaire. — 583-6660 10-02-86

VIEUX-MONTRÉAL, maison de ville, 3 chambres, solarium, cheminée, terrasse et stationnement. Oasis de tranquillité. Luc Desrosiers, 286-1556, 933-6781, RE/Max Westmount Inc., Crtr. 06-02-86

ST-LAURENT, charmant cottage semi-détaché, 3 chambres, grand jardin, 77 000$. — 744-0512. 06-02-86

P.A.T., bungalow 5 chambres à coucher, cuisine et salle de bain rénovées, 73 500$. — 354-0217. 10-02-86

JARDINS GREENFIELD PARK, bungalow 1975, grand terrain clôturé, piscine hors terre, tapis mur à mur, 69 500$. — 462-0509. 08-02-86

Région Lanaudière: magnifique maison de 15 pièces, bord de lac semi-privé, terrain 275,000 pi.car. Gilles Comtois 835-2195. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 06-02-86

■ Propriétés à vendre

AUTEUIL, bungalow 1970, tout brique, 30 x 40, terrain 65 x 100, 3 chambres, sous-sol semi-fini, garage. Occupation immédiate. 65 000$. 621-8928 ou 661-5445. 06-02-86

N.D.G. beau grand duplex — bachelor, 2 garages, près métro et commerces, gaz naturel, 4367 - 69 Marcil. Vente privée. 185 000$ — 487-6024. 06-02-86

ANCIENNES MAISONS PIÈCES SUR PIÈCES, démontées, (déménagerais les charpentes), 18 hres: 658-5658. 06-02-86

LONGUEUIL (VIEUX) cottage détaché, 4 chambres, jardin superbe, 112 000$. Pas d'agent. Soir-week-end: 670-1646 06-02-86

ST-BASILE, «custom built», 4 chambres, 12 pièces, offre beaucoup pour professionnel. Francine Brosseau, 653-2496, 653-0177, Montréal Trust Crtr. 06-02-86

CHAMBLY, COTTAGE LUXUEUX, style chalet suisse, boiseries, mezzanine, etc... RAYMONDE BISAILLON, 658-4311. Trans-Actioin Imm., Éthier Inc. Crt. 06-02-86

NOUVEAU ROSEMONT coin Beaubien-L'Assomption, triplex rénové avec bachelor et garage. Revenus 10 800$ en plus de 6½ rez-de-chaussée, libre, terrain paysagé. 352-1517. 06-02-86

CARTIERVILLE: Luxueux grand cottage, 4 chambres, cuisine très moderne, planchers marbres et chênes. F. MISHRIKY 337-5480. LE PERMANENT COURTIER. 06-02-86

Pas d'agent, ST-HUBERT, maison moderne 1985, coin tranquille, près de la route 30, 656-7128. 06-02-86

BÂTISSE COMMERCIALE, avec logement 7 pièces, 16,000 pi.car., Possibilité location. — 1-836-3818. 07-02-86

AVIS

Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toutes erreurs, annulations, plaintes doivent être soulignées avant 13h pour être corrigées ou annulées le lendemain.

(Lundi au vendredi)

286-1200

■ Propriétés à vendre

ST-LAURENT OUEST, bungalow compact, 10 pièces, 3 + 2 chambres, entièrement rénové, dans un croissant tranquille, près autobus, métro, marchés. Prix demandé: 125,000$. Propriétaire, R. Landry. — 744-1475. 03-03-86

LUXUEUSE maison sur le bord de la Rivière des Prairies, à Laval-des-Rapides, — 668-8879. 08-01-86

ST-HUBERT, URGENT, cottage 83. Petit comptant. Intérêt 8½%, 71,000$. Aussi à louer. Option d'achat. — 461-3689. 11-02-86

ACHETEZ — VENDEZ. Directement du propriétaire. Maisons, commerces. Aucune commission. Tous secteurs. Tous prix. Maison express — 354-4804. 07-02-86

N.D.G., 4189 Northcliffe, grand cottage, 3 niveaux finis, 8 pièces. Entièrement équipé. Métro Villa Maria, 500 pi. Plusieurs extra. Pas d'agent. 160 000$. — 481-9020. 26-02-86

■ Téléviseurs/stéréos/vidéos

LEICA M4P, Leica meter, 28mm, 35mm, 75mm et 90mm comme neuf. Jour: 581-3154, soir: 581-4046. 10-02-86

■ Services Spécialisés

AMÉNAGEMENT PAYSAGER PERSONNALISÉ: Bassin, cascades, irrigation, éclairage... Conception, réalisation, entretien (résidentiel et commercial). Nature Design, 522-2877. 0602-86

DESIGN D'IMAGES D'ENTREPRISES. Conception et enregistrement de marques de commerce. 327-2931. 06-02-86

DÉCÈS

Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.

GOYETTE, Paul E. — À Fort Lauderdale By The Sea, le 3 février 1986 à l'âge de 84 ans, est décédé, M. Paul E. Goyette fondateur des Pourvoyeurs du Carmel de Montréal. Il laisse dans le deuil son épouse Suzanne Paquette Goyette ex-directrice générale du Conservatoire Lasalle. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des Salons Alfred Dallarie Inc., 1111 rue Laurier Ouest, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremoont où le service sera célébré à 11 heures. Et de là au cimetière Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs. Des dons au Carmel de Montréal, 351 rue du Carmel, seraient appréciés.

LEBLANC, Jules. — M. Jules Leblanc ingénieur est décédé à l'Hôpital Reine-Elizabeth le 4 février 1986 à l'âge de 82 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Gertrude Boucher son fils le docteur Alfred Leblanc, sa belle-fille Me Michèle Dubreuil et ses deux petits-enfants Isabelle et Jean-Philippe. Non exposé. Un service funèbre sera célébré samedi le 8 février 1986 à 11 heures à l'église St-Joseph de Mont-Royal, 1620 Boul. Laird, Ville Mont-Royal. Un ralliement aura lieu au sous-sol de l'église à 10:30 heures. Direction Alfred Dallaire Inc.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

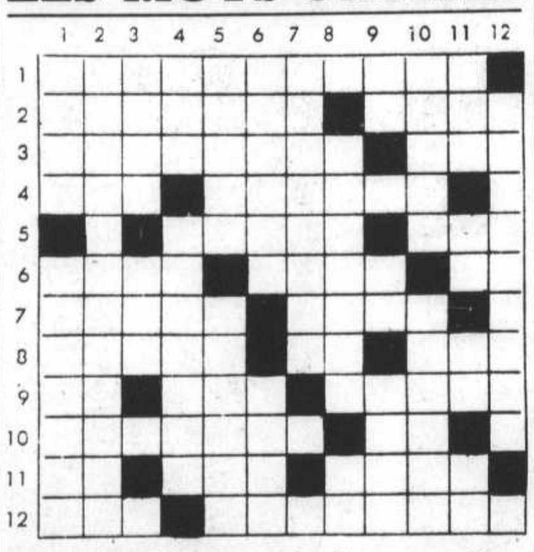

Horizontalement

1—Paresse.
2—Piège. — Lieu où s'établit une formation militaire.
3—Usinage spécial. — Indubitable.
4—Planche de bois. — Fruit à pulpe sucrée et savoureuse.
5—Taille la tête d'un arbre. — Ils.
6—Plus qu'il ne faut. — Verbe gai. — Venu au monde.
7—Assujettir à demeure. — Géant vorace.
8—Tentera avec audace. — Nickel. — Poisson d'eau douce.
9—Usages. — Meuble de repos. — Résultat de l'action.
10—Coiffures. — Conifère.
11—Étain. — Grand fleuve d'Afrique. — Unité monétaire chinoise.
12—Saison. — Tire du sommeil.

Verticalement

1—Célébra. — Sorte de portefeuille à compartiments.
2—Qui amène l'amaigrissement.
3—Oiseau. — Ornement en forme d'oeuf.
4—Aucun, pas un. — Poisson.
5—Fragment d'un objet brisé. — Rendre raide.
6—Faire entendre des ahans. — Télévision.
7—Action de nier.
8—Faculté que possède un système de corps de fournir du travail. — Tellure.
9—Quatre-vingt-dix-neuf — Erbium. — Mis ma confiance en.
10—Tamise. — Tour.
11—Troublé. — Seul. — Petit cube. — Consonnes jumelles.
12—Personne qui fait le métier d'entremetteur.

Solution d'hier

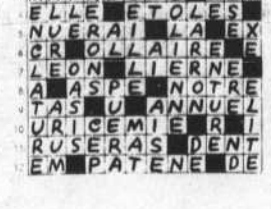

■ Sports d'hiver

Pour 16$. Le fond des bois, logé, nourrit, confort, loisirs, silence, liberté. Votre hôte André. Val David 1-(819) 326-7089. 08-02-86

■ Tenue de livres

P.M.E.: Payroll informatisé, tous genres, aussi T.D.L., 672-9615. 06-02-86

■ Terrains à vendre

ST-CUTHBERT, comté Berthier, terrain à vendre, semi-boisé, 50 arpents, 1 500$ 645-4518. 10-02-86

L'ACADIE, 20 km du Pont Champlain, terrain prêt à construire, 32 400 pi.car., 10 000$. — Financement. Après 20h: 1-348-8220. 13-02-86

ST-EUSTACHE, 30,000 p.c., zoné commercial, classe 1, face à l'Hôpital, coin autoroute 640, 471-0719 ou 386-0646. 06-02-86

■ Terres à vendre

ROUGEMONT: terre à érablière, 32 arpents, beaucoup d'autres possibilités. — 1-885-3566. 13-02-86

ST-ZÉNON, 61 arpents, maison, rivière, chasse-pêche, 21 500$. — 665-1510. 06-02-86

DÉCÈS

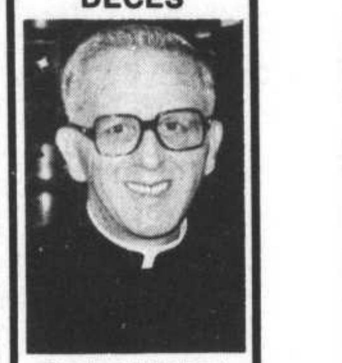

Berthelet, Robert (Bruno-M.), OSM

À l'évêché de Mouila, Gabon, le 29 janvier 1986, est décédé subitement le Père Robert-Bruno-M. Berthelet de l'Ordre des Servites de Marie.

Né à Montréal le 9 novembre 1929, fils de Urgel Berthelet et de Gracia Gibeau, il poursuit ses études classiques au Collège Saint-Marie. En 1949, il fait son noviciat dans l'Ordre des Servites de Marie où il fait profession le premier novembre 1950. Il complète ses études de philosophie chez les PP Dominicains à Ottawa et ses études de théologie à la Faculté Marianum des Servites à Rome. Il est ordonné prêtre le 6 avril 1957.

Secrétaire particulier du Prieur Général à Rome (1957-65), économe du Couvent général Saint-Marcel à Rome (1959-65), il revient au Canada où il est vicaire à la paroisse Sainte-Brigide de Montréal (1965) et à la Paroisse N.-D. du Mont Carmel (1965-66). De nouveau membre de la communauté de Sainte-Brigide, il est élu assistant provincial (1967-70), Régent des études (1967-70), économe provincial et secrétaire de la Province Servite Canadienne (1967-73). Il fut également membre des communautés suivantes: Saint Antoine d'Ottawa (1970-72), Pavillon Saint-Philippe à Cap-Rouge (1974), des SS Fondateurs à Montréal-Nord (1975-76), Ottawa (1976), Holy Rosary, Winnipeg (1976), Montréal-Nord (1976-79), Collège Notre-Dame des Servites, Ayer's Cliff (1979-80) et de nouveau Montréal-Nord (1980-82) alors qu'il demande et obtient son départ pour les missions du Gabon où il fut professeur de théologie au Séminaire diocésain de Mouila. C'est là que le Seigneur l'a rappelé auprès de lui.

Ses funérailles furent célébrées le 30 janvier 1986 par Monseigneur Cyriacque Obamba dans la cathédrale Saint-Martin de Mouila et il fut inhumé dans le cimetière de la cathédrale.

Outre ses frères de l'Ordre des Servites de Marie, le P. Berthelet laisse dans le deuil ses frères, ses soeurs, ses belles-soeurs et son beau-frère MM. et Mmes Urgel, Ernest et Guy Berthelet, Mmes Jeanne-d'Arc Huot, Thérèse Dupras et M. et Mme Réjean Ladouceur (Pauline) plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Les Servites de Marie de la Province Canadienne invitent les parents et les amis du P. Berthelet à participer à la célébration Eucharistique que présidera Monseigneur André-M. Cimichella, OSM, assisté du P. Paul-André-M. Mailhot, prieur provincial, le samedi, 8 février 1986, dans l'église paroissiale Saint-Donat, 6805 rue de Marseille, Montréal, à 10 heures 30, pour rendre grâce au Seigneur de nous avoir donné le P. Bruno-M. Berthelet.

Pour signifier votre sympathie, des messes et des dons en faveurs des missions Servites (5705 Boul. Gouin Est, Mtl-Nord, H1G 5X1) seraient appréciés.

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE. No: 505-02-000742-858. CLÉMENT BREAULT & FILS INC., demanderesse, -vs- MICHEL LONGPRÉ (CARROSSERIE MIRAGE ENR.), défenderesse. Le21 février 1986, à 13:00 heures de l'après-midi au No 746 rue Notre-Dame en la cité St-Sulpice, district Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 3 extracteurs, 1 Ford Granada 1978, 2 chiens Danois, 1 Jimmy 1975 4 x 4, 1 compresseur à 2 cylindres, torches à gaz, 1 meule de table Hercule, 1 coffre d'outils etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. DANY GRAND MAISON, huissier, 759-5556. Joliette, le 30 janvier 1986.

QC, District de Québec, COUR PROVINCIALE. No: 215-32-001347-829. HERMAN WAGNER, p. demanderesse, -vs- GUY RIOUX, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 février 1986 à 11 hres. au: 8715, Perras #4, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GUY RIOUX, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur console 26" Panasonic et acc, 1 système de son et acc, 1 four micro onde de marque Hotpoint. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 01 février 1986.

QC, District de St-Hyacinthe, COUR PROVINCIALE. No: 750-27-001539-850. NICOLE TARDIF, PERCEPTEUR, p. demanderesse, -vs- PAUL ANDRÉ MARTIN, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 février 1986 à 10:30 hres. au: 5068, Papineau, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAUL ANDRÉ MARTIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 Système de son comprenant: 1 amplificateur Sansui, 1 magnétophone à cassette 4 pistes Technics, légalisateur ADC et acc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 01 février 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 854012353, dossier 051799. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- EMANUEL DEPLARKIS, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 février 1986 à 13 hres. au: 7599, De L'Acadie, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DEPLARAKIS EMMANUEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de salon comprenant: 1 sofa 3 places, 2 causeuses recouvert de tissu velour fleuri et orné de bois brun, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 01 février 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 853397856, dossier 051006. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- THÉODOSIOS ISAAKIDIS, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 février 1986 à 11:30 hres. au: 7269, Bloomfield, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ISAAKIDIS THÉODOSIOS, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" de marque Baycrest, 1 magnétoscope VHS de marque RCA et acc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 01 février 1986.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-020255-85-2. ZHORAB TOROYAN -vs- DUTCHFRITES FOOD SYSTEMS ILNC. ET AL. Le 17/02/86 à 11:00 heures au 2020 Crescent Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DUTCHFRITES FOOD SYSTEMS INC., saisis en cette cause, consistant en: 2 congélateurs, 1 hotte commercial Garland, 1 Steamer embergio etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 3ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-063471-83-8. CAISSE POP. ST-JOSEPH DE BORDEAUX -vs- 100516 CANADA LTÉE ET ALS. Le 17/02/86 à 11:30 heures au 4463 Oxford Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de M. LOUIS COSENTINO, saisis en cette cause, consistant en: 1 Mobilier de salon 3 morceaux, 1 armoire en bois naturel, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 3ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-010645-84-2. BANQUE DE MONTRÉAL -vs- GABRIEL CALOCA ET AL. Le 18/02/86 à 12:00 heures au 1965 est, rue Bélanger suite 301 et 302 Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FIDELIFAX INC, saisis en cette cause, consistant en: 1 Photocopieuse Xerox, 1 Dactylo Olivetti, 1 Petit frigidaire etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 3ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 436950544. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MCSWEEN ROBERT. Le 86/02/17 à 13:30 heures au 2415 Rushbrooke 1 56 Montréal (interne), seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MCSWEEN ROBERT, saisis en cette cause, consistant en: un auto Plymouth Valiant 1976, un télé couleur 24 pcs RCA. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 4ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-017302-850. SERVICE DE PNEUX C.D. INC., demandeur, -vs- YVES MESSIER, défendeur. Le 17-février 1986, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 3105 rue Edouard Montpetit #129 en la cité Laval district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon, un divan deux sections, 1 téléviseur couleur console de Hitachi et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. BERNARD GIGUÈRE, huissier, 288-6289. Montréal, le 3 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 34536. VILLE DE STE FOY, demanderesse, -vs- SERGE BRIDEAU, défenderesse. Le 17 février 1986, à 10h00 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 6A rue Labonté en la cité de Ste-Thérèse, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 Téléviseur couleur de marque SANYO 30" et acc., 1 Support pour télévision, 1 Chaise berçante en tissu, 1 Pouf en tissu, 1 Divan 3 places en tissu. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL GOYER, huissier, 395-8593. Montréal, le 3 février 1986.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE. No: 705-27-002900-857. PERCEPTEUR DES AMENDES, agissant pour le Procureur Général, demandeur, -vs- MICHEL BEAULIEU, défendeur. Le 20 février 1986, à 13 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 1 rue Perron app. 3 en la cité de Le Gardeur, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 lave vaisselle M. Larry, 1 télécouleur Sylvania 20 pouces à télé commande. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. DANY GRAND MAISON, huissier, 759-5556. Joliette, le 31 janvier 1986.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE. No: 730-32-000140-850. THÉRÈSE GAGNON ET MAURICE FRIGON, demandeurs, -vs- ALAIN BOUDREAU, défendeur. Le 18 février 1986, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 319 rue Sacré Coeur en la cité de Charlemagne, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet 1980. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. ANDRÉ BÉLANGER, huissier, 759-5556. Joliette, le 31 janvier 1986.

LA MÉTÉO

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: une masse d'air froid permettra au ciel de se dégager. Des conditions très froides s'installeront sur le bas du fleuve, alors que des ventes forts souffleront du nord-ouest. Peu de changement vendredi, alors que l'anticyclone demeurera installé sur le Québec.

MONTRÉAL

Généralement ensoleillé et vents modérés par moments. Max.: −10. Aperçu pour vendredi: beau.

LEVER DU SOLEIL 7 h 09
COUCHER: 17 h 07

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue: généralement ensoleillé. Max.: −20. Aperçu pour vendredi: généralement ensoleillé et moins froid.

Réservoirs Cabonga et Gouin et Lac-St-Jean: généralement ensoleillé. Max.: −23. Aperçu pour vendredi: généralement ensoleillé.

Pontiac, Gatineau, Lièvre et Laurentides: généralement ensoleillé et vents modérés par moments. Max.: −16. Aperçu pour vendredi: beau.

Ottawa, Hull, Cornwall, Trois-Rivières et Drummondville: généralement ensoleillé et vents modérés par moments. Max.: −10. Aperçu pour vendredi: beau.

Québec, Charlevois et Rivière-du-Loup: généralement ensoleillé. Max.: −13. Aperçu pour vendredi: généralement ensoleillé.

Estrie et Beauce: généralement ensoleillé et vents modérés par moments.Max.: −12. Aperçu pour vendredi: beau.

Saguenay, La Tuque, réserve faunique des Laurentides et Baie-Comeau: généralement ensoleillé et froid. Max.: −19. Aperçu pour vendredi: généralement ensoleillé.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie et Anticosti: généralement ensoleillé sauf ciel variable et quelques averses de neige le long de la côte. froid. Max.: −16. Aperçu pour vendredi: généralement ensoleillé.

Gaspé et parc Forillon: généralement ensoleillé et froid. Max.: −16. Aperçu pour vendredi: généralement ensoleillé.

Sept-Iles, Basse-Côte-Nord et secteur à l'ouest de Natashquan: généralement ensoleillé. Max.: −19. Aperçu pour vendredi: beau.

Secteur de Natashquan et à l'est —sauf Blanc-Sablon: Max.: −16.Aperçu pour vendredi: beau Secteur de Blanc-Sablon: nuageux avec neige passagère et vents devenant du secteur ouest de 30 à 50 km-h causant de la poudrerie. Accumulation de neige près de 5 cm. Max.: −15. Aperçu pour vendredi: dégagement.

QC, District de Montréal, ANNONCES. No: 500-02-037128-852. G.U.S. CANADA INC, -vs- FERNAND BELLEFLEUR. Le 17-02-86 à 12:00 heures au 1199 Lesage #3, St-Vincent de Paul, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FERNAND BELLEFLEUR, savoir: 1 Set de salon modulaire couleur rouge comp. cinq morceaux en velour, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Montréal, le 03 février 1986.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-32-010920-850, dossier F-E334. HENRI SÉGUIN, p. demanderesse, -vs- PETER DEER ET AL, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 février 1986 à 13 hres. au: 4015, Newmarch, Verdun, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANCINE DEER ET PETER DEER, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque RCA, 1 convertisseur de marque General Instrument, 1 armoire avec porte vitrée, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSÉ, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 01 février 1986.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-32-010739-854, dossier F-E331. SOPHIA KARTALIAS, p. demanderesse, -vs- LÉONORA BLAY-URGEL, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 février 1986 à 12 hres. au: 6950, Cote des Neiges #102 Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LEONORA BLAY-URGEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 divan de salon 3 places de couleur fleuri brun et rouge et maron, 1 téléviseur couleur portatif 20" Philips et acc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 01 février 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 62-4496, dossier 130469-00. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- RÉGENT PARENT, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 février 1986 à 11 hres. au: 733, Lusignant, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RÉGENT PARENT, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif de 20" de marque Magnavox, 1 chaise stéréo et acc, 1 divan de salon 2 places, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 01 février 1986.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-036286-859, dossier 9-2560-26. LUC SIGOUIN, p. demanderesse, -vs- CARMEN PARKINSON, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 février 1986 à 11 hres. au: 9134, Long Sault, St-Léonard, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CARMEN PARKINSON ET ALS, saisis en cette cause, consistant en: 1 sofa 3 places, 1 sofa 2 places, 1 fauteuil couleur beige, 3 tables de salon en bois, 1 table en marbre, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 01 février 1986.

QC, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-007027-848. LE SOUS-MINISTRE DU REVENUE, p. demanderesse, -vs- PAUL LAPOI AUTOMOBILE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 février 1986 à 14 hres. au: 189, Des Erables, St-Pierre, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAUL LAPOI AUTOMOBILES, saisis en cette cause, consistant en: 1 appareil pour remplacer les pneus en métal, 1 compresseur de garage de marque Celcoto à air avec bombone, 1 équipement de soudage et acc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSÉ, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 01 février 1986.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-031420-859. CALCO LTÉE, p. demanderesse, -vs- D.L. LTÉE LES ENTREPRISES, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 février 1986 à 13 hres. au: 3984, Masson, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES ENTREPRISES D.L. LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieur de marque Cannon NP 50 et acc, 1 bureau 4 tirroirs, 1 calculatrice de marque Sharp et acc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 01 février 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 62-828, dossier 240635-00. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- RÉAL HUARD, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 février 1986 à 10 hres. au: 2438, St-Charles, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RÉAL HUARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo cassette Téléfunken VHS, 1 téléviseur portatif Electrohome et acc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 01 février 1986.

QC, District de Terrebonne, COUR SUPÉRIEURE. No: 700-05-000791-859. LA CAISSE POPULAIRE DE ST-JÉRÔME, p. demanderesse, -vs- IBRAHIM KARKOUR, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 février 1986 à 10:30 hres. au: 9209, Verville, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de IBRAHIM KARKOUR, saisis en cette cause, consistant en: 1 bibliothèque murale 3 sections avec 8 tablettes, 1 ensemble de salon comprenant 1 sofa 3 places, 1 sofa 2 places beige, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 01 février 1986.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-32-010212-852, dossier F-E321. LUCIE BELEC & AL, p. demanderesse, -vs- TOMÉO WILLIAM, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 février 1986 à 11 hres. au: 2239, Clifton, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de WILLIAM TOMÉO, saisis en cette cause, consistant en: 1 piano en bois couleur brun de marque Lindsay sur roulettes, 1 fauteuil 3 places tissu de couleur beige, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 01 février 1986.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-032148-855, dossier 933-NM. GARAGE CLAUDE LECLERC INC, p. demanderesse, -vs- ROBERT GALASSO, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 février 1986 à 13 hres. au: 5828, Bordeaux #2, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT GALASSO, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Ford Econoline 150, 1976, de couleur gris, imm BMV727 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 01 février 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: T85-019. CITÉ DE DORVAL -vs- M. RENÉ-ARMAND ROY. Le 18/02/86 à 10:00 heures au 9056 rue Logan, Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de M. RENÉ-ARMAND ROY, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro onde, 1 congélateur, 1 set de salle à diner etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 3ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 540-32-000880-85-4. NATHAN B. BREGMAN -vs- JOHN WRIGHT. Le 18/02/86 à 11:15 heures au 26 Sky Dollard des Ormeaux district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOHN WRIGHT, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Plymouth, 1 Ordinateur Radio Shack, 1 imprimante, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 3ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 540-32-001743-85-3. FLORIAN BRAULT -vs- EDOUARD BISSON. Le 18/02/86 à 10:30 heures au 5497 boul. Des Mille Îles St-François, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de EDOUARD BISSON, saisis en cette cause, consistant en: 1 Pépine de couleur jaune et bleu, 1 automobile de marque Datsun. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 3ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 27009387855. CLAUDE MEUNIER -vs- MURIEL LEBLANC. Le 18/02/86 à 11:00 heures au 3445 rue Oxford, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MURIEL LEBLANC, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-onde Panasonic, 1 laveuse Kenmoore, 1 téléviseur couleur portatif RCA. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 3ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 27009237852. MARIE: PAULE LEVERT -vs- GARAGE ST-ZOTIQUE (1984) INC. Le 18/02/86 à 12:30 heures au 1012 est, St-Zotique, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GARAGE ST-ZOTIQUE (1984) INC, saisis en cette cause, consistant en: 7 pneus neufs, 1 calculatrice de marque Canon 1015-D, 1 petite chaufferette électrique etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 3ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-029521-85-8. JEAN H. GAGNON & ALS -vs- MADELEINE VEZINA & ALS. Le 18/02/86 à 10:00 heures au 2228 Gilford, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MADELEINE VEZINA, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur, 1 four Jenn-Air, 1 laveuse à vaisselle Ketchen etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 3ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 443373895. VILLE DE MONTRÉAL -vs- C.N.R.. Le 18/02/86 à 10:15 heures au 800 boul. Dorchester ouest, app 930 Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de C N R, saisis en cette cause, consistant en: 1 Lot fournitures de bureau, 35 bureaux, 67 chaises . Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 3ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-007100-85-7. HYDRO-QUÉBEC -vs- ROSE DUGUAY. Le 18/02/86 à 11:00 heures au 8715 De Lery St-François Laval district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROSE DUGUAY, saisis consistant en cette cause, consistant en: 1 Congélateur blanc, 1 barbecue au gaz propane avec acc, 1 table tournante de marque Technics etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 3 ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-32-002199-844. COTÉ ONIL, représenté par Roger Paquette, Gref. de la Cour Provinciale, div. des Petites Créances en sa qualité d'officier saisissant, demandeur, -vs- CHOPIN GILBERT J., défendeur. Le 19 février 1986, à 11: heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 640 rue Dunlop, n la ville d'Outremont et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 6 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-32-007300-850. DUBÉ HUGUETTE, représenté par Roger Paquette, Gref. de la Cour Provinciale, Div. des Petites créances en sa qualité d'officier saisissant, demanderesse, -vs-RIDOFLEX INC., défenderesse. Le 19 février 1986, à 11:30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1701 rue Dollard, en la cité de LaSalle et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 Calculatrict T1-5130 & Acc., 1 Réfrigérateur Woods & Acc., 1 Coffre Fort Grandex & Acc., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN TRUDEL, huissier, 842-9192. Montréal, le 6 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 505-27-5891-859. PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur, -vs- 126989 CANADA INC., défendeur. Le 18 février 1986, à 14:00 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 450 rue St-Jean en la cité de Longueuil district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en métal 3 tiroirs, 1 air climatisé Westinghouse, 1 aspirateur Algo et autres biens saisis . Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN DARVEAU, huissier, 842-9192. Montréal, le 3 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-024777-844. CORPORATION DU COLLEGE NOTRE DAME DU SACRÉ COEUR INC., demanderesse, -vs- PAUL R. BOUCHER ET ROMA C. BOUCHER, défendeurs. Le18 février 1986, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile des défendeurs au No 422 rue Landsdown en la cité Westmount district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" G.E. portatif, 1 enregistreuse bobine à bobine AKAI, et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. JEAN-YVES BERGERON, huissier, 842-9192. Montréal, le 3 février 1986.

QC, District de Terrebonne, ANNONCES. No: 500-02-002622-844. B.C.C.I., -vs- MICHEL COURTE. Le 18-02-86 à 11:00 heures au 510 Duquette, Ste-Sophie, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL COURTE, savoir: 1 auto Ford escort blanche série: 2FABP0521CX191096. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. GAÉTAN GUENETTE, huissier, 286-7175 Montréal, le 03 février 1986.

QC, District de Montréal, ANNONCES. No: 500-27-003848-852. MONIQUE DION, -vs- GILBERT BAPTISTE. Le 17-02-86 à 12:00 heures au 3380 Fleuri est, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GILBERT BAPTISTE, savoir: 4 Vanités et miroir, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, le 03 février 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 444570475. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MOREAU RENÉ. Le 86/02/18 à 11:00 heures au 11160 St Julien 5, 79 Montréal-Nord (RAAQ), seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MOREAU RENÉ, saisis en cette cause, consistant en: Articles et ameublement de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 4ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 838440654. VILLE DE MONTRÉAL -vs- ODIONG PAUL. Le 86/02/18 à 10:00 heures au 2560, Bellechasse, 34 Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ODIONG PAUL, saisis en cette cause, consistant en: Meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 4ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 445208853. VILLE DE MONTRÉAL -vs- SIGGIA GIACINTO. Le 86/02/18 à 13:30 heures au 8781 René Cescartes 79 Montréal (RAAQ), seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SIGGIA GIACINTO, saisis en cette cause, consistant en: Articles et ameublement de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 4ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 440336735. VILLE DE MONTRÉAL -vs- VERRILLO GIUSEPPE. Le 86/02/17 à 13:00 heures au 571, Chaon Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VERRILLO GIUSEPPE, saisis en cette cause, consistant en: Un télécouleur 20 pcs, un amplificateur am/fm, une table tournante. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 4ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-023623-85-8. FORTUNATO POLIAFICO -vs- MOON CHEK LOW ET AL. Le 18/02/86 à 13:00 heures au 4034 Ste Catherine est, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MOON CHEK LOW, saisis en cette cause, consistant en: 1 Frigidaire, 1 Friteuse, 1 bloc à boucher etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 3ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-041685-85-5. COM. PAR. IND. DU VERRE PLAT -vs- VITRERIE CHOMEDEY INC. Le 17/02/86 à 10:30 heures au 277 ouest, Henri-Bourassa, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VITRERIE CHOMEDEY, saisis en cette cause, consistant en: 3 sableuses industriel, 1 scie à Métal Makita, 1 Lot d'environ 2000 items servant à la réparation ou à l'installation de miroir, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 3ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-004774-814. INTER TURMAC LTÉE., demandeur, -vs- GINO CERRO, défenderesse. Le 17 février 1986, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 3342 rue French en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Meubles de ménage . Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, le 6 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-036400-856. C.R.L. ENR., demanderesse, -vs- ROLAND BLACKBURN, défendeur. Le 17 février 1986, à 1: heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 1165 rue Des Érables en la cité de Côte Ste-Catherine et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur port. RCA avec rack, 1 T.V. couleur RAC et meubles et meubles de ménage etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. JEAN LAFORTE, huissier, 842-9192. Montréal, le 6 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-036525-850. CADMECH SYSTEMS INC., demanderesse, -vs- TOM LÉO, défendeur. Le 17 février 1986, à 2: heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 857 - 54e avenue en la cité de Lachine et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Automobile AMC Pacer 1977, Imm. BNV-382 Qué. 86 série: A7E687A127037, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 6 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-32-004689-859. KAUFMAN CAROL ANN, représenté par Roger Paquette, Gref. de la Cour Provinciale, div. des Petites créances en sa qualité d'officier saisissant, demanderesse, -vs-KUJAWSKI NEHEMIA ELLA, défenderesse. Le 18 février 1986, à 11:30 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 5816 rue Smart, en la cité de Côte St-Luc et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Hitachi & Acc., 1 Piano Leach & Acc., et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN TRUDEL, huissier, 842-9192. Montréal, le 6 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-024351-855. CREDIT TRANS-CANADA LIMITEE, demanderesse, -vs- MIREILLE WARREN, défenderesse. Le 18 février 1986, à 3: heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse au No 11561 rue Lacordaire, app. 6, en la cité de Montréal-Nord et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Hitachi, 1 Vidéo Toshiba et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, le 6 février 1986.

QC, District de Montréal, ANNONCES. No: 500-02-026286-844. B.C.I.C., -vs- SYLVAIN GIROUX. Le 18-02-86 à 13:00 heures au 370, Jean-Talon, est, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SYLVAIN GIROUX, savoir: appareils de photographie (caméra, lentilles, flash, trépier... etc...). Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Montréal, le 03 février 1986.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 27020158847. LE PERCEPTEUR DES AMENDES -vs- JOCELYN RIENDEAU. Le 18/02/86 à 13:00 heures au 409 Talbot app 6 Longueuil district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOCELYN RIENDEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 Système de son complet de marque Kentech, 1 lecteur cassettes de marque Ken Tech, 1 table tournante Sanyo etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 3ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-001957-85-6. AGENCE GINETTE ACHIM INC -vs- MICHEL GIROUARD. Le 17/02/86 à 12:00 heures au 1400 Avenue des Pins ouest suite 802 Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL GIROUARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 Mobilier de salon 5 morceaux, 1 table en marbre, 1 bibliothèque futuriste à 3 sections etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 3ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de St-François, COUR SUPÉRIEURE. No: 450-12-003560-79-6. DIANE VEILLEUX -vs- GASTON DUMAS. Le 18/02/86 à 10:30 heures au 53, 3e Avenue Boisbriand, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GASTON DUMAS, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur Sears, 1 appareil VHS, 1 orgue Chords, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 3ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 442344070, 853018191, 440943554, 850010722, 853018180. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MIGNOT RICHARD. Le 86/02/17 à 11:00 heures au 366 Youville 301 Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MIGNOT RICHARD, saisis en cette cause, consistant en: un télé couleur 24 pcs, un système de son Yamaha, une table tournante, un stéréo, un tuner 2 colonnes de sons, un vidéo cassette. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 4ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 831426120, 831424416. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LAPOINTE PIERRE. Le 86/02/17 à 10:00 heures au 670 de Gaspé 415, 56 Îles des Soeurs (interne), seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAPOINTE PIERRE, saisis en cette cause, consistant en: un télé couleur, un sélecteur, un bar portatif, un stéréo 2 colonnes de sons. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 4ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 446825971, 446758012. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MC RAE RONALD. Le 86/02/17 à 11:00 heures au 32 Mercier Dollard des Ormeaux H9A 2H5, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RAE RONALD, saisis en cette cause, consistant en: auto Chevrolet bleu, laveuse vaiselle G, table de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 4ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 853034092, 831477430, . VILLE DE MONTRÉAL -vs- PANZERA SALVATORE. Le 86/02/18 à 10:00 heures au 1003 boul. Laurier Laplaine Qué J0N 1B0, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PANZERA SALVATORE, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Innocenty, gris, 2 porte, 3 cylindres, plaque- AZH906, série- ZJNB55000EB333755. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 4ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 4021. VILLE DE SAINT-LAURENT -vs- CAUME ROBERT. Le86/02/17 à 10:00 heures au 6177 Emile Nelligan app. 2 Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CAUME ROBERT, saisis en cette cause, consistant en: Set de salon beige, vidéo VHS, T.V. 20 pcs. Baycrest. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 4ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 153208322. VILLE DE MONTRÉAL -vs- KARAMIHALIS DIMOKRATIS. Le 86/02/17 à 10:30 heures au 51 5E, Avenue Sud Rosboro H8Y 2T6, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de KARAMIHALIS DIMOKRATIS, saisis en cette cause, consistant en: Chevrolet Malibu, laveuse à linge Kenmore, sécheuse 6 E, Oscilloscope Philips. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 4ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 446818455. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LALONDE LUC. Le 86/02/18 à 10:00 heures au 37 Du Violoncelle Entrelacs J0T 2E0, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LALONDE LUC, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Volks Rabbit Diesel 83 beige. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 4ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 856007261. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LEE MICHEL. Le 86/02/18 à 10:00 heures au 4040 Grand Boulevard app 5, St-Hubert Qué. J4T 2M6, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LEE MICHEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur de marque Zenith env. 19" portatif, 1 stéréo de type console, style Mediteranien et autres articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 4ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 855604584. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LORANGE JEAN-CLAUDE. Le 86/02/17 à 12:00 heures au 460 1ère Avenue 56 Verdun (RAAQ), seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LORANGE JEAN-CLAUDE, saisis en cette cause, consistant en: une auto Chrysler 1978. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 4ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 27007644850. PERCEPTEUR DES AMENDES -vs- GUILIANE DEPASTENA. Le 18/02/86 à 11:00 heures au 1715 Bécancour Duvernay district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GUILIANE DEPASTENA, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salle à diner 8 morceaux, 1 mobilier de salon 3 morceaux, 1 système de son. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 3ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 443660781, dossier 043870. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- JAMES FORD, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 février 1986 à 11:30 hres. au: 267, Egan, Verdun, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FORD JAMES, saisis en cette cause, consistant en: 1 camionnette de marque Ford modèle Econoline 150 Chateau de couleur vert imm ATH 969 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSÉ, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 01 février 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 852513443, dossier 039781. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- JEAN COUTURE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 février 1986 à 11 hres. au: 614, Argyle, Verdun, district de Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de COUTURE JEAN, saisis en cette cause, consistant en: 1 caméra de Fujica avec étui de couleur noir, 1 lentille zoom de marque Sigma avec étui de couleur noir, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSÉ, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 01 février 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNIIPALE DE MONTRÉAL. No: 138686461, 138712151, 138894593, 138909444, 150977035, 439274393, 439835465, 442503014, 443545900, 444092983, 444252583, 444351014, 447518223, 438118774, 438300516. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MACKENZIE DAVID. Le 20/02/86 à 10:00 heures au 150, rue Duke à Montréal, District de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Buick Regal. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. CLAUDE VILLENEUVE. Informations: 288-2285. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 432277123, 435452356. VILLE DE MONTRÉAL -vs- SAUVÉ GÉRALD. Le 10/02/86 à 10:00 heures au 150, rue Duke à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Dodge Dart. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. CLAUDE VILLENEUVE. Informations: 288-2285. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 443567961, 445034262, 852975362, 852976795, 135968361, 434964445, 438056640, 803532273, 402047881. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MANDEVILLE LUCIEN. Le 20/02/86 à 10:00 heures au 150, rue Duke à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Dodge Van. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. CLAUDE VILLENEUVE. Informations: 288-2285. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 151397153. VILLE DE MONTRÉAL -vs- ST-PIERRE ROGER. Le 20/02/86 à 10:00 heures au 150, rue Duke à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Dodge Aspen. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. CLAUDE VILLENEUVE. Informations: 288-2285. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 152646454, 446344544. VILLE DE MONTRÉAL -vs- NGUYEN THAN H. Le 20/02/86 à 10:00 heures au 150, rue Duke à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Nova. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. CLAUDE VILLENEUVE. Informations: 288-2285. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-004390-85-7. HYDRO-QUÉBEC -vs- FRANCINE DOYON. Le 18/02/86 à 11:00 heures au 11150 Meighen app. 103 Pierrefonds district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANCINE DOYON, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Sears, 1 système de son complet, 1 vidéo cassette Lloyds. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 3ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-027944-85-4. HYDRO-QUÉBEC -vs- PIERRE-GILLES DUBOIS. Le 18/02/86 à 11:15 heures au 3033 Sherbrooke ouest, app. 905 Westmount district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE-GILLES DUBOIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur meuble Admiral, 1 mobilier de salle à diner, 1 lave vaisselle Moffat etc.. . Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 3ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-762-850. CAISSE POPULAIRE DE ST JANVIER , demanderesse, -vs- EUGÈNE PARAS, défendeur. Le 19 février 1986, à 12:00 heures au domicile du défendeur au No 19,483 rue, Charles, en la cité St-Janvier , seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 fournaise triple, 1 fournaise double, 1 réservoir 5 gallons, 1 tondeuse John Deere, 1 Chevrolet Camion avec dompeuse et chargeuse etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. EUGÈNE FILION 110 de Martigny St-Jérôme, huissier, 436-8282. St-Jérôme, le 3 février 1986.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR SUPÉRIEURE. No: 700-05-762-850. CAISSE POPULAIRE DE ST JANVIER , demanderesse, -vs- EUGÈNE PARAS, défendeur. Le 19 février 1986, à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 19,483, rue Charles, en la cité St-Janvier, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 tracteur Massey Ferguson, 1 machine à tourner, 1 machine à ensemencer, 1 filière 3 tiroirs, 1 filière 4 tiroirs, 1 bibliothèque, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. EUGÈNE FILION 110 de Martigny, St-Jérôme, huissier, 436-8282. St-Jérôme, le 3 février 1986.

Voir aussi en page 20

QC, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-010645-84-2. BANQUE DE MONTRÉAL -vs- GABRIEL CALOCA ET AL. Le 18/02/86 à 12:00 heures au 1965 est, rue Bélanger suite 303 Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FIDELIFAX INC, saisis en cette cause, consistant en: 1 Dactylo Olivetti, 1 photocopieuse Xerox, 1 petit frigidaire etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 3ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 446842406, dossier 051325. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- AUGUSTE BELAIR, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 février 1986 à 12:30 hres. au: 2043, St-Hubert #12, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BÉLAIR AUGUSTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Chevrolet 1975, Monte Carlo 2 portes couleur rouille imm BEL 279 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSÉ, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 01 février 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 445826566, dossier 050317. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- SERGE BADEAUX , p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 février 1985 à 10hres. au: 1210, Salabery, Chambly, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BADEAUX SERGE, saisis en cette cause, consistant en: 1 table tournante modèle 3000 de marque PLus et acc, 1 tape 4 têtes de marque Akai modèle 4000s et acc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 01 février 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 854979672, dossier 051679. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- GUY CLEMENT , p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 février 1986 à 10 hres. au: 580, Bord de L'Eau #406, Longueuil, district de Mtl. , seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLEMENT GUY, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 20" de marque Candle et acc, 1 vidéo cassette de marque Lloyd's VHS et acc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN , huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 01 février 1986.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-05-009898-857. RSB COPIAGE VIDÉO INC, p. demanderesse, -vs- A.G.S. VIDÉO INC, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 février 1986 à 13 hres. au: 300, St-Sacrement Ste. 526, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de A.G.S. VIDÉO INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 classeur de couleur beige, 2 portes de marque alb, 1 classeur de couleur beige 3 tirroirs de marque Econex, 1 photocopieur Savin 840 et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 01 février 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 150691590, 153813155, dossier 047593. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- NICOLE HAMEL, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 février 1986 à 12 hres. au: 3429, Wellington, Verdun, district de Mtl seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de HAMEL NICOLE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Citizen et acc, 1 filtre à air de marque Philips beige et acc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSÉ, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 01 février 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 853274914, 444008246, 444230673, 153804055, dossier 052904. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- MOSTAFA CHERGUI, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 février 1986 à 10:30 hres. au: 3807, St-André, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHERGUI MOSTAFA, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Ford Escort, 1984, couleur gris, imm AWE 039 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JACQUES PLANTE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 01 février 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 153168190, dossier 043969. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- GIUSEPPE GENTILE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 février 1986 à 10:30 hres. au: 4421, Amos, Montréal-Nord, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GENTILE GIUSEPPE, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Panasonic 26" meuble et acc, 1 vidéo cassette VHS Magnavox et acc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: HUBERT PAQUETTE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 01 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-013966-853. RÉAL BOUFFARD, demandeur, -vs- SERGE GALARNEAU, défendeur. Le 18 février 1986, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1801 rue Kirouac #108 en la cité de Longueuil district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Sony Trinitron et acc., 1 système de son comprenant 5 morceaux, et autres biens saisis . Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN DARVEAU, huissier, 288-6289. Montréal, le 3 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-006280-858. HUGUES NADON, demandeur, -vs- P.R. BÉLANGER & ASSOCIÉS, défendeurs. Le 17 février 1986, à 11:30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 2336, rue Sherbrooke Est, en la cité Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire IBM électrique, 1 photocopieur Sharp et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. BERNARD GIGUÈRE, huissier, 288-6289. Montréal, le 3 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-034997-853. CLEMCO ENTREPRISES LTD, demandeur, -vs- CLAIRE L'ESPÉRENCE, défenderesse. Le 18 février 1986, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 6726 rue Laurendeau en la cité Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Pontiac modèle 2000 1983, grise. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. DANIEL DUCHARME, huissier, 288-6289. Montréal, le 3 février 1986.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 540-27-001318-854. JOCELYNE GUENET, PERCEPTEUR, p. demanderesse, -vs- ASHRAF OSMAN, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 février 1986 à 10 hres. au: 4553, Plinguet, St-Léonard, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ASHRAF OSMAN, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Pontiac modèle Firebird noir imm 719M824 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BOISSEAU, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 01 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: PT-252. VILLE DE CHÂTEAUGUAY, demanderesse, -vs- GILLES CHAREST, défendeur. Le 18 février 1986, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 8035 rue Lefebvre en la cité LaSalle district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Couleur 24" Sears, 1 système de son Panasonic et acc. et autres biens saisis . Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. DANIEL DUCHARME, huissier, 288-6289. Montréal, le 3 février 1986.

QC, District de Montréal, ANNONCES. No: 500-27-008188-841. MONIQUE DION, -vs- GIBRACO ENRG. Le 17-02-86 à 12:00 heures au 868 Senneville, Repentigny, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GIBRACO ENRG, savoir: 1 Dactylo Brother 40, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, le 03 février 1986.

QC, District de Montréal, ANNONCES. No: 500-27-013022-845. MONIQUE DION, -vs- GILBERT BRASSEUR. Le 17-02-86 à 10:00 heures au 9151 Galerie d'Anjou, Anjou, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GILBERT BRASSEUR, savoir: 1 Divan Fleuri & 1 Fauteuil, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, le 03 février 1986.

QC, District de Montréal, ANNONCES. No: 500-02-013147-843. B.C.C.I., -vs- FLEURANCE LEGAULT. Le 18-02-86 à 12:00 heures au 1191 Lesage #3, St-Vincent de Paul, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FLEURANCE LEGAULT, savoir: 1 T.V. couleur 12" Candle, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Montréal, le 03 février 1986.

QC, District de Montréal, ANNONCES. No: 500-02-050110-787. SIMPSON LTD, -vs- ANDRÉ WALLACE. Le 17-02-86 à 11:00 heures au 1974 Falardeau, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ WALLACE, savoir: 1 T.V. couleur Hitachi 26", etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Montréal, le 03 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-031516-854. CANSICA INC., demanderesse, -vs- LES DÉVELOPPEMENTS IMMOCONDEL LTÉE, défenderesse. Le 17 février 1986, à 10:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 750 rue boul. Laurentien apt. 350 en la cité St-Laurent district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: dactylo IBM électrique, ameublement de bureau, photocopieur Xerox, ordinateur etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier, 288-6317. Montréal, le 6 février 1986.

Avis est donné que M.Yahiskel Suliman et son épouse, Dame Shoshana Moallem Suliman, se sont adressé au Ministre de la Justice du Québec, pour obtenir un certificat leur permettant de changer le nom de leur fils Shai Suliman, en celui de Shai Michael Tricot.
Montréal, ce 21e jour de janvier 1986.
Me Sidney Cooperstein,
Procureur des requérants

DEMANDE DE DISSOLUTION
Prenez avis que la compagnie GURANTEE DEVELOPMENT CORPORATION, demandera à l'inspecteur général des institutions financières, la permission de se dissoudre.
Kalman Angel
Secrétaire de la compagnie

PRENEZ AVIS que Monsieur Raymond Soumis, faisant affaires sous le nom et raison Social de Transport Rayso Enr., domicilié au 432, rue Des Bouleaux, Amos, QC, J9T 3B2, s'adressera à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le transfert du permis décrit au certificat 10 du permis Q-301834, dont Transport Sigouin Inc. est actuellement détentrice.
La requérante invoque au surplus l'article 85 des règles de pratique et de régie nterne afin que la décision devienne en vigueur à la date où elle sera rendue.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours suivant la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la C.T.Q., au 585 est, Blvd, Charest, Québec, QC, G1K 7W5.
1ère publication: 6 février 1986.
2ème publication: 7 février 1985.
PAR: ME FRANÇOIS PERREAULT
PAQUETTE PERREAULT RIVET & TRUDEAU
200 St-Jacques, Suite 900
Montréal, Québec, H2Y 1M1

PRENEZ AVIS QUE TRANSPORT NORDIQUE INC., détentrice du permis Q-302730 s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin que soit émis en sa faveur un permis spécial l'autorisant à fournir le service suivant:
TRANSPORT SPÉCIALISÉ — LONGUE DISTANCE — RAYON — EXPLOSIF (art. 58) Contrat
De Thetford-Mines à tous points dans la province de Québec pour le transport d'explosif liquide (émulsion) contenu dans des citernes portatives et retour avec citernes vides pour le compte de CIL.
TRANSPORT SPÉCIALISÉ — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — EXPLOSIF (art. 58) CONTRAT
De Thetford-Mines vers les frontières Québec-Ontario (tous ports d'entrée) à destination de tous points en Ontario pour le transport d'explosif liquide (émulsion) contenu dans des citernes portatives et retour avec citernes vides pour le compte de CIL.
La requérante demande de plus que, conformément à l'article 85 des Règles de Pratique de la C.T.Q., la décision à être rendue soit exécutoire à compter de la date où elle sera rendue.
Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication du présent avis dans ce journal en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
ME FRANÇOIS ROUETTE
FLYNN RIVARD & ASSOCIÉS
Procureur de la requérante.
Première publication: 5 février 1986
Deuxième publication: 6 février 1986

SPORTS

FORUM

Le ministre Picotte aura le loisir de choisir ses adversaires

PIERRE FILION

Le nouveau ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Yvon Picotte, a récemment annoncé son intention de « parler » aux fédérations sportives et aux intervenants du monde du sport amateur le 21 février prochain. Depuis cette annonce, et dans certains cas avant, les politiciens et fonctionnaires du sport amateur organisent des lobbies et des stratégies de toutes sortes afin d'influencer le nouveau ministre et de noyauter sa structure politique. Des avis sont donnés, ici et là, des recommandations sont faites à tous les niveaux et, à la base, s'organise un maraudage, spontané et anarchique, afin de légitimer des mandats, des organismes, des postes et... des rêves...

Malgré tout ce grenouillage politico-administratif, qui permettra à certains de faire oublier leurs inactions des dernières années et à d'autres de se refaire une virginité ou une image, il n'en demeure pas moins que la marge de manoeuvre du nouveau ministre sera, quand même, assez mince. Les intervenants du milieu du sport pourront grenouiller et revendiquer tant qu'ils voudront, la grosse voix du responsable du Conseil du Trésor, Paul Gobeil, saura les enterrer. En effet, le vorace appétit du cuisinier du Conseil du Trésor déterminera bien plus les orientations et les idées du ministre Picotte que les revendications de la base. Quand il sera question de couper des milliers de dollars aux subventions des organismes, le ministre Picotte n'aura peut-être plus rien à dire et toutes les promesses, échafaudées de façon assez malhabile pendant la campagne électorale, ne résisteront plus aux coups de ciseaux de la nouvelle administration.

Dans de telles conditions, et compte tenu des débats actuels entre la Société des sports du Québec et le Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec (RONLQ) que peut faire le nouveau ministre ?

Chose certaine, il aura, tout au moins, le luxe de choisir ses adversaires...

Il sait le milieu du sport très divisé. D'une part la SSQ, qui a été ballotée aux grés de tous les vents, revendique l'autonomie du sport par rapport au « loisir » et se voudrait le porte-parole unique des fédérations sportives; d'autre part le RONLQ *est* le regroupement, reconnu par le gouvernement précédent, des fédérations de sport *et* de loisir qui voit un de ses secteurs (le sport) tenter une poussée vers l'autonomie.

Les fédérations sportives sont sollicitées ici et là. D'un côté la SSQ fait miroiter l'ambition de l'autonomie et la spécificité du sport; de l'autre le RONLQ fait valoir l'efficacité du regroupement de toutes les forces vives et associatives en loisir (incluant le sport) et une feuille de route assez exemplaire. Les fédérations sont divisées : la nostalgie de l'autonomie et le rêve d'un statut particulier d'une part; d'autre part la sécurité, le regroupement et la solidarité.

Et, comme les conditions d'expression des volontés des fédérations sportives sont plutôt anarchiques et spontanées, le ministre fera face à un milieu sportif plus que divisé qui lui demandera de jouer au petit Salomon. Incapables de se placer démocratiquement dans des conditions claires, les fédérations divisées ramperont vers le ministre pour lui demander de trancher le débat et de décider avec qui il voudra se battre quand viendra pour lui le temps d'annoncer les mauvaises nouvelles que lui souffle à l'oreille son patron Gobeil.

Si le ministre reconnaît la SSQ comme porte-parole unique des fédérations sportives, il pourra toujours jouer, à sa guise et quand il le voudra, le « sport » contre « le loisir », blâmer l'un devant l'autre et l'autre devant l'un, s'en tirer avec une belle jambe car il n'affrontera jamais le regroupement des deux structures et suscitera, à coups de jambettes, les divisions entre les membres de la SSQ. Connaissant les volontés d'autonomie de la SSQ (et de certains de ses membres), il pourra toujours encourager, par des mesures administratives ou bureaucratiques, la tenue de débats internes, susciter des ambitions d'autonomie chez certains afin de rendre le mandat de la SSQ d'autant plus difficile à réaliser. En plus, il aura toujours le loisir d'exercer des pressions financières subtiles qui, ces jours-ci surtout, toucheront la SSQ droit au coeur. Pour un nouveau ministre, avec un cabinet inexpérimenté, il vaut peut-être mieux choisir un adversaire à son image, dont la feuille de route est discutable mais qui ne manque pas d'ambition. Car, privé de moyens, le ministre pourra sauver la face en chantant les valeurs des ambitions de la SSQ sans pour autant y donner suite à cause de l'incurie des péquistes précédents et du nouveau réalisme du gouvernement actuel.

D'autre part, si le ministre décide de reconnaître le RONLQ comme porte-parole du milieu du sport *et* du loisir il reconnaît l'unité du phénomène du loisir, confirme les décisions du gouvernement précédent, s'enlise dans l'enterrement de la SSQ et s'apprête à faire face à un Regroupement nouvellement reconfirmé dans ses mandats, organisé et politiquement fort quand il sera question d'annoncer des coupures..».

Le RONLQ ayant toujours tenté de développer le discours de la concertation entre les organismes il ne serait pas surprenant de voir le nouveau ministre tenir un discours contraire, adopter la logique conflictuelle propre aux sportifs, et encourager la pagaille dans le milieu. Car en période d'austérité et de coupures il sera tellement plus facile de susciter divisions et jalousies chez les assistés du régime que d'avoir à faire face à un regroupement organisé de ceux-ci.

Baillonné par le Conseil du Trésor, le ministre Picotte n'aura plus rien à dire et se devra presque de diviser le milieu pour sauver son image et gagner du temps.

Le Canadien a tout tenté, mais...

Les Nordiques ne lâchent pas!

ANDRÉ BELLEMARE

QUÉBEC (PC) — Le Canadien et les Nordiques ne veulent décidément pas se lâcher.

La course au championnat de la section Adams a repris de plus belle hier soir alors que les Fleurdelisés ont battu les Montréalais 3-2 pour s'approcher à seulement trois points d'eux et du premier rang.

John Anderson, avec son 17e but, a mis fin à une rencontre jouée proprement et serrée du début à la fin en complétant un magnifique jeu de Peter Stastny à une minute et 15 secondes de la fin.

La plus forte foule de la saison, 15,373 spectateurs, a été tenue en haleine toute la soirée alors que les Nordiques ont pris les devants deux fois avant de faire un maître sur le tard.

Les Québécois ont donc balayé la série de quatre matches au Colisée contre le Canadien (4-0) cette saison.

Photo CP

Chris Nilan, du Canadien, et Gord Donnely, des Nordiques, ont engagé le combat à deux reprises, à la première période, pour écoper de majeures à chaque occasion.

Ils se sont bien vengés du Tricolore qui avait gagné les quatre rencontres à Québec la saison dernière.

Dale Hunter (18e) et Robert Picard (6e) ont complété le pointage des vainqueurs qui ont mis fin à une séquence de quatre parties sans victoire.

Gaston Gingras, (2e), en avantage numérique, et Mario Tremblay (12e) ont déjoué Clint Malarchuk.

Ce dernier et Picard auraient pu s'en vouloir longtemps quand ils ont joué de mollesse sur le but égalisateur (2-2) de Tremblay à 8:59.

Mais Anderson a réparé les pots cassés après une montée spectaculaire de Peter Stastny qui a peut-être joué son meilleur match depuis deux semaines.

Les deux gardiens ont été à la hauteur dans cette partie, l'avant-dernière entre les deux équipes en calandrier régulier.

Les Nordiques mènent 5-2. La dernière rencontre aura lieu le 17 mars à Montréal.

Malarchuk s'est illustré aux dépens de Tremblay et Ludwig quand la marque était 2-2 et il s'est bien racheté sur sa maladresse plus tôt.

Il a fait face à 29 tirs contre 25 pour Patrick Roy.

Le match a été maintenu dans les normes de la légalité et l'arbitre n'a distribué que sept pénalités mineures... Il y a eu de plus de quelques bagarres sans suite.

Un contraste avec les affrontements précédents... peut-être que la présence du président John Ziegler a incité les joueurs à plus de retenue.

Dale Hunter a été le seul à trouver le fond du filet au cours des 40 premières minutes de jeu et les Nordiques menaient 1-0.

Il a trompé Patrick Roy au tout début du deuxième engagement en déviant un dur tir frappé de Mark Kumpel à 2:22 minutes.

Les Montréalais ont connu leurs meilleurs moments dans les 12 premières minutes du match alors qu'ils ont passé le plus clair du temps en territoire adverse.

Les Nordiques se sont bien défendus et Malarchuk a privé Tom Kurvers d'un but avec un arrêt spectaculaire à 9:41 minutes.

Roy n'a pas eu à se soucier beaucoup de ses adversaires qui lui ont dirigé un premier tir à la 12e minute seulement, et encore un tir inoffensif de la ligne bleue.

Les locaux ont cependant renversé lentement la vapeur et ils ont pris le dessus pour le garder jusqu'à la fin des deux premières périodes.

En somme, le Canadien a mis Malarchuk à l'épreuve seulement cinq fois en une période et demie, dont trois tirs seulement dans le deuxième vingt.

Nordiques 3, Canadien 2

Première période

Aucun but.

Pénalités — Nilan Mtl, Donnelly Qué majeures 10:58, Nilan Mtl, Donnelly Qué majeures 18:13.

Deuxième période

1—Québec, Hunter 18
Kumpel, Picard 2:22
Pénalités — Rooney, Mtl, Shaw Qué majeures 15:11, Nilan Mtl double mineure, Eagles Qué mineure 17:28, Hunter Qué 19:55.

Troisième période

2—**Montréal,** Gingras 2
Naslund, Smith 0:45
3—Québec, Picard 6
P. Stastny, Malone 7:15
4—**Montréal,** Tremblay 12
Naslund, Gingras 8:59
5—Québec, Anderson 17
P. Stastny, Ashton 18:45
Pénalités — Richer Mtl, Hunter Qué mineures 8:11, Tremblay Mtl 12:52.

Tirs au but

Montréal	9	3	13 — 25
Québec	5	13	11 — 29

Gardiens — Montréal, Roy; Québec, Malarchuk.
Assistance — 15,373.

Un véritable festival international de hockey

Québec tiendra son *Rendez-vous 87*

ANDRÉ BELLEMARE

QUEBEC (PC) — C'est avec grandes pompes et en présence d'une foule de dignitaires que le président des Nordiques, M. Marcel Aubut, a lancé hier le *Rendez-vous 87* de Québec.

On y a mis le paquet, dès le lendemain du match des étoiles à Hartford, pour faire savoir que la ville de Québec « tiendra un véritable premier festival international de hockey » du 9 au 13 février 1987.

Le point culminant des festivités sera la présentation de deux matches entre une équipe d'élites de la LNH et les meilleurs joueurs de l'Union soviétique.

En présence de MM. John Ziegler, président de la ligue, Gilles Lamontagne, lieutenant-gouverneur, Jean Pelletier, maire de Québec, et de ministres fédéraux et provinciaux, Marcel Aubut s'est dit 'aussi excité qu'un écolier qui vient de recevoir son bulletin de fin d'année'.

Le président des Fleurdelisés a réussi à faire accepter son projet de *Rendez-vous 87* dont l'une des principales caractéristiques est d'avoir réussi à obtenir une suspension d'un an de la partie des étoiles pour présenter ces événements.

De plus, la ligue a consenti à accorder une pause de cinq jours de ses activités.

Ce « Super Bowl du hockey », comme M. Aubut se plaît à qualifier la fête, comprendra plusieurs activités socio-culturelles en plus des matches contre l'URSS.

La ville de Québec sera en liesse pendant cinq jours et le point de mire de toute l'Amérique du Nord.

« C'est la première fois en 40 ans d'existence du match des étoiles que la ligue accepte l'intervention d'une équipe proposant un projet qui mène à la suspension de la présentation de cette classique », a dit, tout fier, M. Aubut peu avant le match Canadien-Nordiques au Colisée.

Selon les modalités acceptées, les meilleurs éléments de la LNH et de l'URSS disputeront deux matches.

La série se terminera par une période de prolongation advenant le cas où chaque équipe aurait remporté une partie.

Reste à savoir maintenant comment cette initiative sera reçue par les joueurs du circuit Ziegler.

D'après une enquête maison menée par le quotidien *Le Soleil* à Hartford, lundi, il apparaissait qu'une majorité de joueurs n'étaient pas tellement favorables à un affrontement avec les Soviétiques à cette période de la saison.

Mais Alan Eagleson, le directeur de l'Association des joueurs, a eu le dernier mot.

« Il reste un petit problème à régler... (celui de l'acceptation de ses membres) mais, l'argent aidant, tout est possible », a dit M. Eagleson, sourire en coin au grand plaisir de l'auditoire.

Jamais à court d'idées et de comparaisons, M. Aubut a affirmé que ces cinq jours de réjouissances « constitueront un sommet dans le monde du hockey semblable à celui de 1972 », celui de la fameuse série du siècle entre la LNH et l'URSS.

Avant les discours de circonstance, les gens ont pu voir et entendre sur bande vidéo les messages d'encouragement des premiers ministres Brian Mulroney et Robert Bourassa.

M. Aubut a profité de l'occasion pour dévoiler la mascotte qui symbolisera cette semaines d'activités.

Il s'agit « d'un gros toutou » qui a été fabriqué selon la même conception et la même méthode que celle des Expos de Montréal (Youppi).

Un concours sera lancé à travers la province pour trouver un nom à la mascotte.

C'est un rendez-vous que Marcel Aubut et les Nordiques voudront inoubliable.

EN BREF...

■ *Premier succès de Brian Orser*

NORTH BAY, Ontario (PC) — Brian Orser a fait un premier pas dans la défense de son titre en simple masculin aux Championnats canadiens de patinage artistique, hier, en prenant la première place dans la portion des figures imposées. Neil Paterson, de Vancouver, qui avait terminé deuxième au classement général l'an dernier, est deuxième après les figures imposées, qui comptent pour 30 % des points.

■ *Galat et Durchik restent en poste*

(PC) — Le président du conseil d'administration des Concordes, Edmond Ricard, a confirmé Joe Galat et Gary Durchik dans leurs fonctions respectives de directeur-gérant et entraîneur-chef. Dans une entrevue accordée au *Journal de Montréal*, Ricard a avoué qu'il ne pouvait défrayer les salaires élevés que commandent les Marv Levy, Hugh Campbell et Ray Jauch, autant de noms mentionnés pour la succession éventuelle de Durchik. Autrement dit, les Concordes gardent Durchik parce qu'ils ne peuvent pas se payer un entraîneur éprouvé, et Galat parce qu'ils n'ont pu trouver mieux.

■ *Victoire de Walliser à Val Zaldona*

VAL ZOLDANA, Italie (AP) — La Suissesse Maria Walliser a remporté le premier succès de sa carrière en slalom géant, hier à Val Zaldona, et a repris du même coup la tête du classement général de la Coupe du monde. Sur un piste de moindre difficulté qui favorisait les glisseuses, elle a réussi le meilleur temps dans les deux manches, laissant la jeune Yougoslave Mateja Svet à 97 centièmes de seconde (2:34.00 2:34.97).

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Division Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
MONTRÉAL	**53**	**30**	**18**	**5**	**232**	**178**	**65**
QUÉBEC	**53**	**29**	**20**	**4**	**216**	**182**	**62**
BOSTON	52	26	19	7	205	184	59
HARTFORD	51	26	24	1	211	193	53
BUFFALO	52	24	23	5	195	184	53

Section Lester Patrick

PHILADELPHIE	52	35	15	2	223	159	72
WASHINGTON	51	31	16	4	205	179	66
ISLANDERS NY	52	25	17	10	218	187	60
PITTSBURGH	53	23	24	6	200	192	52
RANGERS NY	52	23	25	4	181	181	50
NEW JERSEY	51	15	34	2	187	244	32

Division Clarence Campbell

Section James Norris

CHICAGO	52	25	20	7	233	226	57
ST-LOUIS	49	22	20	7	189	194	51
MINNESOTA	51	19	24	8	206	204	46
TORONTO	51	14	32	5	195	251	33
DETROIT	52	11	36	5	177	276	27

Section Connie Smythe

EDMONTON	53	36	11	6	279	215	78
CALGARY	51	23	22	6	218	203	52
LOS ANGELES	51	17	28	6	190	251	40
VANCOUVER	50	16	27	7	187	210	39
WINNIPEG	54	17	32	5	198	252	39

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Lundi
Laval 17, St-Jean 5

Ce soir
Hull à Verdun

Vendredi
Hull à Laval
Granby à Longueuil
Verdun à Shawinigan
Chicoutimi à T-Rivières

Dimanche
Shawinigan à Longueuil
Laval à Verdun
St-Jean àT-Rivières

CLASSEMENT

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
HULL	54	39	15	0	298	194	78
VERDUN	53	31	20	2	283	269	64
DRUMMONDVILLE	55	29	22	4	259	243	62
CHICOUTIMI	53	25	24	4	294	249	54
LAVAL	53	26	26	1	290	289	53
SHAWINIGAN	53	25	26	2	257	249	52
T-RIVIÈRES	53	25	26	2	255	252	52
ST-JEAN	54	25	27	2	252	289	52
GRANBY	53	16	34	3	241	323	35
LONGUEUIL	53	15	36	2	223	295	32

Ligue nationale

Hier
Québec 3, Montréal 2
Islanders à Chicago
Rangers à St. Louis

Ce soir
Buffalo à Boston
Hartford à Detroit
Edmonton à New Jersey
St. Louis à Philadelphie
Toronto à Minnesota
Los Angeles à Calgary

Vendredi
Montréal à Washington
Winnipeg à Vancouver

Samedi
Rangers à Boston
Buffalo à Hartford
Montréal à Detroit
Chicago à **Québec**
New Jersey à Pittsburgh
Minnesota à Philadelphie
Edmonton à Washington
St. Louis à Toronto
Islanders à Los Angeles

Dimanche
Québec à Boston
Philadelphie àChicago
Edmonton à Buffalo
New Jersey à Hartford
Winnipeg à Vancouver
Calgary à Los Angeles

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Gretzky, Edm	38	104	142
Lemieux, Pit	28	63	91
Coffey, Edm	26	58	84
Bossy, Isl	38	44	82
Savard Chi	35	45	80
Naslund, Can	**34**	**45**	**79**
Kurri, Edm	38	40	78
Stastny P,Qué	**26**	**52**	**78**
Anderson,Edm	39	36	75
Haw'chuck,Win	34	37	71
Goulet, Qué	**35**	**34**	**69**
Propp, Phi	31	37	68
Broten, Min	21	46	67
Murray, Chi	31	33	64
Trottier, Isl	28	36	64
Dionne, LA	28	35	63
Smith, Can	**21**	**41**	**62**
Robinson,Can	14	48	62
Federko, St.L	17	44	61
Nicholls, LA	25	35	60

Voir aussi en page 19

AVIS PUBLICS

"Prenez avis que Mary Stevenson, résidant au 231 Elm Avenue, Beaconsfield, Québec, a fait une demande auprès du Ministre dela justice pour faire changer son nom et prénom, en celui de Brenda Donaldson.
Westmount, Québec, ce 31e jour de janvier 1986.
Me J. Daniel Phelan, Procureur de la requérante."

Avis est donné par ces présentse conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil de la Province de Québec, que le contrat de vente et cession exécuté le 23 janvier 1986 à BANQUE DE BOSTON DU CANADA de toutes les créances présentes et futures, payable à EEJAY TEXTILES INC./TEXTILES EEJAY INC. a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal le 24 janvier 1986 sous le numéro 3675872.
MENDELSOHN ROSENTZVEIG SHACTER, Avocats

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 (d) du Code Civil, qu'un Acte de transport, à titre de garantie, de toutes les créances présentes et futures de SYSTEMES D'ENERGIE C & D CANADA, INC., une corporation ayant une place d'affaires dans le District de Montréal, Province de Québec, en faveur de MARYLAND NATIONAL INDUSTRIAL FINANCE CORPORATION, en date du 28 janvier, 1986, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 3 février, 1986, sous le numéro 3678403.
SWIFT & ASSOCIÉS
PROCUREUR POUR MARYLAND NATIONAL INDUSTRIAL FINANCE CORPORATION

Avis est donné que M. Yahiskel Suliman, s'est adressé au Ministre de la Justice du Québec, pour obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Yahiskel Tricot.
Montréal, ce 21e jour de janvier 1986.
Me. Sidney Cooperstein,
Procureur du requérant.

Avis est donné par ces présentes conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil de la Province de Québec, que le contrat de vente et cession exécuté le 23 janvier 1986 à BANQUE DE BOSTON DU CANADA de toutes les créances présentes et futures, payable à EL-LEF TEXTILES INC./TEXTILES EL-LEF INC. a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'enregistrement de Montréal le 24 janvier 1986 sous le numéro 3675873.
MENDELSOHN ROSENTZVEIG SHACTER, Avocats

Prenez avis que Monsieur Berthier Michaud, 1800 Place Fouguet, Les Saules, Québec, G1R 1G4, titulaire du permis de camionnage en vrac numéro 0-501813-001 pour la région 03 s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le transfert de son permis, en faveur de Monsieur Jean Pelletier, 425 Père Grenier, Québec, G1K 1P3.
Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition ou intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication dans ce journal à: Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest Est, Québec G1K 7W5.
Beaudet & Piuze, avocats
2030 Père Lelièvre,
Duberger, Québec G1P 2X1
1ère publication: 5 février 1986
2ème publication: 6 février 1986

Avis est donné que; Jean Blais, 296, 3ème avenue, Ile Perrot Qué. demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M503246-02, région 10, à; Guylaine Gravel, 183, Montée du Moulin, Laval des Rapides, Qué. conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
Parutions; le 5 février 1986 et le 6 février 1986
S.P.T.Q. LTÉE

Avis est donné que; Pierre Théoret, 13, 1ère avenue nord, Roxobor, Qué. demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M503185-01, région 10, à Jean Louis Forget, 2785, Boul. St-Elzéar est, Laval, Qué. conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
Parutions; le 5 février 86 et le 6 février 1986
S.P.T.Q. LTÉE

PRENEZ AVIS QUE, LES VIANDES LAROCHE INC., (division transport), R.R. #1, Asbestos, QC, J1T 3M7, s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le permis spécial, 364 jours, suivant:
TRANSPORT SPÉCIALISE — CONTRAT — ROUTE RESTREINTE — LONGUE DISTANCE —
De Victoriaville à la frontière Québec/Ontario, (ports d'entrée: Rivière Beuadette et Pointe Fortune) corridor en Ontario, au Manitoba et en Saskatchewan, points de destination: Calgary et Edmonton en Alberta et Vancouver en Colombie Britannique, pour le transport de beurre et margarine par véhicules à température contrôlée pour le compte de Lactantia Ltée, 75 est, boul. Industriel, Victoriaville, Québec.
La requérante invoque l'article 85 des règles de pratique.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transport du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, QC, H2L 1K2.
1ère publication: le 6 février 1986.
2ème publication: le 7 février 1986.
PAQUETTE, PERREAULT, RIVEST, TRUDEAU ASSOCIÉS
par: Me Adrien R. Paquette/PROCUREUR

Asphalte Côté Canada Ltée, 4325 Louis Payette, Laval, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à Robert Corbeil, 1124 des Oeillets, Laval, le permis M-509793 qu'elle détient pour faire du transport en vrac dans la région 10. Ils demandent l'applicaton de l'art. 85 des règles de pratique. Tout intéressé peut s'objecter à cette demande en s'adressant à la Commission dans les 5 jours suivant la deuxième parution de cet avis.
1ère parution: 5 février 1986
2e parution: 6 février 1986

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
NO: 500-02-001541-866
M. D'AGOSTINO LTD. Corporation légalement constitué, ayant sa principale place d'affaires au 6060 St. Jacques ouest, Dans la Ville et District de Montréal
Demanderesse
c.
CLAUDE AUGER, Homme d'affaires, de domicile et résidence inconnus
Défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur, CLAUDE AUGER, est, par les présentes, requis de comparaître, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.
Une copie du BREF D'ASSIGNATION et de la DÉCLARATION a été laissé au greffe de la Cour Provinciale, du district de Montréal, à son attention.
De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans les délai susdits, le demandeur procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'il sollicite.
Veuillez agir en conséquence.
Montréal, le 31 janvier 1986.
(S) RONALD CHASSÉ
Protonotaire adjoint
PINKER, REIMANN ET ASSOCIÉS
Avocats
315 boul. Dorchester est.
Suite 203
Montréal, Québec
H2X 3P3
(514) 849-4511
Procureurs de la demanderesse

AVIS est donné que la Compagnie DOUPOVEC LTÉE. demandera au ministre des institutions financières, compagnies et coopératives la permission d'abandonner sa charte.
MONTRÉAL, JANUARY 20th, 1986
SABLOFF, TREVICK & COLEMAN
PROCUREURS DE LA COMPAGNIE

Avis est donné par ces présentes conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil de la Province de Québec, que le contrat de vente et cession exécuté le 23 janvier 1986 à BANQUE DE BOSTON DU CANADA de toutes les créances présentes et futures, payable à FLAMCAN INC. a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal le 24 janvier 1986 sous le numéro 3675871.
MENDELSOHN ROSENTZVEIG SHACTER, Avocats

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-12-149099-867
DORVAL, MARIE CARMEL
Requérante
—vs—
NELSON, ALAN
Intimé
PAR ORDRE DE CETTE COUR
L'Intimé, ALAN NELSON, d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comapraître dans un délai de quarante (40) jours de la publication.
Une copie de la requête en divorce, affidavit, avis, déclaration et certificat a été laissée à son intention au bureau de la direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal au no: 1 est Notre-Dame à Montréal district de Montréal.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, ce 30 janvier 1986.
Mes Cerundolo, Maiorino
1819 est, Jean-Talon s.100
Montréal, Québec
Marcelle Beaulieu, P.A.